This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

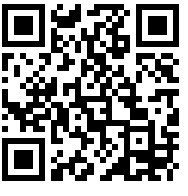

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
506
ACSC
Ser. 12, v. 3-4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

Digitized by Google

AVIS ESSENTIEL

L'Académie déclare que les opinions émises dans ses Mémoires et dans les œuvres qu'elle récompense doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner aucune approbation ni improbation.

SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Hôtel d'Assézat et Clémence-Isaure, Toulouse

Digitized by Google

THE LIBRARY OF THE
SEP 27 1927
UNIVERSITY OF ILLINOIS

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

DOUZIÈME SÉRIE. — TOME IV

TOULOUSE
IMPRIMERIE J. BONNET
2, Rue Romiguières, 2
—
1926

Digitized by Google

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

RIQUET, COMTE DE CARAMAN (Victor-Pierre-François), Lieutenant général des armées, associé honoraire, prodigua ses dons à la Société des Sciences, puis à l'Académie, contribua à la construction d'un observatoire, offrit une salle de séances à la Société et lui fit don, en 1739, d'une somme de 500 livres.

NIQUET DE SÉRANE (Antoine-Joseph DE), Premier Président du Parlement, associé honoraire. — Don de 500 livres (1739).

AIGNAN, BARON D'ORBESSAN (Antoine-Marie D'), Président à mortier, Secrétaire perpétuel. — Don de 500 livres (1739).

RIQUET DE BONREPOS (Jean-Gabriel-Amable-Alexandre), Procureur général, associé honoraire. — Don de 1.000 livres (1739).

HÉLIOT (Benoît D'), Abbé de Perrai-Neuf, associé ordinaire. — Legs qui permit à l'Académie de faire imprimer ses *Mémoires* (1779).

LES ETATS DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

LA VILLE DE TOULOUSE.

DEPUIS 1807

GAUSSAIL (le Dr Adrien), professeur à l'Ecole de médecine, ancien Président de l'Académie. — Legs de 20.000 francs fait en son nom par Mme Jeanne-Marie Gresse, veuve Gaussail, (9 mars 1882).

VAÏSSE-CIBIEL (Emilien), avocat, ancien Président de l'Académie. — Legs de 4.000 francs (27 septembre 1882).

MAURY (Pierre), négociant. — Legs de 1.000 francs de rente (25 mai 1892).

OZENNE (Théodore), ancien Président du Tribunal de commerce. — Legs de 10.000 francs (8 juillet 1894).

CLOS (le Dr Dominique), professeur à la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut, ancien Président de l'Académie. — Don de 2.000 francs fait en son nom par sa famille (24 février 1909).

MAUREL (le Dr Edouard), professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Académie de médecine, ancien Président et Trésorier perpétuel de l'Académie. — Legs de 4.000 francs (20 février 1915).

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE.

LA VILLE DE TOULOUSE.

Digitized by Google

ÉTAT DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE

COMPOSANT LE BUREAU

M. GIRAN (Henri), ✠ I., *Président.*
M. BARRIÈRE-FLAVY (Casimir), ✠ I., *Directeur.*
M. DUMÉRIL (Henri), ✻, ✠ I., *Secrétaire perpétuel.*
M. MATHIAS (Emile), ✻, ✠ I., *Secrétaire perpétuel honoraire.*
M. LAMOTTE (Marcel), ✠ I., *Secrétaire adjoint.*
M. SIGNOREL (Jean), ✠ I., ✠, *Trésorier perpétuel.*
M. CHALANDE (Jules), ✠ I., *Bibliothécaire.*

ASSOCIÉS HONORAIRES NATIONAUX

1881-1908. M. BAILLAUD (Benjamin), C. ✻, ✠ I., G. C. ✠, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, ancien associé ordinaire, à Paris.

1917. M. ARNAUNÉ (Auguste), C. ✻, membre de l'Institut, président de chambre à la Cour des Comptes, rue de Fleurus, 36, à Paris (VI[e]).

1888-1917. M. THOMAS (Antoine), O. ✻, ✠ I., membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, ancien associé ordinaire, avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine (Seine).

1919. M. le Général GUILLAUMAT, G. C. ✻, ✠, ✠ I., ancien Ministre de la guerre, inspecteur général d'armée, boulevard Péreire, 209, à Paris (XVII[e]).

1903-1921. M. LECLERC DU SABLON (Mathieu), ✻, ✠ I., correspondant de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, ancien associé ordinaire, à La Vialle, par Vénéjan (Gard).

Digitized by Google

1925. M. BRUNHES (Jean), ✻, ⚜ I., G. C. ✠, membre de l'Institut d'Egypte, ancien Recteur de l'Université de Fribourg, professeur au Collège de France, quai du 4-Septembre, à Boulogne-sur-Seine.

1885-1925. M. le Commandant ESPÉRANDIEU (Emile), O. ✻, ⚜ I., ⛨, C. ✠, membre de l'Institut, Conservateur des musées archéologiques de Nîmes et des monuments romains du Gard, avenue Victor-Hugo, 208, à Clamart (Seine), et rue Deyron, 3, à Nîmes.

ASSOCIÉS HONORAIRES ÉTRANGERS

1915. M. SIRET (Louis), d'Anvers, ingénieur, directeur des mines, Cuevas de Vera, Almeria, Espagne.

1919. M. BOLIVAR (Ignacio), directeur du Musée des sciences naturelles, professeur à l'Université centrale, Martinez-Campos, 33, Madrid.

1922. M. PITTARD (Eugène), professeur d'anthropologie à l'Université de Genève.

ACADÉMICIENS-NÉS

M. le Préfet de la Haute-Garonne.

M. le Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS LIBRES

1873-1920. M. JOULIN (Léon), O. ✻, ⚜ I., rue Grammont, 14, Saint-Avertin (Indre-et-Loire).

1885-1908. M. FRÉBAULT (Aristide), ✻, ⚜ I., professeur honoraire à la Faculté de médecine, Moulins-Engilbert (Nièvre).

1886-1897. M. MOQUIN-TANDON (Gaston), ✻, ⚜ I., professeur honoraire à la Faculté des sciences, allées Alphonse-Peyrat, 4.

1890-1926. M. CROUZEL (Jacques), ✻, ⚜ I., bibliothécaire en chef honoraire de la Bibliothèque universitaire, rue des Trente-Six-Ponts, 82.

1892-1922. M. CARALP (Joseph), ⚜ I., professeur honoraire à la Faculté des sciences, rue des Trente-Six-Ponts, 44.

Digitized by Google

ASSOCIÉS ORDINAIRES

CLASSE DES SCIENCES

PREMIÈRE SECTION. — Sciences mathématiques et physiques

1885. M. ABADIE-DUTEMPS (Ernest), ingénieur des Arts et Manufactures, rue Ingres, 21.

1893. M. COSSERAT (Eugène), ✻, I., membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire de Toulouse.

1896. M. MARIE (Théodore), ✻, I., professeur à la Faculté de médecine, rue Ozenne, 7.

1901. M. JUPPONT (Pierre), I., ingénieur des Arts et Manufactures, allées Jean-Jaurès, 67.

1904. M. CAMICHEL (Charles), O. ✻, I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, rue Maignac, 29 *bis*.

1905. M. VERSEPUY (Jules), ✻, I., ingénieur, directeur de l'usine à gaz, rue Périgord, 7.

1912. M. BUHL (Adolphe), I., professeur à la Faculté des sciences, rue des Coffres, 11.

1913. M. BABOULET (Louis), ✻, inspecteur général adjoint des Postes et des Télégraphes, rue Pérignon, 16, Paris (VII[e]).

1919. M. LAMOTTE (Marcel), I., professeur à la Faculté des sciences, rue des Récollets, 50.

1923. M. WILLEMIN (Paul), ✻, I., A., ⛃, ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé du service des forces hydrauliques du Sud-Ouest, Boulingrin, 9.

1924. M. ROY (Louis), I., professeur à la Faculté des sciences, rue Frizac, 9.

DEUXIÈME SECTION. — Chimie, Sciences naturelles, Médecine

1885. M. SABATIER (Paul), C. ✻, I., O. ⛃, C. ✠, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, allée des Zéphirs, 11.

1895. M. FABRE (Charles), I., ⛃, professeur honoraire à la Faculté des sciences, rue Fermat, 18.

Digitized by Google

1901. M. GESCHWIND (Henri), C. ✻, ⚜ A., médecin inspecteur de l'armée (cadre de réserve), allée des Demoiselles, 35.

1908. M. ABELOUS (Emile), O. ✻, ⚜ I., correspondant de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté de médecine, allée des Demoiselles, 4 *bis*.

1909. M. GIRAN (Henri), ⚜ I., professeur à la Faculté des sciences, rue de Metz, 29.

1909. M. PRUNET (Adolphe), O. ✻, ⚜ I., O. ❀, correspondant de l'Académie d'agriculture, professeur à la Faculté des sciences, grande rue Saint-Michel, 14.

1910. M. GIRARD (Jules), ✻, ⚜ A., ❀, correspondant de l'Académie d'agriculture, professeur à l'Ecole vétérinaire, allées Jean-Jaurès, 55.

1914. M. TESSIER (Louis-Ferdinand), ✻, O. ❀, conservateur des Eaux et Forêts, rue Peyras, 13.

1914. M. CHALANDE (Jules), ⚜ I., rue des Paradoux, 28.

1914. M. JACOB (Charles), ✻, ⚜ I., professeur à la Faculté des sciences, rue André-Délieux, 29.

1920. M. ALOY (Jules), ✻, ⚜ I., correspondant de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, allée des Demoiselles, 30.

1920. M. LÉCAILLON (Albert), ⚜ I., ❀, correspondant de l'Académie d'agriculture, professeur à la Faculté des sciences, rue Demouilles, 7 *ter*.

1922. M. DIDE (Maurice), ✻, ❀, ⚜ I., ❀, directeur-médecin en chef de l'Asile de Braqueville, petite rue Sainte-Ursule, 7.

1923. M. DOP (Paul), ⚜ I., O. ❀, chargé de cours à la Faculté des sciences, rue Jonquières, 26, à Toulouse.

1924. M. DUFFOUR (Alexis), ❀, ⚜ I., professeur à la Faculté des sciences, rue du Japon, 8.

1925. M. BARDIER (E.), ✻, ⚜, C. ✠, professeur à la Faculté de médecine, rue Saint-Etienne, 10, à Toulouse.

1925. M. BAYLAC (J.), ✻, ⚜ I., professeur à la Faculté de médecine, administrateur des hospices, rue de la Pomme, 70, à Toulouse.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1884. M. DUMÉRIL (Henri), ✻, ⚜ I., bibliothécaire honoraire de l'Université, professeur honoraire à la Faculté des lettres, rue Montaudran, 80.

Digitized by Google

1890. M. LÉCRIVAIN (Charles), ✻, ⚜ I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, rue des Chalets, 37.

1894. M. le baron DESAZARS DE MONTGAILHARD (Marie-Louis), ✠, rue des Fleurs, 13.

1899. M. PASQUIER (Félix), ✻, ⚜ I., archiviste en chef honoraire du département, rue Saint-Antoine-du-T, 6.

1901. M. DE SANTI (Louis), O. ✻, médecin principal honoraire de la Compagnie des chemins de fer du Midi, à Avignonet (Haute-Garonne).

1907. M. l'abbé MAISONNEUVE (Louis), chanoine honoraire, doyen et professeur à l'Institut catholique, rue Saint-Remésy, 12.

1908. M. MARSAN (Jules), ✻, ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres, boulevard de Strasbourg, 72.

1908. M. BARRIÈRE-FLAVY (Casimir), ⚜ I., boulevard d'Arcole, 14.

1910. M. THOUVEREZ (Emile), ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres, rue du Pont-de-Tounis, 1.

1911. M. DE GÉLIS (François), ✻, ancien officier, rue du Jardin-Royal, 9.

1913. M. CALMETTE (Joseph), ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres, rue Bayard, 60.

1914. M. le comte BEGOUEN (Henri), ✻, ⚜ I., O. ✠, C. ✠, C. ✠, chargé de cours à la Faculté des lettres, secrétaire général de l'Institut international d'anthropologie, rue Clémence-Isaure, 2 *bis*.

1917. M. GALABERT (François), ⚜ I., archiviste et bibliothécaire de la Ville, rue Gravelotte, 32.

1918. M. ANGLADE (Joseph), ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres, rue des Chalets, 50.

1920. M. SIGNOREL (Jean), ⚜ I., ✠, juge d'instruction, allée Saint-Michel, 3.

1924. M. l'abbé AURIOL (Achille), chanoine honoraire, rue de l'Université, 9.

1926. M. JACOUBET (Henri), ⚜ I., professeur au Lycée, 3, rue Lapeyrouse.

COMITÉ DE LIBRAIRIE ET D'IMPRESSION

1925. M. JUPPONT.
— M. TESSIER.
— M. CALMETTE.

1926. M. WILLEMIN.
— M. BARDIER.
— M. GALABERT.

Digitized by Google

COMITÉ ÉCONOMIQUE

1925. M. VERSEPUY.
— M. DOP.
— M. THOUVEREZ.

1926. M. BUHL.
— M. BAYLAC.
— M. JACOUBET.

ÉCONOME

M. VERSEPUY.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

Anciens membres titulaires devenus associés correspondants

CLASSE DES SCIENCES

1889-1895. M. D'ARDENNE DE TIZAC (Léon), docteur en médecine, à Malirat, par Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

1894-1900. M. MAILLET (Edmond), ✻, I., ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées, examinateur des élèves à l'Ecole polytechnique, rue de Fontenay, 11, à Bourg-la-Reine (Seine).

1896-1904. M. LE VAVASSEUR (Raymond), ✻, I., professeur à la Faculté des sciences de Lyon, rue Pierre-Corneille, 125.

1896-1910. M. MATHIAS (Emile), ✻, I., correspondant de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, cours Sablon, 10.

1897-1910. M. ROULE (Louis), O. ✻, I., C. ✠, C. ✠, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris (V[e]).

1907-1914. M. LABAT (Alfred), ✻, O. ✠, I., correspondant de l'Académie de médecine, ancien directeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, rue Princesse, 16, à Montauban.

1908-1912. M. LECLAINCHE (E.), G. O. ✻, C. ✠, A., membre de l'Institut, inspecteur général, chef des services sanitaires au Ministère de l'Agriculture, rue José-Maria-de-Hérédia, 18, à Paris.

1909-1914. M. DRACH (Jules), ✻, I., professeur à la Sorbonne, square Lagarde, 3, à Paris.

Digitized by Google

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1890-1896. M. FABREGUETTES (P.), C. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Richelieu, 85, à Paris (II[e]).

1903-1917. M. DUMAS (François), ✻, ⚜ I., correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Bordeaux.

1920-1922. M. GUY (Henry), ✻, ⚜ I., recteur de l'Académie de Grenoble.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

CLASSE DES SCIENCES

1888. M. SICARD, docteur en médecine, avenue de la République, 1, à Béziers.

1891. M. WILLOTTE (Henry), ✻, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, square du Champ-de-Mars, 4, Paris (XV[e]).

1898. M. REEB (E.), pharmacien, ⚜ I., rue Sainte-Odile, 6, à Strasbourg.

1908. M. COMÈRE (Joseph), ⚜ A., pharmacien honor., quai de Tounis, 60, à Toulouse.

1910. M. FAUVEL (Pierre), ✻, ✠, professeur d'histoire naturelle et de physiologie à la Faculté libre des sciences, villa Cecilia, rue du Pin, 12, à Angers.

1910. M. MENGAUD (Louis), ✻, ⚜ I., professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Dijon.

1919. M. PÉRÈS (Joseph), professeur à la Faculté des sciences d'Aix-Marseille.

1920. M. BREVIÉ (Jules), ✻, ⚜ A., ✠, gouverneur du Niger.

1921. M. LHÉRIAUD (Joseph), ✻, ingénieur principal de la traction, chef du 2[e] arrondissement de la Compagnie des chemins de fer du Midi, rue des Chalets, 80, à Toulouse.

1926. M. VALLOIS (Henri), ⚜ I., professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Toulouse, 62, boulevard Carnot, à Toulouse.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1875. M. SERRET (Jules), avocat, homme de lettres, rue Jacquart, 1, à Agen.

1879. M. DE DUBOR (Georges), ancien attaché à la Bibliothèque nationale, rue de Tocqueville, 13, à Paris.

Digitized by Google

1911. M. PRIVAT (Edouard), O. ✻, ✠, ⚜ I., archiviste paléographe, éditeur, président du Tribunal de commerce, rue des Arts, 14, à Toulouse.

1917. M. LESPINASSE (Pierre), ⚜ A., substitut du Procureur de la République, rue André-Délieux, 17, à Toulouse.

1918. M. CAZALIS DE FONDOUCE (P.), président de la Société archéologique de Montpellier, Le Rey, Saint-André-de-Majencoules (Gard).

1919. M. BERGER (Pierre), ⚜ I., ✠, professeur à la Faculté des lettres, cours Maréchal-Galliéni, 49, à Bordeaux.

1919. M. MARTIN (Henri) ⚜ I., archiviste départemental adjoint de la Haute-Garonne, à Toulouse.

1920. M. DUPUY (Paul), ✻, ⚜ I., rue d'Alsace-Lorraine, 3, à Toulouse.

1920. M. l'abbé CONTRASTY (Jean), chanoine honoraire, procuré de N.-D. la Dalbade, rue du Pont-de-Tounis, 1, à Toulouse.

1921. M. TOURNIER (Henry), rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, à Castres (Tarn).

1922. M. DOUIN (Georges), ✻, lieutenant de vaisseau, contrôleur de la navigation de la Compagnie Maritime du Canal de Suez, correspondant de l'Académie de Marine, membre de l'Institut d'Egypte, à Port-Saïd.

1922. M. FEUILLERAT (Albert), ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, boulevard de Metz, 81, à Rennes.

1926. M. le marquis de BAYE (Joseph), ✻, ⚜ I., G. C. ✠, ancien Président de la Société des antiquaires de France, 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris, et château de Baye, à Baye (Marne).

Digitized by Google

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

CLASSE DES SCIENCES

1871. M. Bellucci (Giuseppe), docteur en histoire naturelle, professeur de chimie à l'Université de Pérouse.

1897. M. Cabreira (Antonio), ✻, premier secrétaire perpétuel de l'Académie de Portugal, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne et de l'Académie royale des sciences de Barcelone, rua das Taipas, à Lisbonne.

1899. M. Piltschikoff (Nicolas), professeur de physique à l'Université d'Odessa.

1908. M. Da Costa Ferreira, docteur en médecine et en sciences naturelles, de l'Académie des sciences de Portugal et de l'Institut de Coïmbra, à Belem, Lisbonne.

1922. M. Martinez Vargas (Andres), doyen de la Faculté de médecine de Barcelone.

1922. M. Pi Suner (Augusto), professeur à la Faculté de médecine de Barcelone, Traversa, 96-98 (Junto Muntaner).

1922. M. Zupantchich (Richard), professeur de mathématiques à l'Université de Ljubljana.

1923. M. Henrijean, professeur à l'Université de Liège.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

1907. M. le professeur Giovanni di Casamichela, Corso Francia, 9, à Turin.

1921. M. Grandgent (Charles-Hall), commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, professeur à l'Université Harvard; 107, Walker-Street, Cambridge, Massachusetts, U. S. A.

1922. M. Skok (Pierre), professeur à l'Université de Zagreb, Jurjevska, Zagreb.

Digitized by Google

NÉCROLOGE

ASSOCIÉ ORDINAIRE

M. SAINT-RAYMOND (Edmond-Jean-François), né à Toulouse, le 11 mars 1839, avocat, docteur en droit, élève du peintre Bonnat, ancien bibliothécaire et professeur d'antiquités grecques et romaines à l'Institut catholique de Toulouse, ancien secrétaire général de la Société archéologique du Midi de la France, décédé à Toulouse le 26 mai 1926.

CORRESPONDANT

M. MÉRIMÉE (Henri-Ernest-Gustave), ✻, ✠ I., G. O. ✠, ✠, né à Toulouse, le 14 janvier 1878, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, docteur ès lettres professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse, directeur de l'Institut français d'Espagne, correspondant de l'Académie espagnole, décédé à Toulouse le 24 octobre 1926.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE TOULOUSE

UNE INSULTE DU PORT D'ALGER

(AVRIL 1604)

PAR M. L. DE SANTI

La vieille France a sur les autres nations cette supériorité que, grâce à l'ancienneté de sa culture et à la solidité de sa formation intellectuelle, elle est pour les curieux, les érudits, les bibliophiles, un champ perpétuel de découvertes ou un sujet de petites joies. Dans les coins les plus reculés de ses provinces, de coffres, d'armoires ou de galetas, sortent des trésors imprimés et manuscrits, qu'il suffit d'un coup de filet, comme en ces mers poissonneuses de la côte chinoise, pour amener à la surface.

Amassés par qui ? On ne le sait. Mais en ce pays, qui a vu aux âges préhistoriques, les débuts de la civilisation, les choses d'art et de savoir sont demeurées un goût et un besoin ataviques. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne n'ont eu ce privilège.

Ma trouvaille est une mince plaquette in-4° sur papier bistré très fort et qui a pour titre : *Relazione dell' abbruciamento delle galere nel porto di Algieri, fatto dal capitano*

Digitized by Google

Riccardo Giffort, Inglese, la notte del martedi Santo, a di 13 di aprile 1604. Elle sort des presses de Sermartelli, *in Firenze*, 1604 (8 p. sans chiff. ni recl.). Autrement dit : « Relation de l'incendie des galères, exécuté dans le port d'Alger par le capitaine anglais Richard Giffort, dans la nuit du mardi-saint, 13 avril 1604 » ; et il m'a paru que cet exploit inconnu d'un flibustier anglais, sous le règne d'Henri IV, méritait une place au pilori de l'*Histoire des Pirates* (1).

De quelque admiration que demeure pénétré l'auteur de cette *Relation* pour la pieuse entreprise du capitaine Giffort, — lequel, sans doute, n'était qu'un parpaillot — nous ne saurions aujourd'hui, en effet, voir dans son fait d'armes, qu'un acte d'insigne brigandage et la piraterie la mieux caractérisée.

Pénétrer dans un port neutre sous le masque d'un trafic commercial, cacher sa nationalité, simuler de pacifiques occupations en attendant le vent favorable qui permettra l'assaut nocturne et l'incendie des galères désarmées, puis s'enfuir après avoir égorgé de pauvres gardiens, tout cela ne peut être qualifié que de crime et de violation du droit des gens; tout cela, dans tous les codes maritimes, est justiciable de la corde.

Les Anglais le savaient si bien que leur premier soin avait été de cacher leur pavillon national, pour se mettre à l'abri des poursuites de leur propre amirauté. Mais quelle mentalité que celle de ce Brockett, digne compagnon de Giffort, que la pensée de son équipage, oublié dans Alger, ne fait pas renoncer à son guet-apens et qui abandonne de gaîté de cœur ses compagnons aux représailles des Barbaresques ! Il ne s'est souvenu de ce détail, dit la *Relation*, qu'après le coup de main et, pour en avoir la vengeance

---

(1) *Histoire des marins, pirates et corsaires*, par P. Christian, Paris, 1852, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

anticipée, il ira commettre à Bougie un second forfait, non moins odieux que le premier.

C'est donc un jour singulièrement précis que nous ouvre cette *Relation* sur la piraterie internationale et sur les origines de cette organisation singulière, la *Grande flibuste,* qui devait jouer un rôle si important dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On s'était accordé jusqu'à ce jour à voir les seuls criminels du côté des Barbaresques. On voit que les Anglais déjà, avant d'être une grande puissance maritime, demandaient à la flibusterie les ressources que le commerce leur donna plus tard.

Pour ce qui regarde les Barbaresques, les Espagnols, qui avaient lutté contre eux pendant tout le seizième siècle, avaient organisé contre Alger une dernière expédition en 1601. Elle était commandée par André Doria, mais elle ne réussit pas mieux que les précédentes. La tempête, une fois de plus, dispersa la flotte espagnole et l'orgueil des corsaires s'en trouva considérablement accru.

Fut-ce pour venger cet échec que le grand duc de Toscane, au mois de février 1604, sollicita les services du capitaine Giffort ? Je ne le sais, mais, pour l'honneur de la marine anglaise, il est à espérer que la carrière de ce brave capitaine et de ses compagnons s'est terminée au bout d'une vergue :

Voici donc la *Relation* de Florence :

« Parmi les nombreuses et audacieuses entreprises qui. à plusieurs reprises, ont été suggérées au Sérénissime grand duc de Toscane (1) avec l'aide des galères de la religion et au bénéfice de la chrétienté, est l'incendie des galères et des autres navires de course du port d'Alger (2), mais,

---

(1) Il s'agit de Ferdinand Ier, d'abord cardinal de Médicis, puis grand duc de Toscane, de 1587 à 1608.

(2) Je rappelle qu'Alger était encore, à cette époque, la ville de Barberousse, qui avait humilié l'orgueil de Charles-Quint. C'était le repaire principal des corsaires barbaresques et les seuls droits de douane prélevés sur leurs prises (10 % de la valeur brute) représentaient le budget d'un Etat de premier

Digitized by Google

comme pareille opération, réalisée par des galères, présentait des difficultés et des dangers insurmontables, on ne l'avait jamais tentée par cette voie; on n'eut même jamais osé y penser, particulièrement en cette année où l'on savait que le corsaire Amurat-Reis, le vice-roi d'Alger et leurs associés préparaient un plus nombreux et plus redoutable armement, dans le désir sans doute de récupérer ce qu'ils avaient perdu et de venger les risques que le même Amurat avait courus dans sa dernière rencontre avec les galères de notre religion.

« Or, tandis que ces choses faisaient l'objet ordinaire des prudentes investigations de S. A., il se trouva passer, par aventure, à Livourne, au mois de février dernier, un capitaine anglais, Richard Giffort, qui venait précisément d'Alger avec un navire chargé de marchandises pour le compte d'un marchand de Pise, Jean Barcker (1). Giffort étant allé faire la révérence à S. A., lui fit une relation détaillée de ce port, à l'entrée duquel il avait vu huit galères, à savoir :

1° La Capitane d'Amurat-Reis, de 26 bancs;
2° La Patronne vieille, du même, de 25 bancs.
3° La Patronne neuve, du même, de 25 bancs;
4° Une galère du Pacha, de 25 bancs;
5° Une de Soliman-Reis, de 21 bancs;
6° Une d'Abderrhaman-Reis, de 20 bancs;
7° Une d'Ali-Reis, dit Fucciali, de 19 bancs;
8° Et une du Français Giaffer, de 19 bancs.

---

ordre. Ce fut d'ailleurs l'élévation de ces droits qui fit le développement rival de Salé, sur la cote du Maroc. Mais depuis la bataille de Lépante, qui avait anéanti la puissance maritime de l'Islam, Alger et Tunis s'étaient constitués en Etats indépendants sous gouvernement régulier d'un pacha (dey) et d'un Aga des Janissaires, indigènes, de telle sorte qu'on ne pouvait plus, comme au temps de Charles-Quint, les considérer comme de simples nids de forbans. Ce gouvernement était même en relations régulières avec Marseille et Toulon et notre ambassadeur en Orient, M. de Brèves, s'y rendit l'année suivante, en 1605.

(1) Dans la *Relation, Barcher.*

Digitized by Google

lesquelles devaient, toutes ensemble, prendre la mer entre avril et mai, sous le commandement d'Amurat-Reis, avec mille soldats, destinés à compléter le chiffre de six mille, qui étaient envoyés aux limites de l'empire du Maroc, pour y élever une forteresse. On disait qu'ils devaient se diriger vers le détroit (de Gibraltar), écumer si possible les Espagnols et les Portugais, puis revenir sur le Levant pour surprendre les galères soit de Sa Sainteté, soit de Son Altesse, soit de Malte.

« La garde de ces galères n'était que d'un esclave chrétien sur chacune, mais, outre la garde de la forteresse et celle de la ville, il y avait à l'extérieur trois sentinelles sur le môle, à savoir : 1° une, depuis la porte (de la ville) jusqu'à une coupure que la mer avait faite dans le môle, de telle sorte qu'une partie de ce môle était isolée et qu'on n'y parvenait qu'à l'aide d'une passerelle faite de quelques planches et de madriers; 2° une autre (sentinelle), au milieu du môle, sur le boulevard, pour surveiller le port; 3° la dernière, à l'extrémité ou pointe du môle, pour surveiller la haute mer; en tout, y compris les trois guetteurs, environ 24 personnes. Il ne pouvait y avoir d'autres gens de plus que ceux appartenant aux frégates, qui allaient et venaient.

« Ce qu'entendant, Son Altesse jugea que son dessein n'était pas si impraticable qu'elle l'avait cru d'abord et que le tenter en ce moment, avec telles personnes et tels vaisseaux, multipliait ses chances de succès; ce qu'elle arriva habilement, par le moyen du Seigneur don Virginio Orsini, à mettre dans l'esprit du capitaine. Celui-ci s'y disposa donc et en fit la promesse à S. A., sans qu'il fût pris aucun engagement écrit à ce sujet.

« C'est pourquoi, son navire déchargé, on lui donna tous les barrils et engins à feu qui pouvaient lui être nécessaires ou qu'il demanda. Et, pour garder le secret à son équipage et pour ne pas lui donner d'étonnement ou de soupçons sur l'embarquement de ces barrils, le capitaine prétendit les avoir achetés pour aller à Evizza, où il voulait reprendre un navire qui lui avait été enlevé : mais que, s'il n'y réus-

Digitized by Google

sissait pas, son projet était de mettre le feu à ce navire.

« Parti de Livourne dans ces conditions et avec ce matériel, il arriva le 30 mars à Evizza. Il y trouva son navire, qu'il reconnut, mais il fut en même temps reconnu par celui qui en avait la consigne : lequel, redoutant quelque chose, tira le bateau à terre et, en le mettant de la sorte en sûreté, donna occasion aux hommes du capitaine Giffort de croire ce qu'il leur avait conté à Livourne et de leur persuader que, son projet étant éventé, il voulait retourner en Angleterre avec un chargement de sel. De quoi les ayant convaincus, il mit, quelques jours après, à la voile, mais vers Alger, où il arriva le 5 du présent mois d'avril, ayant pour la traversée comme pour son entrée dans ce port et pour son stationnement, arboré le pavillon flamand, à la place de celui d'Angleterre, afin de ne pas encourir les bans et sévérités de son roi, qui n'ont pas force sous le pavillon étranger.

« Arrivé dans le port, il prit fond à *la Bocca,* entre la pointe du môle et la terre, à main droite, au voisinage de deux navires anglais, l'un capitaine Brockett (1) avec 35 hommes d'équipage, et l'autre capitaine Figuelen (2) avec 12 à 15 hommes, qui attendaient leur chargement pour partir. Il vit que les galères n'étaient plus dans la position où il les avait laissées. Leur situation était maintenant la suivante : à la pointe du môle, la *Patronne vieille* d'Amurat-Reis, avec son éperon à terre; à moitié eau, la *galère du Pacha* espalmée (3) et en partance pour Toulon, sur le Ponant (4), où elle allait, par ordre du vice-roi, charger des grains pour la subsistance des Janissaires; les autres six bordaient le môle, c'est-à-dire le point où le môle s'infléchit

---

(1) Ce nom est, dans la relation, orthographié *Brocchet* ou *Brocchett.*

(2) Je pense qu'il faut lire *Finguerlen* ou *Fingerlin.*

(3) C'est-à-dire couchée sur le flanc pour être suifée et calfatée.

(4) *Telons verso Ponente.*

Digitized by Google

vers le fort. En suivant le môle dans la direction de la ville on trouvait les galères dans l'ordre suivant : première, la *Patronne neuve* d'Amurat; seconde, la *Capitane;* troisième, celle d'*Abdarrhaman-Reis ;* quatrième, celle de *Soliman-Reis;* cinquième, celle de Fucciali, et sixième, celle de *Giaffer le Français.* Mais dans leur intervalle il y avait, en plus, cinq frégates, dont la première se trouvait en avant de la première galère, avec 12 hommes environ, armés de cimeterres et pistolets; la deuxième, en construction et encore inachevée, était placée entre la seconde et la troisième galère, de même que deux autres, armées et montées chacune par 12 hommes; la cinquième frégate, armée comme les précédentes, était entre la cinquième et la sixième galères. Enfin, sur terre étaient tirées sept landres (barques) de pêcheurs, montées par 50 personnes environ, mais gens de peu et mal armés, de telle sorte qu'entre le personnel de la garde des frégates et celui de ces landres, on pouvait compter à peu près cent ennemis.

« Ayant de la sorte retrouvé les galères dispersées et éloignées, le capitaine Giffort se rendit compte que l'entreprise devenait beaucoup plus difficile; cependant il ne perdit pas courage et, du premier jour de son débarquement, il commença à régler strictement son programme de manœuvres. Il faisait tous les jours porter son sel à la ville, pour le vendre, avec un canot, qui, chaque fois, revenait au navire chargé de pierres à faire du lest, tandis que lui, pendant le jour, se promenait sur le môle et observait minutieusement toutes choses. Il s'y tenait principalement le soir jusqu'à la fermeture des portes, afin de savoir où, comment et en quel nombre on plaçait les sentinelles, et il y revenait de grand matin pour savoir comment et quand on les relevait. Lorsqu'il eut appris tout ce qu'il lui sembla important de connaître, il n'attendit plus qu'un vent propice.

« Ce vent, un *libeccio* assez gaillard, s'étant élevé le 13 du mois d'avril, qui était le jour du *mardi-Saint*, et le prenant en poupe à son gré, il se résolut de ne pas chercher davantage et de tenter le coup cette nuit même. Il avait décidé

Digitized by Google

qu'il se servirait des matelots des deux navires anglais qu'il avait sous la main. En conséquence, il conclut ce même jour l'achat du bateau du capitaine Figuelen, au prix de 1600 écus, selon qu'ils s'en étaient déjà entendus, et c'est sur son propre navire qu'il fit payer ce capitaine, ainsi que les hommes qui lui parurent convenir à son projet. Le soir, il invitait à dîner le capitaine Brockett, de l'autre navire, et, après qu'ils eurent tous joyeusement soupé et bu à leur coutume, approchant l'heure de minuit, Giffort prit à part le capitaine Brockett et lui dit que, s'il voulait prendre part, avec les hommes de son bateau, à un coup de main d'importance, il lui donnerait, dès que ce coup aurait réussi, deux mille écus, et il lui en remit immédiatement deux cents. Brockett promit de le suivre, avec les siens, jusqu'à la mort, sans même aucune rémunération, et s'y engagea par serment; après quoi il fut renvoyé à son navire, pour y armer vingt de ses hommes avec épées, pistolets et rondaches, ce détachement devant se tenir prêt à rejoindre aussitôt. Le capitaine Giffort faisait entre temps la même demande au capitaine Figuelen (1) et à ses matelots et, en ayant reçu la même réponse, il faisait armer vingt des meilleurs de la même manière. Puis, le capitaine Brockett l'ayant rallié avec ses vingt hommes, dès qu'ils furent tous rassemblés sur le pont, il leur découvrit le projet; de quoi la plupart d'entre eux et des plus influents même, demeurèrent stupéfaits et firent mine de se retirer. Ce qu'ayant reconnu, le capitaine Giffort les entreprit de nouveau très énergiquement. Il leur dit que, quant à lui, il était de toute manière décidé à tenter ce qu'il avait résolu; que ses combinaisons étaient, depuis plusieurs mois, prises avec tant de soin et d'exactitude, qu'il était absolument certain de

(1) Il n'est plus question, à partir de ce moment, dans la *Relation*, du capitaine Figuelen. Sans doute ne voulut-il pas participer à l'action, car on le voit plus loin remplacé par un capitaine Sadler. Je présume que celui-ci était le second de Giffort et qu'il dut prendre le commandement du navire acheté.

Digitized by Google

réussir, *à la condition de n'être pas abandonné par les siens*. et que, dans le cas d'un succès qu'il tenait pour assuré, ils auraient non seulement participé à une utile entreprise, mais encore gagné une couronne et une gloire immortelle au ciel et sur terre; que si d'ailleurs ils ne partageaient pas sa conviction et venaient à l'abandonner, il était résolu à se lancer seul dans cette aventure et a en payer la gloire au prix de sa vie; mais que, dans ce cas, ils avaient à considérer qu'ils seraient tous au matin taillés en pièces et que, quoi qu'ils fissent, ils n'échapperaient pas à la mort. Dans ces conditions il fallait, malgré qu'ils en eussent, se tenir au parti qui était encore le meilleur. Ce raisonnement les convainquit et les décida tous à le suivre et à lui obéir.

« Sans plus tarder en conséquence, à une heure après minuit, les trois canots ayant été détachés des trois navires, il fit monter dans le premier le capitaine Brockett avec ses vingt hommes armés, auxquels il distribua en plus huit ou dix piques; le second canot reçut dix à douze hommes sous la conduite du capitaine Sadeler (1), avec les barrils et engins à feu nécessaires pour incendier quatre galères; enfin il entra lui-même dans le troisième canot avec dix hommes et les engins pour les quatre dernières galères. Cela fait, il donnait l'ordre au capitaine Sadeler de se diriger droit sur la brèche du môle et, après avoir rompu la passerelle, de s'établir sur ce môle avec huit compagnons armés, pour repousser les ennemis par les épaules (2); pendant ce temps Sadeler mettrait le feu aux galères, en commençant par la plus proche et en suivant jusqu'à la quatrième, ayant le soin de prendre dans son canot l'esclave qui se trouvait sur chaque galère.

« Cela réglé et ayant laissé aux navires l'ordre de prendre le large au moment voulu, il accoupla son canot à celui

---

(1) C'est sans doute *Sadler*. La relation porte tantôt *Sadeler*, tantôt *Sadaler*, tantôt même *Sadelet*.

(2) « *Per combattere i nimici alla spalle* », c'est-à-dire corps à corps.

Digitized by Google

de Brockett, de manière à arriver à la première des six galères (1) à l'instant même où le capitaine Sadeler arrivait sur la passerelle et, au signal, quand il entendit les cris de sa bande, il jeta immédiatement à terre le capitaine Brockett avec ses vingt hommes armés, lesquels (criant aussi *Viva il gran duca di Toscana,* qui était leur cri de ralliement) assaillirent avec grande vigueur les gardiens et autres gens, tandis que le capitaine Sadeler en faisait autant de l'autre côté. Ce pendant le capitaine Giffort allait avec sa bande placer les barrils à feu dans les galères, tantôt deux, tantôt trois à chaque navire, en la chambre de poupe, en celle de proue et dans le salon. Quand il eut achevé de mettre le feu à ces six galères. Giffort manda à Sadeler de rallier avec son canot celui de Brockett et de rassembler leur monde, tandis qu'il allait, lui, mettre le feu à la *galère du Pacha* et à la *Patrona vecchia* qui, comme il a été dit, étaient séparées des six.

« Ceux de la ville et du fort avaient pris les armes aux premières rumeurs et avaient couru à la muraille, tirant force canonnades et arquebuses à travers tout le port; mais les vaisseaux avaient déjà pris le large et, par la protection de Dieu, nul de ceux qui les montaient ni des Anglais descendus sur le môle, ne demeura mort, tandis qu'il périt un grand nombre d'ennemis. Et quand les Anglais remontèrent sur leurs vaisseaux on vit sortir par la porte de la ville qui donnait sur le môle, une grande troupe de gens armés, porteurs de lanternes et de torches, mais ils trouvèrent la passerelle coupée et ne purent aller plus loin.

« Les Anglais se retirèrent sur leurs navires, emmenant huit esclaves chrétiens qu'ils avaient délivrés et après avoir exécuté leur entreprise sans perte d'un seul de leurs hommes, sûrs que, si les engins à feu étaient de bonne qualité (et ils furent certifiés parfaits), les galères seraient brûlées

(1) C'est-à-dire des galères attachées au môle, la *Patronne vieille* et la *Pachalesque* étant séparées des autres.

Digitized by Google

sans remède possible. D'ailleurs, outre le témoignage des Anglais, les chrétiens libérés assurèrent les avoir vus brûler, d'aucuns disaient toutes, la plupart en majeure partie, tandis que le ciel et le port étaient remplis de fumée. En s'en revenant, le capitaine Brockett se rappela qu'il lui manquait huit à dix de ses matelots qui étaient demeurés à Alger pour y passer la nuit. Cela fit qu'arrivé à Bougie le lendemain soir, c'est-à-dire le mercredi saint, il descendit à terre le jeudi matin et alla rendre visite au commandant (1) du lieu pour l'inviter à venir boire à son bord. Celui-ci s'y rendit avec vingt Janissaires et, lorsqu'il les eut sous la main, Brockett se résolut à les retenir (2). C'est pourquoi, ayant arboré le pavillon grand-ducal, les deux navires mirent à la voile et, grâce à un vent favorable, arrivèrent heureusement et en peu de temps à Livourne. »

Ce que n'ajoute pas la *Relation*, c'est que, quelques jours après, les Janissaires d'Alger détruisaient de fond en comble l'établissement que les Marseillais avaient formé à *La Calle* et en massacraient ou en emmenaient en captivité tout le personnel. Ce furent des représailles contre lesquelles Henri IV protesta vainement et dont il ne put, malgré l'intervention amicale du sultan Mohamed III, obtenir réparation. L'incident, au contraire, brouilla complètement le pacha d'Alger avec le Sultan et M. de Brèves, menacé par Kara Osman, l'agha des janissaires, dut regagner son vaisseau à la hâte. Cette fois encore c'est la France qui payait les pots cassés.

Les démêlés de la France avec les Barbaresques durèrent

---

(1) *Il Castellano*, le commandant du château.

(2) On pourrait croire que c'est comme otages; mais, si l'on songe au métier de ces écumeurs de mer, on pensera plus rationnellement que l'Anglais sacrifiait son équipage abandonné et espérait tirer profit de la rançon, ou même de la vente du commandant de Bougie et de ses janissaires, car le trafic des esclaves avec les colonies d'Amérique était alors en pleine prospérité et très rémunérateur.

Digitized by Google

plus de vingt ans. Un Corse, Sanson Napoléon, ancien consul de France à Alep, parvint à conclure un traité qui rétablissait avec Alger une « paix perpétuelle » (19 mars 1628) et reconnaissait à la France la possession de *La Calle* et du *Bastion de France,* avec le droit d'établir un comptoir à *Bône* pour le trafic des cires et des cuirs.

Mais cette paix perpétuelle ne dura pas un an. Napoléon fut tué en essayant d'enlever par surprise le comptoir fortifié de Tabarca, qui appartenait aux Lomellini de Gênes et faisait concurrence aux comptoirs français (1633). La course ne fut jamais plus productive. « De 1625 à 1634 les Algériens prirent aux Français 80 vaisseaux. 1.331 marins ou passagers et 4.752.000 livres. Le Parlement de Provence remontrait en 1635, que le commerce du Levant était perdu, si le Roi n'employait pas ses galères contre les pirates barbaresques » (*Hist. de France,* de Lavisse, t. VI, 2e part., p. 416).

L'ambassade de Sanson Le Page à Alger, en 1634, non plus que la croisière de Sourdis (1636) et l'apparition d'une flotte devant Alger (nov. 1637) n'eurent aucun effet. La guerre ne cessa plus.

Tels furent les résultats éloignés du coup de main du capitaine Giffort; la France s'en ressentit pendant un demi-siècle.

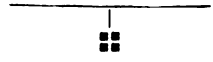

Digitized by Google

LORD MACAULAY
ET LES ACADÉMIES

PAR M. HENRI DUMÉRIL

Lord Macaulay était un homme d'une lecture et d'une mémoire prodigieuses : c'était, de plus, un esprit net, tranchant; il n'est guère de sujet littéraire, historique ou politique sur lequel il n'ait formulé un jugement fortement motivé, au moins en apparence, et qu'il présente volontiers comme définitif. « Je voudrais être aussi sûr d'une chose que Macaulay est sûr de tout », disait un de ses amis. Dominé à la fois par des préférences personnelles pour certaines idées et certains hommes et par un besoin constant de netteté, il ne voit souvent qu'un côté des questions; du pour et du contre un seul existe généralement pour lui. Mais la clarté et l'ingéniosité de son argumentation, toujours de bonne foi, même quand elle semble le résultat d'un parti-pris, l'éclat de sa rhétorique, la vivacité de son style, instruisent, entraînent, séduisent le lecteur. Après réflexion nous constatons parfois que les problèmes sont moins simples, les solutions moins faciles, qu'ils ne semblaient l'être quand nous étions sous le charme du prestigieux écrivain.

Il m'a paru intéressant de rechercher ce que pensait des Académies l'individualiste à outrance que fut Macaulay. Les sociétés scientifiques et littéraires rendent-elles des services ? ne sont-elles pas inutiles, peut-être nuisibles ? Questions souvent agitées, auxquelles des réponses diverses ont été données tous les jours. Académiciens nous

Digitized by Google

sommes; rien d'académique ne nous doit être étranger. Je ne m'excuserai donc pas du choix de mon sujet.

Dans le plus populaire des ouvrages de Macaulay, son *Histoire d'Angleterre*, au chapitre III, consacré à l'état de la Grande-Bretagne en 1685, il parle de la Société royale des Sciences en termes des plus élogieux. Il rappelle que ce corps, fondé en 1660, était destiné à jouer un rôle prépondérant dans une longue série de réformes glorieuses et salutaires. Il admire les vers chargés de pensées et brillants d'esprit que le poète Cowley lui avait adressés; il aime à constater que Dryden, dans son *Annus Mirabilis*, a payé un tribut d'hommages à l'illustre compagnie, tout en montrant qu'il ne se faisait guère l'idée des recherches auxquelles elle se livrait. Mais ce n'est pas ce court passage qui peut nous révéler toute la pensée de Macaulay. Dès juin 1823, encore étudiant à Cambridge, il avait écrit un article, inséré depuis dans le recueil de ses *Essais mêlés*, sur la Société royale de Littérature, récemment créée, article où il traitait avec quelque détail la question des académies. En voici l'analyse et quelques extraits.

L'écrivain constate que de son temps les sociétés de tout genre pullulent : associations pour distribuer des livres ou pour les poursuivre; pour envoyer des malades dans les hospices ou des vagabonds dans les prisons; pour offrir des pièces d'argenterie aux riches ou des couvertures aux pauvres. « Ce n'est pas une petite distinction, s'écrie-t-il, que d'être l'institution la plus absurde parmi tant d'institutions; ce rang appartient pourtant sans conteste à la Société royale de Littérature. Quand on a fondé cette ridicule académie, tous les hommes sensés ont prédit qu'en dépit du patronage royal et de la direction épiscopale, elle ne ferait que du mal. Et cette attente n'a pas manqué de se réaliser. »

Nous reconnaissons dans ce début la manière tranchante qui restera celle de Macaulay jusqu'à la fin, avec à peine quelques atténuations dans la forme : il appartient à la classe des hommes qui n'emploient guère d'autre degré

Digitized by Google

de comparaison que le superlatif. Mais poursuivons notre compte rendu.

Macaulay ne suspecte pas, dit-il, les fondateurs de la Société, hommes de bonne réputation et dont il veut croire les intentions pures. Mais le corps en question ne peut être inoffensif que s'il est négligeable. Si jamais il est assez puissant pour encourager le mérite, il le sera assez pour le décourager. Quiconque a étudié l'histoire et la nature humaine sait laquelle de ces prérogatives sera le plus fréquemment exercée.

L'envie, l'esprit de coterie, s'introduisent partout ; ils troublent jusqu'aux sociétés charitables et scientifiques. Mais c'est dans les corps littéraires qu'ils sont le plus redoutables. Les principes de la critique, tout certains qu'ils soient, ne sont pas universellement reconnus comme ceux qui président à la chimie ou à la chirurgie. Les hommes sont rarement capables de donner des raisons à leurs préférences ou à leurs antipathies littéraires; aussi ne sont-ils que trop prêts à suivre aveuglément quiconque affirme hardiment la supériorité de ses lumières. C'est en littérature que la réclame a le plus de succès, que le vrai mérite est le plus aisément décrié.

Cela est vrai, dans une certaine mesure, des académies des beaux-arts. Mais un tribunal littéraire est incomparablement plus dangereux. Les lettres, en effet, sont intimement mêlées à la politique et à la théologie; il est impossible qu'une telle société, en jugeant le mérite d'un homme, fasse abstraction des opinions dont il est le champion dans ses écrits. Nous ne pouvons espérer — peut-être ne devons-nous pas désirer — que les sentiments de l'individu s'absorbent dans les devoirs de l'académicien. Résultats : les honneurs et les censures de cette Chambre étoilée des Muses seront distribués conformément aux préjugés de la secte ou du parti dominant à un moment donné. Les Whigs intriguèrent contre un Southey, les Tories contre un Byron. Ceux qui d'abord auront protesté contre l'injustice de cette manière de faire s'y conformeront à leur tour en guise de

Digitized by Google

représailles, et le bien général de la littérature, but avoué de la société, ne sera plus qu'une considération accessoire.

Ce n'est pas tout. Si une telle institution acquiert quelque influence, elle fournira des facilités à la malignité et à l'envie. Celles-ci s'abriteront derrière le *nous* académique. Le nombre augmentera l'effet de l'injustice en diminuant la honte qui s'y attache. Dans l'Enéide les serpents, après avoir fait mourir Laocoon, vont se mettre en sûreté derrière la statue de Minerve, et c'est ainsi que tout ce qui est rampant et venimeux, tout ce qui est capable de siffler et de mordre, prendra pour son sanctuaire inviolable les recoins de ce nouveau temple de la Sagesse.

L'Académie française est le plus connu et le plus justement célèbre de ces corps; fondée par le plus grand des ministres, patronnée par le roi, comptant parmi ses membres les écrivains les plus distingués, qu'a-t-elle fait pour la littérature ? Son histoire nous présente une suite ininterrompue de complaisances serviles, d'artifices mesquins, de querelles acharnées, d'amitiés traîtresses. Qu'elle ait été gouvernée par la cour, par la Sorbonne ou par les philosophes, elle a toujours été puissante pour le mal, impuissante pour le bien. Elle a tenté de rabaisser le génie de Corneille, et n'a reconnu que bien tard celui de Voltaire. Jusqu'à son dernier jour, sous l'ancien régime, elle a été le théâtre des plus féroces animosités et des plus basses intrigues. Lisons à ce sujet les épigrammes de Piron, les mémoires de Marmontel, les lettres de Montesquieu.

Autre grief. La Société royale se propose de distribuer des prix. La munificence du monarque lui a déjà accordé cinquante guinées par an pour un prix de prose, et une somme égale pour un concours de poésie. C'est ridicule.

D'abord les juges sont faillibles. Impitoyable, Macaulay, qui connaît jusqu'aux petits recoins de notre histoire littéraire, rappelle, par une courte allusion, l'anecdote de l'abbé Laurent Juilhard, dit du Jarry, du nom de son village. Celui-ci, en 1714, eut la chance de l'emporter sur Voltaire par un poème sur le *Vœu de Louis XIII*, où se trouvaient

Digitized by Google

deux vers demeurés fameux, moins pourtant qu'ils ne méritent de l'être :

> Pôles glacés, *brûlants*, où sa gloire connue
> Jusqu'aux bornes du monde est chez vous parvenue.

Quand on représenta à Lamotte-Houdart, l'un des juges, que le pôle sud lui-même n'était pas brûlant, il répondit que cette affaire était du ressort de l'Académie des Sciences, non de l'Académie française (1).

Lors même que les récompenses seraient toujours attribuées à la meilleure composition, celle-ci sera toujours mauvaise. « Un poème de concours académique est comme un mouton de concours agricole. Le but de celui qui ambitionne un prix à un comice agricole est de produire, non un animal bon pour la consommation, mais un animal qui ait du poids; il lui donne un embonpoint morbide, contre nature (2). Le candidat poète, de même, cherche uniquement à produire une pièce qui soit juste assez froide ou assez emphatique pour paraître aux juges correcte ou sublime. Des compositions ainsi comprises seront généralement sans valeur. Les quelques qualités qui peuvent leur appartenir auront toujours un aspect et un goût spéciaux. D'habitude, les moutons primés ne sont bons qu'à faire des chandelles de suif, et les poèmes couronnés ne sont bons qu'à allumer les dites chandelles. »

Macaulay constate que jusqu'à présent les résultats obte-

---

(1) Voy. E. Biré et F. Grimaud, *Les Poètes lauréats de l'Académie française*, 1865, t. I[er], p. xxi.

(2) Il en a été ainsi autrefois; il n'en est plus de même aujourd'hui, paraît-il. Je lis dans l'*Information* du 5 février 1913 : « Les qualités apparentes de l'animal, la taille, les dimensions colossales, le poids même, ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'appréciation du jury. La palme revient à l'animal qui donne le plus fort cubage utile de viande dans un temps fixé, par conséquent avec un minimum de frais. Une des règles essentielles de l'élevage actuel, est de ne plus produire de mastodontes, de pousser à la viande plutôt qu'à la graisse. »

Digitized by Google

nus ont dû être des plus médiocres, puisqu'aucune pièce présentée n'a été publiée, et il termine son essai par un long apologue que je vais résumer, apologue pseudo-oriental, comme les aimaient au XVIII[e] siècle les écrivains des deux côtés de la Manche.

Environ 400 ans après le déluge, le roi Gomer Chephoraod règnait à Babylone. C'était un souverain modèle, idolâtré de son peuple, congrûment loué par maint poète et maint orateur. C'est à peine si les briqueteries de la plaine de l'Euphrate pouvaient suffire aux demandes des panégyristes qui consignaient sur la brique leurs éloges en cunéiformes; Pharonezzar, le Pindare assyrien, publia à lui seul en l'honneur du monarque de quoi construire deux ponts et quatre murailles.

Un jour que le roi allait en grande pompe au temple de Bélus, un groupe d'hommes, paraissant légèrement pris de boisson, arrêta le cortège royal pour présenter une supplique. Après avoir fait l'éloge du bon vin et dénoncé les inconvénients du mauvais, les pétitionnaires concluaient : « Que le roi fasse une ordonnance; qu'il annonce qu'il donnera dix ânesses, dix esclaves et dix costumes de rechange, chaque année, à celui qui fera dix mesures du meilleur vin. Quiconque ambitionnera les ânesses, les esclaves et les habits, enverra les dix mesures de vin à tes fidèles sujets; nous les boirons et prononcerons. Il y aura ainsi du bon vin en Assyrie. » La proposition plut à Chephoraod qui l'adopta.

En temps voulu, les vins arrivèrent. Les membres du jury s'assemblèrent et burent; l'art de la dégustation était alors dans l'enfance. Quoi qu'il en fût, ils trouvèrent tout ce qui avait été envoyé détestable. Et, le lendemain, pâles, la migraine leur serrant le crâne, ils déclarèrent au roi que nul concurrent ne méritait le prix, que les breuvages qu'ils avaient absorbés ne valaient guère mieux que des poisons.

Le roi s'étonna. Mérolchazzar, le grand prêtre, murmura quelques phrases sur la colère des dieux, colère soulevée par ce fait qu'on tolérait une secte d'hérétiques mangeant

Digitized by Google

les pigeons grillés, et non rôtis conformément aux préceptes de la religion.

« Commande donc, ô roi, s'écria le saint homme, commande à tes guerriers de frapper les rebelles avec l'épée, eux, leurs femmes et leurs enfants, et que leurs maisons et leurs troupeaux soient donnés à tes serviteurs, les prêtres de Bélus. Alors la terre sera féconde, et ses fruits ne seront plus dévastés par la vengeance céleste. »

Le souverain ne fut pas convaincu.

« Non, répondit-il; le sol n'a pas été maudit par le ciel. La saison a été bonne. Il y a quelques jours, à un banquet, tu as bu toi-même du vin nouveau, vénérable pontife, et ne te rappelles-tu pas les éloges que tu lui as prodigués ? C'est ce soir-là que tu as été inspiré par Bélus, que tu vacillais dans tous les sens et que tu discourais sur les mystères sacrés. Le vin seul est mauvais qui est envoyé à mes juges. Qui pourra nous expliquer ça ? »

Sur ce, le roi se gratta la tête et les courtisans l'imitèrent. Une proclamation promit une robe de pourpre et une chaîne d'or à qui résoudrait l'énigme.

Un vieux philosophe se présenta, lequel s'exprima en ces termes :

« Gomer Chephoraod, salut et longue vie ! Ne t'étonne pas de ce qui est arrivé. C'est tout naturel. On a récolté beaucoup de bon vin cette année. Mais qui t'en enverrait pour gagner les récompenses promises ? Tu connais Ascobaruch qui possède les plus grands vignobles du Nord, et Cohahiroth qui, du Midi, envoie chaque année du vin de l'autre côté du Golfe persique. Leurs produits sont si délicieux qu'ils en vendent dix mesures cent talents d'argent. Crois-tu qu'ils se soucient de tes esclaves et de tes ânesses?»

« Quels sont donc, interrogea l'un des membres du jury, les misérables qui nous ont empoisonnés ? »

« Ne les blâmez pas, dit le sage; vous êtes les premiers auteurs du mal. Ce sont des hommes dont les terres sont pauvres et qui n'en ont jamais tiré un revenu égal à la valeur des prix proposés. Sachant que les propriétaires de

Digitized by Google

vignobles productifs n'entreraient pas en compétition avec eux, ils ont cultivé la vigne, les uns sur des rochers, d'autres dans des terrains légers et sablonneux, d'autres dans des couches profondes d'argile. Leurs vins sont mauvais. Aucune prime ne peut faire produire de bons vins à une mauvaise terre. Sachez donc que les récompenses promises ont augmenté la quantité du mauvais vin, non celle du bon. »

Il y eut un long silence. A la fin le roi parla. « Donnez-lui la robe de pourpre et la chaîne d'or. Jetez les vins dans l'Euphrate. La Société royale des vins est dissoute. »

Telle était l'estime où Macaulay tenait les académies quand il n'avait pas encore quitté les bancs de l'Université. Mais les années s'écoulèrent sans que son opinion se modifiât sensiblement. Plus de vingt ans après, en 1844, nous en trouvons la preuve dans l'Essai sur Bertrand Barère.

Ce dernier morceau doit nous intéresser spécialement, puisque Barère a été des nôtres. Je n'ai à apprendre à personne ici que le trop célèbre membre du Comité de Salut public fut, en 1788, élu membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres et mainteneur des Jeux Floraux; il était alors avocat au Parlement de Toulouse; il rentra à l'Académie des Jeux Floraux lorsqu'elle fut reconstituée sous l'Empire; mais cette compagnie l'exclut pour cause d'indignité en 1816. Elle eût fait preuve d'indépendance en prenant cette mesure plus tôt, ou en ne la prenant pas du tout.

Il n'était d'ailleurs pas rentré en 1807 à l'Académie des Sciences.

Quoi qu'il en soit, en 1843, Hippolyte Carnot et David d'Angers avaient fait paraître sous le titre de *Mémoires de Bertrand Barère,* des notes et souvenirs personnels trouvés dans les papiers du Conventionnel, décédé en 1841. « Ils espéraient, à l'aide de ces documents, repousser quelques-unes des graves accusations qui pèsent sur lui, et la notice écrite par M. Carnot en tête de ces mémoires tendait à le

Digitized by Google

réhabiliter » (1). Le whig convaincu qu'était Macaulay a toujours cru la Révolution française nécessaire et justifiée par sa nécessité même (2). Mais il savait séparer les principes des actes et distinguer entre les hommes. L'apologie de Barère le fit bondir. Il prit la plume et publia un article, ardent réquisitoire où il traitait l'auteur des Carmagnoles, l'Anacréon de la guillotine (3), avec le plus cinglant et le plus sanglant mépris. Les dernières phrases donnent une idée suffisante de la note générale de cet essai : « M. Hippolyte Carnot a fait un devoir de ce qui n'eût pas été pour nous un plaisir. Il n'est pas indifférent qu'un homme revêtu par le public d'un mandat honorable et élevé, un homme dont la position et les relations semblent lui donner le droit de parler au nom d'une grande partie de ses concitoyens — M. Carnot était alors député — vienne solliciter notre approbation en faveur d'une vie souillée de toutes sortes de vices que ne rachète aucune vertu. C'est ce qu'a fait M. Hippolyte Carnot. En cherchant à transformer en relique cette charogne jacobine, il nous a forcé à la pendre au gibet, et nous osons dire que de la hauteur d'infamie où nous l'avions placée, il aura de la peine à la descendre. »

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser, encore moins de discuter le réquisitoire que terminent ces lignes. Macaulay passe en revue toutes les phases de l'existence de Barère, et il n'est aucun de ses actes qui trouve grâce à ses yeux. La première partie de sa carrière littéraire est retracée dans les termes suivants : « Il écrivit quelques petits morceaux

---

(1) P. OURSEL, *Les essais de lord Macaulay*, p. 319.

(2) En principe, il désapprouvait les révolutions; ne trouvaient guère grâce à ses yeux, que celles qu'il qualifiait de « défensives », comme la Révolution de 1688, la Révolution française et la Révolution d'Amérique. Il considérait le second Empire, qu'il n'aimait pas, comme un juste châtiment de la Révolution de février. Voy. G. O. TREVELYAN, *Life and Letters of Lord Macaulay*, éd. Tauchnitz, t. IV, p. 226.

(3) Sur l'origine de ce surnom, voy. Arthur CHUQUET, *Journal des Débats*, du 2 septembre 1925.

Digitized by Google

qu'il envoya aux principales sociétés littéraires du Midi de la France. Toulouse semble avoir été, parmi les villes de province, l'une des plus riches en versificateurs et en critiques médiocres. Sa principale gloire, c'était une vénérable institution, qu'on appelait l'Académie des Jeux Floraux. Chaque année cette Académie avait une grande réunion qui était, pour la ville, l'objet du plus vif intérêt, et où des fleurs d'or et d'argent étaient données en prix à des odes, à des idylles et à quelque chose qu'on baptisait du nom d'éloquence. Ces encouragements littéraires avaient le résultat qu'ont, en général, les encouragements de cette nature, et transformaient en petits beaux-esprits et en mauvais poètes des hommes qui auraient pu devenir des notaires capables et d'utiles apothicaires. Barère n'eut pas, à ce qu'il paraît, le bonheur de recevoir une de ces précieuses fleurs, mais un de ses écrits obtint une mention honorable. A Montauban il fut plus heureux. L'Académie de cette ville lui décerna plusieurs prix, l'un pour un panégyrique de Louis XII, où il avait célébré les bienfaits de la monarchie et la loyale fidélité de la nation; et un autre pour un panegyrique du pauvre Lefranc de Pompignan, dans lequel, comme on peut aisément le supposer, il attaquait violemment la philosophie du dix-huitième siècle. Ensuite Barère trouva une vieille pierre avec une inscription composée de trois mots latins, et écrivit à ce sujet une dissertation qui lui valut un siège dans une savante assemblée qu'on appelait l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Enfin, les portes de l'Académie des Jeux Floraux s'ouvrirent à un mérite si éclatant. Barère était dans sa trente-troisième année lorsqu'il prit place au sein de cette illustre confrérie, et qu'il prononça un remercîment fort admiré (1). Il s'excuse d'énumérer ces triomphes de son jeune génie. J'avoue que je ne puis lui en vouloir d'avoir

(1) Ce remercîment, où il traitait *Des Bienfaits de la Philosophie*, a été perdu.

Digitized by Google

longtemps disserté sur la moins honteuse portion de sa vie. Pour un homme qui a de la barbe au menton, ce n'est pas un passe-temps très utile ni très élevé que de composer des déclamations pour les concours d'académies de province, Il eût été heureux que Barère ne se fût jamais occupé d'autre chose » (1).

Plus loin Macaulay parle des débuts de Barère à Paris. « Sa conversation était vive et facile, ses manières excellentes pour un avocat de province. Les femmes d'esprit et de rang disaient qu'il était le seul homme qui eût, en arrivant du fond de sa province, cet air d'aisance indescriptible que Paris seul pouvait donner, disait-on. A la vérité, son éloquence n'eut pas, dans la capitale, le succès qu'elle avait rencontré parmi les ingénieux académiciens de Toulouse et de Montauban. On trouvait son style très mauvais. Il serait cependant injuste de dire qu'il n'avait aucun talent comme orateur et comme écrivain... »

Je ne veux pas examiner ici les mérites ni les défauts des œuvres académiques de Barère (2). Je n'entends pas

---

(1) J'ai reproduit, en général, l'excellente traduction de M. Guillaume Guizot, ne la modifiant que là où elle ne me paraissait pas serrer d'assez près le texte. Une autre traduction de l'Essai de Macaulay est l'œuvre de M. Edouard GIBERT, docteur en droit, et a été publiée chez Dentu, en 1888, sous la présidence de M. Sadi Carnot, fils d'Hippolyte Carnot. La coïncidence n'est certainement pas l'effet du hasard.

(2) Voy., entre autres appréciations, les articles de M. J.-R. DE BROUSSE dans le *Télégramme* des 8 et 11 juillet 1912. La carrière de Barère à Toulouse a, dans ces dernières années, été l'objet d'un certain nombre de travaux. L'Académie des Jeux Floraux avait proposé comme sujet aux concurrents pour le prix Pujol (Prose) de 1923, une étude sur *Les Conventionnels aux Jeux Floraux*. M. A. Guittard, M^lle^ Thibaudet et M. H. Dumez se partagèrent le prix. Voy. le substantiel rapport de M. F. de Gélis (*Rec. de l'Acad.*, 1923, pp. 247-275). Le 7 décembre 1924, M. Prosper Timbal prononça, à la Rentrée solennelle de la conférence des avocats stagiaires, un discours sur M^e^ B. Barère de Vieuzac, dont la conclusion est loin d'être sévère pour l'avocat au Parlement de Toulouse (Société méridionale d'impression, 1925). Si Barère n'avait pas vécu à une époque de troubles et de désordres, s'il n'avait pas eu peur — ceux qui ont peur sont

Digitized by Google

davantage prendre la défense des académies contre Macaulay. Il y aurait beaucoup à lui répondre; c'est en toute sincérité que j'avoue croire à l'utilité des sociétés littéraires, et l'écrivain anglais n'en a vu que les inconvénients et les dangers. Mais ces inconvénients et ces dangers existent; il les a signalés avec esprit et non sans justesse. *Fas est ab hoste doceri.* Nous pouvons méditer ses pages; demandons-nous si nous avons toujours évité dans le passé les écueils en question, et prenons la ferme résolution de nous en tenir éloignés à l'avenir.

Un mot encore. Le fougueux adversaire des compagnies littéraires fut lui-même académicien. Il mourut associé étranger de l'Institut de France, et M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a dûment prononcé son éloge (1).

---

les plus terribles et les plus implacables des hommes — il eût mené sans doute une existence paisible et honorée. L'occasion fait le larron, dit-on; elle fait souvent aussi tantôt le héros, tantôt l'assassin. Détail piquant : l'anglophobe Barère, qui avait voulu que les soldats de la République ne fissent aucun quartier aux troupes britanniques, dut aux officiers de l'armée de Wellington la conservation d'un monument élevé à Aspèche en l'honneur de son parent, le colonel Jean Barère, tombé en Portugal (*Souvenirs d'avril 1814*, par Raymond Lebbe-Barère, *Télégramme* du 13 avril 1915).

(1) *Eloges historiques*, t. III. On pourra comparer utilement aux jugements de Macaulay les idées développées par Matthew Arnold dans son *Essai sur l'Influence littéraire des Académies* (Cornhill Mag., août 1864).

Dans un article de la *Revue d'Edimbourg*, n° 446, octobre 1913, M. E. Gosse parle du Comité de 33 membres formé par la Société royale de littérature et la Société des auteurs, fondé pour la protection et l'encouragement de la langue anglaise qui « a occupé dans les lettres une position prouvant sa vitalité et ses progrès ». Il prévoit qu'il pourra devenir « un des traits permanents du système intellectuel et social de l'Angleterre » (p. 313). Par contre, plus récemment encore, en Allemagne, M. Gerhart Hauptmann vient de se déclarer l'ennemi des Académies littéraires. Voy. M. Muret, « M. Gerhart Hauptmann académicide », *Journal des Débats*, 7 juin 1926.

Digitized by Google

QUELQUES POÈTES DES JEUX FLORAUX

AUX XVI[e] ET XVII[e] SIÈCLES

(Cinquième série)

PAR M. F. DE GÉLIS

Jean de RANGOUSE

La notice que Dumège a consacrée à Jean de Rangouse est à peu près le seul document que nous possédions sur ce poète. Nous la reproduisons sans en garantir l'authenticité, car l'auteur de la *Biographie toulousaine* néglige, suivant son habitude, de nous indiquer ses sources :

« Rangouse (Jean), conseiller au Parlement, né en 1534, crut qu'il pourrait, sans déroger à sa profession, cultiver les lettres et les arts. Il lut des *Ballades* et des *Chants royaux* dans les assemblées du *Collège de la Gaie Science,* il fit un grand nombre de *Chansons et de Pastourelles,* et en composa les airs. Rémy Belleau lui fournit quelquefois des paroles. Poète et musicien, et déjà avantageusement connu, Rangouse fut à Paris et y rechercha la société des gens de lettres. Ronsard l'accueillit et le chargea de mettre ses poésies en musique. Le magistrat toulousain s'acquitta de ce soin avec beaucoup de succès, et, jusqu'au moment où les vers de Ronsard sont tombés dans l'oubli, on a chanté les airs de Rangouse.

« Hélène de Surgères était la dame que Ronsard avait choisie pour maîtresse. On sait qu'elle pria le cardinal du Perron de mettre une préface au commencement des poé-

Digitized by Google

sies amoureuses de Ronsard, et de faire entendre au public que ce poète n'avait conçu pour elle qu'un amour honnête. Hélène de Surgères était une des filles d'honneur de la reine qui avait le plus de vertu, mais le moins de beauté, aussi le cardinal lui répondit assez malignement : Au lieu de la préface, je vous conseille de faire mettre votre portrait au commencement du livre.

« Malgré le peu d'attraits d'Hélène Surgères, Rangouse en devint amoureux. Il proposa un mariage secret et il fut écouté, mais Ronsard averti de la passion du magistrat musicien, lui proposa un combat que celui-ci n'accepta point (1). Il se retira dans sa province et y mourut en 1569. On voyait naguère son tombeau dans le cloître de Saint-Saturnin. L'inscription suivante était gravée sur la pierre du sépulcre :

« Au regret des trois sœurs, la pasle faucheresse,
Adversaire cruel de tout le genre humain,
Sous ce tombeau obscur a tapi de sa main
Un *sonneur* favori de la docte déesse.
Et de ce qu'il n'atteint l'hyvernale vieillesse,
Servant dame Justice au sénat tolosain,
Les cieux, la terre, l'air et des astres le train,
Lamentent le printemps plus beau de sa jeunesse.
O pasteur Phrygien, avec ton chalumeau,
Descends pour entonner sur ce triste tombeau
Un cyparisse chant, plein de larmes profondes !
Et nous icy, lecteur, où le corps prend sommeil,
Engraverons le los à jamais d'un soleil,
Qui, fort et vertueux, surpasse toutes ondes. »

Les vers qui précèdent, quelque médiocres qu'on puisse les trouver, ne sont pas très indignes du poète qu'ils ont la prétention de célébrer. On en jugera par ce chant royal que Rangouse présenta en 1550 au concours des Jeux Floraux et qu'il intitule : *Chant royal sur la Nativité de Notre-Dame, prins du second livre de la Métamorphose d'Ovide :*

---

(1) Il convient, bien entendu, de laisser toute la responsabilité de cette histoire à Dumège.

Digitized by Google

Quand de Phœbus le char resplendissant
En pièces mis fut par l'oultrecuydance
De Phaéton qu'il alloit chérissant
Comme son filz, créé par sa puissance,
Tous les humains par sa grand hardiesse
Ont enduré grand tourment et détresse,
Car sans clarté long temps ont demouré,
Dont plusieurs foys ce malheur ont ploré
Et la fortune à la terre advenue,
Ne voyant plus au clair ciel azuré
L'aulbe annonçant du soleil la venue.

Phœbus alors, de courroux frémissant,
Estoit si triste et plain d'impatience
Qu'en sa pensée extrême regret sent
D'avoir baillé de son char la régence
A Phaéton encor plain de foiblesse,
Et qui n'estoit par sa simple jeunesse
En tous ses faictz encores asseuré;
Dont a maintz jours en propos demouré
D'abandonner la terre triste et nue
Sans luy monstrer, puis qu'ainsi l'a juré,
L'aulbe annonçant du soleil la venue.

Les hommes, plongés dans les ténèbres, sont en proie à l'angoisse et à la terreur, ils conjurent Phébus de leur rendre la lumière, celui-ci se laisse enfin toucher :

L'aulbe sonbdain, le ciel esclaircissant,
Donna dès lors aux hommes congnoissance
Que le solleil, qui tout va nourrissant,
De se monstrer ne feroit demourance,
Dont tout soudain sa doulleur et angoisse
Par grand plaisir chacun chasse et délaisse;
Car le soleil, par son cours mesuré
Chassa la nuict et l'estat malheuré
Par sa clairté de nouveau survenue,
Comme l'avoit prédict et auguré
L'aulbe annonçant du soleil la venue.

Exposition d'allégorie.

Phaéton et Adam, qui la finesse
Creut du serpent, dont rompit par simplesse
La loy divine, et s'est lors parjuré.
Phœbus est Dieu et son filz honnoré
Est le solleil, et sa mère venue
Premier qui luy a ce nom bien heuré
L'aulbe annonçant du soleil la venue.

Digitized by Google

Après cette poésie, qui lui valut la fleur de la Violette, Rangouse ne reparut pas aux Jeux Floraux. Nous ne connaissons de lui aucune œuvre imprimée mais, s'il est vrai, comme l'affirme Dumège, qu'il mourut à 35 ans, nous ne devons pas nous étonner que sa production littéraire ait été très réduite et connue seulement de quelques-uns de ses contemporains.

Pierre Le LOYER

Pierre Le Loyer, seigneur de la Brosse, naquit le 24 novembre 1550, dans la petite ville de Heuillé, comprise aujourd'hui dans le département de Maine-et-Loire, arrondissement de Baugé. Sans doute, fréquenta-t-il, dans son enfance le collège d'Angers, mais lui-même nous apprend, dans ses *Mélanges poétiques,* qu'il vint faire ses études de droit à Toulouse et y composa ses premières poésies :

Adieu Tholose, adieu fameuse ville
Où, par trois ans, j'ai mes études mis,
Partie aux lois de la Saincte Thémis,
Partie au soin de la Muse gentille

Où mon sçavoir et mon esprit agille
Ont fait crever mes propres ennemis,
Et où mes bons et fidelles amis
Ont embrassé mon naturel facile.

Il est bien vray que dans toy j'ai esté
Presque toujours d'un rythme tourmenté
Et d'un chagrin fantastique et bizarre;

Rien, toutes fois, ne m'a tant courroucé
Et rien n'a tant mon cerveau offensé
Comme les mœurs de ton peuple barbare.

La rancune que ce poète exhale contre Toulouse et ses habitants dans ce sonnet et plusieurs autres de ses poésies, ne lui était pas particulière, nous nous souvenons de cette épithète de « barbare » relevée dans Etienne Dolet et des sentiments du même genre exprimés déjà par Jean de Boysson, Voulté, Forcadel et beaucoup d'autres fougueux humanistes. Toujours prêts à s'insurger contre les règles

Digitized by Google

de la vieille scolastique, ces bouillants champions des idées nouvelles sont prêts à soutenir leurs théories par la plume, par la parole et, au besoin, par la force. Le moindre incident fait naître des querelles épiques et transforme en champ clos les cours de droit et les salles du palais. Et presque tous accusent Toulouse, ville gaie, ville commerçante, ville remuante et agitée, mais trop exclusivement adonnée aux plaisirs faciles et coupable de méconnaître le charme des jouissances intellectuelles.

Tel fut Le Loyer, séduit comme la plupart des étudiants de son âge, par le prestige de l'Antiquité, jaloux de la faire revivre en des rimes savantes et qui ne manqua pas, dans ce but, de s'inscrire au concours des Jeux Floraux. Il y vint en 1572, avec un chant royal dont voici les passages principaux :

Après que Jupiter, la matière meslée
De cahos, d'épesseur nuicteuse environné,
Eust par sa grand puissance à son vouloir reglée,
De sa seulle parole en son rang ordonné,
Le feu s'en vole en hault et puis l'air le seconde
Et les liquides chams et la matière ronde;
Puis les cieulx plus parfaictz eurent les plus haultz lieux,
Comme le vray séjour de tous les autres dieux
Qu'il avoit engendré; mais d'ung orgueil haulssée
La déesse yrrita son père despiteux
Acté qui fut du ciel par le tonant chassée (1).

Elle n'estant encor par ce dieu exilée,
Offançant tous les dieux de couraige acharné,
Ne laissant un moment leur paupière sillée
Qu'elle n'eust quelque attaincte à leur esprit donné,
Mesme ell' fut jusque là en pensée furibonde
De s'oser attaquer au roy de tout le monde,
Le grand dieu qui d'un clin faict esmouvoir les cieux
Et les balance droict encloz dedans iceulx;
Mais luy qui cognoissoit sa maline pencée,
A qui rien n'est secret, repoussa furieux
Acté qui fut du ciel par le tonant chassée.
. . . . . .

(1) Acté, fille de Jupiter et d'Eris. Son père, las de la voir mettre le trouble dans l'Olympe, la précipita sur la terre où elle continua à exercer sur la race humaine ses sortilèges et ses maléfices.

Digitized by Google

Aussi tost qu'elle fut du haut manoir roullée,
Pirouettant par l'air comme un dard empenné,
Que foudroya Jupin de sa main esbranlée,
Eslochant le pourpriz (1) de l'Olympe étonné,
Son tonnerre croûllant qui dans le vuide gronde,
Il jura ung serment par la stigiale onde
Et le palais obscur de Platon outrageux,
De ne recepvoir plus au nombre des esleuz
Ceste peste exécrable et fureur insensée
Qui espandoit sur tous son effort dangereuz
Acté qui fut du ciel par le tonant chassée.

Depuis lors, Acté est condamnée à errer par toute la terre, sans feu, ni lieu, et voici la morale de ce pitoyable fatras :

J'entendz par ceste Acté Lucifer orgueilleux,
Qui aveugle d'orgueil, par trop présomptueux,
Veid la divinité contre luy offencée,
Poussé comme elle aussi en l'enfer ténébreux
Acté qui fut du ciel par le tonant chassée.

Trop heureux de l'Eglantine qu'il devait à l'inconscience ou à la partialité de ses juges littéraires, Le Loyer quitta Toulouse et ne reparut pas aux Jeux Floraux. Après cinq années qu'il passa à Paris et qu'il employa à se perfectionner dans l'étude et la pratique du droit, il se retira à Angers, s'y fit recevoir dans une charge de conseiller au présidial et s'y maria. Il épousa Jeanne Corneillau, sœur de Pierre Corneillau, théologal de l'église d'Angers, qui lui donna deux fils. Sa vie s'acheva paisiblement en 1634, à l'âge respectable de 84 ans.

Ses œuvres poétiques comprennent :

1° *Les Amours de Flore,* recueil de cent et quelques sonnets, entremêlés de chansons, d'élégies, d'épigrammes et de poésies légères;

2° Quatre odes, dont une adressée à Ronsard;

3° Six *Idylles* (2);

---

(1) Renversant l'édifice.

(2) L'abbé Goujet avance à tort qu'il fut couronné pour une de ces idylles aux Jeux Floraux; c'est le chant royal dont nous avons parlé plus haut, qui lui valut la fleur de l'Eglantine.

Digitized by Google

4° *Le Bocage de l'art d'aimer,* longue suite de stances de quatre vers chacune, où il semble que l'auteur se soit inspiré à la fois de Ronsard et d'Ovide;

5° Les *Mélanges poétiques,* qui comprennent soixante et onze sonnets sur des sujets variés et quelques épigrammes. Le trentième sonnet, intitulé *Aux mânes de Jodelle,* contient un éloge de ce poète.

A la suite de ces poésies, on trouve habituellement :

Le Muet insensé, comédie accompagnée d'une épître et d'un prologue, le tout dédié à M. de Chalvet, président aux enquêtes du Parlement de Toulouse.

La Néphélococugie, dont le titre, un peu inquiétant, est expliqué par ce sous-titre : *La Nuée des Cocus.* L'auteur prétend avoir voulu imiter, dans cette fantaisie, les *Nuées* d'Aristophane. C'est un simple dialogue, entremêlé d'odes dans le goût pindarique, avec strophes, antistrophes et épodes. L'abbé Goujet nous dit, à ce propos, dans sa *Bibliothèque française :* « C'est un fruit fort indécent de la jeunesse de l'auteur; les extravagances et les obscénités y sont révoltantes; les frères Parfaict n'en ont point parlé dans leur *Histoire du Théâtre français,* car il y a toute apparence que cette pièce ne fut jamais jouée. »

Les petites odes, épigrammes et chansons données sous le nom de *Folâtries,* sont dans le même goût, et l'on peut en dire autant de l'*Erotopege ou Passe-temps d'amour,* qui avait déjà paru en 1576.

La Croix du Maine parle d'un autre poème de Le Loyer, intitulé *Thierry d'Anjou,* qui fut fait, paraît-il, à l'imitation de la *Franciade* de Ronsard, mais il n'apparaît pas qu'il ait été imprimé.

Ménage, parlant de Le Loyer, nous dit : « Il était habile dans les langues hébraïque, arabe, chaldéenne, grecque et latine, mais fort ignorant dans le droit, c'est-à-dire qu'il sçavoit tout, excepté ce qu'il devoit sçavoir.

« Il a fait un livre sur les *Colonies Iduméanes,* imprimé à Paris, en 1620, dans lequel il se montre si infatué des lan-

Digitized by Google

gues orientales, qu'il fait venir de l'hébreu la plupart des noms de lieu de l'Anjou et que, dans un seul vers d'Homère, il trouva son propre nom, celui de son village et celui de sa province. »

Il a écrit encore un *Traité des Spectres*, une paraphrase du *Magnificat*, une autre du psaume *Nunc dimittis*, une version de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, des poésies à la louange de Jean de la Valette, duc d'Epernon.

Lui-même mérita les éloges de Ronsard, Belleforest, Martel de Lyon, Marin Boylesve, Jean de Boissière, Pascal Robin et Marguerite Le Loyer, sa sœur.

A propos de la *Néphélococugie*, Ronsard avait dit :

> Loyer, ta docte muse n'erre
> De bâtir une ville en l'air
> Où les cocus puissent voler,
> Pour eux trop petite est la terre.

Guillaume Colletet écrit à son tour (1) : « Comme c'était un homme consommé dans tous les secrets de l'ancienne poésie, il y mêle tant de traits éclatants de sa vénérable antiquité, qu'il y a tout ensemble de quoi apprendre et de quoi se divertir. Car, encore que son style n'ait pas toute la délicatesse de notre tems, les justes estimateurs des choses ne laisseront pas toutefois d'en faire état, quand ils considéreront que notre langue n'avait pas encore ces ornemens et ces grâces qu'elle a maintenant. »

Jean GALAUT (2)

Voici enfin un vrai poète et, qui plus est, un poète exclusivement toulousain. C'est à Toulouse que Galaut est né en 1575, c'est à Toulouse qu'il est mort trente ans plus tard.

---

(1) *Discours du poème bucolique*, pp. 33 et 34.
(2) On écrivit aussi *Galaud*.

Digitized by Google

emportant avec lui les regrets les plus vifs et tous les espoirs que ses amis fondaient sur son jeune talent.

Il avait étudié le droit et s'était fait recevoir avocat, mais il ne paraît pas qu'il en ait jamais exercé la profession. Le goût de la poésie, qu'il possédait de naissance, ne fit que s'accroître jusqu'à l'âge mûr et le détourna de toute autre occupation.

A vingt-trois ans, il apportait aux Jeux Floraux son premier essai. Des cent-quatre-vingt poésies insérées jusque-là dans le *Livre Rouge*, c'est la première qu'on puisse lire sans ennui. L'auteur prend, pour sujet de son chant royal, une *éclipse de lune* et réussit, avec la simple description de ce phénomène, à nous intéresser plus qu'en y mêlant, comme ses prédécesseurs, tous les mystères de l'astrologie, de l'alchimie et de la mythologie. Le morceau est à citer en entier:

A peine avoit Phœbus sa flamme retirée,
Visitant abaissé les humides séjours,
Que voicy la clarté des pasteurs désirée
Qui eslève sa teste et advance son cours.
Ce bel astre germain du plus grand luminaire
Darde sur leurs troupeaux sa splendeur débonnaire.
Or, pendant qu'ils croyaient, plains de ravissement,
Jouir pour tout jamais de ce contentement,
Ayant la face en hault vers le ciel adressée,
Les pasteurs assemblés virent soudainement
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

Le soleil soucieux de la troupe esgarée
Qui vagoit toute nuit en si fascheux destours,
Envoyoit icy bas ceste flamme sacrée,
Attendant de son char les bien heureux retours.
Aussy n'est-ce rien plus que sa propre lumière
Qui allume le cœur d'une masse grossière;
Mais ô trestres effectz d'un cruel changement,
Ce flambeau radieux se perd dans un moment,
Une espesse noirceur, peu à peu renforcée,
Monstre à tout l'Univers, rempli d'estonnement,
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

De l'airain résonant la puissance admirée (1)
Ne peust à nostre lune apporter de secours,

(1) Allusion à l'usage qu'avaient les peuples primitifs de son-

Digitized by Google

Les vers thessaliens ne l'ont point attirée,
Elle ne descend pas pour baiser ses amours (1),
Que si devant noz yeux sa face belle et claire
Se couvre maintenant d'une horreur mortuaire,
Et voyle sa blancheur d'un noir acoustrement,
C'est la terre et le ciel conjoints ensemblement
De qui l'âme cruelle, en fureur eslancée,
A je croy résolu de rendre entièrement
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

Mais non, ne pensons point que la torche éthérée
Qui rendoit nostre nuit égale aux plus beaulx jours,
Puisse estre, en nous trompant de si fresle durée,
Que son feu soit si faible et ses rayons si courts;
En dépit de la terre elle conserve entière
L'admirable vigueur de sa clarté première,
Elle retient toujours son plus vif ornement.
Les dieux l'avoient placée au sain du firmament,
De l'immortalité sa flamme est embrasée
Et de nostre costé se juge seulement
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

Doncques, ô sainte troupe, errante et desplorée,
Retenés les accents de vos tristes discours;
Si ceste grand clarté s'est de vous séparée,
Consolés vostre esprit, ce n'est pas pour tousjours,
La nuit s'en va passée et jà l'advancourrière
Ouvre de nostre jour l'éclairante barrière.
Voicy de voz travaulx l'heureux solagement,
Salués le beau jour qui vient nouvèlement.
Chassés l'aspre doleur en vos cœurs amassée,
Vous avés, à ce coup, ploré suffisament
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

Allégorie.

Cest astre bien heureux qui les hommes esclaire
Est ce grand fils de Dieu, la lumière du Père,
Qui dans un corps mortel monstre parfaictement
Son feu perçant la nuit de l'ancien testament.
L'ombre qui semble avoir sa splendeur effacée
Est la mort qui rendit, au jour de son tourment,
Du bel astre argenté la lumière éclipsée.

---

ner les cloches et faire tinter des cuivres pour ranimer l'astre défaillant.

(1) Autre allusion à la fable d'Endymion.

Digitized by Google

Galaut, qui avait reçu le Souci, pour prix de cette poésie, vint, à un an de distance, comme c'était l'usage, remercier ses juges de l'honneur qu'ils lui avaient fait, et voici comment il tourna son compliment :

Puisque l'an révoulu en soy mesme est rantré,
Je viens ores payer, plein d'honneur et de gloire,
Les vœux que j'avois faicts, dans ce temple sacré,
Lorsqu'une belle fleur couronna ma victoire.

Après avoir salué

..... noble Dufaur (1), miroir des beaux esprits,
Dont l'Europe fidelle a pleine cognoissance,—

il décrivait les attraits du concours floral, la beauté des prix réservés aux lauréats, et, parlant des fleurs, il ajoutait:

J'ai reçu pour la mienne un soucy jaunissant
A qui tous les hivers ne sçauraient oncques nuire
Et qui despuis, fertile en mon cœur florissant,
Fait que vers mon Phœbus plus ardant je souspire.

Nous sommes en 1599, le poète est encore trop près de sa victoire pour songer à une tentative nouvelle, mais dès que les deux années réglementaires sont expirées, il apporte aux Jeux Floraux un poème nouveau qui lui vaudra la « joie de la Violette ». Son sujet est emprunté aux écrits du prophète Daniel : « Alors, Nabuchodonosor commanda aux hommes les plus forts de son royaume de lier les pieds de Sidrach, Misach et Abdenago et de les jeter dans la fournaise du feu ardent, mais l'ange du Seigneur écarta la flamme du feu de la fournaise comme un vent qui répand la rosée, et le feu ne les toucha en aucune manière... et les trois jeunes hommes, d'une même voix, louaient et glorifiaient Dieu. »

---

(1) Pierre du Faur de Saint-Jory, premier président au Parlement et chancelier des Jeux Floraux.

Digitized by Google

Enfans du sainct Jacob, race bien fortunée,
Qui révérés un Dieu si juste et si clément,
Voyés la récompense et la palme donnée
A ceux qui vont ça bas son beau nom réclamant.
Jà le brasier ardoit et les flammes nouvelles
Envoyoient jusqu'au ciel leurs rouges étincelles,
Quand trois jeunes enfans, esperdeux de frayeur,
Sont jettés au millieu de ceste vive ardeur.
Mais pour les consoler, au fort de leur mésaise,
Voici venir d'en haut, envoyé du Seigneur,
L'ange arrosant le feu de l'ardante fornaise.

La chaleur s'adoucit, qui naguère obstinée,
Ne prometoit rien moins qu'un rigoreux torment.
Cest ange qui de gloire a la face entournée,
La pousse et la retient à son commandement,
Il produit un doux vent de ses tremblantes ailes
Et jette une rosée en ces flammes cruelles.
Le feu, soudain poussé d'une viste roydeur,
Bruiant dedans le four, se tournoye en rondeur
Et laissant le milieu sans ardeur et sans braise,
Fait voir à ces enfants, exemptés de douleur,
L'ange arrosant le feu de l'ardante fornaise.

. . . . . .

Reddition d'allégorie.

J'entens par la fornaise, en sa chaude vigueur,
Du grand Dieu d'Israël l'ancienne rigueur;
La rosée est le sang qui son courrous appaise,
Et Jésus, qui pour nous espend ceste liqueur,
L'ange arrosant le feu de l'ardante fornaise.

L'*Honneur* est, cette fois, le titre symbolique qu'il donne à son remerciement :

Honneur, enfant du ciel, soleil brillant de flammes,
Seur et dernier objet de nos travaux divers,
Cher prix de la vertu, flambeau des belles âmes,
Fay que ton vif esclat donne lustre à mes vers.

Dans son enthousiasme poétique, il déclare l'astre du jour et les Mainteneurs de la Gaie Science environnés du même éclat :

Comme le Soleil rend les choses esclairées,
Lançant autour de soy ses feux ardans et rous,
De mesmes vous rendés les âmes honnorées
Lorsque dans ces beaux jours on s'aproche de vous.

Digitized by Google

Et pour se rendre digne de la faveur qui lui fut faite, il s'appliquera encore à tresser de nouvelles guirlandes poétiques :

Or, pour vous mercier d'une chose si grande,
Si je dois vous offrir quelque présent nouveau,
Il faudra que mon vers le même honneur vous rende,
Je n'ay rien de plus cher, je n'ay rien de plus beau.

Doncques, ô beaux esprits, je vous rends à cest heure
L'honneur dont par deux fois vous m'avés couronné,
Ainsin que les ruisseaux, guidés par la nature,
Rendent à l'Océan ce qu'il leur a donné.

Et comme eux, en rendant leur onde tributaire
Attendent le renfort de quelque nouvelle eau,
Ainsin, ô beaux esprits, permetés que j'espère
D'avoir encore en vous un honneur tout noûveau.

Deux ans se passent, et dès que le mois de mai de l'année 1602 commence, Galaut se présente pour conquérir la troisième fleur qui manque encore à sa moisson poétique. Son chant royal, tiré de la fable, a pour refrain : « *Le son miraculeux du Rocher de Mégare.* »

Nimphes de ce terroir, déesses boscagières,
Qui foulés en dansant les montagneux coupeaus,
Quand les junes pasteurs, pour flatter les bergières,
De souspirs amoureux animent leurs pipeaus,
Et vous, ô chastes Sœurs, belle et saincte neufaine,
Qui, par les sacrés bords de la docte fontaine,
Coronés noz chansons d'une immortalité,
Belles, si vostre cœur a jamais souhaité
D'ouyr une harmonie et plus douce et plus rare,
Approchés et oyés en ce lieu déserté,
Le son miraculeux du rocher de Mégare.

Après une suite de réflexions assez peu neuves, il faut en convenir, et dont la prétentieuse philosophie nous fatigue, Galaut conclut en disant :

Apollon nostre Dieu nous a représanté,
Mégare est l'Univers, œuvre de sa bonté,
L'Eglise justement au rocher j'accompare;
Pour la saincte parole, en mes vers j'ay chanté
Le son miraculeux du rocher de Mégare.

Digitized by Google

Le siège du jury était fait, j'imagine, et c'est sans grande discussion, que la fleur de l'Eglantine fut accordée à Galaut, avec le titre de *Maître ès jeux*. Il va sans dire que ces nouvelles faveurs furent l'objet d'un nouveau dithyrambe; nous le trouvons dans les œuvres imprimées du poète sous le titre de :

Remerciement de la fleur de l'Esglantine, et pour avoir esté receu au nombre des Juges desdits jeux floraux :

J'ay couru, j'ay vaincu en ces jeux honorables
Et remporté le prix par trois diverses fois,
Ores pour n'estre ingrat à vos mains favorables
Je rends ce que je puis et non ce que je dois.
. . . . . .

Vous m'avez introduit dans le beau sanctuaire
Des neuf sœurs qui logeaient dessus le mont jumeau,
Puis en me desvoilant leur plus caché mystère,
M'avés oint la paupière et faict prestre nouveau.
. . . . . .

Que vos noms couronnés des palmes de la gloire
Ne se voyent jamais par les ans abattus,
Et la froide Léthé, qui dans son onde noire
Va noyant toute chose, espargne vos vertus.

Le goût des tragédies, dont Jodelle avait donné l'exemple dans sa *Cléopâtre captive*, se répandait alors parmi les poètes français. Galaut composa une *Phalante*, qui reçut, paraît-il, bon accueil de ses contemporains, mais que nous ne pourrions, aujourd'hui, subir sans ennui. Les chœurs y sont traités à la manière antique, mais l'auteur n'y met pas l'art d'Eschyle et de Sophocle, ses pesants récitatifs entravent beaucoup l'action.

C'est encore pour sacrifier à la mode que Galaut entreprit de traduire l'*Enéide* en vers français. Il n'en était encore qu'au premier livre quand la mort le surprit.

Son frère a fait paraître, en 1611, le recueil de ses œuvres. On y trouve toutes celles dont nous parlons ici, plus quelques odes, stances, épigrammes et poésies légères, d'un tour agréable, quelquefois plus que badin.

Digitized by Google

SUR LES FACILITÉS DU TRAITEMENT EFFICACE

DU

CANCER LOCALISÉ

ET SES DIFFICULTÉS LORSQU'IL EST EN VOIE DE GÉNÉRALISATION

PAR M. LE Dr MARIE

Les deux années précédentes, je vous ai déjà entretenus de lutte contre le cancer. Tout d'abord, pendant la période de préparation du Centre Régional, je l'ai étudiée au point de vue général et l'année dernière, je vous ai exposé les premiers résultats obtenus, résultats d'ailleurs très encourageants. Dans le courant de 1925, j'ai développé ces deux premières communications dans deux brochures, l'une sur l'organisation administrative et matérielle de notre Centre Anti-Cancéreux Toulousain, l'autre sur le traitement d'un certain nombre de lésions malignes, appartenant aux diverses variétés de cancers et aux diverses parties du corps, et qui pouvaient être considérés comme des cas types comportant chacun des indications thérapeutiques bien déterminées. J'ai remis un certain nombre de ces brochures à l'Académie afin qu'elles puissent être lues et conservées par ceux d'entre vous que cette question sociale particulièrement angoissante pourrait intéresser.

Comme le Centre Régional Anti-Cancéreux de Toulouse ne fonctionne que depuis vingt mois, je n'ai pu jusqu'ici envisager que des résultats immédiats ou peu éloignés. Ce

Digitized by Google

sont les plus faciles à obtenir et je pourrai presque dire qu'une amélioration est toujours possible, plus ou moins complète, plus ou moins satisfaisante, par toutes les méthodes thérapeutiques qui ont été proposées. C'est qu'en effet, par suite de leur multiplication rapide qui rend le noyau particulièrement vulnérable dans la phase de division, les cellules cancéreuses sont généralement sensibles à l'action des agents les plus divers et les tumeurs qu'elles forment diminuent de volume par des actions même peu énergiques mais c'est malheureusement pour se développer ensuite avec plus de vigueur et de rapidité qu'avant. Il ne faut donc pas se laisser influencer par ces notes sensationnelles que les journaux quotidiens insèrent périodiquement sur la découverte de la cause de la production du cancer et sa guérison radicale; elles ne résistent pas à l'épreuve du temps. Pour la guérison du cancer, nous n'avons aujourd'hui comme hier que deux armes efficaces, les radiations et le bistouri.

Ce n'est pas l'amélioration du cancer et sa guérison apparente pendant quelques mois que nous devons rechercher mais sa guérison complète, celle qui correspond à la destruction définitive de la totalité des cellules cancéreuses. Il suffit, en effet, qu'une seule cellule persiste avec une vitalité suffisante pour que la récidive se produise. Les cellules malignes peuvent être arrêtées dans leur multiplication, même dans leur développement, pendant quelques mois et cependant n'être pas tuées. C'est ce qui fait que la guérison définitive du cancer est aussi difficile que sa guérison apparente momentanée est facile.

En réalité lorsque le cancer n'est pas trop étendu en surface et que sa pénétration en profondeur ne dépasse pas celle où les radiations deviennent inefficaces, sa guérison est un problème que nous savons résoudre avec certitude. Je ne compte plus le nombre de cancers superficiels des diverses parties du corps qui sont guéris depuis de nombreux mois et pour lesquels aucune menace de récidive n'est à craindre. Cette guérison est la règle quelle que soit

Digitized by Google

la variété de cancer, pour les spino-cellulaires aussi bien que pour les baso-cellulaires, contrairement à l'opinion admise encore il y a à peine quelques années. Le cancer des fumeurs localisé aux lèvres guérit dans la proportion de 100 pour 100 lorsqu'il est encore opérable et je n'ai constaté aucune récidive pour les malades déjà traités, car avec les radiations on peut agir sur une plus grande étendue qu'avec le bistouri et, par suite, les récidives sont beaucoup moins à craindre. Dans ce cas particulier, les radiations présentent encore sur la chirurgie un autre avantage non négligeable, c'est qu'il n'y a aucune perte de substance après guérison. L'action des radiations est sélective, destructive seulement pour les cellules malignes et sous leur influence la vitalité des tissus normaux est assez accrue pour que les ulcérations même étendues résultant du développement des lésions cancéreuses soient réparées d'une manière assez parfaite pour que l'aspect devienne parfaitement normal, soit comme forme, soit comme couleur. La victoire de la thérapeutique du cancer localisé est donc complète et l'avenir ne pourra que la confirmer.

Mais les conditions changent complètement lorsque le cancer n'est plus localisé à une région limitée du corps et c'est malheureusement ce qui se produit plus ou moins rapidement, car il n'existe guère d'exemple certain de guérison spontanée. Au contraire, l'observation a démontré et démontre tous les jours que le cancer est la maladie envahissante par excellence, soit par prolifération cellulaire à travers les tissus environnant la lésion primitive, en profondeur et en surface, soit par transport à grande distance des cellules néoplasiques par les vaisseaux sanguins ou les canaux lymphatiques. Les difficultés de la guérison croissent rapidement avec l'extension de la maladie et deviennent insolubles lorsqu'elle est suffisante. Etendre les limites de notre action est la préoccupation constante des médecins qui traitent le cancer et c'est à l'étude rapide des moyens propres à obtenir ce résultat que je voudrais consacrer ma communication d'aujourd'hui.

Digitized by Google

En se plaçant uniquement au point de vue de la difficulté de leur guérison, les lésions cancéreuses peuvent être divisées en trois groupes :

Etat précancéreux,
Cancers localisés superficiels,
Cancers profonds et cancers en voie de généralisation.

Les cancers généralisés sont exclus de toute classification, car ils doivent être, dans les conditions actuelles, considérés comme absolument incurables.

1° *Etat précancéreux.* — Plaques leucoplasiques buccales plus ou moins épaissies, lupus, ulcérations chroniques, épaississements cutanés, etc...

Ici les conditions de traitement sont tout à fait favorables car l'état précancéreux n'est pas le cancer et on dispose de tout le temps nécessaire pour établir un traitement rationnel, sans craindre une aggravation rapide du mal. Les plaques leucoplasiques seront enlevées par le bistouri et traitées secondairement par les radiations, les ulcérations chroniques du tube digestif, de la peau, etc..., seront réséquées ou traitées médicalement suivant leur gravité; les croûtes cutanées seront enduites de vaseline et couvertes de pansements humides qui amèneront rapidement leur chute et ces précautions devront être répétées toutes les fois qu'elles se reformeront afin d'éviter que l'irritation mécanique qu'elles produisent sur la couche basale de l'épiderme n'amène la dégénérescence maligne. Le traitement des modifications des tissus de l'organisme qui caractérisent l'état précancéreux est donc très facile et très efficace. Il exige seulement de l'attention, des soins de propreté, de petites opérations locales et si la clientèle médicale des centres régionaux était constituée seulement par des malades de cette catégorie, notre rôle serait singulièrement simplifié. Malheureusement l'éducation du public au point de vue de la prophylaxie du cancer est encore très rudimentaire et c'est une de mes grandes préoccupations de l'organiser dans toute la région toulousaine.

Digitized by Google

2° *Cancers localisés superficiels.* — Je place dans cette catégorie les lésions néoplasiques qui sont disposées de telle façon que toutes les cellules qui les constituent peuvent être atteintes à dose suffisante et uniforme par un traitement approprié. Ici, comme je l'ai indiqué plus haut, la guérison est la règle et l'absence d'un résultat favorable due à une erreur de technique inexcusable, au moins quand on dispose d'une quantité suffisante d'appareils radioactifs comme c'est le cas du Centre de Toulouse. Je range dans cette catégorie aussi bien les lésions du col de l'utérus, celle de la langue et de la muqueuse buccale que celles de la peau et je puis affirmer que c'est un très grand progrès réalisé dans ces dernières années par une connaissance plus complète de nos moyens d'action, et aussi il faut l'ajouter bien vite pour rendre justice aux sacrifices du Ministère de l'Hygiène et des administrations départementales, à l'augmentation de la puissance de nos moyens d'action. Le Centre de Toulouse va disposer de 1 gramme de radium élément réparti en plus de 300 foyers radioactifs et six appareils à rayons X particulièrement puissants et cette variété de moyens d'action rend plus facile le choix d'un traitement rationnel.

3° *Cancers profonds et cancers en voie de généralisation.* — Je réunis ces deux catégories dans le même groupe parce qu'ils doivent être traités de la même manière. Ici les difficultés sont toujours très grandes et la thérapeutique doit être exactement adaptée à chaque cas particulier.

Je rappelle que pour que le traitement des tumeurs malignes par les radiations soit efficace, c'est-à-dire produise des résultats définitifs, il faut absolument que les deux conditions fondamentales suivantes soient réalisées :

1° L'action doit être uniforme sur toute l'étendue du néoplasme aussi bien en profondeur qu'en surface. Dans cette action doivent être comprises aussi les cellules qui pourraient être disséminées dans les tissus environnants

Digitized by Google

le néoplasme ou en propagation d'extension par les lymphatiques et les veines;

2° L'intensité d'action des radiations doit être suffisante pour détruire toutes les cellules cancéreuses sans altérer d'une manière irréparable les tissus sains.

Nous connaissons assez exactement les rapports de sensibilité aux radiations entre les tissus normaux et les divers tissus pathologiques et de ces derniers entre eux, et nous pouvons établir dans chaque cas particulier la dose qui pourra sans trop léser les tissus sains détruire complètement les tissus pathologiques. Mais lorsque le cancer n'est plus localisé et qu'il a gagné en profondeur l'intensité d'action diminue rapidement. L'affaiblissement du faisceau des radiations est dû à deux causes principales :

1° L'influence de la distance, car la loi du carré s'applique à toutes les radiations;

2° L'absorption d'une partie des radiations (et cela d'autant plus que leur longueur d'onde est plus grande) par les tissus traversés, ceux-ci agissant d'autant pus fortement que leur densité est plus grande.

Pour étendre la limite de l'action des radiations en profondeur nous employons un ensemble de moyens qui peuvent être résumés ainsi :

1° Emploi de préférence du radium dont les rayons γ ont une longueur d'onde beaucoup plus faible que celle des rayons X et sont, par suite, beaucoup plus pénétrants ou en d'autres termes moins absorbés par la même épaisseur de tissus traversés. Le prix encore très élevé du radium limite malheureusement l'importance de ce moyen;

2° L'éloignement de la source productive de rayons, ce qui permet d'augmenter le rapport entre l'intensité à 10 centimètres par exemple de profondeur et l'intensité au niveau de la peau. Pour les rayons X, le tube producteur est placé habituellement à 60 centimètres et avec les tensions de 200.000 volts que nous employons couramment, le rende-

Digitized by Google

ment à 10 centimètres de profondeur pour les tissus de densité voisine de celle de l'eau dépasse 40 %. Avec le radium, les quantités dont nous disposons sont trop limitées pour que nous puissions adopter une pareille distance. Toutes les fois que nous le pouvons, nous plaçons les charges radioactives dans les tissus ou leur action est maximum puisque la distance est réduite à zéro. Avec les appareils externes en cire, la distance choisie doit être en rapport avec la profondeur que l'on veut atteindre, faible pour les cancers superficiels, de plus en plus grande à mesure que les lésions cancéreuses sont situées plus profondément. J'emploie maintenant couramment 3 et 4 centimètres de distance et je commence à utiliser un appareil contenant 230 milligrammes de radium élément où la distance a été portée à 10 centimètres. C'est la limite que m'imposent les moyens dont je dispose. A cette distance, les lésions de la peau sont nulles pour une action profonde suffisamment énergique;

3° Emploi de plusieurs portes d'entrée de direction convergente par rapport à la région traitée.

Je ne puis pas passer en revue tous les cas particuliers qui se présentent même quand ils seraient très différents les uns des autres, car la technique dans chaque cas particulier doit être établie avec un soin extrême et l'énumération de toutes les précautions qui doivent être prises serait fastidieuse.

Je me contenterai d'étudier deux régions fréquemment atteintes : l'utérus, les cavités bucco-laryngées.

Utérus.

Le cancer limité du col sans envahissement des lymphatiques doit être considéré comme un cancer localisé dont la guérison s'obtient très régulièrement. Il n'y a guère d'exception que pour les adénocarcinomes dont la sensibilité au radium est beaucoup plus faible et qui doivent être

Digitized by Google

réservés entièrement à la chirurgie. L'action de quelques tubes de radium suffit pour obtenir la guérison.

Lorsque l'envahissement néoplasique a atteint les culs de sacs vaginaux et le fond de l'utérus, on doit admettre que le lacis divisé à l'infini des lymphatiques qui couvrent la surface de l'organe est envahi. Dans cette généralisation tous les degrés peuvent exister depuis le cancer commençant à envahir les vaisseaux lymphatiques de la surface utérine jusqu'à l'envahissement de tout l'abdomen, ganglions iliaques et lombaires compris.

Dès que la généralisation a commencé, le traitement doit être celui de la généralisation complète. L'expérience a montré en effet, qu'un ganglion, qui dans les conditions habituelles doit être considéré comme un barrage à l'envahissement cancéreux, peut, par suite de la congestion violente que produit sur lui l'action des radiations, laisser échapper ces cellules néoplasiques avant qu'elles ne soient complètement stérilisées. Quand l'extension du néoplasme se fait superficiellement comme pour le sein, nous évitons cet inconvénient en établissant un barrage au delà du ganglion sur les canaux lymphatiques qui en partent. Avec les lymphatiques abdominaux qui sont situés très profondément, ce barrage n'est pas possible et nous devons donc compléter le traitement local au radium par un traitement portant sur tout l'abdomen. Jusqu'à ces derniers temps, on ne se servait pour cela que des rayons X, et pour éviter une altération trop grande du sang et de la muqueuse digestive, employer des rayons X très pénétrants et très filtrés. Nous nous servons couramment de rayons filtrés par deux millimètres de zinc ou de cuivre et la rectite qui était jusqu'ici l'inconvénient habituel de ces traitements généralisés est maintenant évitée. Je possède déjà un certain nombre d'observations de cancers généralisés de l'utérus dont l'évolution a été tout à fait favorable et que je surveille depuis de nombreux mois sans que la récidive se soit produite. C'est très encourageant. Malheureusement le traitement est pénible et coûteux. Dans ces derniers mois, l'Institut du Radium

Digitized by Google

de Paris a décrit pour le traitement des généralisations utérines un appareil contenant 4 grammes de radium filtré à 2 millimètres de platine. Il est probable que le radium donnera des résultats supérieurs aux rayons X grâce à ses rayons γ de longueur d'onde plus faible, malheureusement, mes ressources en radium ne sont pas celles de l'Institut de Paris et j'ai dû me contenter d'employer 230 milligrammes dont l'effet ne peut être que proportionnel à cette quantité de radium. Dans tous les cas, ce qu'il faut retenir dès maintenant de ces essais, c'est que les rayons γ ou X très fortement filtrés peuvent être employés sans inconvénient pour les tissus normaux à des doses incomparablement plus fortes que celles admises dans ces dernières années. La limite des cancers incurables pourra être ainsi reculée dans la même proportion .

Cancer des cavités Bucco-Laryngées.

Ces cancers sont particulièrement nombreux, leur gravité toujours plus grande, leur généralisation rapide. Les souffrances atroces qu'ils procurent aux malades les rendent particulièrement intéressants. Depuis l'ouverture du Centre Régional de Toulouse, je cherche une technique suffisamment efficace, et tous les Centres Régionaux la cherchent, car elle n'est pas encore établie définitivement. J'ai employé successivement des appareils externes avec des doses croissantes de radium (jusqu'à 200 milligrammes), des distances variant de 1 à 4 centimètres, une surface d'action de plus en plus grande, finalement tout le cou, de la mâchoire aux clavicules, sauf la nuque. Les résultats sont de plus en plus encourageants à mesure que la puissance des moyens employés augmente, mais la guérison en apparence complète du début ne s'est généralement pas maintenue au delà de quelques mois. Le pourcentage des guérisons définitives est encore faible. Je suis amené ainsi à aider le traitement externe par des moyens adjuvants, enlèvement des gan-

Digitized by Google

glions cervicaux qui, par leur épaisseur, diminuent l'action profonde, application de radium à l'intérieur des cavités afin d'aider de dedans en dehors à l'action décroissante de l'extérieur à l'intérieur de l'agent externe. Un appareil de prothèse prenant un point d'appui sur les dents et le menton m'a déjà donné depuis plusieurs mois des résultats très favorables dans les épithéliomas des joues, des amygdales du voile du palais. Des sondes contenant du radium introduites par le nez dans le cavum et la partie basse du pharynx jusqu'au niveau de l'épiglotte complètent les résultats favorables dans des cas qui jusqu'ici étaient rebelles à la seule action externe. Nous allons faire de même pour le larynx où nous allons introduire des tubes en aluminium contenant du radium. Ces tubes seront pleins lorsqu'il y aura eu trachéotomie préalable. En combinant cette double action interne et externe, j'espère transformer les résultats en apparence complets mais qui ne se maintenaient généralement que pendant quelques mois en des résultats absolument durables.

En résumé, les progrès de la thérapeutique contre le cancer se résument dans les deux conclusions suivantes :

1° Lorsque le cancer est encore assez localisé pour que l'action des radiations puisse atteindre toutes les cellules qui le constituent avec une intensité suffisante, la guérison est la règle;

2° Lorsque le cancer est en voie de généralisation, les moyens que nous employons, de plus en plus puissants et de plus en plus sélectifs, nous permettent d'étendre chaque jour les limites de notre action.

Digitized by Google

LE MÉCANISME

DE LA

Photosynthèse Chlorophyllienne

PAR M. PAUL DOP

« La nature s'est proposée de saisir
« au vol la lumière et de mettre en
« réserve la plus mobile de toutes les
« forces. Pour atteindre ce but, elle a
« recouvert l'écorce terrestre d'organis-
« mes qui, durant leur vie, absorbent
« la lumière solaire et créent, en em-
« ployant cette force, une quantité sans
« cesse renouvelée d'énergie chimique. »

R. MAYER.

On connaît le phénomène véritablement prodigieux qu'est l'assimilation chlorophyllienne. A la lumière, grâce à la chlorophylle, les plantes puisent l'anhydride carbonique, CO^2, de l'air, brisent sa molécule pour rejeter l'oxygène dans l'atmosphère et fixer le carbone dans les tissus sous forme d'hydrates de carbone $C^m (H^2O)^n$. Le carbone dont l'énergie chimique potentielle est pratiquement nulle sous la forme CO^2, acquiert ainsi à nouveau une énergie chimique potentielle élevée susceptible d'être utilisée par la vie animale et végétale.

Comment, dans ce laboratoire qui nous paraît si calme, qui est la cellule végétale, s'accomplit cette réaction fortement endothermique, tel est le problème si bien défini par

Digitized by Google

R. MAYER, le créateur de la thermodynamique, que biologistes, chimistes et physiciens se sont efforcés de résoudre,

Le but de ce travail est de montrer à quel état se trouve actuellement la solution du problème.

La Chlorophylle.

La constitution chimique de la chlorophylle est actuellement bien connue grâce aux travaux du chimiste autrichien WILLSTAETTER (1910-11). L'on sait que l'extrait alcoolique de feuilles vertes donne une chlorophylle totale dans laquelle la benzine extrait un pigment vert, la chlorophylle proprement dite, alors que l'alcool dissout surtout des pigments jaunes et rouges, xanthophylles et erythrophylles, dont l'importance paraît faible dans le phénomène qui nous occupe. Ces derniers pigments ont une constitution assez simple. L'érythrophylle est un carbure d'hydrogène $C^{40}H^{56}$, la xanthophylle le même carbure oxydé $C^{40}\ H^{56}O^2$.

La chlorophylle proprement dite se laisse dédoubler au moins en deux pigments : une chlorophylle α bleue en solution éthérée, une chlorophylle β vert olive dans le même solvant. Le plus abondant est le pigment β, en effet, 1000 gr. de substance fraîche de feuille en renferment 2 gr., alors que l'on ne trouve que 0 gr. 75 de pigment β.

D'après WILLSTAETTER la constitution de la chlorophylle α est la suivante. Ce pigment a pour base un acide tribasique appelé chlorophylline, de formule

$$Mg\ N^4\ C^{31}\ H^{31}\ (CO\ OH)^3$$

Un des carboxyles est engagé dans un groupe lactame, le second est éthérifié par une molécule d'alcool méthylique, le troisième est éthérifié par une molécule d'un alcool spécial la phytol $C^{20}\ H^{30}\ OH$. La chlorophylle α aurait donc pour formule :

$$Mg\ N^3\ C^{31}\ H^{29}\ (CO — NH)\ (C\ O\ O\ CH^3)\ (C\ O\ O\ C^{20}H^{30})$$

Digitized by Google

Un fait essentiel à retenir, c'est que la molécule de ce pigment renferme un atome de magnésium uni très certainement à des atomes d'azote. Ce fait avait été entrevu il y a très longtemps par HOPPE-SEYLER qui avait trouvé ce métal dans le résidu de cendres du pigment. Jusqu'à WILLSTAETTER ce résidu avait été considéré comme une impureté.

Les atomes d'azote appartiendraient à des noyaux pyrroliques et la formule de constitution de la chlorophylle α proposée par WILLSTAETTER serait la suivante en admettant un Mg tétravalent à 2 valences principales et 2 accessoires (celles-ci en pointillé sur le schéma).

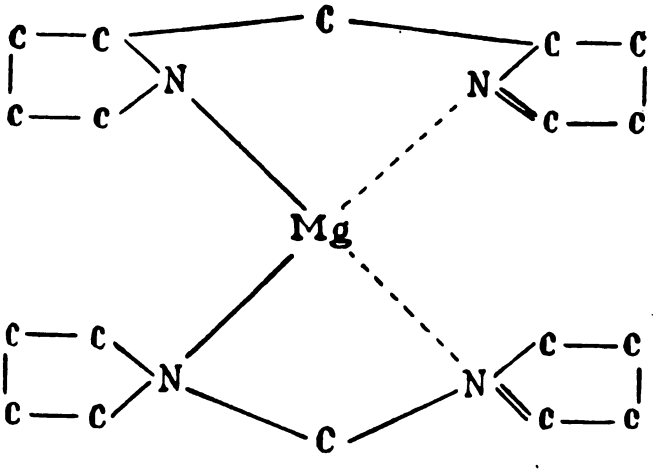

La chlorophylle β serait plus oxydée que le pigment α et possèderait peut-être un deuxième groupe lactame CO — NH. Le Mg est remplaçable par d'autres métaux Zn, Fe, Cu.

KUSTER (1920) fait remarquer qu'il est difficile d'admettre que l'atome Mg ait une liaison avec l'atome N engagé dans le groupe lactame. Il pense que Mg a ses deux valences

Digitized by Google

principales saturées, l'une par un N, l'autre par un oxhydrile OH. Son schéma est le suivant :

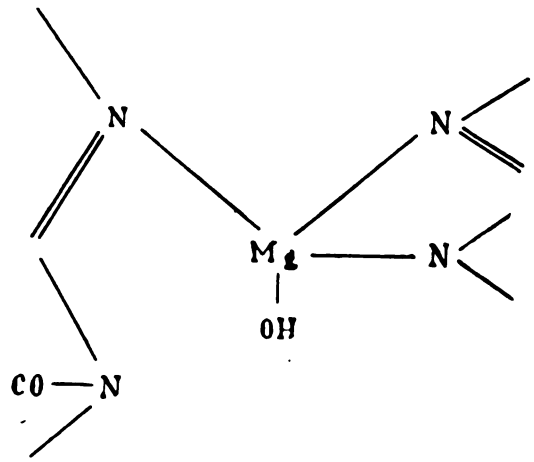

Les propriétés physiques de la chlorophylle sont connues depuis longtemps. Tout le monde sait que le spectre de la chlorophylle totale présente sept bandes d'absorption, particulièrement dans le rouge et le violet. En employant des solutions de plus en plus diluées on peut, pour les pigments α et β, réduire les bandes d'absorption à des raies qui repèrent d'une façon précise les zones d'absorption. On trouve les raies suivantes (les nombres du tableau indiquent les longueurs d'onde en millionième de millimètres $\mu\mu$) :

Bandes.	I	II	III	IV	V	VI	VII
Pigment α.	661	610	570			492	432
Pigment β.	641	612	592		542		455

Je rappelle que le maximum d'absorption a lieu pour les radiations rouges, dans les bleus et les violets l'absorption est moins intense.

Le spectre d'une feuille diffère quelque peu de celui de l'extrait alcoolique. Les quatre bandes du rouge et du jaune apparaissent nettement, mais sont décalées vers le rouge. On sait, depuis les travaux de KUNDT, que ce déplacement

Digitized by Google

est dû à la grandeur de l'indice de réfraction du solvant. Un décalage analogue se produit en mélangeant de la chlorophylle à de la gélatine. Aussi est-il possible de parler, dans les feuilles, d'une chlorophylle colloïdale en fausse dissolution dans une substance très réfringente, tel que le protoplasma [KUSTER (1920), WURMSER (1921), MAQUENNE (1924)].

Les solutions de chlorophylle présentent, en outre, le phénomène de fluorescence. Comme l'ont montré BECQUEREL d'abord, TIMIRIAZEFF ensuite, la chlorophylle émet une lueur rougeâtre dont la longueur d'onde moyenne, mesurée par HAGENBACH et TIRSCH, est de 650 $\mu\mu$, et correspond ainsi sensiblement à la bande principale d'absorption du spectre chlorophyllien.

Ajoutons enfin que la chlorophylle est décolorée, c'est-à-dire détruite par les radiations lumineuses. Elle présente une susceptibilité photochimique qui sera étudiée ultérieurement.

Les réactions chimiques.

Le fait expérimental est le suivant : Le C absorbé se retrouve dans la plante sous forme de sucres plus ou moins complexes. Par quelle série de réactions se produit la dislocation de CO^2, la synthèse des sucres, c'est ce que je vais chercher à établir.

L'hypothèse la plus généralement adoptée est celle de BAYER, qui considère l'aldéhyde formique H COH comme le corps le premier formé. Cette formation peut se représenter simplement comme ceci :

$$CO^2 + H^2O \longrightarrow H\,COH + O^2$$

ou, si on admet que CO^2 se dissout dans le suc cellulaire pour donner l'acide carbonique normal,

$$CO^3H^2 \longrightarrow H\,COH + O^2$$

H COH se plymérise aisément. L'on sait que les dissolu-

Digitized by Google

tions de formol précipitent rapidement par formation de trioxyméthylène $C^3 H^6 O^3$:

$$3\ H\ COH \longrightarrow C^3H^6O^3.$$

Ce corps, traité par la baryte, donne, comme l'a montré FISCHER, un mélange complexe de substances réductrices parmi lesquelles un fructose. On peut aussi admettre une polymérisation immédiate en hexoses :

$$6\ HCOH \longrightarrow C^6H^{12}O^6.$$

L'hypothèse de BAYER est la conséquence logique du fait que le rapport en volumes de CO^2 absorbé et de O^2 dégagé pendant le même temps est égal à 1.

$$V\ (CO^2) = V'\ (O^2).$$

L'existence d'eau oxygénée dans les feuilles a fait admettre à quelques auteurs que le corps le premier formé est l'acide formique :

$$CO^2 + H^2O^2 \longrightarrow HCOOH + O^2.$$

L'acide formique se réduit facilement à l'état d'aldéhyde.

L'hypothèse de BAYER a été combattue par plusieurs auteurs pour diverses raisons : Toxicité du formol, recherche négative de ce corps dans les feuilles. On peut la considérer actuellement comme définitivement établie et par toute une série d'expériences et par la constatation toute récente de HCOH dans le suc extrait des feuilles.

BOKORNY (1898), soit en nourrissant des algues avec des corps capables de dégager lentement du formol, l'oxyméthylsulfonate de sodium $CH^2OH\ SO^3Na$, soit en faisant vivre des plantes vertes supérieures dans une atmosphère contenant jusqu'à 1,3 % de formol, en prenant bien entendu toute une série de précautions contre l'action nocive de ce corps, a vu l'assimilation chlorophyllienne se produire et les sucres réducteurs augmenter dans le rapport 3 : 1 (1 étant la quantité de sucres formée en milieu non formolé).

Des recherches analogues ont été faites par BOUILHAC et GIUSTIANI (1903), JACOBY (1922), SABALITSCKA (1922), avec

Digitized by Google

un résultat concordant. La question a été reprise récemment par G. NICOLAS et E. NICOLAS (1922-1923). Ces auteurs ont étudié soit l'action directe du formol, soit l'action de l'hexaméthylènetétramine $(CH^2)^6N^4$ qui se dédouble facilement en formol et ammoniaque. Leur conclusion est formelle : « Tant qu'il n'y a pas ou qu'il y a insuffisamment de chlorophylle, l'aldéhyde formique exerce une action toxique, dès que la chlorophylle peut jouer le rôle de photocatalyseur, l'influence de cette aldéhyde devient favorable. » Ce corps est activé, se polymérise en hexoses, comme le fait d'une manière ininterrompue celui qui prend naissance dans la photosynthèse.

Reste l'objection la plus grave à la théorie de BAYER, la non constatation de HCOH dans les feuilles vertes. Elle a été levée tout récemment par R. FOSSE (1926). Ce chimiste a réussi à obtenir la réaction caractéristique du formol dite réaction de SCHRYVER dans le suc cellulaire centrifugé de feuilles d'Erable et de fruits verts de Haricots. En ajoutant à 10 cc. de ce suc filtré 2 cc. d'une solution récente et filtrée de phénylhydrazine à 1 %, 1 cc. de solution de ferricyanure de K à 5 %, et 5 cc. de HCl concentré, on obtient une coloration faible ou nulle, elle devient intensément rouge fuschine si le suc a été porté 5 minutes dans un bain d'eau bouillante.

Il est bien démontrè que HCOH est le premier terme de la photosynthèse, et il n'y a pas lieu d'insister sur la théorie récemment soutenue par MAQUENNE (1924), dans laquelle cet auteur fait intervenir une chlorophylle colloïdale où des groupements de 3 ou 6 molécules donnent directement soit l'aldéhyde glycérique $C^3 H^6 O^3$, soit un hexose $C^6 H^{12} O^6$ sans passer par le terme HCOH.

La réaction schématique

$$CO^3H^2 \longrightarrow HCOH + O^2$$

est vraiment trop simple. Les réactions sont beaucoup plus compliquées et leur mécanisme doit être cherché dans le rôle de l'atome de Magnésium de la molécule chlorophyllienne. Trois théories principales ont été émises.

Digitized by Google

Théorie fondée sur l'action des organo-magnésiens. — On peut envisager un phénomène analogue à celui que GRIGNARD a décrit dans ses belles synthèses au moyen des composés organo-magnésiens. La chlorophylle peut se représenter ainsi :

R Mg Br ou R = CH^3, C^2H^5 ou un radical complexe :

$$R\ Mg\ Br + CO^2 \longrightarrow CO \begin{cases} CO\ O\ Mg\ Br \\ R \end{cases}$$

$$CO \begin{cases} O\ Mg\ Br \\ R \end{cases} + H^2O \longrightarrow R\ CO^2\ H + Mg\ Br\ OH.$$

L'acide R CO^2 H devient facilement R COH, dont le type le plus simple est H COH.

Cette hypothèse est peu vraisemblable.

Théorie de Willstaetter et Stoll (1918). — Cette théorie est basée sur la propriété que possède la chlorophylle de se combiner avec CO^3H^2 pour donner un composé facilement dissociable dans un courant d'air pur. Pour simplifier le schéma des réactions, réduisons le noyau à Mg réuni par ses deux valences normales à 2 N.

$$\begin{matrix} >N \\ >N \end{matrix} \Big\rangle Mg + CO^3H^2 \longrightarrow \begin{matrix} >NH \\ >N \end{matrix} \Big\rangle Mg - O - C - OH \quad (I)$$

CO^3H^2 a formé avec Mg un carbonate acide et son atome H devenu libre, est allé saturer la valence devenue libre d'un N.

$$(II) \quad \begin{matrix} >NH \\ >N \end{matrix} \Big\rangle Mg - O\ CH \begin{cases} O \\ \| \\ O \end{cases} \longrightarrow \begin{matrix} >N \\ >N \end{matrix} \Big\rangle Mg + O^2 + HCOH$$

Sous l'action de la lumière, ce composé (I) prend la forme oxydique (II) instable qui laisse dégager O^2, HCOH et régénère le noyau chlorophyllien, le Mg reprenant sa liaison avec le second N.

Théorie de Kuster (1920). — KUSTER envisage une chlorophylle colloïdale bimoléculaire (résultant de la soudure

Digitized by Google

de deux molécules avec perte d'H^2O) qui donne avec CO^2, un sel magnésien basique (I)

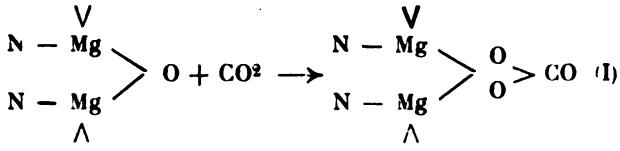

ce sel par fixation de 2 H^2O subit les transformations suivantes :

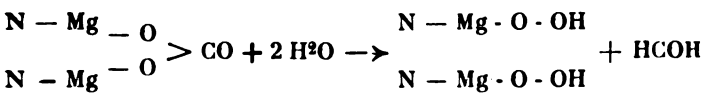

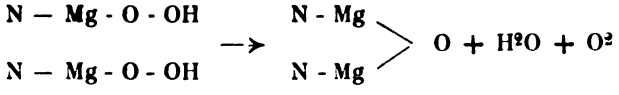

Que l'on adopte l'une ou l'autre des deux dernières théories, on voit que l'une et l'autre reposent sur un fait expérimental bien établi : la combinaison de la chlorophylle avec CO^2 ou $CO^3\ H^2$.

Le mécanisms physique (1).

La réaction complète $H^2O + CO^2 \longrightarrow HCOH + O^2$ est fortement endothermique; elle correspond à l'absorption de 150.000 calories par molécule-gramme de H COH formé.

---

(1) Pour la compréhension de ce paragraphe, il est utile de rappeler quelques notions modernes sur la constitution de la matière et sur l'énergie.

L'atome est un édifice compliqué formé d'un noyau d'électricité positive autour duquel gravitent, suivant des orbites elliptiques qui diffèrent peu de circonférences, des électrons négatifs. Ces derniers seraient répartis en couches concentriques autour du noyau. On peut admettre que ce sont les électrons superficiels qui interviennent dans les propriétés chimiques des atomes. Si on admet que le nombre des électrons superficiels est compris entre 1 et 8, sans pouvoir dépasser ce dernier nom-

Digitized by Google

Remarquons que 150.000 calories correspondent à peu près à un *quantum* par molécule d'énergie lumineuse de $\lambda = 200\ \mu\mu$, ce qui correspond par suite à plusieurs *quanta*

---

bre, il est possible d'expliquer la valence et les réactions chimiques. Par exemple, le carbone tétravalent a 4 électrons sur sa couche superficielle. Pour être saturé il peut encore prendre 4 électrons, qu'il peut emprunter chacun à 1 atome d'H, qui étant un atome monovalent, n'a qu'un électron superficiel. Il se forme donc le corps saturé CH^4. Les électrons superficiels de H, sont devenus des électrons-liaisons entre C et H. L'atome que je viens de décrire est l'atome de BOHR. On a imaginé d'autres représentations de l'atome, par exemple l'*octet* de LANGMUIR, où les électrons occupent les sommets de cubes concentriques.

Si dans l'atome de BOHR on applique les lois classiques de l'électrodynamique, on voit que l'électron qui tourne sur son orbite produit extérieurement une onde électromagnétique de fréquence I : θ, θ étant la période de révolution. Dans la théorie de PLANCK-BOHR, PLANCK admet que l'électron tourne indéfiniment sans rien émettre sur des trajectoires privilégiées, qui pour être stables, doivent satisfaire à l'équation :

$$2U\theta = nh$$

h est constante universelle de PLANCK égale à $6{,}55.\ 10^{-27}$, n un nombre entier. On voit que l'énergie moyenne U est proportionnelle à la fréquence I : θ et ne peut varier que par sauts brusques. Quand un électron passe d'un cercle privilégié m sur un cercle plus petit n, il y a perte d'énergie et cette énergie perdue se retrouve sous forme de lumière monochromatique de fréquence U. PLANCK pose :

$$Un - Um = h\upsilon.$$

Le produit $h\upsilon$ est appelé le *quantum*. On conclut que la lumière monochromatique ne peut être émise que par quantités finies $h\upsilon$ proportionnelles à la fréquence. Les *quanta* ne présentent donc pas la même énergie pour toutes les vibrations. Ils sont petits pour les rayons de basse fréquence (infra-rouge, grandes longueurs d'onde); ils sont très grands pour les radiations les plus réfrangibles (violet, ultra-violet); ils sont relativement énormes pour les rayons X.

Je ne puis que renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. H. BOUASSE, « *Emissions. Chaleur solaire. Eclairage. Théorie de l'émission* », Delagrave (1925), dans lequel les biologistes trouveront exposées d'une façon remarquablement claire, les connaissances actuelles sur l'absorption, l'émission, la fluorescence.

Digitized by Google

d'énergie lumineuse visible, cèlle qui est absorbée par la chlorophylle. Quelles transformations subit l'énergie lumineuse visible, c'est ce que plusieurs théories ont essayé de préciser.

Théorie fondée sur la fluorescence. — On sait depuis longtemps que l'addition de chlorophylle au bromure d'argent d'une plaque photographique sensibilise celle-ci de telle façon que, soumise à l'action d'un spectre, son développement fait apparaître les bandes caractéristiques de la chlorophylle. L'énergie lumineuse a été absorbée et fixée au niveau des bandes. Il résulte, d'autre part, des travaux de D. BERTHELOT sur les radiations ultra-violettes, que celles-ci sont capables d'accomplir les réactions suivantes :

$$CO^2 \longrightarrow CO + O$$
$$CO + H^2 \longrightarrow H\ COH$$
$$3\ HCOH \longrightarrow C^3H^6O^3$$

Admettre que la chlorophylle transforme les radiations visibles en radiations ultra-violettes est une idée simple qui devait immédiatement venir à l'esprit. Comme, d'autre part, le pigment vert est fluorescent et que les corps fluorescents modifient la longueur d'onde des radiations qu'ils absorbent, l'hypothèse a pu paraître vraisemblable. Mais, généralement, la radiation excitée par la fluorescence a des λ plus grands que ceux de la radiation excitatrice. Le bleu peut être transformé en rouge. La transformation inverse est impossible. Admettre que des radiations de 650 $\mu\mu$, excitent des radiations de 200 $\mu\mu$, est une hypothèse peu probable si nous nous en tenons à la thermodynamique classique.

Hypothèse de l'effet photoélectrique. — On sait que certains métaux K, Na, Mg, Al, Zn, recevant des radiations ultra-violettes, perdent de l'électricité négative. Pour les métaux alcalins, l'émission a lieu même sous l'action des radiations visibles. Il y a, dans ce phénomène, libération d'électrons et la force vive de ceux-ci peut être utilisée à

Digitized by Google

la production de diverses réactions. La fluorescence est, d'autre part, la marque de la faible fixité de certains électrons. Le Magnésium se trouvant au nombre des métaux capables de donner l'effet photoélectrique, on peut admettre que, sous l'action des radiations de λ compris entre 670 et 635 $\mu\mu$, la chlorophylle est susceptible d'émettre des électrons négatifs. Ceci amène un ébranlement dans les électrons-liaisons. Par exemple, cet ébranlement entraîne la libération des atomes d'oxygène des deux oxhydriles OH, pendant que les deux H se fixent sur CO :

$$CO \begin{matrix} OH \\ OH \end{matrix} \longrightarrow CO \begin{matrix} H \\ H \end{matrix} + O^2$$

Cette séduisante hypothèse, sur laquelle ACHALME (1913) s'est complaisamment étendu, n'est pas vérifiée par l'expérience. DIXON et POOLE (1920) ont montré qu'un disque de cuivre recouvert de chlorophylle ne montre d'émission d'électrons négatifs que s'il est soumis à des radiations ultra-violettes. Les radiations rouges sont sans effet. DIXON et POOLE concluent que le déplacement d'électrons n'a lieu que dans l'intérieur de la molécule de chlorophylle; ce pigment doit donc prendre une part directe aux réactions qui aboutissent à la photosynthèse.

L'activation par photocatalyse de Baly (1922). — Pour bien comprendre la théorie du professeur BALY, de Liverpool, étudions la décomposition sous l'action de la lumière $HCl \longrightarrow H + Cl$. Le quantum moléculaire du gaz HCl est d'environ 5, 7, 10^{-13} erg, tandis que la valeur d'un quantum d'énergie ultra-violette absorbée est 17 fois supérieure, soit 9, 7, 10^{-12} erg. L'activation d'une molécule HCl, c'est-à-dire sa mise en un état tel qu'elle soit décomposable, nécessite justement 17 quanta moléculaires qui lui sont aisément fournis par l'énergie rayonnante de $\lambda = 203$ $\mu\mu$. Au contraire, pour produire cette même activation par la chaleur, il faudrait 17 quanta d'énergie rayonnante de basse fréquence, infra-rouge. Que se passe-t-il dans la chlorophylle?

Digitized by Google

WILLSTAETTER et STOLL ont montré (voir p. 56) que le pigment se combinait aisément avec CO^3H^2, formant un complexe. Les composants de ce complexe ont même fréquence de vibration dans l'infra-rouge, par conséquent même quanta moléculaire. L'énergie (lumière visible) absorbée par le pigment est rayonnée à cette même fréquence et réabsorbée par le composant carbonique qui est ainsi activé. La molécule CO^3 H^2 ainsi activée, évolue en HCOH et O^2. Cette activation se poursuit sur les molécules HCOH qui se polymérisent en hoxoses. Le pigment coloré a agi comme un photocatalyseur. BALY et ses élèves ont soumis cette théorie au contrôle de l'expérience. En remplaçant le pigment chlorophyllien par du vert malachite, du méthylorange, de la p. nitrosodiméthylaniline, ces matières colorées en présence de CO^3H^2, donnent HCOH par exposition à la lumière visible. Malheureusement, entre les mains de BAUER et REBMAN (1922), la même expérience n'a donné que des résultats négatifs. La confirmation expérimentale de l'hypothèse très intéressante de BALY n'est donc pas encore faite.

Hypothèse de Wurmser (1921). — Cet auteur s'élève tout d'abord contre la conception classique qui admet une relation simple entre l'absorption et le pouvoir assimilateur. En étudiant le phénomène bien connu de la destruction du pigment par la lumière, qui correspond à une oxydation, il montre que la susceptibilité photochimique (1) σ de la chlorophylle varie avec la longueur d'onde proportionnellement à la constante d'absorption K. Les valeurs de σ calculée pour les trois régions principales du spectre sont :

Rouge (λ = 670 $\mu\mu$)	Vert (λ = 520 $\mu\mu$)	Violet (λ = 430 $\mu\mu$)
0,41	0,056	1,31

Dans le vert, la valeur de σ est loin d'être nulle.

---

(1) La susceptibilité σ est définie par la loi suivante : Pour une couche infiniment mince *dl* de substance sensible, la vitesse de transformation pour une longueur d'onde donnée est propor-

Digitized by Google

WURMSER calcule ensuite le rapport entre la quantité de CO^2 absorbée Q, et l'énergie absorbée Pa pour les trois régions du spectre, il trouve :

	Rouge	Vert	Violet
q.	100	24	80
Pa.	100	6	34
q : Pa.	1	4	2,35

Le rapport Q : Pa qui n'est autre chose que le rendement est donc maximum dans le vert. C'est là un fait entièrement nouveau qui peut paraître paradoxal si l'on se rappelle que le vert est la zone de moindre absorption. Une seule explication est possible, c'est que dans l'assimilation chlorophyllienne autre chose que le pigment agit et cet autre chose ne peut être que le protoplasma, ou tout au moins la partie incolore du chloroplaste. Très probablement, le protoplasma est le siège d'oxydations qui déterminent la décoloration de la chlorophylle. Ces oxydations seraient la source accessoire d'énergie qui permet la photosynthèse.

---

tionnelle à la puissance incidente Po du rayonnement. Si C est la concentration de la substance se transformant suivant une réaction d'ordre n on a :

$$\frac{dC}{dt}\,\sigma = C^n\,Po$$

Remplaçons Po par sa valeur en fonction de la distance l de la couche dl à la surface libre, on a :

$$\frac{dC}{dt}\,\sigma = C^n\,Po e^{-Kl}.$$

En intégrant pour toute la masse d'épaisseur L, la quantité transformée dans l'unité de temps devient :

$$v = \frac{\sigma C^n}{K}\,Po\,(1 - l^{-Kl}).$$

Or $Po\,(1 - l^{-Kl}) = Pa$, la puissance absorbée par la masse d'épaisseur L, donc $v = \frac{\sigma}{K}\,C^n\,Pa$ (V. HENRY et WURMSER).

Digitized by Google

En faveur de cette hypothèse, deux faits sont à signaler. Le Fer est un constituant normal de la partie incolore du chloroplaste (MOORE, 1914) et une faible quantité d'oxygène dans l'atmosphère est absolument nécessaire pour amorcer la photosynthèse. L'assimilation chlorophyllienne ne serait que l'extension de ce fait bien connu que certaines bactéries savent faire de la matière organique aux dépens de l'énergie fournie par l'oxydation du fer.

En résumé, aucune théorie physique ne donne la solution certaine du problème de l'origine de l'énergie. C'est que ces théories s'appliquent à la chlorophylle séparée de son support vivant. Or, dans la cellule, ce qui assimile, c'est le complexe chlorophylle + protoplasma, et MAQUENNE (1924) a longuement insisté sur ce fait. Quelle est la part du protoplasma dans ce phénomène, quels sont les liens qui l'unissent à la chlorophylle (valences, adsorption) ? C'est dans cette voie que doit être cherchée la solution, et le grand mérite de WURMSER est d'avoir tenté de la trouver en ne séparant pas le pigment de son support vivant.

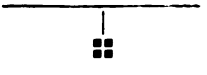

Digitized by Google

Digitized by Google

LES LÉSIONS SYMPATHIQUES DANS LES PSYCHOSES

PAR M. LE Dr MAURICE DIDE

Les doctrines psychologiques peuvent être opposées suivant qu'elles attribuent une importance prépondérante aux processus de la pensée discursive ou, au contraire, aux élans intérieurs, suivant encore qu'elles font dériver les qualités sentimentales de la raison ou qu'elles étudient un développement progressif allant de l'instinct à la conscience claire.

Les schématisations didactiques risquent cependant de ne pas traduire exactement l'opinion des grands philosophes, aussi faudrait-il de longs développements pour caractériser la conviction de chacun d'eux. Nous pensons cependant qu'on peut établir des catégories groupant les deux lignées fondamentales.

Les écrivains qui accordèrent la prépondérance ou la priorité au sentimentalisme esthétique, religieux ou passionnel, nous paraissent être entre autres, Platon, saint Augustin, saint Athanase, saint Bonaventure, Maine de Biran et plus près de nous Bergson, dont l'intuitionnisme a rajeuni la croyance créatrice.

Au contraire, Aristote et saint Thomas d'Aquin ont codifié les énergies lumineuses de l'âme pensante; ils ont, sans doute, inspiré le rationalisme mécaniciste de Descartes et seraient fort surpris peut-être qu'on rapprochât de leur méthode presque mathématique, basée uniquement sur le

Digitized by Google

postulat de la pensée pure, les déterministes expérimentaux contemporains qui vont d'Auguste Comte à Loeb.

Il faudrait des volumes pour établir le bien fondé d'une pareille classification qu'on jugera peut-être comme une boutade et qui, pourtant, nous paraît sérieusement défendable.

Quoiqu'il en soit, restant sur le terrain de la psychologie expérimentale, nous qui demeurons dans le sillage de Platon, nous croyons apporter à la théorie de l'évolution psychogénétique, allant du strict inconscient jusqu'à la conscience, des arguments objectifs.

Les aliénés se distinguent en deux classes suivant qu'ils sont primitivement atteints dans leurs fonctions intellectuelles (mémoire, jugement, raisonnement, etc...) ou, qu'au contraire, ils présentent une initiale défaillance des sentiments affectifs et de l'activité spontanée. Les premiers sont de véritables *déments* (paralytiques, séniles, artério-scléreux), ou des déficitaires congénitaux (idiots, imbéciles, débiles); les autres sont atteints de psychoses constitutionnelles (folie intermittente, délires systématisés, démence précoce) ou de psychoses acquises (folies d'involution ou post-toxiques).

Les premiers présentent des lésions manifestes de la corticalité, les autres appartenaient jusqu'ici à un groupe de maladies sans autonomie anatomique établie.

Depuis plus de vingt ans nous avons poursuivi des recherches systématiques, enfin couronnées de succès, pour dévoiler le substratum tangible de la maladie.

Après avoir été amené à admettre que les surcharges lipoïdiques constatées dans les cellules corticales des déments précoces par Klippel et Lhermitte ne sont pas spécifiques, nous sommes parti de la notion philosophique plus haut énoncée d'après laquelle les élans de la vie intérieure doivent exercer une influence sur la pensée claire. Or la vie intérieure, c'est-à-dire le retentissement dans la conscience de tous les mouvements matériels de notre vie organique, sont réglés par le système sympathique.

Digitized by Google

Si notre hypothèse est exacte nous devons trouver des modifications des cellules sympathiques lorsque la vie affective est profondément troublée.

Aucune maladie n'est plus propre à cette étude que la démence précoce, qu'on a pu appeler une démence *affective* avec conservation latente mais très prolongée des aptitudes professionnelles et de la mémoire.

Nous avons pu, en effet, déceler une série d'altérations cellulaires indiscutables et enregistrées par la photographie microscopique. Nous avons consacré de longs développements techniques à l'exposé de ces recherches dans une réunion de spécialistes internationaux (1); mais il nous sera permis, devant nos confrères toulousains, d'insister sur la portée philosophique de notre œuvre.

Si, en effet, nous mettons en lumière une atrophie progressive du système nerveux de la vie végétative dans les cas où la vie sentimentale est *essentiellement* atteinte, et si nous montrons que les désordres de la vie intellectuelle sont secondaires et accessoires, qu'ils consistent en une asthénie, en un paradoxalisme subjectif, en des inhibitions alternant avec des impulsions, mais non en une perte définitive de la pensée claire qui demeure simplement entravée, nous aurons, pensons-nous, fait un effort qui dépasse le cadre de la psychiatrie pure.

Or, notre théorie reçoit une confirmation clinique éclatante par la constatation, chez les mêmes malades, du plus complet syndrome physique neuro-végétatif : on note, en effet, des pseudo-œdèmes, des modifications circulatoires rétiniennes et périphériques (cyanoses, gangrène), des pigmentations cutanées, des troubles profonds dans les sécrétions sébacées, salivaires, hépatiques, et dans l'activité des glandes à sécrétion interne, des alternatives d'amaigrissement et d'engraissement, des hypothermies (la température

(1) Maurice DIDE, Réunion Internationale des Neurologistes, Paris, 1926.

Digitized by Google

centrale étant inférieure à 35°), etc..., etc... On nous pardonnera d'être très bref sur ce point longuement étudié par ailleurs (1).

D'autre part, les recherches expérimentales de Tinel, Santenoise et Garrelon, parallèlement poursuivies, ont mis en lumière chez les mêmes malades une instabilité indiscutable de la fonction végétative.

Or, toute amélioration mentale est précédée de la disparition des phénomènes physiques décrits.

Nous n'adoptons pas la prétentieuse et puérile attitude qui consisterait à supposer nos premières recherches comme définitives. Nous savons combien elles méritent d'être poursuivies et étendues; telles qu'elles apparaissent aujourd'hui elles nous semblent supporter une portée assez générale pour intéresser une élite comme celle devant laquelle j'ai l'honneur de prendre la parole à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

La théorie de l'action psychosthénique de la vie animale à l'égard de la vie de relation, nous paraît, en tout cas, posséder désormais des bases solides, puisque malgré l'intégrité latente des fonctions proprement intellectuelles, celles-ci peuvent être inhibées, adultérées par un désordre de la fonction sympathique.

Ces constatations n'offrent pas un simple intérêt spéculatif et nous entrevoyons déjà leur portée au point de vue du traitement de maladies réputées jusqu'ici incurables.

---

(1) Maurice DIDE, Introduction à l'étude de la Psychogénèse, 1 vol., chez Masson, 1926.

Digitized by Google

AU SECOURS DU FRANC CONTRE L'OR

PAR M. JUPPONT

> On fait tout pour trouver l'or. Nous qui cherchons la justice, quelles résistances ne braverions-nous pas?
>
> CICÉRON : *De la République*, III.

I. — Les pouvoirs de l or sont conventionnels.

Depuis la cessation des hostilités, la valeur du Billet de banque diminue.

Sa baisse est traduite par le cours des changes.

Cette cote d'un compartiment spécial de la Bourse exprime la position momentanée du franc vis-à-vis des signes monétaires étrangers, position souvent faussée par la spéculation.

En finances comme en physique, l'expérience correctement interprétée est le seul guide valable.

Mais alors que les phénomènes physiques subissent les règles immuables de l'évolution inorganique, les relations économiques sont changeantes et capricieuses en raison de la part d'émotivité et de sentiment qu'elles intègrent.

En France, la question se complique des pressions directes que le Gouvernement exerce sur l'émission des Billets de banque.

Malgré la complexité de la situation, le bon sens, guidé par l'histoire et surtout par la philosophie de l'histoire, suffit pour dégager des directives saines.

Les évaluations monétaires sont soumises, sans réserve,

Digitized by Google

aux opérations élémentaires de l'arithmétique, aussi bien qu'aux calculs exponentiels d'intérêt composé et d'amortissement.

Les pièces d'or distribuées à la surface de la terre, par suite des échanges commerciaux, sont identifiables aux points mathématiques. Comme le point géométrique, elles figurent le volume des activités économiques; elles n'en traduisent pas la substance. Elles ne disent pas si l'acte accompli a été correct ou répréhensible. Elles sont incapables de révéler s'il s'agit d'un achat de conscience ou d'une acquisition de blé.

Comme le point matériel du mécanicien, les pièces d'or sont inertes et ne valent que par les transformations dont elles sont le repère géographique. De sorte que dans la résolution des problèmes économiques, l'or joue le rôle de la variable auxiliaire dans les algébrismes difficilement solubles, sans l'introduction de cet élément étranger à la question.

Les points matériels du physicien changent de masse au gré de celui qui les calcule. De même les dollars et les pouvoirs de transfiguration qu'ils possèdent, s'accumulent ou se raréfient dans une région, par la volonté de quiconque en dispose.

De cette analogie, il résulte que les signes algébriques et les signes monétaires peuvent être très près des faits.

Ils peuvent aussi aisément en être très éloignés.

L'habitude de manipuler la monnaie, contre laquelle nous échangeons les objets désirés, nous fait croire qu'elle constitue la richesse.

Elle n'en est que le reflet.

Elle fait naître au regard des courants commerciaux des illusions que les chronomètres portés dans notre gousset, à côté de la monnaie, suscitent par rapport au cours du temps.

La preuve tangible de cette situation est facile à fournir.

Le plus richissime banquier, immobilisé dans les sables arides du désert, avec des millions d'or, y mourra d'inani-

Digitized by Google

tion si des indigènes misérables ne lui procurent pas l'eau et les aliments dont il a besoin. Ce sont les pauvres diables qui fixeront le poids d'or qui leur plaira, pour prix de la vie du millionnaire.

L'or n'a donc qu'une valeur relative; il est maître dans des circonstances spéciales. Mais si les contingences nécessaires à son utilisation ne se réalisent pas, ce métal n'a pas plus d'importance qu'un bloc de fonte ou un tas de pierres.

La prépondérance de l'or, comme celle de toutes choses, grandit avec son extension dans le monde, par conséquent avec le nombre d'individus qu'il intéresse.

Il y a près de deux siècles, la perspicacité de Montesquieu considérait les banques, qui le centralisent, comme incompatibles avec la monarchie pure. Il savait ces établissements capables « d'avilir l'or et l'argent, dans leur qualité de signe ».

Réciproquement, ils peuvent en hausser la valeur.

La multiplication des banques en est la preuve tangible.

Les dangers de la numération aveuglément appliquée sont parmi les plus grands que l'intelligence ait à redouter. La monnaie les subit intégralement.

Il serait néanmoins absurde de ne pas utiliser l'or et les comptages qui l'apprécient au seul point de vue quantitatif.

Se priver des systèmes monétaires ressusciterait les difficultés du troc, dont l'industrie et le commerce se sont affranchis. Les tribulations sanglantes de cette libération renaîtraient, s'il était possible de renier le progrès économique et la fécondité du crédit, même lorsqu'il est accordé par l'or.

Pour venir utilement au secours du franc, il est donc indispensable de comprendre que la circulation des signes monétaires, quels qu'ils soient, mobilise du travail et de l'intelligence, aussi bien que des marchandises. Et cela de la même manière que le langage (matérialité éphémère qui vole, comme l'a dit Homère), transporte les idées quel qu'en soit le thème.

Mais pas plus que les assemblages de lettres, de mots

Digitized by Google

et de chiffres ne sont la réalité, un tas de pièces d'or ne peut jauger équitablement les gestes humains.

Les monnaies métalliques présentent une sécurité matérielle que les « bons de monnaie », le « billet de banque » et le « papier-monnaie » n'offrent pas. Le libellé d'un chèque peut être fraudé. L'inaltérabilité de l'or est complète, mais elle est amorale; elle protège indifféremment le brave homme et les malhonnêtes gens.

Par contre, les effets de commerce, les billets de banque qui mobilisent virtuellement l'or, emportent dans leurs plis l'honneur des contractants. Ils lient équitablement ceux qui utilisent ces symboles, quasi-impondérables, à ceux qui en admettent l'emploi. Ils endiguent la loyauté. Ils diffusent la sécurité morale comme le gendarme apporte la sécurité matérielle des personnes et des biens.

Artisan du progrès, propagateur de la justice et de l'équité, un papier-monnaie nouveau peut venir efficacement au secours de notre détresse, née de la raréfaction relative de l'or monétaire sur la terre de France.

Mieux encore que la houille blanche, il concrètera le mythe de Jupiter et de Danaé.

II. — Le présent et le billet de banque.

Le plus terrible des cataclysmes de l'histoire a bouleversé la terre. Les courants commerciaux ont été dissociés. Qu'avons-nous entrepris pour conjurer les méfaits de ce bouleversement ? Rien.

Il est même permis de dire que le public, en accentuant ses dépenses, le Parlement en reculant ses décisions, ont aggravé la situation financière.

Quel est notre outillage économique ?

La monnaie est celle des Phéniciens.

L'organisation du Crédit français est exactement celle que Napoléon Ier lui a donnée, à une époque où les Sociétés anonymes et les Sociétés de crédit n'existaient pas.

Digitized by Google

Notre crédit hypothécaire est fidèlement copié sur les us du droit romain et l'esprit de coercition qui préjuge la fraude et la malhonnêteté.

De Cincinnatus à Joffre la société a changé. Tous les Français le savent. Leur collectivité agit comme si elle l'ignorait.

Heureusement, la vie ne se soucie pas des théories et des intérêts. Elle est éternelle.

Les sociétés, comme les êtres vivants, portent en elles l'antidote des maladies qui s'opposent à leur développement. C'est pourquoi nous devons croire en l'avenir, même lorsque nous marchons à tâtons sur le sentier abrupt qui nous y conduit.

Au cas particulier, la faute est d'autant plus grave que le fonctionnement rigide de la Banque de France, escompteur unique des effets à trois signatures, lie étroitement le crédit de l'Etat à celui des particuliers.

L'agriculture, qui traite au comptant, échappe à ce rouage pour ses affaires courantes. Cette constatation suscite aussitôt l'idée analogique suivante. La France ne pourrait-elle pas trouver par rapport aux affaires internationales une position comparable à celle de l'agriculture vis-à-vis de notre mouvement économique intérieur.

L'agriculture vit sans crédit. Elle n'est pas stérilisée par le manque de monnaie; elle transforme ses produits en espèces au moment qu'elle juge le plus opportun.

La raison de cette différence est simple, Le travail du laboureur et la Nature produisent de la richesse. L'or représente du travail accumulé mais immobilisé. L'or est improductif par lui-même, et aucun banquier ne pourra exiger que les récoltes mûrissent à trois mois. Ainsi est illustrée jusqu'à l'évidence l'emprise des réalités sur lesquelles l'organisation fiduciaire doit être modelée pour convenir aux événements.

La rigidité des monnaies d'or et d'argent leur interdit les adaptations nécessaires.

Pour des opérations à très long terme où la confiance

Digitized by Google

joue le rôle prépondérant, les accords actuellement conclus sont à délais si réduits, que par rapport à la vie nationale, éternelle par essence, il est permis de les considérer comme engagements au comptant.

Que sont deux, trois ou cinq ans pour régler des centaines de milliards ? Rien qu'un moyen de se leurrer, en éloignant l'échéance vraie, rendue plus lourde de tous les intérêts courus pendant le répit que l'on s'est accordé.

Les solutions immédiates sont encore plus dangereuses. Prélever sur le capital qui travaille ce qui est nécessaire pour payer les dettes de l'Etat; réduire les fortunes mobilières ou immobilières au lieu de les vivifier pour alléger le poids relatif de l'impôt, c'est paralyser la vie de la Nation, c'est amputer le forgeron auquel on réclamera la dîme.

Si l'Etat n'assure pas le service financier des dettes contractées, avec une caution autre que sa parole, il perd la confiance des débiteurs. Par sa solidarité étroite avec la Banque de France, lorsque cette situation se produit chez nous, le Parlement, au lieu d'être le tuteur prévoyant, compromet la fortune des particuliers liés à son sort. Il devient un despote dangereux, car, en raison des habitudes séculaires auxquelles l'or a soumis le commerce, le Capital n'attend pas ses revenus et son dû à l'échéance. Ce faisant, il décrète la défiance. Il bouleverse le monde des affaires et les Etats dont les dettes lui sont soumises.

C'est contre cette royauté factice qu'il s'agit, non pas de se révolter, ce serait puéril et malhonnête, mais de s'organiser en faisant évoluer le symbole fiduciaire de la France hors de la contrainte des monnaies métalliques.

Les vêtements, les armements que nous avons achetés ont augmenté nos effectifs sur le champ de bataille. Ils nous ont permis de sacrifier davantage de notre sang pour la liberté de tous.

Depuis que les Juifs envoyés en Europe par Titus ont été vendus ou échangés contre un cheval, jusqu'en 1865, date de l'abolition définitive de l'esclavage aux Etats-Unis,

Digitized by Google

il y a soixante ans, le trafic de l'homme, bête de somme, n'a cessé de diminuer.

Aujourd'hui les vies humaines ne sont plus commerçables en un point quelconque des cinq continents. C'est un progrès incontestable que personne ne doit regretter, à à moins de se mettre au ban de civilisation.

Lorsque nous invoquons nos deuils, la civilisation nous répond : Vos morts ! Zéro dollar.

Soit, ne cherchons pas à contre-balancer le poids de l'or que nous devons, à l'aide des vies et des dévouements; impondérables dont les Anglo-Saxons ont oublié la nécessité. A l'heure du combat, les obus vendus à la France ne pouvaient d'eux-mêmes, depuis le wagon ou le paquebot de l'expéditeur, se tourner contre l'ennemi commun. Ce fait est ininscriptible sur les carnets d'échéance. Le pragmatisme des Yankees n'a pas l'amplitude des sentiments et de l'altruisme français.

Chez eux, le veau d'or est encore debout. Il a même singulièrement grandi. Son piédestal est toujours l'égoïsme et le désir de dominer. Ses moyens d'action se sont accrus de tous les progrès de la science, qui, comme l'or, nous prête les forces de la nature sans distinguer si elles s'exercent contre les bons ou les méchants. A l'heure actuelle, le télégraphe et le téléphone situent instantanément les lingots d'or, à la volonté des banquiers, à l'exemple du joueur d'échecs qui, dans un match international, peut, depuis New-York, faire pousser ses pièces sur des échiquiers à Londres, à Paris, à Moscou, à Sydney.

La commodité du maniement de l'or, la petitesse de son abri, ses facultés de dissimulation assurent le succès de ses ruses dans les compétitions industrielles, puisque la production mondiale n'est pas organisée. Il ignore la solidarité humaine et la pitié qui guident par moment les cœurs les plus endurcis. Ses appétits augmentent la soif de spéculation dont l'immoralité est le stimulant le plus actif.

La confiance au hasard, que l'homme croit aider par l'intelligence et l'audace, est un reste de superstition bar-

Digitized by Google

bare. Elle donne aux individus l'illusion qu'ils peuvent se soustraire aux règles sociales de la création du bonheur. Le sort des Titans attend toujours les malheureux qui veulent se faire plus grands que nature.

L'ivresse de l'or est un danger terrible, au sens étymologique le plus étroit.

Les défenses de l'organisme s'opposent à une attaque brusquée de l'intelligence par l'alcool. L'intoxication de l'or atteint subitement les replis les plus profonds des consciences et en paralyse toutes les fibres altruistes.

Comment chercher la lumière dans les ténèbres économiques ?

Ce n'est assurément pas avec William James et son cortège de philosophes transatlantiques. Suivons sur notre territoire les routes ouvertes par la Métaphysique scientifique (1). Mesurons l'or dans l'espace, afin de le comparer efficacement aux actes dans lesquels il intervient.

Cette opération, à la portée de tous, prouve tout d'abord que le prix du loyer qu'il réclame est injustifié.

Avant la guerre, le gramme d'or valait 3 fr. 44. Sa densité étant 19,26, un mètre cube d'or fondu représentait 66.340.000 francs en chiffres ronds. Les cinq milliards que nous avons versés à l'Allemagne en 1871 occupent un volume de 75 mètres cubes 400. C'est celui d'une chambre ayant 5 mètres de long, 5 mètres de large et 3,16 mètres de hauteur ; la pièce unique capable d'abriter le mobilier du prolétaire le plus pauvre et sans famille.

Cependant, au taux de 5 %, considéré comme légal avant-guerre, ce volume d'or exige 3.317.000 francs de revenu par an pour son entretien, qui est nul. Il représente donc autre chose que lui-même. Et cette autre chose fait la valeur de l'or, pour ceux qui ont confiance en lui.

Ses exigences peuvent devenir monstrueuses si, à leur

---

(1) M. Dide et P. Juppont, *La Métaphysique scientifique*, Paris, Alcan, 1924.

Digitized by Google

disproportion dans l'étendue, elles ajoutent des désharmonies dans la durée. C'est le cas de tous ceux qui veulent régler aujourd'hui les dettes de guerre par des formules qui rigidifient l'avenir. Il est pourtant facile de voir que leur prétention superpose la contrainte financière aux violences de la déclaration de guerre.

Maudire les événements qui ont créé ces anomalies sociales serait manquer de sang-froid et perdre son temps. Or, le temps c'est de l'argent. Ne le gaspillons pas. En même temps que des injustices, le passé a suscité une large part de bonheur dont nous bénéficions. Faisons la balance. Il est certain que le bien réalisé l'emporte sur le mal concomitant. Il y a eu progrès de la mentalité universelle. La morale a grandi dans le monde. C'est indéniable malgré tous les retours offensifs variés de la barbarie antique. Utilisons les forces de progrès.

Parmi les créations humaines, il en est d'impondérables. Elles caractérisent la vie. Ce sont les éléments essentiels de la joie. Leur estimation en or est la fissure par laquelle les consciences peuvent se dérober à la violence monétaire et organiser loyalement l'avenir économique.

Le but assigné à nos méditations est très précis. Réduire les caprices pesants et égoïstes de l'or pour leur substituer les souplesses et les sentimentalités d'un papier-monnaie adapté aux circonstances.

La puissance de l'or a grandi de tout ce que l'accroissement de l'industrie, les moyens de la science et le groupement des sociétés anonymes ont mis à la disposition des banquiers sans qu'aucune réaction organisée des escompteurs se soit produite.

Les banques coopératives sont des réactions anaphylaxiques.

Les progrès des banques ouvrières, aux Etats-Unis, depuis 1920, témoignent d'une saine compréhension des bienfaits de la richesse acquise, par les classes laborieuses transatlantiques.

En présence de la domination de l'or, domination arti-

Digitized by Google

ficielle dans son essence, absurde dans ses moyens, puisque l'or bancaire du monde ne construirait pas l'Arc de Triomphe de l'Etoile; mais domination aussi effective dans ses malfaisances que le *Deutschland über alles;* appliquons en temps de paix le système D avec l'ardeur que nous avons déployée pendant la guerre.

Soutenons le billet de banque défaillant parce que la Nation lui demande des services, pour lesquels, il est inapte.

Là est le salut.

Cette recherche bien franche, bien française, est digne de la sagacité de tous. C'est notre excuse. Nos efforts seront fructueux; si nous sommes bien persuadés que l'or est un véritable talisman dont l'éclat nous éblouit, comme le tabernacle envoûte les fidèles prosternés devant lui ; si nous nous rappelons que l'observation, le sentiment et l'intelligence sont des conseils beaucoup plus sûrs et plus humains que les croyances aveugles et les coutumes routinières.

III. — **L'avenir et le billet foncier.**

Les rares pièces de 1 franc français en argent, qui circulent encore en France ont, chez nous, la valeur des anciens billets divisionnaires des Chambres de commerce et des jetons cuivreux estampillés 1 franc.

Passons à Genève : cette pièce y prend la valeur de la monnaie suisse, 5 francs papier français en chiffres ronds.

Si nous étions allés un an auparavant à Turin, alors que la lire était à 75 ou 80, la même pièce ne valait que 0 fr. 75 ou 0 fr. 80 de notre franc papier.

Le cours des changes modifie le prix des choses, y compris les métaux précieux.

L'or dénature donc les réalités économiques chaque fois que le métal existant et le volume des échanges ne sont pas dans le même rapport des deux côtés de la frontière à franchir.

D'où une nouvelle vérification du fait que quiconque

Digitized by Google

croit au pouvoir absolu de l'or est victime d'un mirage, comme le voyageur dans le désert, lorsqu'il aperçoit l'oasis virtuelle, dont les physiciens expliquent aisément la genèse.

L'astronomie, la plus exacte des sciences, a dissipé les superstitions que les mouvements des astres jetèrent dans les consciences primitives. Les lois économiques rigoureuses détruiront le fétichisme que la circulation de l'or inspire aujourd'hui, comme hier, depuis des siècles.

Les difficultés seront près de recevoir une solution si nous découvrons l'origine du coefficient de réfraction des divers milieux économiques. Constatons tout d'abord que si l'or régit simultanément les finances des particuliers et celles des Etats, les peuples dépourvus d'or sont à la merci des possesseurs du précieux métal. Les débiteurs du banquier, s'ils ont besoin de marchandise de sa nationalité, parce que la nature les leur refuse, sont réduits au rôle de serfs travaillant pour le stock dominateur.

L'or réalise, dans la paix, la suprématie que l'Allemagne a vainement demandée à son artillerie lourde et à ses sous-marins. Le crime du *Lusitania* a été tangible dans sa cause et dans ses effets. Il a soulevé la conscience américaine. Dans les méfaits qu'il commet, l'or est invisible. Il se cache dans les coffres des banques. Ses violences échappent à l'appréciation du sens commun, autant que les courants magnétiques terrestres.

La tyrannie inaperçue de l'or est donc plus dangereuse que celle de la force brutale.

La conquête de notre liberté financière est digne de la France. Elle donnera une nouvelle face aux luttes que l'or suscita jadis entre les pouvoirs religieux et civils.

Les violences de Philippe le Bel contre le Pape et les Templiers attribuèrent la suprématie temporelle de l'or au roi et aux laïques.

La Réforme délivra les fidèles du joug de l'or dans le spirituel. La négation des indulgences, achetées contre monnaie sonnante, ralentit le trafic scandaleux par lequel

Digitized by Google

les papes avaient prélevé tant de richesses sur la crédulité des foules.

L'affranchissement des relations économiques contre les abus monétaires est le troisième stade d'une odyssée millénaire.

L'écroulement de cette divinité ne peut être réalisé que par des impondérables capables de dissiper la mythologie qui a créé l'*âge de l'or*.

L'honnêteté, la loyauté, formes concrètes de l'amour, sont susceptibles de créer l'*âge d'or* vers lequel il est possible de nous acheminer depuis avant-hier, depuis la signature à Londres de l'acte de Locarno.

Comment réaliser ce rêve ?

Puisque le crédit à trois mois et le billet de banque, qui le jauge chez nous, constituent l'instrument de notre torture; puisque l'Etat et la Banque de France ne peuvent plus émettre la monnaie saine dont nous avons besoin, créons entre nous, Français, le signe fiduciaire du crédit à long terme.

Puisque nous avons confiance les uns dans les autres et que le malheur rapproche, portons sur l'autel de la patrie le revenu net de cette circulation à laquelle il faut des garanties évidentes et stables.

Mais, et c'est la nouveauté du système, combinons ce crédit complètement gagé, à un amortissement soumis aux circonstances. Ainsi, les finances seront toujours réglées d'aussi près que possible sur les faits.

Le futur symbole monétaire, au lieu d'être brutal et éternel comme l'or, sera un auxiliaire vivant et momentané qui s'effacera, une fois le service rendu.

On ne saurait désirer un concours plus complet et moins égoïste.

Cette solution s'inspire de la noble déclaration de M. Painlevé : « La France a pour elle son sol, son climat, les bras et le cerveau de ses enfants, son équilibre, sa probité impeccable qu'aucune épreuve n'a jamais entamée, qu'aucun effort n'a jamais rebutée. »

Digitized by Google

Ces idées sont au fond de tous les cœurs français, mais elles ignorent l'essence de la difficulté. A l'exemple du roseau, les bonnes volontés s'inclinent sous le souffle de la tempête, sans souci d'en conjurer les effets.

Les savants ont opposé le paratonnerre aux violences du feu céleste. Les pointes de platine nous préservent de la foudre contre laquelle la superstition et les amulettes ne peuvent rien. Suivons les traces d'Ampère et de Faraday, qui ont découvert les lois des courants électriques. Moins apparentes que les sillages fiduciaires, les trajectoires des électrons ont détrôné Jupiter. Jacques Bonhomme saura bien solidariser le commerçant et le producteur autrement que par le métal à la conquête duquel ils courent follement tous les trois. Il saura civiliser l'or. Il le rendra à sa première mission d'élément somptuaire. Il confiera aux artistes, dispensateurs de la beauté, le soin d'accroître les émerveillements du précieux métal pour la joie des yeux et des cœurs.

La solution est simple. Elle n'est pas nouvelle.

Les affaires étant garanties par le symbole des marchandises échangées, il suffit d'instituer une devise gagée sur des réalités assez abondantes, autres que les métaux précieux; assez stables, assez visibles pour inspirer la confiance et jutifier le crédit. C'est la mise en œuvre de l'assertion magistrale de Montesquieu : « Le crédit public tient lieu de mines d'or. »

Pour permettre d'apprécier plus exactement notre idée, rappelons que, dans la première moitié du XIX[e] siècle, les billets de banque dépassaient à peine l'octroi de Paris. La liberté de circulation et de groupement des capitaux par la loi de 1867 sur les Sociétés anonymes ont rapidement généralisé l'emploi de ce papier monnaie dans toute la France et à l'étranger.

On ne sera pas surpris si, en 1848, pour une avance de 150 millions à 4 %, la Banque de France exigea de l'Etat le transfert de forêts domaniales équivalentes.

Le gouvernement accepta.

Digitized by Google

A ce moment de notre histoire, une partie des billets de banque mobilisait donc, au profit du Trésor et de tous les citoyens français, des propriétés foncières collectives.

Cet exemple explicite la différence essentielle entre le papier qui représente de l'or inerte, et, le papier gagé sur la terre féconde.

Le premier légalise l'usure.

Le second remet au porteur du billet foncier la quote-part de la production du gage, jusqu'au jour du remboursement.

Un abîme sépare ces deux catégories d'escompte; le combler c'est travailler pour la paix de ceux qui, depuis des siècles, se battent sur ses rives sans songer à découvrir les moyens qui leur permettraient d'en franchir les bords et de se serrer loyalement la main.

Il y a plus et mieux.

En France, la création du titre hypothécaire nominatif coûte, sans la commission aux intermédiaires, 3,75 %, y compris les frais de notaire.

Sa cession donne lieu aux mêmes droits.

La grosse hypothécaire solidarisée avec le prêteur rencontre trop d'obstacles sur sa route pour devenir monnaie d'échange.

Par contre, le titre hypothécaire *au porteur*, après avoir acquitté les frais d'emprunt, 3,75 %, circule librement sans endos. Il est aussi mobilisable que le billet de banque.

Mais l'indivisibilité du titre en alourdit les pas, car les paiements par les particuliers, de sommes aussi importantes que le montant d'un prêt immobilier ne sont pas courants.

En Suisse, l'hypothèque est divisible en cédules, dont le montant est souvent de 1.000 francs. Elles s'échangent avec les billets de banque correspondants. Elles représentent des effets de commerce portant intérêt; capital et revenus étant gagés sur un immeuble. L'escompte annuel est remis non plus au stock d'or, mais au porteur du titre consacrant l'avance de fonds. Le prêt hypothécaire est démocratisé.

Digitized by Google

Les immeubles financés par ce moyen, légal au delà du Jura, sont substitués à la réserve métallique de la Banque, avec tous les avantages inhérents aux gages productifs, associés à l'honnêteté foncière des effets de commerce.

Chose trop méconnue, l'hypothèque sur soi-même et la cédule qui la mobilise, au porteur, sont des créations de la Révolution française.

En industrie, en politique, en finance, nous sommes à l'avant-garde des inventions. Les étrangers appliquent nos idées et en bénéficient. Nous les oublions.

Le gage foncier mobilisable a, pour le capitaliste de profession, l'inconvénient de ne pas pouvoir se dissimuler. Il peut encore moins être transporté d'un pays à l'autre. Si cette situation, « près de nature », est une gêne pour les spéculateurs, elle est un ferment de loyauté. Et ceci vaut mieux que cela.

En 1806, le privilège de la Banque de France n'était possible que par la suppression de la loi du 9 messidor an III, ce qui a été fait. En outre, le monopole de l'escompte permet le contrôle de la fortune des particuliers. Ces deux motifs s'ajoutent pour expliquer les dispositions du Code Napoléon, inspirées par une centralisation excessive et par les réminiscences autocratiques du droit romain.

Le législateur de 1804 n'a pas compris qu'en supprimant les monnaies passagères, individuelles, il préparait le despotisme de l'or, non seulement en France, mais dans tous les pays; despotisme absolu, car les bank-notes, quel qu'en soit le nombre, obéissent aux volontés de celui qui les utilise.

Puisque les banquiers anglo-saxons nous imposent des charges que la reconstitution des régions dévastées et le plan Dawes ne nous permettent pas de remplir aujourd'hui, créons pour nous, Français, un signe monétaire, garanti par les immeubles à construire par les collectivités qui souscriraient l'engagement de payer un intérêt et d'amortir le montant intégral du billet foncier dans un délai à fixer.

Les cédules ou billets fonciers pourraient être souscrits :

Digitized by Google

1° Par les communes, les départements, les administrations publiques ayant des œuvres d'édilité à créer.

2° Par les particuliers et collectivités agricoles et viticoles voulant améliorer et intensifier la production de la terre, notamment par des irrigations et l'électrification des campagnes.

Ces améliorations, en scientifiant le champ de Cincinnatus, accroîtraient la production agricole qui, à son tour, contribuerait à la hausse du franc par l'augmentation du stock de nos marchandises d'échange.

3° Par les sociétés d'habitation à bon marché et les sociétés immobilières remplissant les conditions expressément déterminées par la loi à intervenir. Cela atténuerait la crise du logement, permettrait d'améliorer les immeubles agricoles et, aux salariés, de devenir propriétaires dans des conditions normales.

4° Par les compagnies de chemins de fer, notamment en ce qui concerne les agrandissements de gares et l'électrification de la traction qui réduirait l'importation de la houille.

5° Par les usines hydro-électriques et leurs réseaux pour nous libérer des achats de combustible et de pétrole à l'étranger.

6° Par les compagnies de navigation, dont les vaisseaux sont susceptibles d'hypothèques.

7° Par l'organisation de bassins-versants, comme celui de la Seine et de la Garonne, pour la régularisation des crues et la défense de Paris et de Toulouse contre les inondations.

Cette liste indicative et non limitative, comprend plus de quarante milliards de travaux.

Les billets fonciers garants de la grosse circulation interbancaire et administrative, ne comporteraient pas de coupures inférieures à mille francs. Ils ne participeraient guère aux opérations courantes de la vie et ne troubleraient pas la routine de la foule, ce qui est un avantage certain. Ré-

Digitized by Google

servés aux transactions intérieures, ils réduiraient l'évasion des fortunes à l'étranger, en diminuant l'influence du signe international.

En libérant des billets de banque, ils feront remonter le cours du franc, dès que l'Etat aura garanti le revenu de ses dettes.

Et comme l'émission de ces billets, ainsi que les conditions de leur vie fiduciaire, sont entre les mains de la Nation et du Parlement, il sera possible d'améliorer progressivement, suivant nos besoins, le cours du franc qui, on ne saurait trop le répéter, n'est pas le baromètre de notre situation économique.

Si même, les difficultés de fabrication rapide de billets fonciers difficilement imitables, jointes à l'emploi simultané des deux papiers monnaie différents, soulevaient des oppositions que nous n'avons pas prévues, il serait facile de déposer les contrats hypothécaires dans les coffres de la Banque de France, et de les mobiliser par le même nombre de billets de banque, ou par un prorota à déterminer, qui n'excluerait pas l'égalité, si les circonstances l'exigeaient.

De là une élasticité d'utilisation qui n'est pas négligeable.

La mobilisation de biens collectifs ou particuliers au profit de tous, modernisera et amplifiera le geste antique des princes, des bourgeois, des manants qui jetaient leurs bijoux, leur monnaie dans le trésor de guerre de la France, au moment du danger.

Le billet foncier a d'autres vertus latentes.

Il permettra, moyennant une prime de remboursement interdite au billet de banque, de faire rentrer à la caisse commune les louis d'or, les écus d'argent apeurés, dans le bas de laine où ils sont stériles; au lieu d'être sur le front économique international où les rafales de la spéculation font rage. L'hypothèque dont cet or serait frappé garantirait le signe monétaire à créer.

L'or qui nous reste pourra être consacré aux échanges internationaux et aux dettes de l'Etat.

Digitized by Google

Le billet du crédit à long terme servira à l'agriculture, le bâtiment, les particuliers, les collectivités nationales.

La division du travail a donné trop de preuves de sa valeur pour que son application financière ne vivifie pas le monde des affaires, comme elle a fécondé et féconde chaque jour les fruits du labeur manuel et ceux de l'intelligence.

Ce faisant, la France étendra, mais en les escomptant, des contrats analogues à ceux des fermiers, des propriétaires qui contractent des baux payables en blé, en œufs, en volailles, un peu partout; en lait dans l'Aveyron, etc...

Par les paiements en nature, ces citoyens avisés échappent à la férule invisible de l'or. Ils solidarisent leurs espoirs, ils proclament leur confiance en la vie nationale, devant tous, à la face du Ciel qui les enchante.

La droiture de leur geste est le garant de sa valeur.

Quand le bâtiment va, tout va, dit le bon sens populaire.

Nul mieux que le billet foncier ne peut donner à l'entreprise, qui en a tant besoin pour résoudre la crise du logement, l'essor que la monnaie métallique accorde à la spéculation.

La France peut faire confionce au franc gagé sur son sol, au « franc-sol ».

Il signifie : « Tout est sauvé, même l'honneur. »

Sa loyauté, sa puissance développeront la morale internationale. Elles préparent l'avenir en respectant le passé.

Pour légitimer ces conceptions, nous les rapprocherons du superbe discours que Camille Pelletan prononça les 27 et 28 juin 1892, à l'occasion d'une demande de renouvellement du privilège de la Banque de France expirant le 31 décembre 1897. Il suffira d'étendre à l'intégralité de la vie nationale les arguments que le célèbre démocrate développait en faveur de l'agriculture, avec une force qui leur donne la valeur d'une prophétie : « Oui, la vieille agricul-« ture doit se transformer..., se soumettre à la révolution « scientifique qui s'impose au travail moderne... Et vous

Digitized by Google

« savez quelle est la fatalité de nos concurrences; malheur « à la nation qui s'attarde, elle est ruinée.

« Or, pour cette transformation, il ne suffit pas du tra- « vail si intelligent qu'il soit; à toutes les industries (et « les récoltes de toute nature sont des productions indus- « trielles) il faut un outillage, il faut des mises de fonds, il « faut par conséquent du crédit. C'est le problème qui « se pose dans tous les pays. Je vous le demande, se « pose-t-il à aucun pays dans des termes aussi graves qu'à « la France ? C'est notre force, c'est notre honneur, ce peut « être notre richesse d'avoir une propriété plus divisée, « plus démocratisée que portout ailleurs. Mais ce serait « notre détresse si vous ne saviez pas mettre *l'organisation « de notre crédit* en harmonie avec notre régime de pro- « duction rurale. »

Aujourd'hui, Pelletan aurait ajouté : « L'organisation de notre crédit » doit être harmonisée non seulement avec la production rurale, mais avec la production industrielle, les besoins du commerce et les insuffisances monétaires de la Banque de France.

Il nous a paru utile et opportun de rappeler qu'un remède à la crise d'aujourd'hui, peut être trouvé dans l'amélioration d'une loi hypothécaire que l'Empire a supprimée.

A côté de cette circulation monétaire au profit de l'Etat, les juristes pourraient, ainsi que nous l'a suggéré M. Ramet, Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse, examiner les moyens de mobiliser les nantissements commerciaux dont le nombre, malheureusement considérable aujourd'hui, créerait une masse de roulement, d'amplitude plus limitée.

Ce deuxième organisme apporterait au billet de banque un appui qui ne serait ni moins précieux, ni moins efficace, et complèterait très heureusement notre proposition d'organisation nationale de crédit.

Digitized by Google

IV. — Quelques précisions.

Pourquoi le billet foncier doit remplacer l'or.

Dans l'accroissement parallèle de la richesse immobilière et de son signe fiduciaire spécial, tel que nous le proposons, parmi l'ambiance monétaire actuelle, le rôle de l'Etat se réduit à faire respecter les conventions, à assurer la marche de la vérité économique, sans donner son aval à aucune des opérations faites.

Et cela annihile la méfiance politique.

Ce résultat n'est pas le moins important.

De plus, le billet foncier harmonise sans heurt l'offre et la demande aux événements qu'il régit. Il contribue à la paix sociale.

Le déséquilibre des besoins et des produits capables de les satisfaire est une cause de ruine et de malheurs, si les objets sont disproportionnés à la consommation, ou imposés à des conditions usuraires.

La concurrence, si utile qu'elle soit, n'est pas nécessairement un bien. Sa genèse combative peut conduire au désordre.

Comme toutes choses ici-bas, les limites de sa bienfaisance sont relatives. On peut les apprécier en interprétant correctement les faits.

L'égalité de l'offre et de la demande est, en économie politique, ce que le principe de Carnot généralisé et la conservation de l'énergie sont aux phénomènes physiques.

Les industriels, les acheteurs, les vendeurs manient des marchandises, des calories, des kilowatt-heures. Les lois qui synthétisent leurs transactions sont loin des subjectivités pures. C'est pourquoi il est permis de dire : lorsqu'il y a équilibre dans le dynamisme économique, le courant positif, l'offre, est égal à la demande, courant de sens contraire. L'action est égale à la réaction, grand principe universel, sans lequel tout serait désordre et confusion.

Digitized by Google

L'analogie peut être poussée plus loin.

Le potentiel du courant de l'offre est le prix de vente, y compris le bénéfice légitime (1), qui augmente le revient.

Le potentiel du courant de demande est le prix d'achat (2), inférieur au pouvoir d'acquisition du consommateur.

La différence détermine le sens et l'intensité de la circulation des marchandises.

Cette représentation des phénomènes économiques néglige le rôle des intermédiaires dans les actes commerciaux.

Elle donne néanmoins un sens concret aux expressions courantes, volume d'affaires, chiffres de vente, montant des achats, etc... Elle permet de pénétrer dans l'intimité réelle des choses et d'y découvrir les superstitions dont l'or s'enveloppe pour fausser la libre évolution des lois de l'économie sociale et en chasser les impondérables, seules entités capables de rétablir l'ordre et l'harmonie entre les hommes.

Un exemple montrera la valeur opportune du billet foncier et de ses adaptations à la vie nationale.

Un groupe américain a proposé de financer nos chutes hydrauliques françaises contre vingt milliards.

Le refus du gouvernement s'imposait.

De cet incident deux conclusions se dégagent.

Tout d'abord, la confiance que nous devons avoir en nos richesses naturelles. D'où la nécessité d'organiser la production de la France et celle de nos colonies qui peuvent produire électricité, huiles, coton, caoutchouc, etc...

La deuxième conclusion est d'ordre philosophique.

Elle confirme la vanité des prétentions de l'or.

En rêvant la mainmise sur nos chutes françaises, les businessmen prétendaient non seulement à la possession

---

(1) Le bénéfice doit assurer équitablement la vie, la part de bonheur et les économies du vendeur.

(2) L'écart entre le prix d'achat et la puissance d'acquisition du consommateur assure sa vie, sa part de bonheur et ses économies.

Digitized by Google

de notre sol; ils voulaient acheter une part de notre soleil « d'or », puisque ses rayons régénèrent les cascades et les fleuves que ces financiers convoitaient.

Gardons notre terre, conservons les caresses de Phébus pour la joie et le bonheur de nos fils.

Monnayons nos biens entre nous sans le secours cynique de l'or.

Ayons plus de confiance en nous-mêmes, en notre énergie que dans l'inertie cruelle des lingots de Shylock.

L'ADAPTATION DE L'AMORTISSEMENT.

L'amortissement des billets fonciers est une des caractéristiques de notre projet.

Nul ne sachant aujourd'hui de quoi demain sera fait, le remboursement doit avoir une souplesse limitée par les contractants.

Le bon sens indique que le taux d'escompte de ces obligations à long terme doit être celui de la Banque de France, soit 6 %, afin d'harmoniser la valeur réelle des deux devises.

Le bénéfice de l'escompte appartient sans conteste à l'Etat. Il pourra être payé indifféremment en billets de banque ou en billets fonciers, leur valeur étant identique.

La part de versement affectée à l'amortissement, entrainera chaque année la destruction contrôlée du nombre de billets fonciers correspondant.

La prospérité du pays accélèrera leur remboursement. La dépression économique le retardera.

Si, conformément à l'équité, l'Etat et les souscripteurs partageaient les charges de l'escompte en prévoyant que les frais de gestion s'élèveraient à 1/3 %, ce qui laisse 2,83 % pour l'intérêt et autant pour l'amortissement, la durée de remboursement serait d'environ vingt-cinq ans.

Dans ces conditions, l'Etat qui autorise l'escompte sur garantie foncière, inscrirait à son profit, pendant toute

Digitized by Google

cette période, 283 millions par 10 milliards de billets émis, au lieu de voir 600 à 700 millions d'intérêts s'engloutir dans les coffres des prêteurs d'or.

Les résultats étant de sens contraire, leur différence est fournie par la somme des nombres qui les expriment. L'écart réel pour l'Etat est de 883 à 983 millions par an pour 10 milliards, soit près de 10 % des sommes financées, sans tenir compte des revenus budgétaires indirects de cette importante circulation, antidote certain contre la crise économique qui accompagne la revalorisation, par l'or, des monnaies dépréciées.

Le tableau ci-après donne une idée des limites dans lesquelles il sera possible de prévoir les variations de l'intérêt, c'est-à-dire du boni de l'Etat, si les limites de l'appui du billet foncier étaient vingt ans et trente-cinq ans.

INTÉRÊT		AMORTISSEMENT		FRAIS		TOTAL	DURÉE
—		—		—		—	—
1,5 %	+	4,16 %	+	0,34 %		6 %	21 ans
2 %	+	3,66 %	+	0,34 %		6 %	22 ans
2,5 %	+	3,16 %	+	0,34 %		6 %	23 ans 1/2
3 %	+	2,56 %	+	0,34 %		6 %	25 ans 1/2
3,5 %	+	2,16 %	+	0,34 %		6 %	28 ans
4 %	+	1,56 %	+	0,34 %		6 %	31 ans 1/2
4,5 %	+	1,16 %	+	0,34 %		6 %	36 ans

Ainsi seront réduits au minimum les aléas des souscripteurs, qui trouveront, avec le concours de l'Etat et la solidarité confiante de tous, des capitaux à un taux bien inférieur à celui que l'or voudrait leur réclamer. Les emprunts réalisés en Amérique, lorsqu'ils étaient possibles, par plusieurs de nos grandes firmes, le prouvent.

Il est superflu d'ajouter que la souplesse de la combinaison permet de ne rien amortir pendant les quatre ou cinq premières années qui seront les plus difficiles à franchir et de reporter l'amortissement sur les vingt ou trente dernières années, non pas de façon uniforme, mais suivant les nécessités dues aux circonstances.

Les disponibilités annuelles de l'Etat seraient alors de

Digitized by Google

566 millions par 10 milliards de billets foncier mis en circulation.

Ces explications permettent de comprendre le rôle complet du billet foncier.

L'opération qu'il concrète est un intermédiaire entre le troc et l'estimation monétaire de tous les éléments des échanges tels que le commerce et la banque les pratiquent universellement. Les valeurs immobilières ont pris la place de l'or dans l'un des plateaux de la balance. Tant que la superstition des métaux précieux en fera les rois de la terre, l'or figurera dans l'autre plateau. Le rôle du billet foncier est d'en chasser le plus rapidement possible l'or étranger, à l'aide de celui que nous possédons, et d'assurer notre équilibre économique à l'aide de nos biens et de la part d'or qui nous reste, tant qu'il ne sera pas possible de la rayer du nombre des monnaies négociables.

Le billet foncier n'est pas l'assignat.

Aucune comparaison n'est possible entre les assignats et les billets fonciers.

Les assignats, émis sans prévision de remboursement, ont été gagés sur les biens du clergé d'abord, sur les propriétés des émigrés ensuite.

Non seulement les deux gages, qui valaient ensemble 7 à 8 milliards, ont été vendus, mais il a été émis :

2.700 millions d'assignats par la Constituante, de 1789 à 1792;
7.278 millions par la Convention et le Directoire, de 1795 à 1797;
37.500 millions après brumaire.

Sans parler des contrefaçons que les Anglais, notamment, ont exportées chez nous en grande quantité.

Digitized by Google

NOUS NE ROMPONS PAS AVEC L'ÉTALON OR.

Vous rompez les relations avec les pays à étalon-or est une critique sans portée.

Notre souci d'utiliser intacte la Banque de France et le jeu de ses réserves métalliques répond par avance à l'objection.

L'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, qui ont accepté l'étalon-or, sont dans l'obligation d'importer pour vivre.

Ces nations se sont soumises aux exigences de la majorité de l'or bancaire, dont le sénateur Borah et ses partisans sont les porte-parole.

Ils pratiquent les conseils du Deutéronome : « Vous ne prêterez à usure, à votre frère, ni de l'argent, ni du grain, ni quelque autre chose que ce soit, mais seulement aux étrangers. » Et dans l'organisation de l'usure, hors de leurs frontières, ils pratiquent des poids et des mesures différents, suivant que les pays débiteurs adorent ou n'adorent pas le veau d'or.

De par la volonté de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, l'Allemagne du renten-mark-or, le pays vaincu, paiera en nature la plus grande partie de ses dettes, ce qui fera vivre directement ses industries. Nous, Français, sous prétexte que nous sommes un pays riche, devrons acquérir de l'or, dollars ou marks, peu importe à nos créanciers, *à nos risques et périls*, pour payer des sommes dont le total variera entre 100 et 200 millions de dollars par an, pendant soixante-deux ans.

Nous avons montré comment l'intermédiaire de l'or fausse la vérité et les lois naturelles, y compris celle de la conservation de l'énergie. On sent pourquoi cette pratique inéquitable nous mettrait à la merci des prêteurs que notre sang a libérés de l'esclavage qu'ils prétendent nous imposer. Peut-être sans s'en douter. C'est là l'excuse. Elle tombait déjà du haut du Golgotha.

Dans notre intérêt et surtout dans l'intérêt de la vérite

Digitized by Google

que l'or a si souvent falsifiée, nous devons nous organiser pour dissiper les ténèbres égoïstes que la cupidité de l'or répand sur le monde.

L'or et l'argent, aujourd'hui ciment des citadelles de la guerre, doivent être arrachés à leur fonction barbare. Les enceintes fortifiées, comme les douanes, dressées au profit de l'or, s'écrouleront sous le souffle équitable de la monnaie foncière.

Trophées définitifs de la civilisation actuelle, les métaux monnayables perdront leurs pouvoirs occultes aussi bien en ce monde, que pour l'achat de rayons solaires ou d'une part de paradis.

Ils ne mettront plus la force et la contrainte à la discrétion de maîtres dont les appétits et les automatismes intellectuels, empêchent le cœur d'éclairer les méandres de leur conscience.

L'or et l'argent, ainsi privés de leurs malfaisances, orneront les frontons et les colonnes du Temple de la Paix.

Ils rediront à l'humanité apaisée, par les ondes d'une télépathie émotive, que rien ne polarisera, les chants d'amour que le ciel méditerranéen fait jaillir dans les âmes latines, où est né le rite de l'Eucharistie, expression mystique des bienfaits du blé et du vin, dont les vertus, procréent aujourd'hui la chair, le sang et l'esprit français.

---

(1) Pour l'étude de la mobilisation des immeubles, nous devons à l'obligeance de Me Forgues, avoué à la Cour d'appel de Toulouse, communication de deux thèses remarquables, contenant une abondante bibliographie française et étrangère :

Raoul GIRAUD : *Des Banques hypothécaires allemandes*, A. Rousseau, Paris, 1904.

J. CHÉREST, *De la mobilisation du crédit hypothécaire, au moyen de titres négociables (cédules et lettre de rente)*, A. Rousseau, Paris, 1912.

Digitized by Google

L'ÉPUISEMENT DES COMBUSTIBLES

PAR M. VERSEPUY

La détermination de l'époque probable de la disparition des réserves houillères a donné lieu, surtout en Angleterre, à de nombreuses enquêtes poursuivies notamment depuis 1844 jusqu'à nos jours.

Leur conclusion en 1898 (1) était que les mines du Royaume-Uni pourraient encore fournir du combustible pendant 300 ou 400 années, mais que la suprématie assurée à la Grande-Bretagne par ses richesses charbonnières cesserait bien avant leur épuisement complet.

Sur 2.500 mines anglaises 1.400 sont affaiblies ou quasi-épuisées (2). Elles ne pourraient produire encore qu'avec un outillage perfectionné, que les exploitants, qui ne sont souvent que les locataires du sous-sol, ne peuvent acquérir, ou que la production, même accrue, ne saurait plus rémunérer.

D'ailleurs, les meilleures couches ont été extraites les premières, et les suivantes ne fourniraient qu'un combustible de moindre qualité, d'un prix de revient plus élevé et qui ne pourrait plus soutenir avec succès la concurrence des charbons étrangers.

Cette déchéance commerciale qui a préoccupé tous les hommes d'Etat, économistes, savants et industriels britanniques, paraissait fatalement devoir se produire dans une

(1) Lozé, Les charbons britanniques et leur épuisement, Paris, Béranger.

(2) Francis DORTET, numéro du journal *La Dépêche de Toulouse*, du 5 mai 1926.

Digitized by Google

cinquantaine d'année. Les Anglais auront-ils d'eux-mêmes avancé tragiquement son heure ?

⁂

Le lord-chancelier, disait Georges Stephenson au début du siècle dernier, en faisant allusion au symbole de la prospérité britannique, siège encore sur un sac de laine. Mais la laine a cessé, depuis longtemps, d'être l'emblême de la puissance industrielle, commerciale et maritime de l'Angleterre, tandis que le fer et la houille sont devenus les deux éléments de cette prospérité.

L'un de ces deux facteurs s'est déjà évanoui et le Royaume-Uni ne peut plus se procurer la matière première *nécessaire* à sa sidérurgie et INDISPENSABLE à ses constructions navales, que grâce à l'importation des minerais étrangers, qu'elle peut payer en partie par l'exportation de son charbon. Ces minerais constituent le plus souvent le frêt de retour de sa flotte de chargeurs.

Jusqu'à présent les charbons américains provenant de gisements incomparablement plus abondants que ceux de l'Angleterre (de 37 à 70 fois suivant divers auteurs) n'ont pas fait une véritable irruption sur les marchés d'Europe. Il semble que la flotte marchande des Etats-Unis préfère y apporter du pétrole et de l'essence dont le prix de vente à la tonne beaucoup plus rémunérateur peut supporter de plus hauts frais de transport que les combustibles solides qui n'ont pas trouvé jusqu'à présent, d'autre part, un frêt de retour suffisamment compensateur.

Les objets de luxe que nous exportons en Amérique : tableaux, bijoux, robes et manteaux, etc..., ne peuvent évidemment être chargés en vrac dans les cales des cargos charbonniers.

D'autre part, l'Amérique connaît, elle aussi, des difficultés ouvrières et on peut supposer qu'elle a préféré éviter jusqu'à ce jour de les rendre plus aiguës en forçant la production de ses houillères au delà de ses besoins intérieurs qui sont considérables.

Digitized by Google

Il peut donc se faire que les Américains n'essaient pas de profiter immédiatement de la plus grave crise que les exploitants charbonniers anglais aient jamais eu à traverser, et qu'ils laissent encore s'exagérer le cours mondial de la houille.

Mais lorsqu'ils jugeront le moment propice arrivé et le prix de vente suffisant pour payer le transport de leur charbon en Europe, ils pourront alors concurrencer les houillères britanniques, et profiter encore d'un frêt de retour, si comme le proposait Lucien Chassaigne, dans *Le Journal*, ils peuvent se faire livrer par nous à titre de paiement en nature les potasses d'Alsace et les phosphates africains dont leur agriculture intensive aurait spécialement besoin d'après cet auteur.

⁂

Les succédanés de la houille défaillante pourraient être recherchés dans le bois, la tourbe, les lignites, les huiles de schistes et les pétroles.

Le bois pour le Royaume-Uni doit être mis hors de cause. Il présente à divers points de vue de multiples inconvénients, il ne peut notamment servir à la préparation du coke métallurgique.

D'ailleurs, pour remplacer la houille des mines anglaises, la superficie des forêts d'après les calculs de Jevons aurait dû couvrir, en 1865, deux fois et demie l'étendue entière du Royaume-Uni pour obtenir un équivalent calorifique tout théorique. En 1898, il aurait fallu un développement de forêts cinq fois plus grand que la surface totale des Iles Britanniques.

La production des huiles de schistes, en Ecosse, représente le centième seulement de l'extraction houillère. Celle du pétrole, du Nord Staffordshire quelques millionnièmes seulement; quant aux lignites du Devonshire ils sont peu abondants et sont comptés comme charbon.

L'Angleterre pourrait-elle par des cultures appropriées remplacer ou récupérer ses richesses houillères ?

Digitized by Google

La récupération des combustibles.

Les gaz produits par les combustions et dégagées dans l'atmosphère contiennent de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau.

L'énergie, qui nous est transmise de nos jours, par les radiations solaires nous restitue une fraction des combustibles brûlés, notamment par le mécanisme de la récupération chlorophyllienne comme l'a exposé, à l'Académie, M. Dop dans sa dernière communication.

Mais, notre savant confrère, qui a bien voulu, avec la plus grande complaisance, nous fournir tous renseignements utiles, démontre que le mécanisme chlorophyllien n'utilise pas la centième partie de l'énergie solaire transmise en effet au sol par une belle journée d'été (exemple du Laurier-rose *Nenum oleander*). D'après Pouillot, 1 m² de sol par une belle journée d'été reçoit 300 calories et la formation d'amidon dans les feuilles du laurier-rose représente 2 calories (Pfeffer, Ostwald, etc...).

Nous sommes arrivés à la même conclusion en examinant le rendement d'un vignoble de l'Hérault.

D'autre part, les surfaces des continents qui peuvent être cultivées dans les meilleures conditions ne reçoivent que la trillionième partie des radiations du soleil. On voit donc que l'utilisation de son énergie rayonnante totale est ainsi de l'ordre du cent trillionième ou

$$\frac{1}{10^{11}}$$ (1)

(1) A la vérité, les quelques autres milliards de cent millionièmes de radiations totales ne sont pas absolument perdus pour nous. Une partie de cette énergie vaporise l'eau des mers qui en se condensant sur les montagnes, devient un des éléments de la Houille Blanche. — La gravité a une cause actuellement inconnue, mais qui pourra, peut-être, un jour, s'expliquer par une récupération des radiations que l'on croit définitivement dispersées et perdues dans l'Espace, supposé arbitrairement infini, alors qu'il n'est peut-être qu'indéfini.

Digitized by Google

Un calcul très simple montre qu'il faudrait 20.000 années de culture tout à fait spéciale, si elle était possible sur la surface des terrains houillers anglais pour reconstituer l'énergie calorifique accumulée à l'époque carbonifère, dans les couches de houille sous-jacente.

Cette réserve est, en effet, de 2 m³ de houille par mètre carré de superficie. Ces 2 m³ de houille représentent :

2 × 1.000 k. × 8.000 cal. = 16 millions de calories, alors qu'un bon vignoble de l'Hérault produit annuellement 100 hectolitres de vin à l'hectare soit, par mètre carré, un litre à 800 calories, ce qui donnerait bien comme durée de la récupération :

$$\frac{16.000.000}{800} = 20.000 \text{ années}$$

⁂

Quelles améliorations pourraient être apportées au rendement du mécanisme chlorophyllien ?

On ne voit aucun moyen d'action actuel, pouvant permettre d'opérer une concentration des radiations solaires sur les surfaces terrestres cultivables.

Par contre, on a cherché à augmenter la teneur en acide carbonique de l'atmosphère dans le voisinage des plantes. Cette teneur n'est, en effet, que de quelques dix-millièmes alors, que le maximum de rendement chlorophyllien est atteint pour une teneur de 10 %, ce qui peut expliquer comme le fit remarquer M. Dop, une des actions du fumier. (Expérience de Berthelot à Meudon.)

Le rabattement sur les cultures, des fumées industrielles telles, par exemple que les gaz brûlés des hauts-fourneaux a été essayé, sans succès semble-t-il. L'acide sulfureux et autres impuretés des fumées, nuisibles à la végétation, expliqueraient suffisamment un échec, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les difficultés considérables de l'application industrielle d'un pareil procédé.

Notre confrère et ami, M. Juppont, à la suite de la com-

Digitized by Google

munication de M. Dop a rappelé les expériences de Tyndall relatives à l'action des parfums sur l'absorption par l'air des radiations calorifiques obscures.

Nous renverrons pour le détail de ces expériences aux pages 291 et suivantes de l'ouvrage de Tyndall sur « la chaleur, mode de mouvement » (1) et nous dirons simplement qu'en introduisant divers parfums dans un tube de verre fermé par deux plaques de sel gemme, rempli d'air sec et traversé par des radiations calorifiques obscures, Tyndall a observé les absorptions suivantes :

Air sec.	1
Patchouli.	30
Santal.	32
Géranium.	33
Girofle.	34
Rose.	37
Bergamotte.	44
Neroli.	47
Lavande.	60
Citron.	65
Orange.	67
Thym.	68
Romarin.	74
Laurier.	80
Camomille.	87
Casse.	109
Grande Lavande.	355
Anisette.	372

Il ne semble pas jusqu'à présent qu'une telle action ait été retrouvée et utilisée dans la grande culture florale, mais il reste à en chercher l'application.

Les causes d'erreur exposées loyalement par Tyndall ne peuvent concorder avec la progression régulière des absorptions depuis le patchouli jusqu'à l'anisette.

⁂

La surface des continents n'est, comme on le sait, que le quart de la superficie totale du globe et la plus grande par-

(1) Gauthier-Villard, éditeur, Paris.

Digitized by Google

tie de leur sol est couverte par des plantations dont les produits sont actuellement utilisés. Une très petite portion seulement pourrait être affectée à des cultures spéciales pour la récupération des combustibles brûlés.

Par contre, les océans pourraient fournir un milieu beaucoup plus important, non seulement en surface, mais surtout en profondeur. On a supposé, en effet, que le Plankton, gelée protoplasmique marine avait pu donner naissance pendant les périodes géologiques au Cannel-Coal et même aux pétroles. Les divers Instituts Océanographiques et notamment ceux de Monaco et de Paris, pourraient renseigner sur les possibilités de culture et de pêche du Plankton.

L'extrême insuffisance de la récupération des combustibles brûlés engage donc à la poursuite de toutes recherches, concernant les possibilités d'économies dans leur consommotion. La plus apparente de ces économies est celle qui résulte et résultera en France de l'utilisation généralisée de la houille blanche.

La houille blanche.

Une documentation de tout premier ordre nous est fournie par l'inventaire des forces hydrauliques disponibles dans le département de la Haute-Garonne, inventaire dressé et mis à jour tout récemment par MM. les ingénieurs en chef Pendariès et Willemin, et commenté en outre par ce dernier, avec la double autorité du fonctionnaire et du savant confrère, dans une communication à l'Académie, en 1924, et dans son remarquable exposé du mois dernier au Comité Départemental des Forces Hydrauliques.

Il résulte de cet inventaire un disponible actuel de 180.000 kilowatts pour le département dont 128.000 kilowatts pour la Garonne seule.

L'utilisation totale de ces 180.000 kilowatts n'est pas à envisager immédiatement ni de longtemps pour de multiples raisons, mais ils seraient susceptibles au jour de leur

Digitized by Google

mise en valeur de remplacer (à 1 kg. de charbon par cheval-vapeur et par heure) :

180.000 × 24 heures × 365 jours = 1.576.800 tonnes de houille annuellement.

L'ordre de grandeur de cette économie correspondrait bien à la production houillère des Mines du Tarn et de l'Aveyron, qui est de 2.000.000 de tonnes, si l'on ajoute aux forces hydrauliques inventoriées dans le département de la Haute-Garonne, celles disponibles dans les départements voisins, alimentés en charbon par les mêmes bassins.

Or, l'importation des charbons anglais dans notre région est bien loin d'atteindre l'importance de la production de ces bassins houillers. On voit donc qu'il sera possible, avant deux ou quatre siècles, de supprimer cette importation, surtout si, par des procédés d'ores et déjà étudiés et qui pourront certainement être mis ou point industriellement dans le même délai, on arrive à améliorer suffisamment les charbons français par leur traitement sur le carreau des mines, de manière à satisfaire quant à leur qualité et commodité d'emploi, les exigences de la consommation nationale.

⁂

Pourra-t-il en être de même pour toute la France ? Il semble bien que dans son ensemble, la réponse doit être affirmative.

Elle le sera indubitablement pour toute la région qui peut être desservie par l'énergie hydraulique Alpestre dont l'importance dépasse et de beaucoup celle disponible dans les Pyrénées. De sorte que la comparaison de l'importance de la houille blanche alpestre par rapport à la production des bassins houillers de Saint-Etienne, du Gard, etc..., sera toute en faveur de la houille blanche et laissera un important disponible pour la région parisienne.

Le Massif Central pourra desservir le Centre de la France s'il ne fournit pas également un appoint sur Paris comme

Digitized by Google

c'est déjà le cas pour le barrage et l'usine hydro-électrique d'Eguzon.

Aussi l'Angleterre a-t-elle envoyé récemment des commissaires enquêteurs en France pour se rendre compte de l'état d'avancement de son électrification générale qui paraît la préoccuper sérieusement.

Récupérateurs et régénérateurs thermiques.

Le principe de la régénération dû à Siemens est aujourd'hui universellement appliqué dans les industries thermiques.

On sait que les régénérateurs ou récupérateurs industriels échauffent des empilages de briques, à l'aide des gaz brûlés. Ces empilages restituent ensuite les calories arrêtées à l'air ou aux gaz qui vont servir à une nouvelle combustion. D'où une économie dans la dépense des calories correspondant bien à une économie de combustible.

Les régénérateurs Siemens fonctionneront par renversements alternatifs des courants gazeux et les récupérateurs continus par trasmission de la chaleur d'un empilage à un autre à travers une paroi pleine due à Siemens.

La terminologie est défectueuse, ces appareils sont, en réalité des économiseurs.

Le triage des escarbilles peut donner également un résultat appréciable.

Transformation et amélioration des combustibles.

Une économie très importante peut résulter de la transformation et de l'amélioration des combustibles solides.

La transformation directe des combustibles solides en combustibles liquides par hydrogénation sous pression a été expérimentée, notamment en Allemagne par Bergius depuis 1914. Des dépenses considérables (30 millions de

Digitized by Google

renten-marks dit-on) ont été effectuées sans que cet inventeur ait pu présenter jusqu'à ce jour des résultats rémunérateurs.

La transformation indirecte n'a pas donné non plus jusqu'à présent de résultats économiques. En France, on sait que les procédés Audibert, et ceux du Service des Poudres (M. Patart), convertissent d'abord les combustibles en gaz à l'eau qu'ils hydrogènent sous pression et sur catalyseur pour produire l'alcool méthylique

$$CO + H^2 + H^2 \rightarrow H - CH^2 - OH$$

On affirme que la Badische produit par un procédé analogue 600 tonnes par mois d'alcool méthylique. Il resterait à en connaître le prix de revient si cet alcool devait être utilisé comme combustible.

A l'Institut Kaiser-Wilhelm de Mulheim-sur-Ruhr, Franz Fischer a étudié l'action d'un catalyseur binaire (carbonate de potasse et fer par exemple) sur le mélange d'oxyde de carbone et d'hydrogène comprimés. On arrive à un liquide huileux que Fischer appelle le « Synthol », mélange d'alcools, d'aldéhydes, de cétones et d'acides, qui peut être utilisé directement comme carburant, mais que l'on peut encore améliorer en le déshydratant catalytiquement — on obtient alors le « Synthène » qui ne contient plus d'acides, toujours nuisibles dans les moteurs à combustion interne.

Le procédé Prodor pour production de l'alcool éthylique à partir du bois est appliqué en Alsace où il donnerait un rendement de 230 litres d'alcool par tonne de bois, on sait qu'il est caractérisé par le remplacement de l'acide sulfurique dilué par l'acide chlorhydrique concentré et gazeux son développement sera entravé par l'épuisement des forêts.

Les distillations de Houilles à basse température, pour production principale d'huiles ou goudrons primaires viennent d'être essayées à nouveau dans la Sarre, sans résultats intéressants.

Digitized by Google

Enfin les houilles peuvent être grandement améliorées par divers procédés.

C'est ainsi que nous avons pu, notamment, transformer leurs cendres fusibles en cendres pulvérulentes friables et non adhérentes et supprimer, ainsi, la main-d'œuvre très pénible de piquage et de dégrillage des mâchefers collants qui adhèrent aux barreaux des grilles des chaudières.

Mais notre procédé ne pourrait être appliqué commercialement que sur le carreau des mines qui pourraient ainsi fournir un combustible spécial notamment à nos chemins de fer et à notre marine de commerce et de guerre qui ne peuvent se procurer en France, le mazout employé aux mêmes usages par les Américains.

La préparation du pétrole à partir des huiles végétales et animales et de la chlorophylle.

Les travaux de M. Mailhe.

La consommation du pétrole s'accroît d'année en année d'une manière inquiétante, par suite du développement de l'automobilisme et de l'aviation. Mais la marine, les chemins de fer, la motoculture, emploient de plus en plus ce combustible liquide et l'on peut se demander si un jour le débit des nappes pétrolifères pourra suffire à tous les besoins.

En 1923, leur production a atteint : 1 milliard de barils, exactement le double de celle de 1917.

Ce sont les Etats-Unis qui arrivent en tête, représentant 73 % de cette production. Mais ils tiennent également le premier rang avec la consommation. Sur 13 millions d'automobiles qui circulent dans le monde, les Etats-Unis en possèdent 10 millions, soit 1 pour 6 habitants (blancs, bien entendu).

Comme les Américains ont pour principe de réformer dans un court délai les automobiles fatiguées ou démodées au lieu de les réparer comme en France, on voit quelle con-

Digitized by Google

sommation de produits métallurgiques et, par conséquent, de charbon, représente cette seule industrie.

L'emploi du moteur Diesel tend à se développer d'une manière parallèle. La marine marchande des Etats-Unis chauffe presque exclusivement au mazout et, en 1923, les locomotives de ses principaux chemins de fer ont consommé plus de 57 millions de barils de fuel-oil.

L'essence n'est donc plus le seul produit important. Le pétrole lampant, les huiles lourdes, les résidus de fuel-oil, les mazouts sont appelés à jouer un rôle semblable à celui de l'essence. Et il ne faut pas oublier les huiles lubrifiantes dont la consommation subit un accroissement continu. Il suit de là que tous les produits que l'on peut retirer du pétrole — vaseline et paraffine comprises, constituent des matières d'une importance capitale pour l'industrie et pour la défense nationale.

Pour remplacer le pétrole, M. Mailhe a pensé à la transformation des huiles végétales et animales. On sait que Warren et Storrer auraient reproduit pour la première fois quelques carbures analogues à ceux du pétrole, en distillant des huiles de poisson préalablement saponifiées.

En 1888, Engler obtint des produits analogues au pétrole américain par distillation de l'huile de baleine sous haute pression.

En étudiant, au Laboratoire, la décomposition catalytique des éther-sels, M. Mailhe a été amené à envisager toutes les séries des composés de cette nature et, en particulier, les corps gras, qui sont les éther-sels de la glycérine et des acides gras de rang élevé (oléique, linoléique, stéarique, etc.).

Or, en les dirigeant sur de l'alumine mélangée à du cuivre, chauffée entre 500° et 600°, il s'est formé des produits gazeux et liquides.

L'huile de lin traitée par cette méthode a fourni des condensations ayant une réaction acide. Neutralisé par la soude diluée le produit rectifié fournit un liquide légèrement jaune bouillant de 40° à 280°, ainsi qu'une petite quantité de corps lourds, visqueux.

Digitized by Google

Le liquide est essentiellement constitué par des carbures d'hydrogène, dont une certaine quantité appartient à la série éthylénique. En l'hydrogénant sur nickel, il est devenu incolore et inattaquable par l'acide sulfurique. Tous les carbures incomplets ont été saturés.

La rectification a fourni :

1° De l'éther de pétrole, bouillant au-dessous de 75°;
2° De l'essence, b. 75-150°. Densité 0,7607;
3° Du pétrole lampant, b. 150-250°. Densité 0,8644.

L'analyse a montré que ces produits sont formés par des mélanges de carbures forméniques et aromatiques et de petites quantités de carbures cycloforméniques. Or, on sait que le mélange de ces trois sortes d'hydrocarbures se trouve dans le pétrole naturel de Roumanie, de Californie, de Bornéo.

C'est donc une véritable *essence* et un *pétrole* analogue aux pétroles naturels que M. Mailhe a obtenus.

Les différentes huiles végétales et animales, traitées dans les mêmes conditions, fournissent des résultats semblables (colza, navette, olives, arachide, palme, coprah, sésame, beurre de karité, requin, baleine).

Seule, l'huile de ricin, fournit à côté des hydrocarbures une certaine quantité d'oenanthol, aldéhyde utilisable directement comme carburant.

Une tonne d'huile peut fournir 300 à 400 kg. d'éther, essence et pétrole lampant.

Mais par ce procédé, on n'atteint pas tous les constituants du pétrole naturel particulièrement les huiles lourdes et les huiles visqueuses.

Pour les obtenir, M. Mailhe a essayé de polymériser les carbures obtenus plus haut, dont les points d'ébullition sont compris entre 240 et 280°.

On a vu qu'ils sont formés de corps incomplets. Or, en les chauffant avec 5 % de chlorure de zinc, on obtient au bout de quelques heures :

1° Un liquide plus lourd, incolore, bouillant de 290° à 320°;

Digitized by Google

2° Un produit visqueux, se prenant en masse par refroidissement, qui a l'aspect de la vaseline.

Cette simple opération a conduit à la synthèse d'huiles lourdes et visqueuses, allant jusqu'à l'état solide.

On est ainsi en possession de la quasi-totalité des constituants du pétrole naturel. Mais ce travail exige deux opérations différentes.

On pouvait se demander si l'on ne pourrait pas atteindre le même résultat du premier coup en changeant le mode opératoire.

M. Mailhe introduit à cet effet dans une marmite surmontée d'un appareil à reflux, un corps gras quelconque (huile animale ou végétale, suif) avec 5 à 10 % d'un chlorure métallique convenable. On chauffe lentement au début. Il se produit un dégagement d'acroléine, d'eau et de gaz, puis l'on condense un liquide incolore qui devient jaune, puis vert et fluorescent; la réaction est terminée vers 400-430°.

Avec le chlorure de zinc agissant sur l'huile d'arachide, on obtient un liquide vert fluorescent, à réaction acide qui est lavé à l'eau et distillé. On isole :

1° Des produits légers dont l'ébullition commence vers 35°. D = 0,6822; c'est de l'éther de pétrole;

2° De l'essence légère distillant de 75° à 150°, rigoureusement incolore D = 0,7315;

3° Du pétrole lampant, b. 150-250° D = 0,7925;

4° Des huiles lourdes b. 280-350° jaunes;

5° Des huiles visqueuses, distillant au-dessus de 350°, qui se prennent en masse. On peut augmenter encore leur viscosité en les chauffant pendant quelques heures avec un peu de chlorure de zinc fondu. On atteint alors un produit solide qui fond à 40°, voisin de la paraffine.

M. Mailhe a ainsi obtenu un véritable pétrole analogue au pétrole naturel. Il est constitué surtout par des hydrocarbures forméniques et éthyléniques. Il n'y a pas eu production de carbures aromatiques.

Digitized by Google

Dans la marmite, il reste un véritable coke de pétrole, enrobant le chlorure de zinc, qui peut être repris par un simple lessivage et servir de nouveau après évaporation.

En traitant l'huile de colza, on a obtenu 64 % d'un pétrole brut de densité 0,8358, fournissant à la distillation :

De l'éther essence, b. 60-140°, d. 0,7177.
De l'essence lourde, b. 140-180°, d. 0,7515.
Du pétrole lampant, b. 180-290°, d. 0,7912.
Des huiles lourdes, b. 290-360°, d. 0,8420.
Des huiles consistantes, b. 360°.
Des huiles consistantes, b. > 360°.

Les différentes huiles végétales et animales, conduisent à des résultats semblables. Outre le chlorure de zinc, M. Mailhe a constaté que les chlorures de calcium, de baryum, de sodium, de potassium, de magnésium, etc..., la potasse, la chaux, la baryte, etc..., produisaient des décompositions de même nature.

L'essence distillant au-dessous de 150° a un pouvoir calorifique de 10.818 calories au kilogramme.

Le pétrole lampant, 150-280°, 10.961 cal.
Et l'huile lourde, 280-350°, 10.800 cal.

Ces chiffres sont sensiblement identiques à ceux que fournissent les portions correspondantes du pétrole de Pensylvanie.

Les produits conviennent donc parfaitement à l'alimentation des moteurs à explosion et des moteurs Diesel.

Quant au rendement, il varie entre 66 à 70 % de l'huile employée et l'on obtient 15 à 16 % d'essence.

⁂

Les cires végétales et animales sont constituées par des éther-sels d'acides gras et d'alcools monoatomiques de haute richesse carbonée, accompagnés d'acides gras libres et d'alcools supérieurs. On pouvait penser qu'elles se dé-

Digitized by Google

composeraient à la manière des huiles et des graisses au contact des chlorures métalliques, et conduiraient à la formation d'hydrocarbures du genre de ceux du pétrole. C'est, en effet, ce que l'expérience a vérifié. La cire d'abeilles, chauffée avec du chlorure de magnésium a fourni un liquide d'où l'on a isolé :

De l'essence très légère pour avions b. 50-140°, D. 0,7185,
De l'essence plus lourde b. 140-200°, D. 0,7185,
Du pétrole lampant b. 200-300°, densité 0,7925,
Des huiles lourdes jaunes b. 200-330°, D. 0,8215,
Un liquide visqueux bouillant jusqu'à 350°,
Un résidu qui se prend immédiatement en masse pâteuse par refroidissement.

Toutes ces fractions sont constituées par des mélanges d'hydrocarbures forméniques et éthyléniques analogues à ceux qu'ont fourni les huiles.

Mais dans les circonstances agricoles et commerciales actuelles tous ces produits naturels ont une valeur marchande supérieure aux produits obtenus. Leur transformation ne paraît donc pas susceptible de « payer » et il n'y a pas lieu d'envisager pour le moment une utilisation industrielle de ces procédés.

***

La chlorophylle apparaît par ses réactions, comme un véritable éther-sel. On l'extrait des plantes fraîches ou sèches à l'aide d'un solvant volatil. Mais en même temps, on enlève une certaine quantité de cires, graisses, résine que ces plantes renferment.

L'ensemble de ces produits peut être désigné sous le nom d'extrait chlorophyllien.

D'après sa composition, il devait se comporter comme les éther-sels et subir les décompositions catalytiques que nous venons de signaler.

Effectivement, en soumettant cet extrait chlorophyllien à l'action du chlorure de zinc, à des températures croissan-

Digitized by Google

tes jusqu'à 480°, on recueille un liquide acide qui, après neutralisation fournit par distillation fractionnée :

1° De l'essence incolore, b. 150°, d. 0,7331;
2° Une essence plus lourde, b. 150-200°, d. 0,7632;
3° Du pétrole lampant, b. 200-290°, d. 0,8012;
4° Des huiles lourdes, b. 290-350°, d. 0,8490;
5° Une portion qui devient concrète par refroidissement.

Toutes ces fractions sont constituées par des hydrocarbures forméniques et éthyléniques. Elles ne renferment, ni carbures aromatiques, ni cyclohexaniques.

Les plantes textiles ou filamenteuses traitées en vue de l'extraction de la chlorophylle, laissent un résidu de fibres cellulosiques qui n'ont perdu aucune de leurs qualités spécifiques.

Le lin et le seigle, coupés en vert, l'alfa, le sparte, le genêt, les sarments frais de vigne que, faute d'utilisation, les viticulteurs brûlent parfois sur place, constituent des matières abondantes renouvelables tous les ans, qui pourraient constituer des sources d'extrait chlorophyllien. Et l'on sait quels débouchés sont réservés aux résidus fibreux : fabrication du papier, de la soie viscose et autres soies artificielles.

La production du pétrole serait donc ici une industrie annexe des industries utilisant les fibres textiles et la cellulose, mais qui ne sera pas de l'ordre de grandeur de la production naturelle.

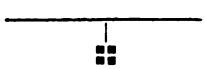

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA MÉCANIQUE CLASSIQUE

A LA

RELATIVITÉ NATURELLE

PAR M. JUPPONT

Le mouvement ou changement de position relative des choses, est le fait le plus général que nous connaissions. Il relie nos percepts entre eux et à nous même.

La vitesse instantanée, qui devient vitesse uniforme, si elle se conserve pendant un moment si court soit-il, est le concept qui nous permet de solidariser les positions successives des corps, sur les trajectoires qu'ils décrivent.

Les variations de vitesse, accélération et retardation, caractérisent l'évolution des mobilités.

La mécanique classique admet que la Force F, dont elle fait *la cause du mouvement*, est proportionnelle à la Masse M ou inertie du corps déplacé, et à l'accélération qu'il subit.

D'où le postulat $F = Mg$, assise de la dynamique et de la relativité.

En fait, l'accélération est un coefficient de similitude. La transformer en élément adéquat de la cause universelle, c'est admettre que les mouvements antérieurs, quels qu'ils soient, sont *au même titre*, l'origine des faits scientifiques; c'est supprimer le rôle du passé sur le présent qui lui succède.

De même, le « je pense, donc je suis », efface les émotions et les gnoses endophasiques, qui précèdent la pensée claire, alors que les prémisses psychiques varient avec les

Digitized by Google

individus, et sont plus différentes entre elles, que les vitesses dans les divers phénomènes physiques.

Mécanique classique et philosophie cartésienne font donc table rase des complexités fondamentales. L'une et l'autre érigent le temps conçu et l'espace imaginé en absolus, à l'aide desquels elles apprécient les mouvements observables et les déplacements hypothétiques ou prévisibles.

Les doctrines scientifiques et philosophiques, suppriment, le plus souvent, l'histoire des universaux Temps et Espace.

Rappelons-la brièvement.

La notion de Durée, nait en nous, de la successivité de nos besoins. Elle lie le présent aux images du passé, telles que la mémoire les fait réapparaître.

L'intelligence, modelée par les sensations, en dégage le concept de Temps *inconditionné,* que la conscience projette sur l'Etendue perçue; et de là, vers le futur, au lieu et place du sentiment inextériorisable de sa Durée.

Cette métamorphose de la Durée en Temps est l'appui de l'esprit de finesse. Elle donne une *direction centrifuge* aux prévisions, aux pressentiments (1) qui sont les raisons d'être de tout ce qui vit.

Le présent sensoriel, le repère qui fuit sans cesse, reçoit de l'extérieur, par l'intermédiaire des sens, une infinité de passés distincts, quoique simultanés, pour le sensorium qui les enregistre. Des passés innombrables sont liés au présent dans la conscience, qui peut faire réapparaître à chaque instant, une partie des percepts et des émotions antérieurement éprouvés.

L'intelligence transfigure les aspects changeants de l'Etendue, en Espace immobile et inconditionné, par une dénaturation correspondante à celle qui a simplifié la Durée vécue, en Temps abstrait.

Les images instantanées des choses perçues, substituées

---

(1) La logique demande que l'orthographe soit présentiment, présentir, comme dans préavis, prélever, préjuger, etc...

Digitized by Google

à la chose elle-même, construisent les rigidités spatiales et les automatismes qui en sont la conséquence. Leur invariabilité en fait des données commodes, pratiques, dont la genèse *centripète* fait pénétrer les visages successifs de l'Univers dans notre entendement. Ils y engendrent l'esprit géométrique et ses raisons préconçues, appuis de la méthode déductive, dont les aprioris équivalent à : « Je sais tout. »

Les liaisons énergétiques qui solidarisent les stades successifs de toutes choses ne sont pas percevables. C'est pourquoi la raison des phénomènes échappe à l'intuition empirique.

L'imagination seule peut en pressentir les formes.

Le motif de notre impuissance cognitive immédiate des causes, apparaît en toute clarté.

Les figures géométriques qui ont pris la place des réalités, simplifient les jugements. Elles réalisent des économies considérables de pensées, que viennent accroître les propriétés des rapports numériques, les dénombrements et les moyens pratiques de les effectuer.

Mais, les mathématiques qui régissent ce domaine de l'absolu, sont, par essence, hors des raisons d'être que la nature impose aux réalités.

Notre genèse du Temps et de l'Espace admet que les jugements que nous portons sur toutes choses, résultent de la pénétration continue des percepts dans les sentiments, unie à l'exhaustion permanente des émotions, durant nos acquisitions de l'externe.

La constatation : « j'ai senti l'ambiance, donc je sais », associée à « je pense mes émotions, donc je juge », sont le flux et le reflux incessant d'où émerge la connaissance. Ses vagues mobiles nous dissimulent la vérité objective.

Les sorites géométriques la remplacent par des définis subjectifs, dont les types les plus simples sont : la vitesse uniforme, image de la permanence dans la mobilité, et l'accélération constante, qui représente l'uniformité dans la variation du mouvement.

Digitized by Google

Ces symbolismes et leurs complexes sont dépourvus de toute similitude contrôlable avec l'Energie, cause unique des phénomènes.

La dénaturation d'où ils résultent, emprunte à l'arithmétique, les processus qui permettent d'exprimer un rapport, quelle que soit la nature des objets auxquels nous l'appliquons.

Si les vitesses sont des repères très insuffisants, les accélérations ont le grand mérite de nous rapprocher de la nature où tout est variable. Leurs valeurs instantanées estiment les causes par les effets concomitants. Elles permettent de préciser l'instant où un changement de mouvement s'est produit, et d'utiliser le symbolisme mathématique, où le rôle du Temps et de la vie n'intervient plus. Mais, l'accélération constante, c'est-à-dire la variation uniforme n'a pas plus de réalité que la vitesse permanente.

L'évolution est la loi de la Nature. La simplification du rôle du Temps, dans les échanges de mouvement d'un corps à l'autre, permet d'écrire qu'à l'instant imaginé, la Force active, inconnue en soi, est identique et de sens contraire à la Force réactive présumée, telle que l'observation en permet la mesure.

Les éléments de cette identification sont contradictoires. Dans l'estimation du passé, l'accélération ne peut avoir les droits que nous lui accordons dans le présent. De ce fait, les propriétés inconnues de la matière multiforme, sont remplacées par les proportionnalités éphémères qui, dans la balance associent la Force et l'accélération. Les lois naturelles s'effacent devant les virtualités qui unissent les nombres entiers ou fractionnaires. Cette ultime dénaturation fait disparaître jusqu'au squelette géométrique du fléau de la balance, pour ne laisser subsister que les quotités abstraites, dans lesquelles le calcul infinitésimal codifie à son gré le continu, sans que l'atome insécable, donc fini des métaphysiciens, devenu l'électron des physiciens, conserve une place dans le souvenir des savants. Ils intègrent à partir de zéro, c'est-à-dire à partir du néant, sans être ému par l'impossibilité de leur geste créateur.

Digitized by Google

Les commodités innombrables du point géométrique, symbole d'une position dépourvue de dimensions; l'utilité de ses métamorphoses en éléments mobiles de ligne, de surface, de volume, ou d'hypervolume, ont pris la place des dynamismes atomiques.

Le théorème de l'impulsion, $FT = Mv$, compare la combinaison multiplicative des subjectivités FT, à l'association numérique Mv, de réalités plus directement mesurables. L'expérience ne peut infirmer les prévisions de cette forme du postulat, puisque F de la cause et M de l'effet, sont proportionnels et inconnus, autant que les fonctions qui lient l'Etendue à ses mobilités instantanées.

Le travail mécanique $FL = 1/2\ Mv^2$, rattache la Force à la longueur le long de laquelle elle a agi. Il constitue une cause hybride. Subjectif par son constituant F, le travail est objectif par son élément L, seule donnée susceptible de contrôle sensoriel direct.

L'expérience journalière vérifie approximativement les expressions, FL et $1/2\ Mv^2$. Malgré leurs prétentions synthétiques, elles sont purement verbales. La science, autant que le sens commun est incapable de décrire l'invisible. Nous sommes donc dans la nécessité de remonter jusqu'à l'intuition, pour formuler des expressions susceptibles d'être valablement échangées avec d'autres hommes.

Le travail ne peut être représenté à l'aide de symboles impliquant la certitude de l'évidence. Nous leur substituons l'hypothèse simpliste $FL = MgL$, pour satisfaire au mieux nos besoins sociaux.

L'identification de l'accélération g à sa mesure, est une autre transcendance, dont le pragmatisme n'ajoute aucun atome de véridicité aux sorites géométriques qui en résultent.

Par ces subterfuges, la conscience n'intervient plus dans les synthèses déductives. Les mécanismes de la machine arithmétique sont placés au-dessus du jugement de celui qui l'a conçue. La raison, lorsqu'elle combine numériquement les apparences des choses, confie tous ses droits aux rouages des instruments logiques qu'elle a forgés.

Digitized by Google

Dans cet avatar s'introduit l'*unité physique*, ou *unité naturelle*. Elle prend la place de l'*unité numérique*, sans que la raison scientifique se soucie des conséquences de cette nouvelle dénaturation, qui, cependant, soumet la Durée aux propriétés géométriques et réciproquement.

Cette figuration impossible fait passer l'image de la vie dans le domaine des nombres, où le Temps coule ses flots artificieux, loin des émois que la Durée impose aux vivants.

La Nature et ses évolutions ne se soucient pas de nos numérations rigides, où le vraisemblable, le probable et l'approximatif ont pris la place des phénomènes, c'est-à-dire de la vérité.

Les substances réelles effectuent entre elles des décomptes dont la souplesse et la variété déroutent notre soif de simplicité, fille de notre ignorance native et de notre impuissance divinatoire.

Ces remarques expliquent à la fois les apaisements des dogmes, et pourquoi les résultats expérimentaux diffèrent des prédictions du calcul, non seulement par approximation des mesures; mais surtout par nécessité vitale.

Les besoins industriels, jaugés à l'aune des vitesses de nos machines et de nos outils, admettent les esquisses des postulats.

Les allures énormes des électrons qui s'apparentent à la célérité de la lumière, font éclater l'insuffisance des hypothèses : cause = force; et, effet = vitesse acquise = accélération concomitante.

Pour Pascal, la vérité morale changeait en deçà et au delà d'une frontière.

Pour les postulats, la vérité objective varie avec l'heure de ses manifestations. Ils oublient que l'effet, la vitesse acquise et l'accélération causale sont toutes deux sous la dépendance de l'Energie, dont les postulats ne peuvent silhouetter le facies.

La mécanique classique commet d'autres erreurs.

L'accélération g de la pesanteur varie en chaque point des trajectoires énergétiques. Les formules $h = 1/2\ gt^2$ et

Digitized by Google

$FL = 1/2\ Mv^2 = W$, dans lesquelles g est supposé constant fournissent des valeurs inexactes.

La proportion classique $\frac{F}{g} = \frac{FL}{gl} = \frac{2W}{v^2} = M$ ne peut pas être satisfaite. Le chemin parcouru L, géniteur du travail 2W, par sa copulation avec la force F, diffère de la longueur abstraite l, qui transforme $g = l\ t^{-2}$, $v^2 = l^2t^{-2}$

De plus, les mouvements rectilignes et circulaires n'existent pas dans la nature. Ce sont des abstractions formées de points géométriques clairement reliés entre eux, dont nous faisons des repères linéaires. Mais, au lieu d'être absolus, comme les points qui les forment, les droites et les cercles lient des séries de positions définies. Cette propriété les rapproche des trajectoires contingentes, elle leur donne une valeur d'objectivité plus ou moins vague.

Les relativistes prétendent corriger par un d. *s* apriorique, l'approximation spatiale des formules classiques. Leur rectification, fait apparaître le surnaturel qu'ils ajoutent aux insuffisances de la prétendue définition de la Force, scrupuleusement conservée.

Enfin, le surgissement d'un corps réel, au lieu et place d'un point géométrique, sur une trajectoire quelconque, rappelle les apparitions subites des contes de fée. Les poètes incorporent les êtres ainsi créés, dans la suite de leur récit dont ils modifient le cours. Les mathématiciens n'ont pas la même logique. Leurs trajectoires calculées sont celles de points géométriques. Lorsqu'ils font mouvoir un objet réel, sur les circuits virtuels, ils ne modifient ni la forme, ni les allures de la trajectoire. Ils négligent donc, *délibérément*, l'influence de la qualité et de la quantité de matière sur les déplacements postulés dans l'abstrait.

L'inertie traduit cette simplification « hors nature ». Elle éteint la curiosité native par les quiétudes dogmatiques.

L'identification que l'inertie opère entre les diverses catégories de substances observées, s'ajoute à l'assimilation objective des vitesses disparues, pour attribuer la même

Digitized by Google

forme aux représentations des causes et des effets, si différents qu'ils soient les uns des autres.

Les intégrales indéfinies, connues à une constante près, ne sont pas valables, puisque dans la nature les constantes sont des variables inconnues. Les vitesses constitutives des atomes matériels, dont les densités varient, depuis la fluidité de l'éther électro-optique impesable, jusqu'à la massivité de l'osmium, ont des influences sur la spécificité des corps. Il est d'autant moins permis d'oublier cette certitude, dans les principes, qu'elle nous permet de différencier les groupements moléculaires, et qu'elle est à la base de toutes les théories cinétiques et thermodynamiques.

Pour harmoniser ses représentations et les constatations que les percepts lui imposent, le bon sens exige que les formules scientifiques décrivent les spécificités et les activités différentes de la matière. Il imite en cela, le naturaliste qui dépeint verbalement ou dessine les êtres qu'il observe. Il remarque que la surface plane est le produit de deux longueurs orthogonales et que la mesure numérique de la surface est fournie par juxtaposition de quotités égales. Le géomètre dit qu'il effectue une multiplication. En réalité, il fait une *addition de quotités égales* dont il choisit l'unité à son gré.

Le bon sens, qui ne cesse de considérer l'expérience, observe que le travail est le résultat de la multiplication arithmétique $F \times L$, dont les deux éléments, spatiaux, accélération et chemin parcouru sont repérés sur la même droite. Le produit, ne peut pas sortir de la ligne commune à ses composants. Il y a donc au moins deux sortes de multiplications linéaires; l'une engendre des surfaces, l'autre groupe linéairement des nombres, sans que la pensée puisse suivre dans l'Espace l'association des vecteurs, vitesse, accélération et chemin parcouru.

Dans la manipulation du symbolisme $F \times L$, l'algébriste renonce aux guides que la géométrie lui apporte. Il se complait dans les idéalités pures que l'esprit mathématique invente, pour disserter exactement, dans l'abstrait. Mais

Digitized by Google

ses satisfactions logiques, ne lui donnent pas le droit d'identifier les règles symboliques qu'il imagine, aux lois naturelles, qu'il subit.

Cet embarras auquel notre intelligence est condamnée ne peut se résoudre par des aprioris.

L'observation, c'est-à-dire la Nature, *est le guide nécessaire*. L'intuition de Ronsard est toujours vraie :

> Certes, l'expérience
> N'est utile, sinon
> Pour sonder la Science
> Si elle est fausse ou non.

Les ellipses planétaires dont le centre du soleil, immobilisé, occupe l'un des foyers, sont susceptibles d'interprétations claires, mais approximatives.

Les hypothèses képlériennes admettent en effet que les planètes sont sans action les unes sur les autres, ce qui revient à supposer que le monde est réduit au soleil et à la planète considérée.

Ces schémas impliquent deux invariances : l'une dans le plan, elle est spécifique par essence; l'autre, dans l'espace, elle est générale.

La constante $\pi\ abt^{-1}$ de la loi des aires, caractérise chaque planète. Elle en définit la spécificité S. Cette propriété devient universelle si on l'extrapole à tous les astres; et, si on l'intrapole aux satellites des planètes, au pendule; et de là, aux molécules et aux atomes.

La troisième loi, mise sous la forme $4\ \pi^2 a^3\ t^{-2}$ qui est la constante de Newton, décrit l'Activité A du soleil, à toutes les distances. Elle devient universelle si, comme la spécificité, on l'applique depuis les électrons, jusqu'aux systèmes galactiques.

L'Activité A du soleil sur chaque planète est nécessairement égale à la réactivité R de celle-ci, dans des limites de temps et de lieu déterminées. Sinon la logique n'aurait pas d'objet ordonné et précis. La méthode manquerait de base stable.

Les notions de périodicité et de rythme qui caractérisent

Digitized by Google

les lois de Képler, conditionnent l'unité des mouvements de la matière, en agissant d'abord et en réagissant ensuite.

Les rayonnements vibratoires concrètent cette unité, depuis le son, jusqu'au delà des rayons X, sur environ soixante-dix octaves consécutives.

La réactivité est la résistance intrinsèque que, suivant leur nature, les corps opposent à toutes les causes capables de les mettre en mouvement. Elle définit la Masse réelle M en fonction du Temps et de l'Espace, tandis que la masse pesée est la mesure m de l'inertie M des corps observés, par rapport à l'inertie empirique M non définie, d'un étalon arbitrairement choisi. Le nombre $m = \frac{M}{M_1}$ exclut toute condition d'ambiance. Le résultat de la pesée est en effet considéré comme indépendant du lieu, de l'orientation de la balance, de l'heure et de la date de la comparaison.

Toutes ces conditions, que la notion de poids néglige, ont cependant des conséquences connues. L'aplatissement et la rotation de la Terre, la vitesse sur l'orbite et l'entraînement apexial les déterminent. Si faible qu'elles soient, le physicien et le chimiste qui les suppriment se transportent hors de la nature.

Les complexités spatiales de l'ellipse dont les quatre quadrants sont diversement symétriques ne fournissent pas au sens commun le repère direct capable de satisfaire l'évidence.

Les propriétés projectives des cônes et des cylindres autorisent le remplacement des ellipses par le cercle dont le rayon l est le demi-grand axe $a/2$.

Dans ces conditions, l'Activité et la Masse, $A = -M^5$ mises sous la forme $l \times 4\,\pi\, l^2 t^{-2} = lv^2$, explicitent le potentiel de Gauss, ainsi que les conditions d'équivalence du statisme latent et du dynamisme, en chaque point des sphères équipotentielles.

L'équivalence $A = -M_5 = 4\,\pi l \times \pi l^2 t^{-1} \times t^{-1} = 4\,\pi l \times S \times t^{-1}$ exige que les variations d'aréolarité soient comptées d'une sphère sur l'autre dans le laps de temps concomitant t.

Digitized by Google

De sorte que l'Activité $2S \times 2\pi lt^{-1} = 2Sv$ est fournie en chaque point, par l'aréolarité spécifique et la vitesse orthogonale qui l'engendrent dans l'Espace l^3.

La spécificité sur les segments de cercle étant $S = \pi l^2 t^{-1} = 2\pi lt^{-1} \times \frac{l}{2} = \frac{lv}{2}$, on a simultanément :

$$l = \frac{2S}{v} = \frac{M}{v^2}.$$

L'Activité et la spécificité concomitantes se conservent, lorsque la vitesse sur la trajectoire augmente, *à condition que le rayon l diminue*, dans le laps de temps considéré.

Les liens de l'Etendue occupée par les substances, avec l'allure de cette occupation sont précisés par la Nature.

Les planètes analysent cette rétraction cosmique, que la loi de Mariotte intègre entre molécules gazeuses. L'élasticité l'exprime dans les liquides et les solides, en manifestant l'influence de la relativité *l*, ou distance qui sépare les éléments réagissants.

La contraction apriorique de la relativité, ainsi que la masse longitudinale qui en résulte se réalisent, non pas sur la trajectoire, seule direction connue des postulats, mais vers le centre du cercle qui, sur les ellipses, est le cercle osculateur au point considéré.

Le signe de la perpendicularité, $\sqrt{-1}$ que les relativistes appliquent au Temps, caractérise ici une longueur orthogonale à la vitesse observée. Il cesse d'être un contresens intolérable pour le sens commun.

Bien que l'ellipse soit la projection d'un cercle, les vitesses aux divers points de l'ellipse ne sont pas les projections de la vitesse constante que la conservation de l'aréolarité implique sur le cercle.

L'invariance de la vitesse sur le cercle idéal, traduit donc un fait conservatif, différent de la périodicité des vitesses rythmiques sur l'ellipse correspondante.

Le Temps, symbole de la Durée, reine inéluctable du monde, marque sur les dynamismes képlériens, l'empreinte

Digitized by Google

de sa présence. Elle reprend la place d'où le dynamisme galiléo-cartésien l'avait chassée.

La variation périodique des mouvements naturels, qui se répètent, alternativement symétriques, puis identiques; installe le Temps au cœur même du symbolisme $4\pi^2 l^3 t^{-2}$. Activité et Réactivité égales en grandeur et direction s'y succèdent à des laps de temps bien précis, entre des limites que définissent les produits, lv, lv^2 et l'excentricité de la courbe; alors que pour les postulats, la force active et la force réactive sont identiques, et nécessairement coexistantes en chaque point, sans aucune des libertés évolutives dont les phénomènes et les êtres différents sont la preuve irrécusable.

Le Temps, invisible et impercevable, par les cinq sens périphériques, devient un élément physique, au même titre que la longueur perçue. Il rectifie les peintures infidèles des expressions v^2, v^3, v^4, v^5, qui sont irreprésentables, autrement que par des nombres et leurs traductions linéaires.

Le Temps, grandeur physique dépourvue de spatialité mise au service de l'esprit géométrique, lui permet d'interpréter objectivement les multiplications dont le produit n'a qu'une dimension spatiale bien qu'il enferme deux, trois, quatre et même cinq conditions numériques.

Les numérations où le Temps intervient résultent des identités $l = vt$ et $t = lv^{-1}$, qui, pour des motifs différents, deviennent $l = t$, lorsque v est l'unité.

Ce rôle identificateur de la vitesse est incompréhensible pour nos percepts et pour le bon sens qui s'y fie. La vitesse n'est, en effet, que l'apparence du mouvement. Elle n'en exprime pas les propriétés intrinsèques. Elle est incapable de solidariser les deux abstraits, matière au repos, et mobilité, que fournit l'analyse intellectuelle des mouvements physiques.

La langue française primitive, qui n'avait pas effectué cette dissociation issue du rationalisme cartésien, se servait du même mot pour exprimer le mouvement et la vie. François Villon déclare sa reconnaissance au bon roy qui

Digitized by Google

le délivra de la dure prison de Mehun, « tant qu'il mouvra » (1). Pour le même motif, l'acte et le verbe n'étaient pas toujours séparés, et l'on disait « j'espoir » pour « j'espère » (2).

Ces exemples grammaticaux permettent de comprendre pourquoi Descartes, Leibnitz, Huyghens et leurs contemporains, disputaient pour donner à la cause des phénomènes physiques, la forme Mv, ou l'aspect plus complexe Mv^2.

Nous savons aujourd'hui à n'en plus douter, que si le produit $FT = Mv$, contient un élément de longueur qui caractérise la Force MLT^{-2}, cette droite ne fait aucune place au rôle de l'ambiance. La relativité naturelle estime qu'il faut étudier le rôle des milieux, à l'aide de T^{-2}, symbole complexe de périodicité, et non plus seulement sous son aspect de dénominateur de l'accélération lt^{-2}. Et ceci explicite pourquoi et comment la rectification du symbolisme des postulats doit être cherchée dans des conditions d'Espace.

La convention qui énumère les événements, à volonté en fonction d'une longueur ou d'un temps équivalents, lorsque la vitesse est unité de mesure, renferme une signification philosophique qui ne peut être franchie. Elle présente le rapport lt^{-1} sous la forme $t = l$ qui, dans le subjectif, exprime l'identité parfaite des termes comparés.

L'intelligence atteint le sommet que les philosophes savent inaccessible, l'identité des subjectifs t et l, et des objets t_1 et l_1 correspondants.

La vitesse, érigée en rapport objectif des choses, se substitue à la longueur euclidienne, unité morte, à l'aide de laquelle la géométrie crée des squelettes immuables.

L'exhaure de l'esprit de finesse dans le monde extérieur apparaît comme une nécessité à la fois vitale et explicative. Elle donne à la science, la tâche de tracer la représentation

---

(1) François Villon. *Le Grand Testament*, XI (1461 ou 1462).
(2) François Villon. *Le dit de la naissance de Marie d'Orléans*, X.

Digitized by Google

cinématique de l'Energie $f\ (l^3,t)$, à l'aide de figures géométriques, $f\ (l^n)$ dans lesquelles le Temps et l'Espace sont partiellement identifiés. Les illusions compréhensives sont évitées, si l'on n'oublie pas les différences qui existent entre la matière et son activité; entre la Durée T et le Temps t; entre l'Etendue L^3 et l'Espace l^3; entre le réel et la convention qui transforme l'image t de l'émotivité du moi, en symbole l du non moi, alors que la Durée est irréductible à l'Etendue, autant que le moi au non moi.

On saisit, sur le vif, les progrès que la géométrie cinématique apporterait dans l'enseignement.

Malgré les commodités ultimes de l'identification subjective du Temps à l'Espace, le problème de la connaissance n'est pas résolu. Mais ses limites sont exactement posées. Si rigoureuses que soient les figures imaginées, elles ne franchissent pas les mondes pythagoriciens.

C'est cependant pour la science une grande quiétude, de savoir qu'elle possède des repères cinématiques, le point pour les girations; la droite, le cercle, l'ellipse, etc..., pour les vitesses, pour la force, pour le travail de Galilée, pour la force de Newton et l'étude des causes.

Le concept de *vitesse relative,* permet à la science, d'algébriser les phénomènes en toute confiance, autour de ces repères, comme le dessinateur enferme le visage humain, dans un ovale théorique qui limite les fantaisies de son crayon.

En mécanique, comme en peinture ou en sculpture, les représentations figées par le graphisme ne sont pas l'objet exprimé.

Le bon sens, dont les expressions verbales sont des intégrales souples, supérieures à l'œuvre rigide de l'artiste le plus prestigieux, dit naïvement : De telle localité à telle autre, il y a l kilomètres, ou t heures de marche, *sous entendu, à vitesse constante.*

Cette ellipse verbale, que le sens commun comprend et utilise en toute sécurité, traduit intuitivement le rôle universel de la vitesse, rôle qui est vécu, avant d'être explicité par les intellections géométriques et numériques.

Digitized by Google

L'espace-temps des relativistes a donc été devancé par l'intuition, pour qui les deux données fondamentales, la Durée et l'Etendue, communes à tous les êtres vivants, sont immédiates et directement inanalysables.

Si les représentations intellectuelles visent à l'objectivité, par l'intermédiare des gnoses et du graphisme que seule l'espèce humaine utilise, elles doivent considérer le Temps et l'Espace comme inséparables, contrairement à ce que supposent les postulats de la géométrie et de la mécanique.

Parler de volumes, sans décrire ce qui les remplit est une source d'illusions pour le physicien.

Parler de vitesses et d'accélérations, sans dire par rapport à quoi elles existent, c'est vivre dans le rêve en compagnie des poètes.

Admettre *a priori* la réalité d'une infinité d'espace-temps conçus, c'est se placer dans la position du chimiste qui connaîtrait l'eau, comme un complexe d'hydrogène et d'oxygène, mais qui, dans l'analyse électrolytique, trouverait à l'anode et à la cathode, de l'eau sous-oxygénée ou suroxygénée, en proportion variable avec les caractéristiques du courant utilisé, sans avoir la possibilité de parvenir jamais à la séparation de l'hydrogène et de l'oxygène.

Les mondes semblables, que de nombreux auteurs scientifiques construisent sur les homothéties euclidienne et galiléenne, sont des chimères, au même titre que Lilliput de Swift. Ils ne font pas à l'Energie la place qui lui revient dans les constructions des mondes naturels.

La science puise ses idéaux, aux mêmes sources que le bon sens, sans espoir de trouver une autre origine à ses dires objectifs, quelle qu'en soit la précision.

Les rapports de Temps et d'Espace numérés ou non sont donc la commune mesure des qualités et des quantités, parce qu'ils associent le moi et le non moi, inséparables dans toute expression cognitive.

La conscience conserve dans *sa* Durée les effets de ce qu'elle a senti. L'intelligence en fait l'analyse dans l'Espace qu'elle a imaginé, pour remplacer les effets à jamais disparus de l'Etendue perçue.

Digitized by Google

Les résultats de cet échange permanent entre l'intériorité du Moi et l'extériorité du Non Moi, ne gardent un sens objectif, que si l'Energie, jamais visible, toujours présente reçoit la place que l'intuition religieuse accorde à la divinité, prescience confuse et purement sentimentale, de « CE » qui dirige l'évolution et l'ordre universels

De ce point de vue, l'homogénéité des expressions mathématiques des faits physiques est soumise à des analyses aussi fructueuses que les décompositions chimiques, parce que les unes comme les autres fournissent des fragments et des constituants de réalités.

Sous la forme $A = 4\pi l^2 \times \pi lt^{-2}$, l'Activité contient la formule $\frac{M}{4\pi l^2} = \pi g$; c'est l'accélération de Newton. Mais avec une interprétation sur trois directions orthogonales de l'Espace, au point considéré. Ce symbolisme prévoit les vecteurs électricité et magnétisme, normaux au courant électromagnétique. La prévision n'est pas limitée à la propagation simpliste sur les sphères concentriques. La perpendicularité triple existe sur toutes les surfaces. Monge a démontré que les lignes de plus grande courbure passant par un point d'une surface sont toujours au nombre de deux et s'y coupent à angle droit, entre elles et avec leur normale commune.

A l'aide des formes mathématiques, l'intelligence peut donc pénétrer dans toutes les conditions de mobilité, avec les unités euclidiennes, si elle introduit le mouvement uniforme, comme condition *relative* de ses repères, au lieu de le considérer comme un absolu, à partir duquel il est permis de déduire, quelle qu'en soit la grandeur.

De la forme $A = M = 4/3\,\pi l^3 \times 3\,\pi t^{-2}$, rapprochée de la définition classique $M = Vd$: la masse est le produit du volume V, par la densité d, on tire l'équivalence $d = 3\,\pi t^{-2}$ que lord Kelvin a signalée depuis 1883. La croyance à l'invariabilité de la masse n'en permet pas une interprétation objective, sans ruiner le dogme. La relativité naturelle qui a l'observation pour guide en déduit que la densité isotrope

Digitized by Google

des sphères équipotentielles est fonction du carré de la fréquence des satellites qui roulent à sa surface. Elle donne trois dimensions à la qualité matérielle, bien que les simplifications géométriques ne laissent subsister que la fréquence associée au nombre π.

Le symbole π est une synthèse au sein de laquelle il est facile de pénétrer. Il intègre toutes les positions possibles d'un rayon dans des cercles et dans des sphères de grandeur, de position et de mouvement quelconques. Sa concision numérique, jointe à son incommensurabilité, ne l'empêchent pas d'être le lien cardinal de toutes les projections côniques.

Il précise la mobilité autour d'un gond, et permet de mesurer la rotation d'un objet invariable, c'est-à-dire un mouvement dont le mot « cardinal » est l'expression vulgaire.

Grâce à cette interprétation du nombre π, les parties aliquotes de l'Activité et de la Masse réelle sont des pyramides en giration, dont le centre du corps actif est le sommet.

L'analyse géométrique rejoint l'intuition surprenante, que renferme l'expression de *nombre cardinal*, qualificateur des réalités.

Les bases de ces pyramides sont des fragments de la surface des sphères équipotentielles.

Cette représentation suit, pas à pas, le flux de force de Gauss Fl^2. Elle permet de l'objectiver, en explicitant clairement une des contradictions de la mécanique classique.

Issu de la loi de Newton, $F = \frac{m\,m'}{l^2}$, le flux de force Fl^2 est nécessairement une constante, puisque les masses qui lui équivalent sont constantes par principe.

Cette constatation prouve que les équations algébriques expriment les données confuses et les presciences, avec autant d'incertitude que la langue vulgaire. Elle impose l'obligation de chercher comment Fl^2 étant constant, sa dérivée $Fl = 1/2\ Mv^2$ peut être une constante : quelle que soit la direction du vecteur l, supprimé. Et ceci justifie l'intuition des relativistes qui cherchent la rectification du pro-

Digitized by Google

duit Mv^2, classique; dans l'introduction d'une spatialité d. s en contradiction avec le cinématisme galiléo-newtonien.

La relativité naturelle qui donne une forme cinétique à l'Activité permet de définir l'Energie naturelle W_n à l'aide du produit de l'Activité du corps central, $4\pi^2L^3T^{-2}$, par l'activité satellitaire $4\pi^2l^3t^{-2}$. Cette définition exprime la solidarité de tous les éléments de l'Univers; elle est traduite par l'équation descriptive :

$$W_n = 4\pi\ ^2L^3T^{-2} \times 4\pi\ ^2l^3\ t^{-2} = 16\pi^4\ L\ \frac{L^2}{T^2} \times \frac{l^2}{t^2}\ l \quad [1].$$

L'Energie naturelle se conserve dans tous les cas, en raison de la constance de ses composantes qui sont celles du flux de force. Pour la distinguer de l'Energie classique

$$Mv^2 = 16\ \pi\ L\ \frac{L^2}{T^2} \times \frac{l^2}{t^2}$$

nous proposons le nom de *Bioénergie*, qui, comme le mot « mouvoir » de François Villon, identifie le mouvement et la vie; mais explicite clairement la convention faite.

Les mécaniques algébriques, issues de la chute rectiligne des corps pesants à la surface de la terre, suppriment le facteur l de l'équation [1]. Elles remplacent l'arc d'ellipse par sa tangente. Elles annulent l'infiniment petit, par seule raison de commodité. Elles identifient les relations naturelles inconnues à des automatismes numériques.

Dans le cas des systèmes Soleil-Terre et Terre-corps grave, le satellite est assez petit par rapport au corps central, pour être considéré comme nul, ou inerte. L'hypothèse anéantit le déplacement l que le satellite impose au mouvement vrai.

L'avance systématique de la Lune; autant que le déplacement de Mercure, s'il est mesurable, après les rectifications de M. Chary; la précession des équinoxes terrestres, constatent la personnalité du satellite, que l'inertie anéantit.

Les pyramides cardinales d'Activité qui se combinent dans la formation de la Bioénergie, s'opposent par leurs bases mobiles L^2T^{-2} et l^2t^{-2}, comme l'indique la for-

Digitized by Google

mule [1] respectueuse de l'ordre physique qui unit les deux éléments matériels distants de L + *l*.

Ces bases ne sont tangentes qu'en un point. En ce point seulement, on peut faire l'application rigoureuse des règles du calcul numérique pour la distance L + *l*.

La combinaison des pyramides cardinales entre elles présente, par suite, des difficultés insurmontables, pour le calcul euclidien, et son unité de volume, le centimètre cube, dont tous les points coexistent éternellement.

En effet les bases concomitantes des pyramides à conjuguer, varient avec le v^2, caractéristique de chaque Activité. Dans le cas Soleil-Terre, les bases sont comme le carré des nombres 2.960.600 c., vitesse de la terre sur son orbite, et 46.520 c., vitesse d'un point de l'équateur terrestre. Dans le cas des corps graves, les bases ont, pour côté, 45.510 c. et 981 : 2 = 495c,5 environ, durant la première seconde. La proportionnalité initiale ne se maintient pas durant la seconde suivante. Ce fait perturbe l'homothétie de la mécanique galiléo-euclidienne.

La multiplication qui donne la Bioénergie, n'a pas le sens que les géomètres attachent à cette opération comptable.

Il est donc impossible de numérer rigoureusement les phénomènes naturels. Les lois énergétiques sont nécessairement approchées, pour des raisons très différentes de l'approximation qui nous permet de numérer le rapport π et tous les nombres incommensurables, comme $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$ etc, et pour des motifs tout autres que l'inexactitude fatale des mesures par rapport à des étalons.

Malgré la traduction algébrique de l'équation [1] $W_n = 16\pi^4 l^6 t^{-4}$, nous ne sommes pas autorisés à croire que la Bioénergie a six dimensions spatiales.

Dans son neuvième livre, Euclide disait déjà (1) : « Si un

---

(1) P. JUPPONT. « La Véritable Géométrie d'Euclide et la Relativité d'Einstein », *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*, 1924, p. 199.

Digitized by Google

nombre cube, multipliant un nombre cube, *fait un nombre*, le produit sera un cube. » Les géomètres grecs ignoraient l'algèbre. De là leur respect impeccable de la logique objective, dont l'algèbre n'a pas à se soucier. Les nombres euclidiens sont des droites orthogonales traduisibles par un nom ou substantif. Les nombres algébriques sont des qualités numériques pures, exprimables par des adjectifs. Leur essence est différente.

Dans le langage moderne $2^3 \times 2^3 = 2^6$.

Pour Euclide-géomètre 2^6 ne représente rien; mais, puisque $2^6 = (2 \times 2)^3 = 4^3$, c'est le cube, de côté 4 qui, pour Euclide, « fait un nombre » concret, dans l'espace à trois dimensions modelé sur l'Etendue naturelle.

Au cas particulier de l'Energie et de ses composants, le nombre de conditions supérieur à 3 implique des réalités où le temps intervient. L'esprit de finesse peut seul interpréter ces symbolismes. L'esprit géométrique lui prête son appui, à l'aide du temps physique, équivalent à une longueur, que la vitesse conditionne.

Grâce à cette remarque, l'interprétation des lois de Képler différencie la mécanique classique, la relativité einsteinienne et la relativité naturelle.

Ce sont trois mondes intellectuels différents.

Une comparaison précise ces déductions paraphysiques.

Supposons une partie de football, dans laquelle les équipes sont transformées en un seul joueur : M pour l'une, M_1 pour l'autre. Ces joueurs uniques sont, en outre, réduits à une sphère dont le centre est au but. Ils ont trois dimensions. Ils manifestent leur activité, en lançant le ballon, c'est-à-dire une partie *m* de leur sphère constitutive, dans un plan vertical qui passe par les buts. Ils manifestent leur réactivité en déviant le ballon *m* dans le plan vertical normal au plan de lancement lorsque le mobile arrive à leur portée.

La vitesse *v* et la direction du départ de *m* conditionnent la victoire de M dont le projectile doit atteindre l'emplacement occupé par M .

Digitized by Google

Le lancer de m comporte cinq conditions spatiales : les trois du joueur M plus la longueur et la hauteur du rectangle vertical qui contient les trajectoires possibles de m. La longueur projetée de la trajectoire sur l'horizontale devient la quatrième condition, qui fournit une grandeur comparable à la force classique $mLT^{-2} = v^4$ avec laquelle l'activité de M, s'est manifestée. La hauteur verticale de projection des trajectoires est la cinquième condition qui précise le travail galiléen $mL^2T^{-2} = l^5t^{-4}$ dépensé pour lancer le ballon m.

Si le ballon n'arrive pas dans la zone de réactivité de M_1, le jeu n'est pas réalisé. La formule l^5t^{-4} représente les faits.

Si, au contraire, M_1 est capable de dévier m, la réalisation de cette sixième condition spatiale, complète le jeu qui cesse d'être un exercice de tir pour devenir un échange dynamique ou Bioénergie de forme l^6t^{-4}.

Cette sixième condition est l'analogue de la longueur l que les postulats classiques négligent, que la relativité d'Einstein essaie de rétablir intuitivement, alors que la nature la conditionne et l'écrit sans notre consentement, en tous lieux de l'Etendue.

Dans le langage de Spinoza, on peut dire que les lois de Képler représentent la « nature naturante » ; et que les grandeurs dont elles fournissent le symbolisme, « cosmographient » la « nature naturée ».

La dynamique devient un chapitre préliminaire de l'histoire naturelle. Ses formules analytiques sont des approximations de la réalité. Ses indéterminations excluent les réversibilités classiques. Elles conditionnent les choix préférentiels de la vie, les affinités chimiques et l'immense domaine des phénomènes évolutifs : conductibilités, osmose, hystérésis, diffusion, absorption, adsorption, etc..., auxquels la mécanique classique ne fait pas de place dans ses principes initiaux, parce que les milieux qui en sont le siège ne subissent pas les lois de la gravité d'où les postulats sont induits.

Nous ne pouvons pas plus mesurer exactement la Force

Digitized by Google

et l'Energie naturelles, que nous ne pouvons décrire complètement les êtres vivants.

Nous ne pouvons pas plus déterminer exactement tous les antécédents et tous les conséquents des phénomènes, que nous ne pouvons prévoir les ancêtres ou les descendants d'une race ou d'une espèce quelconque.

L'Activité substituée à l'inertie rapproche l'utilité et la vérité qui cessent de s'opposer l'une à l'autre, pour devenir asymptotes.

La mécanique, comme toutes les autres branches du savoir, est une marche à l'Etoile.

L'intelligence scientifique dont les aliments sont en dehors des faits, donc inénergétiques, sait que l'expérience numérable est la seule route qui puisse nous rapprocher du repère idéal, la Vérité inaccessible. Nous fuyons le phare de la pensée scientifique, celle du sens commun méthodisée par la géométrie euclidienne, lorsque nous nous complaisons dans les charmes faciles de la déraison égoïste et absolue. Nous nous en rapprochons lorsque nous suivons les conseils de la sagesse altruiste et relative.

D'où la démonstration claire de l'utilité du calcul, dans la formation de la connaissance objétive.

Mais aussi la preuve que les aprioris orgueilleux et les énoncés mathématiques n'ont pas de place dans les principes de la « vraie science », qui sont ceux de l'Histoire naturelle de Pline.

Au lieu de lire avec Joachim du Bellay (1).

> Je ne veulx point chercher l'esprit de l'univers...
> N'y desseigner du ciel, la belle architecture.
> Je ne peins mes tableaux de si riche peinture.

la *Relativité naturelle,* demande avec l'intuition de Ronsard (2), la

> grâce
> ... de sçavoir la courbe trace
> Des feux qui dansent par les cieux,

(1) Joachim du Bellay. *Les Regrets,* I.
(2) Ronsard. *Ode à Michel de l'Hospital,* str. X, Antistrophe.

Digitized by Google

convaincue que les macrocosmes célestes sont l'intégrale des microscosmes atomiques, et des frémissements de la vie.

C'est dire que les mêmes lois, bien qu'elles soient inconnues, régissent les minéraux et leurs stades évolutifs supérieurs, les organismes.

C'est constater que la connaissance est la communion des frémissements intimes du Vivant avec les innombrables cycles matériels, dont la représentation émotive est Dieu; tandis que leur intégrale est l'Energie ou Conscience universelle.

C'est surtout avouer, après Socrate, en tenant compte du progrès scientifique accompli depuis les Grecs: ce que nous savons le mieux, c'est que nous ne savons *presque* rien.

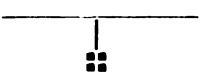

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DES RUES DE TOULOUSE

Par M. JULES CHALANDE

(Suite.)

355. — RUE FERMAT.

La rue Fermat, qui était au XV^e^ siècle la « *Car. de l'Olm de saintes Carbes* » (C. 1478), prit au XVI^e^ siècle le nom de *rue des Nobles* (C. 1550) et fut dénommée, sur le tableau du 6 floréal, *rue l'Egalité*. En 1806, on lui donna le nom de rue Fermat, en commémoration du célèbre mathématicien Pierre Fermat; mais, en 1866, elle portait encore, d'un côté, la plaque indicatrice « Rue des Nobles » et de l'autre Rue Fermat.

Cette rue fut toujours habitée, presque exclusivement, par des parlementaires qui y possédaient de vastes immeubles; entre la place Saintes-Scarbes et la rue Merlane, c'était l'hôtel Sevin-Mansencal (n^os^ 1 et 3), et entre la rue Merlane et la place Saint-Etienne, tout ce côté Ouest n'était occupé (du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle), que par deux grands immeubles, l'un remplacé aujourd'hui par les n^os^ 5, 7 et 9, l'autre par les n^os^ 11 et 13.

A l'angle de la rue Merlane, une niche d'angle a été conservée et l'on remarque quelques beaux balcons et dessus de portes en fer forgé, aux n^os^ 5, 9, 13, 21 — 2, 4 et 8.

Parmi les principaux propriétaires notables de cette rue on trouvait :

Sur le côté Ouest (1), aux n^os^ 5, 7 et 9, en 1550, *Pierre de*

(1) A. M. — N^os^ 5 à 13 : Cad. Saint-Etienne, 26^e^ m. 1550; 27^e^ m. 1571, 1679.

Digitized by Google

Malenfant, conseiller du roi; en 1570, *Jacques de Malenfant*, seigneur de Preyssac; en 1649, *Louis de Boucherat*, secrétaire des greffes et domaines de Languedoc; en 1679, *Pierre de Malenfant*, juge mage de Foix, et en 1747, *Bertrand-Bernard Boyer Drudas*, baron de Verduzan, conseiller au Parlement de 1718 à 1793.

Aux n°s 11 et 13, en 1550, *François Barthelemy*, seigneur de Gramond, conseiller au Parlement de 1543 à 1557, marié à *D^lle Catherine de Tournoir;* en 1571, *Gabriel Barthelemy*, seigneur de Gramond, conseiller au Parlement de 1557 à 1605, marié à *D^lle Antoinette de Custos*, et vers 1679, messire *Georges de Gramond*, conseiller.

Sur le côté est (1), au n° 2, vers 1600, *François de Cambolas*, conseiller d'Etat, marié à *D^lle Marguerite de Babut;* en 1623, *Jean de Thomas*, docteur et avocat à la cour, référendaire en la Chancellerie de Languedoc; en 1649, *Jean de Montjuif*, procureur au Parlement; en 1771, *J. F. H. Carré*, écuyer, et en 1779, sa fille *Marie-Thérèse*, mariée au *comte de Roujet*, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Au n° 4, en 1550, *Loys de Lauselergie*, conseiller au Parlement de 1544 à 1567, qui possédait aussi les n°s 6, 6 *bis* et 8; en 1589, *Géraud de Maynard*, conseiller au Parlement de 1573 à 1596, dont le portrait se trouve sur le manuscrit des Parlementaires du Donjon.

Au n° 6 *bis*, en 1579, noble *Pierre de Saint-Sixt*, écuyer; en 1587, *Dame Jeanne de Custos*, veuve de *Guy Du Faur de Pibrac*, président au Parlement de Paris, et en 1683 messire *François-Scipion d'Adémar*, seigneur de Trébos.

Au n° 8, en 1679, *Pierre de Camboulas*, conseiller au Parlement; en 1747, *Jean-Baptiste Baillou*, maître chirurgien, et en 1766, *M. Ruffat*, professeur de droit.

Au n° 16 (deux granges réunies et reconstruites), vers 1571, *Gabriel de Barthelemy*, seigneur de Gramond, conseiller au Parlement de 1557 à 1605, propriétaire des n°s 11 et 13; et en 1679, *Pierre de Barthelemy de Gramond*, seigneur de Montlaur, conseiller au Parlement de 1643 à 1695.

Au n° 18 (cinq immeubles réunis, ayant façade sur la place Saint-Etienne), en 1614, *Jean de Fossé*, évêque de Castres, fils de *Jean de Fossé*, bedeau de l'Université, puis *Pierre de Fossé*, docteur et avocat; vers 1679, *Jean-Pierre de Fossé*, conseiller au Parlement de 1655 à 1674, et en 1702, messire *Jean-Raymond Lafont*, seigneur de Rouys, conseiller au Parlement de 1687 à 1720.

---

(1) A. M. — N°s 2 à 18 : M. Cad. Saint-Etienne, 34e m. 1550 et 1679; 35e m. 1571.

Digitized by Google

356. — Pierre Fermat.

Pierre Fermat, le célèbre mathématicien, inventeur du calcul différentiel, dont les œuvres furent réimprimées aux frais de l'Etat, par décret en date du 24 juillet 1843; « ce premier homme du monde », selon Pascal; illustre toulousain universellement connu, qui fut conseiller au Parlement de 1631 à 1665, aurait, selon nos historiens qui ont copié Dumège, habité la rue des Nobles (rue Fermat), dans l'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 2, mais ni les cadastres, ni les registres des tailles de cette époque n'en font mention comme propriétaire ou locataire dans cette rue, tandis que le registre du Parlement, qui donnait annuellement les adresses des parlementaires (1), le porte jusqu'à sa mort, habitant la rue Saint-Rémésy, ainsi que son fils, Samuel de Fermat.

Pierre Fermat reçut bien tardivement les honneurs de notre ville; il y avait 118 ans qu'il était mort, lorsque l'Académie des Sciences, en 1783, finit par obtenir des Capitouls la promesse que son buste serait érigé dans la salle des Illustres, créée depuis 1674, et ce n'est que 25 ans plus tard, en 1808, que, sur nouvelle réclamation de l'Académie, satisfaction fut donnée; mais depuis la transformation de cette salle, en 1887, son buste a disparu, comme presque tous les autres.

En 1843 et en 1845, le Conseil municipal proposa de lui élever une statue sur une place publique et, en 1846, une ordonnance royale du 8 mars autorisait cette érection, mais l'on attend encore son exécution.

En 1889, cependant, comme on édifiait la nouvelle Faculté des Sciences, sa statue, œuvre du sculpteur toulousain *Loubens*, fut placée sur la façade; un peu plus tard, *Falguière* exécutait, pour la ville de Beaumont-de-Lomagne, la

---

(1) Département des Chambres du Parlement (Manuscrit de la Bibliothèque).

Digitized by Google

statue de Fermat, dont nous possédons un moulage, sous le portique de l'Hôtel d'Assézat et, depuis quelques années, nous avons, dans la nouvelle salle des Illustres, le buste monumental de Fermat, œuvre du sculpteur toulousain Théophile Barrau (mort en 1913).

Nous avons aussi, au Musée des Augustins, son buste en terre cuite, œuvre d'un sculpteur inconnu, avec son épitaphe gravée sur marbre.

Pierre Fermat naquit le 20 août 1601, à Beaumont-de-Lomagne; fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse le 18 janvier 1631; épousa la même année, le 1er juin, à la chapelle de la Prévôté de Saint-Etienne, *Dlle Louise de Long*, et mourut à Castres, le 18 janvier 1665, à l'âge de 63 ans et demi, quoique Dumège l'ait fait mourir à Toulouse à 57 ans, et ensevelir à la chapelle de Notre-Dame de Pitié des Grands Augustins

Les dates précises que nous donnons là, sont irréfutables, étant tirées des Archives (1), et cependant les inscriptions de ses diverses représentations sculpturales portent des dates différentes, sans concordance entre elles; on n'a que l'embarras du choix des erreurs. L'épitaphe du buste du Musée porte « Mort en 1665, à l'âge de 57 ans » (donc né en 1608); la statue de Falguière de l'Hôtel d'Assézat donne « né en 1601, mort en 1663 » (donc à 62 ans) et le buste de Barrau de salle des Illustres « né en 1595, mort en 1665 » (67 ans).

357. — L'Hôtel Sevin-Mansencal.

(Rue Fermat, nos 1 et 3.)

Le vaste hôtel qui forme l'angle de la rue Merlane (n° 6) et de la rue Fermat (nos 1 et 3), et fait façade en partie sur

---

(1) Naissance : Registre de l'Etat civil de Beaumont-de-Lomagne. — Décès : Registre mortuaire de la ville de Castres. — Mariage : Registre de Beaumont-de-Lomagne, premier ban, 20 avril 1631, et registre de l'église Saint-Etienne, mariage 1er juin 1631.

Digitized by Google

la place Sainte-Scarbes, est très peu connu, et a donné lieu à bien des confusions.

Le graveur du plan de Toulouse de Jouvin de Rochefort, de 1687, a inscrit sur son emplacement « Hôtel de M. La Peyrouse »; indication qu'il aurait dû mettre sur l'emplacement de l'immeuble situé en face de la rue Merlane et en façade sur la place Sainte-Scarbes, et connu sous le nom d'Hôtel du Bourg.

Dans le jardin, adossé au mur de clôture de la rue Merlane, à côté de la petite porte (n° 6), se trouve un élégant puits monumental Renaissance, dont la margelle a disparu; ce puits a été reproduit par César Daly, sous la désignation de « Porte » dans son album.

Malafosse l'a également signalé comme étant une porte, ainsi que J. de Lahondès.

Ce puits, style François Ier - Henri III, que Daly classe « Porte style Henri III », est adossé au mur de clôture du jardin, dont l'appareillage des matériaux de construction révèle une construction du XVe siècle; cette constatation est utile à retenir pour ceux qui seraient tentés de le prendre pour une porte, comme Daly, Malafosse et Lahondès.

Il présente un oculus supérieur d'un style analogue à celui de la petite porte de la cour de l'Hôtel d'Assézat, et, sur les écoinçons du tympan qui surmonte l'arc, deux victoires ou renommées qui s'envolent rappellent la porte de la cour de l'Hôtel de Guilhaume Bernuy (rue de la Pomme, n° 5), édifiée vers 1539, et la porte Est de la cour Henri IV, au Capitole, au dessous du grand entablement surmonté de la statue du roi, porte édifiée en 1546 par Nicolas Bachelier.

Ces victoires ou renommées en bas relief sont assurément d'une facture moins délicate que celles de la cour Henri IV, et auraient mérité d'être mieux traitées, mais elles ornent convenablement le monument sans en contrarier les lignes et sans l'écraser.

La façade de l'immeuble sur la rue Fermat n'a rien de remarquable que la frise qui surmonte l'axe du portail

Digitized by Google

d'entrée et qui est ornée de sculptures représentant des « rencontres de taureaux ».

Le grand bâtiment entre la première cour et le jardin présente sur ses deux façades un ensemble de portes et de fenêtres ornées de sculptures dans le goût de la Renaissance, mais nous n'oserions leur assigner une date.

Ce bâtiment a été formé par la réunion des deux corps de logis n^os^ 1 et 3, qui sont restés séparés l'un de l'autre, quoique possédés par des branches distinctes de la même famille; le n° 1 de 1607 à 1652 et de 1704 à 1761, et le n° 3 de 1560 à 1761; ce n'est donc qu'en 1704 qu'ils ont pu être réunis, quoique possédés par deux rameaux distincts de la famille Sevin-Mausencal.

Cependant toutes les ornementations sculpturales des deux corps de logis sont, sur chaque façade, du même style imitation de la Renaissance et ont été faites d'un seul jet et par le même ouvrier, mais à une époque assurément bien postérieure à 1704.

Quant à la construction, elle est d'une époque bien antérieure, l'examen de l'appareillage des matériaux révèle une construction de la fin du XVI^e^ siècle ou commencement du XVII^e^, pour le bâtiment au dessus du sol, tandis que les deux étages de caves avec voûtes en plein cintre, présentent un appareillage du XIV^e^ siècle.

En 1478, les deux immeubles n^os^ 1 et 3 étaient obituaires et appartenaient à la mense du clergé de l'église cathédrale Saint-Etienne; le Livre de Pagellation de 1478 dit : « *Los capelas de Vayrols an acquis, un hostal* (n° 3) *que fa canton à la carriera que tire a saffachados* (rue Merlanes) *et es dels Capelas de Vayrols de Saint-Estephe... Et un houstal fort ruinos* (n° 1) *am un portal a lom de Santos Carbos.* »

Le n° 1 appartenait, au commencement du XVI^e^ siècle, à *M^e^ Jean Saurin,* huissier à la cour; en 1550, à ses héritiers; peu après 1571, il passa à *Antoine Dardenne,* docteur en droit et avocat à la cour, Capitoul en 1584-85, 1594-95 et 1595-96; puis, vers 1607, à *D^lle^ Françoise de Mansencal,* petite fille du premier Président Mansencal, dont la haute

Digitized by Google

tour de la rue Espinasse domine tout le quartier, et fille de l'avocat général *Jean de Mansencal;* elle épousa, en 1607, le Président aux Enquêtes, *Pierre de Sevin.*

En 1652, *Françoise de Mansencal* devenue veuve et son fils *Pierre-François de Sevin-Mansencal,* conseiller au Parlement le 13 juin 1644 (mort doyen, le 25 décembre 1695), vendirent l'immeuble à l'avocat à la cour *Paul de Relongue.*

Un demi-siècle plus tard, en 1704, l'immeuble redevint la propriété de la famille Sevin; il fut acheté à *Paul Relongue* (contrat du 17 septembre 1700; M^e^ Pierre, notaire), par *Antoine de Sevin,* seigneur de Vigoulet, conseiller du roi, reçu en survivance, Trésorier de la Bourse de Languedoc.

Le n° 3, le grand immeuble qui longe la rue Merlane, appartenait, en 1550, à *M^r^ François Lagarde,* seigneur de Saury, et fut acquis peu après, vers 1560, par *Jean de Mansencal* (fils du premier Président *Jean de Mansencal* et *d'Antoinette d'Olmières*), second avocat du roi en 1556 et conseiller au Parlement en 1559, marié à *D^lle^ Jeanne-Catherine de Saint-Salvador.* Il passa, dans la suite, à *Pierre-François de Sevin,* seigneur de Mansencal, fils de *Pierre de Sevin* et de *François de Mansencal,* conseiller au Parlement le 13 juin 1644, mort le 25 décembre 1695, qui avait épousé *D^lle^ Marie de Rech.* En 1704, l'immeuble appartenait toujours à Marie de Rech et passa dans la suite à ses héritiers.

En 1761, les deux immeubles furent vendus par *M^e^ de Larroquan* (contrat du 7 juin; Mancassin, notaire) à Messire *Simon de Cazales,* conseiller au Parlement le 9 juillet 1757, mort le 2 septembre 1777, et ses héritiers les vendirent (contrat du 16 octobre 1777; Pugens, notaire) à Messire *Jean de Marmiesse,* chevalier d'honneur au Parlement, nommé conseiller aux Requêtes le 19 mai 1741 et mort le 23 juin 1789.

C'est, aujourd'hui, l'Hôtel de M. de Saint-André.

358. — Rue Merlane.

La rue Merlane n'a reçu ce nom que vers 1840, et probablement en souvenir de la famille Merlanes qui devait

Digitized by Google

l'habiter, sans cependant y être propriétaire. Au XVI[e] siècle, un membre de cette famille, *Raymond de Merlanes*, conseiller au Parlement de 1519 à 1542, marié à *D[lle] Françoise de Séguier*, fille du Président *Jean Séguier*, possédait un hôtel non loin de là, dans la rue du Canard (n° 6).

Anciennement et depuis le XIV[e] siècle, ce fut la *rue Bordalèze*, « *car. Bordalesa* » (1380), appellation qui devait lui venir d'un membre de la famille de Puybusque, *Dame Bordalezia de Puybusque, veuve de Neutze*, qui vivait au XIV[e] siècle; au XVI[e] siècle, ce fut la *rue des Affachoirs, car. des Affachadours*, ou *Affachadous* (C. 1550), nom qui lui venait des abattoirs de bestiaux ou boucheries, qui se trouvaient au carrefour de cette rue et de la rue des Trois-Banquets.

Les plans de Toulouse de Jouvin de Rochefort de 1687-1766, lui donnent le nom de *rue des Tisserans*, et le tableau du 6 floréal, An II, la baptise *Rue l'Emulation*.

La partie de cette rue, entre la rue des Trois-Banquets et la rue Fermat, était désignée plus particulièrement *Coin de Malenfant*, parce qu'elle longeait l'immeuble de Malenfant, qui avait façade sur la rue Fermat (n° 5).

Tous les immeubles de cette rue, sauf le n° 2, avaient leur principale entrée dans les rues voisines (1).

359. — L'Hôtel Cassan.

(Rue Merlane, n° 2.)

Le vaste hôtel de la rue Merlane, n° 2, dont le grand portail monumental du XVIII[e] siècle, s'ouvre en retrait, pour permettre plus facilement l'entrée des carrosses, fut agrandi par la famille Cassan, après la Révolution, au dépens de deux autres immeubles qui avaient fa[illegible] sur la

(1) Pour le côté nord de cette rue, voir *supra*, n[illegible] ° 265, et pour le côté sud, notice n° 268.

Digitized by Google

place Mage, aux nos 32 et 32 *bis*, et appartenaient aux corporations des *Frères cordonniers* et des *Frères tailleurs*. C'est alors qu'on construisit, en façade, sur cette place, le haut portail monumental, connu encore sous le nom d'*Hôtel Cassan*.

L'immeuble de la rue Merlane appartenait, vers 1550, à Noble *Guillaume de Lasle du Soustre*, sieur de Madéré; vers 1575, il passa à Messire *Jehan Bertrand*, chevalier, seigneur de Quint et Catouze, conseiller au Parlement le 20 décembre 1552, Président le 30 mars 1570, mort le 1er novembre 1594, qui avait épousé, le 14 février 1563, *Dlle Marie de Castelnau-Servies*, et qui possédait l'hôtel de la rue des Régans, n° 17.

En 1604, son fils, *Tristan de Bertrand*, conseiller au Parlement de 1598 à 1634, vendit l'immeuble à *Jean de Cassan*, Prieur de Bérat, Prévôt de Castres, conseiller-clerc au Parlement de 1600 à 1626. Après la Révolution, l'hôtel appartenait encore à cette famille.

C'est dans cet hôtel qu'habitait, en 1855, *Florentin Ducos*, l'auteur de « *l'Epopée Toulousaine* », ex-conseiller de Préfecture, membre de l'Académie des Sciences et mainteneur des Jeux Floraux.

Le blason qui surmonte le grand portail qui s'avance sur la place Mage est une reconstitution du siècle dernier.

360. — Rue des Trois-Banquets.

La rue des Trois-Banquets a toujours porté ce nom, depuis la fin du XIIIe siècle, conjointement avec celui de *rue Siurane*, qui lui venait d'un habitant du lieu, *Dame Siurane*. On trouve sur les anciens textes latins « *car. de Sieurana* » (1300), *car. de Nasiurana* (1370) (*na*, diminutif de *Dona*), *car. Siurane alias des Banquets* (C. 1478), et de nombreuses variantes dues aux scribes de l'époque; ainsi le plan de Toulouse de Tavernier, de 1631, porte *rue des Sanguets*, et une délibération capitulaire de 1570, *rue Sévéranus*, etc.

Digitized by Google

Un acte de 1212, du Moulin du Château, a été passé devant *Bernardus de Podio Syurano,* notaire, probablement un ancêtre de *Dona Siurana.*

On désignait aussi cette rue, *rue des Banquets, rue des Trois-Bancs,* et *rue des Petits-Bancs,* « *Bancorum minorum* ». C'est dans cette rue qu'étaient établis, à l'angle de la rue Saint-Etienne, les bancs de boucherie de la place Saint-Etienne, « *Bancos plateæ Sancti-Stephani* » (1370). Vers 1742, et jusqu'à la Révolution, elle fut désignée aussi *Coin du Trou,* ou *rue du Trou,* probablement à cause d'un trou qui avait dû s'y former. Bien des actes lui donnent aussi le nom de la rue voisine, *rue Bardalèze,* « *car. de Nasiurana alias Bordaleza* » (1371). Le tableau du 6 floréal la dénomme *Rue Bel-Ange.*

Sur le côté Est de cette rue, les divers immeubles étaient des dépendances de l'Hôtel Catel de la place Saint-Etienne, et de l'Hôtel de Malenfant de la rue Fermat (n° 5). Sur le côté Ouest, les immeubles n° 11 et suivants étaient des dépendances des maisons n°s 19, 21 et 23 de la rue Saint-Etienne. Les autres immeubles, n°s 1 à 7, étaient des granges ou des jardins; au n° 5, il y avait le *Four de la Campane,* et au n° 1, un autre four. Deux maisons en corondage, du XV[e] ou XVI[e] siècle, n°s 3 et 7, ont résisté aux incendies.

Parmi les principaux propriétaires on trouvait sur le côté ouest (1) :

Au n° 1, en 1550, *Pierre de Malenfant,* conseiller au Parlement de 1533 à 1552, et en 1581, *Jacques de Malenfant,* seigneur de Preyssac.

Aux n° 3, vers 1640, *Jean de Malenfant de Pressac,* greffier civil au Parlement, marié à *D[lle] Izabeau de Maritan.*

Aux n°s 5 et 7 (trois immeubles réunis), l'un en 1550 appartenait à *Pierre Cluchery,* seigneur de la Bastide; les autres appartenaient en 1550 à *Pierre de Catel,* conseiller au Parlement de 1544 à 1553, marié à *D[lle] Antoinette de Nupces:* en 1571, *Jean Catel,* conseiller au Parlement de 1553 à 1586.

---

(1) A. M. — Cad. Saint-Etienne, 25[e] m. 1550; 26[e] m. 1571-1679.

Digitized by Google

marié à D^lle *Jacquette de La Mamie* (les portraits de ces deux conseillers se trouvent sur le manuscrit des Parlementaires, au Donjon); en 1644, M. M. *Pierre-Louis Catel,* chanoine de l'église Saint-Etienne et official de Toulouse.

Au n° 9 (cinq immeubles réunis); en 1571, *Michel Fernant,* docteur; en 1616, *Jean Guibert,* docteur et avocat; en 1679, M. M. *Etienne Dambis,* seigneur d'Alquiert-Montcornet, président et juge mage en la Sénéchaussée de Toulouse, et vers 1760, *J. B. F. C. Augustin Daignan,* conseiller au Parlement en 1767.

361. — Rue Saint-Etienne.

Jusqu'à l'époque du premier Empire, la rue Saint-Etienne a été confondue avec la rue Croix-Baragnon, sous un même nom ; « *car. Crucis Baranhonis* » (1362), *rue Varanhon* (C. 1550), ou *rue Saint-Etienne* (1425). Le tableau du 6 floréal, An II, dénomma ces deux rues, *Rue Démocratique* et, en 1806, à l'instigation du *Journal de Toulouse* (13 février 1806), elles reçurent le nom de l'historien de Languedoc, *Rue Catel,* qui fut bien vite oublié; enfin, en 1808 (Plan Vitry), la rue Saint-Etienne prit définitivement son nom.

Pendant la guerre de la croisade des Albigeois, cette rue fut le théâtre d'une des plus terribles luttes entre les Toulousains et les troupes de Simon de Montfort.

A part la maison en corondage, n° 9, du XVI^e siècle, toutes les constructions de cette rue appartiennent au XVIII^e siècle et au siècle dernier. On remarque quelques beaux balcons en fer forgé aux n^os 5, 7, 17 — 6 et 8, et surtout ceux du n° 23, Hôtel Bonfontan, construit en 1768-1771. Dans la cour du n° 10 (Hôtel Thomas), on a réédifié, en 1904, une partie des arcades de l'ancien Hôtel de Pins, de la place Rouaix.

C'est dans la modeste maison en corondage, n° 9, que naquit le 12 novembre 1743, le peintre de l'Hôtel-de-Ville, *Lambert-François-Thérèse Cammas,* fils de *Guillaume Cammas,* architecte de la façade du Capitole, directeur de l'Académie de peinture et sculpture, et de *Marie-Anne Lambert.*

Digitized by Google

La maison appartenait, en 1633, à *Antoine Lambert, dit Lagaillarde*, maître cordonnier, bisaïeul de la femme de Guillaume Cammas, et resta pendant 146 ans la propriété des familles Lambert (cordonniers de père en fils) et Cammas, de 1633 à 1778.

La population de cette rue fut toujours très mélangée. Parmi les propriétaires notables on trouvait :

Sur le côté sud (1) : au n° 5, en 1550, *M^e Hugues de Auza;* en 1679, noble *Pierre d'Aubuisson de Comigères*, avocat au Parlement, capitoul en 1677-78, et en 1690, *Jean Escoubié*, notaire royal.

Au n° 7, en 1597, *Antoine Cassaignau*, marchand de Réalmont; en 1608, son fils *Jacques de Cassaignau*, conseiller au Parlement; en 1608, marié à *D^lle Marie de Calvet;* en 1629, le fils de ce dernier, *Jean de Cassaignau*, conseiller au Parlement de 1615 à 1694, marié en premières noces à *D^lle Isabeau de Saint-Félix*, et en secondes noces à *D^lle Isabeau de Fieubet;* en 1679, *Jean Soulié*, avocat.

Au n° 9, en 1633, *Antoine Lambert*, dit *Lagaillarde*, maître cordonnier, bisaïeul de la femme de Guillaume Cammas; en 1673, *Antoine-Louis Lambert*, maître cordonnier, puis *François Lambert*, et en 1743, *Guillaume Cammas*, directeur de l'Académie de peinture et sculpture, marié le 22 mai 1742 à *D^lle Marie-Anne Lambert*, fille de François; en 1778, *Michel-Ange Tirasquy*, receveur au bureau des Postes.

Au n° 13, en 1550, *Robert Assolenti*, bedeau de l'Université; en 1571, *Arnaud Assolenti*, docteur, et en 1650, noble *Pierre d'Assolenti*, écuyer.

Au n° 15, de 1550 à 1612, les mêmes; en 1612, *François Diortes*, notaire royal; en 1654 noble *François de Lancefoc*, avocat; en 1767, *J. F. Hiacinte Carré*, écuyer.

Au n° 17, en 1679, *Charles Martiny*, conseiller au Sénéchal, et en 1767, noble *Guillaume Cottin*.

Au n° 19, en 1571, *Michel Fernaut*, docteur; en 1616, *Jean-Pierre Guibbert*, docteur et avocat à la Cour; en 1633, *Jean-Pierre Guibbert*, sieur de Cournandric, avocat au Parlement, capitoul en 1623-24 et 1628-29; en 1678, *Blaize de Terlon*, conseiller au Parlement de 1679 à 1701; en 1742, *M^me de Terlon de Montauriol*.

Au n° 21, en 1550, *Arnaud de Blancone;* vers 1645, *Bertrand d'Assézat*, avocat à la Cour; en 1678, noble *Etienne de Blancone*,

---

(1) A. M. — Cad. Saint-Etienne, 25e m. 1550; 26e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

écuyer; en 1785, messire *Philippe, marquis de Bonfontan,* baron d'Endoufielle.

Sur le côté nord (1) au n° 2, en 1638, *Antoine Lambert,* le bisaïeul de la femme de Guillaume Cammas (en 1741, la maison appartenait encore à cette famille, et s'écroula le 6 septembre, écrasant six ou sept personnes); en 1755 (maison reconstruite), *D^lle Guillemette de Jougla Schlieben,* comtesse de Lype; en 1776, *Antoine Cammas,* marchand.

Au n° 6, en 1550, *Jean Cognard,* conseiller à la Cour de 1543 à 1570 ; en 1571, *Michel Cognard,* conseiller au Sénéchal ; en 1586, *Bernard Ferrières,* docteur et avocat, marié à D^lle *Catherine Cognard;* en 1615, *François Mailhos,* docteur et avocat à la Cour, et en 1662, noble *Raymond de Tournier,* marié à *D^lle Jeanne de Mailhos.*

Au n° 16, en 1478, noble *Pe del Bosquet,* seigneur de Verlhac; en 1550, *Jacques Chambon,* général de la monnaie; en 1679, *François de Chambon;* en 1746, messire *Guillaume de Rudelle d'Alzon,* conseiller du roi, et son avocat général en sa chambre souveraine des Eaux et Forêts, conseiller aux Requêtes du Parlement de 1756 à 1788.

Au n° 18' en 1478, *André Castanet,* notaire; en 1550, *Johan Séneval,* notaire ; en 1571, *Pons Brunel,* notaire à l'official ; vers 1600, *Guillaume Parade,* procureur au Sénéchal; en 1660, *François de Parade,* conseiller magistral présidial; vers 1670, messire *Guillaume de Parade,* conseiller au Parlement en 1655, président de 1671 à 1686.

362. — L'Hôtel Bonfontan.

(Rue Saint-Etienne, n° 23.)

Cet hôtel, qui présente une des plus belles façades Louis XVI de notre ville (construite sous Louis XV en 1768-71), est remarquable par l'harmonie de son bel ensemble architectural, et surtout par la finesse des élégantes ferronneries qui ornent ses balcons, œuvre de *Bernard Ortet,* à qui nous devons les balcons de la façade du Capitole (1751-1760) et les grilles du chœur de l'église Saint-Etienne (1765-66). Ces balcons sont signés « *Ortet, fecit anno 1771* ».

---

(1) A. M. — Cad. Saint-Etienne, 18^e m. 1478; 24^e m. 1550; 25^e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

En 1767, messire *Philippe, marquis de Bonfontan,* baron d'Endoufielle, seigneur de Lissac, Labatut, le Puy et autres lieux, et capitoul de 1786 à 1790 (fin du Capitoulat), acquit l'immeuble de Mᵉ *Olivier de Rouzet,* par acte du 25 janvier (Moncassin, notaire), et fit construire l'hôtel actuel, qu'il possédait encore après la Révolution.

Auparavant, l'immeuble avait appartenu, en 1550, à *Guiraud de Balbaria;* en 1570, à noble *Gervais de Nohaut,* bourgeois, capitoul en 1559-60 et 1560-61; en 1575, à *Jean de Balbaria,* docteur et avocat à la Cour, capitoul en 1567-68, 1572-73 et 1579-80, puis en 1679 à noble *Jean de Balbaria,* écuyer, avocat au Parlement, capitoul en 1682-83 et 1697.

363. — L'Hôtel Thomas.

(Rue Saint-Etienne, n° 10.)

Le bel hôtel Thomas, construit sur l'emplacement de trois anciennes maisons (nᵒˢ 10, 12, 14), ne date que du commencement de ce siècle; sa cour cependant est intéressante à visiter, car on y retrouve une partie des galeries provenant de la démolition de l'Hôtel de Pins de la rue de Languedoc (n° 46).

On a réédifié en 1904, à droite et à gauche de la cour, huit arcades; six provenant de la galerie de Jean de Pins de 1528, et deux de la galerie de Jean de Nolet, œuvre de *Nicolas Bachelier,* de 1542, reconnaissables à leurs archivoltes à caissons.

Dans les écoinçons, on a replacé six médaillons à profils Renaissance, entourés de la couronne de roses enrubannée des Nolet, dont quatre d'un très beau galbe, qui ont leurs moulages dans le petit cloître du Musée des Augustins, et les deux autres d'une facture plus grossière; l'un de ceux-ci présente un profil si grotesque qu'au serait tenté de douter de son authenticité, mais on le retrouve sur une photographie prise avant la démolition de l'hôtel.

Six autres médaillons qui se trouvent aux quatre coins

Digitized by Google

de la cour et sur les côtés de l'arc du grand vestibule d'entrée, ne proviennent pas de l'hôtel de Pins; ce sont de très habiles imitations faites en 1904.

Enfin, sur les corniches, on a placé quatre des gargouilles en forme de masques ou de mufles de lions, œuvre de *Nicolas Bachelier,* mentionnés dans son bail à besogne du 22 mars 1545 (1546 n. s.).

Ces restes intéressants, du vieil hôtel de Pins disparu, ont été encadrés dans une belle construction style Renaissance d'un très bon goût, qui fait honneur à M. Thomas qui en a conçu les plans et à l'architecte J. Calbairac qui les a exécutés.

364. — Place Saint-Etienne.

La place Saint-Etienne, « *Platea Sancti Stephani* », des anciens titres latins; *Place Saint-Estèphe* (c. 1478), a toujours porté ce nom qu'on retrouve sur tous les cadastres; le tableau du 6 floréal an II la dénomma *Place La Raison.*

Cette place fut, dès les douzième et treizième siècles, une des plus importantes et des plus fréquentées de notre ville. Au devant de l'église et sur le côté nord, s'étendait le *Cimetière Notre-Dame.* Sur la place, se trouvait un couvert abritant des mesures en cuivre pour les grains, et un pilori de pierre auquel étaient fixés deux carcans pour attacher les larrons et les exposer à la vue de la foule; en 1607, ce pilori étant tombé, on le reconstruisit et on y plaça les armoiries du roi et de la Ville (1).

Il y avait aussi une estrapade; un document de nos archives (2) indique qu'on dressa cette estrapade, en 1595, en même temps que celle de la place Arnaud-Bernard. Le condamné à la peine de l'estrapade avait les mains liées, et,

---

(1) A. M. — CC. 1607, pièces des comptes, f° 145, 1er août 1607. — CC. 1368, f° 378, 13 novembre 1619.

(2) A. M. — CC. 1315, pièces à l'appui des comptes, 7 octobre 1595.

Digitized by Google

à ses pieds, un poids énorme qui lui tenait le corps tendu; il était élevé en l'air au moyen d'une corde passant dans une poulie, puis on le laissait retomber brusquement avec une saccade qui lui disloquait les membres.

Au milieu de la place se dressait la Fontaine du Griffoul de Saint-Etienne, la plus ancienne fontaine de notre ville, qui existe encore, et comme sur toutes les places et carrefours de la ville, un puits qui fut rasé en 1649.

Le sol de la place était autrefois beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, il a été abaissé à plusieurs reprises depuis le seizième siècle.

Joignant la cathédrale, se trouvait le Cloître, la *Chambre des Décimes* et l'Archevêché, devenu, depuis la Révolution, la Préfecture. Sur le côté Nord de l'église, contre le clocher, s'ouvrait la *rue des Cloches*, disparue en 1914 par la démolition des immeubles voisins, et sur le côté Sud, l'impasse de la Bibliothèque qui existe encore.

Entre les immeubles numéros 12 et 14, du côté Nord de la place, un cul-de-sac s'ouvrait dans un portail du n° 14 qui a disparu en 1910; cet impasse est dénommé sur le Livre de Pagellations de 1478, *Coing de Ferriol*, et sur tous les cadastres *Coing de Cognard*, *Coignard* ou *Coignardy*.

On remarque sur cette place, au n° 3, un grand balcon soutenu par six volumineuses consoles de pierre, mais l'ancienne balustrade en ferronnerie a disparu; au n° 6, l'intéressante cour de l'Hôtel Catel; au n° 11, la belle façade de briques rouges de l'*Hôtel de Froidour*, ornée de cartouches de pierre sculptées au-dessus des fenêtres, contruite probablement par *Jean Anceau*, le capitoul de 1674; au n° 14, dans la cour, deux fenêtres de l'ancien logis, l'une à simple croisillon, l'autre à double croisillon, et de beaux balcons en fer forgé aux numéros 2, 4, 5, 6, 9 et 14. Deux maisons en corondage numéros 7 et 10, ont résisté aux incendies.

Comme les rues Saint-Etienne et Croix-Baragnon, cette place fut le théâtre d'une des plus terribles luttes entre les troupes de Simon de Montfort et les Toulousains, pendant la guerre de la Croisade des Albigeois.

Digitized by Google

En 1830, par délibération du 1er mai, la municipalité mit au concours le projet d'une fontaine pour remplacer l'ancienne Fontaine du Griffoul, mais les deux projets présentés furent rejetés; grâce à cela, notre vieille fontaine existe encore. La même année, par nouvelle délibération du 13 décembre, on décida d'ériger sur la place une statue de Riquet, par le sculpteur Dorval; cette délibération resta lettre morte, et, dans la suite, l'œuvre de Dorval fut érigée au bout des allées Lafayette, où elle est encore.

Les principaux propriétaires notables de cette place étaient :

Sur le côté sud (1) : Au n° 3, en 1478, *Mathieu Gary*, notaire; en 1571, *Dame Catherine Dampeia*, veuve de *Jean Reynier*, conseiller au Parlement en 1565.

Au n° 4, en 1478, *Jean Cluchery*, notaire, puis son fils, *Jean Clucher*, notaire, capitoul en 1527-28; en 1550, messire *Pierre Clucher*, seigneur de La Bastide; en 1571, *Jean Maran*, huissier à la cour, puis son petit-fils, *François-Raymond de Maran*, conseiller au Parlement de 1657 à 1699, marié à Dame *Jeanne-Marguerite de Sénaux*.

Au n° 5, en 1570, *Pierre Dumaynial*, capitoul en 1539-40 et 1547-48, puis son petit-fils, *Jean Du Maynial*, conseiller au Parlement en 1571, président de 1586 à 1590, marié à *Dlle Jacqueline de Gargas;* en 1666, *Guillaume de Brassac*, avocat et notaire, capitoul en 1665-66.

Au n° 7, en 1679, *Guillaume Albergue*, procureur au Sénéchal, capitoul en 1690.

Au n° 8, vers 1540, *Adam Boleti*, notaire; en 1617, *Jean Francou*, docteur et avocat à la Cour; en 1670, *Vital Lapeyrière*, maître chirurgien.

Sur le côté nord (2) : au n° 9, en 1478, *Joan-Peyre Sarrailha*, notaire, capitoul en 1477; en 1598, *Aymar Du Jarric*, notaire royal; en 1639, *Pierre-Louis de Catel*, chanoine de l'église métropolitaine et Official, puis noble *Charles de Catel*, écuyer, seigneur de Corrensac; en 1749, *Antoine Dauriac*, marchand, et en 1771, son gendre, *Etienne Foulquier*, trésorier de France, marié à *Dlle Bernarde Dauriac*.

Au n° 10, en 1550, *Etienne Degardia*, notaire; en 1637, son gendre, *Olivier Durand*, maître chirurgien; en 1667, *Aymable*

---

(1) N°s 3 à 8 : A. M. — Cad. Saint-Etienne, 19e m. 1478; 26e m. 1550; 27e m. 1571 et 1679.

(2) N°s 9 à 14 : A. M. — Cad. Saint-Etienne, 16e m. 1478; 23e m. 1550; 24e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

Chauvet, maître chirurgien; en 1669, *Bernard Brandela*, maître chirurgien, marié à *D^lle Jacquette de Catel;* en 1696, *Jean Marsoulans*, maître chirurgien. Pendant un siècle et demi, il n'y eut que des chirurgiens dans cette maison.

Au n° 11 (belle façade de briques rouges, avec cartouches de pierre sculptés) en 1550, *Jean Cognardy* (ou Cognard), conseiller au Parlement de 1543 à 1568, maître ès Jeux Floraux; en 1570, son gendre, *Pierre de Mansencal-Miremont*, avocat général au Parlement en 1568, président en 1572, marié à *D^lle Gabrielle de Cognard ;* en 1598, leur gendre, *Michel de Chanroy*, docteur et avocat à la Cour, sieur de La Réole, marié à *D^lle Jeanne de Mansencal;* vers 1630, *Jacques-François de Richard*, conseiller au Parlement de 1635 à 1651, marié à *D^lle Elisabeth de Thomas*, puis leur fils, noble *Jean-Gabriel de Richard*, écuyer; en 1684, *Louis de Froidour*, grand maître des Eaux et Forêts de Languedoc et Gascogne; en 1695, *Jean Anceau*, écuyer, seigneur de Lavelanet, Mauran et Tersac, capitoul en 1674-75, marié à *D^lle Marie de Médan;* puis *Jean-Louis Anceau*, conseiller au Parlement de 1696 à 1730, et vers 1744, son fils, *Claude-Alexandre Anceau de Maurens*, conseiller au Parlement de 1736 à 1758.

Au n° 12, en 1571, *Jehan-Chussay*, notaire royal; en 1642, *Pierre Guitou*, notaire de la ville; en 1678, *Jean-Etienne Lavernhe*, avocat.

Au n° 14, vers 1560, *Arnaud Bonyals*, avocat au Sénéchal; en 1611, *Pierre de Prohengue*, docteur et avocat à la Cour; en 1670, *Louis-Emmanuel de Chambon*, fils du conseiller au Parlement.

365. — L'Eglise Saint-Etienne.

(Place Saint-Etienne.)

L'église métropolitaine Saint-Etienne présente un ensemble de constructions disparates, élevées à diverses époques, sans esprit de suite, sans plan d'ensemble et sans coordination.

De l'ancienne église des premiers siècles qui déjà en 844, dans la charte de Charles le Chauve, du 5 avril, avait le titre de cathédrale, il ne reste plus rien. A la fin du onzième siècle, l'évêque *Izarn*, entreprit, en 1078-1079, la reconstruction de son église, dont les derniers vestiges ont presque tous été détruits en 1915-1916, dans les travaux dits de « restauration de Saint-Etienne » ! Il n'en reste plus que

Digitized by Google

quelques pans de murailles joignant, en arrière, la base du clocher, en lisière de l'ancienne rue des Cloches, disparue; murailles percées d'une étroite fenêtre cintrée et à encadrement de brique ébrasé.

Ces derniers vestiges de l'église d'Izarn, sont très reconnaissables à l'appareillage des matériaux, caractéristique des constructions des onzième et douzième siècles : Briques de 0,04 c. d'épaisseur, lit de mortier très épais de 0,028; entremêlés de briques romaines de 0,03 à 0.035, provenant d'anciens édifices, avec lits de mortier encore plus épais, compensant le manque d'épaisseur des briques; les dix assises faisant toujours 0,68.

Dans les premières années du treizième siècle, Raymond-VI, comte de Toulouse, entreprit la construction de la grande nef, remarquable par sa hardiesse, mais en 1211, les travaux furent interrompus par la guerre des Albigeois, et les briques destinées à sa construction (briques remarquables par leur épaisseur anormale de 0,065 furent employées à la réédification des remparts, où on en a retrouvé en 1826, en les démolissant.

D'après un document cité par Catel, « *Ledit Raymond le vieil commanda aux architectes et maçons qui bastissaient l'église Sainct-Estienne, de continuer leur besogne, nonostant que la ville de Tolose fut assiégée* », mais à ce moment critique, pressé par la nécessité d'une prompte défense de la ville, les matériaux destinés à l'église servirent pour les remparts. Cependant, le 29 juin, Simon de Montfort ayant levé le siège, les travaux furent repris et la vaste nef fut achevée.

La voûte présente trois travées inégales, séparées par des arcs doubleaux; sur la clef de voûte de la troisième travée, Raymond-VI fit sculpter ses armes, la croix de Toulouse aux douze points.

On retrouve, dans cette construction, quelques chapiteaux de l'ancienne église d'Izarn, qui furent employés comme supports des grands arcs doubleaux et des sept petites arcatures qui sont alignées derrière la grande rose de la façade;

Digitized by Google

trois de ces arcatures ont été détruites ou englobées dans la muraille de la façade, lors de la construction du portail, en 1451.

La construction de Raymond-VI est très reconnaissable dans toutes ses parties, à la grande épaisseur de ses briques de 0,065; ces briques furent fabriquées spécialement et presque uniquement pour cette église et quelques autres rares monuments de cette époque; on en retrouve entre autres à l'église de Grenade et à l'église de Saint-Sauveur, près de Fronton. Aux douzième et treizième siècles les briques toulousaines n'avaient que 0,04 d'épaisseur (1).

Vers 1230, le comte Raymond-VII, termina la façade et ouvrit la grande rose qui est une reproduction identique, réduite d'un tiers, de la rose occidentale de Notre-Dame de Paris, mais ce n'est que deux siècles plus tard, que Pierre Dumoulin, archevêque de Toulouse de 1439 à 1441, fit élever le grand portail de la façade, projeté par son frère Denis Dumoulins, archevêque de Toulouse de 1422 à 1439, qui lui avait laissé, à cet effet, une somme considérable. La première pierre fut posée en 1449, et l'ouvrage, œuvre du sculpteur *Marin Baudry*, était terminé en 1450.

On se demande souvent pourquoi ce portail n'a pas été construit dans l'axe de la nef et de la rosace; cette disposition anormale a été adoptée, à seule fin de placer sur le

---

(1) A ce sujet, nous devons réfuter ce que dit Viollet-le-Duc, dans son « Dictionnaire d'Archéologie » (T. II, Briques, p. 250), à propos de la brique du Midi : « Les briques employées dans le Midi de la France, pendant les treizième, quatorzième et quinzième siècles sont grandes, presque carrées, 0,33 sur 0,25 et 0,06 d'épaisseur. — Souvent les lits de mortier qui les séparent ont de 0,04 à 0,05 d'épaisseur. » Or, tous ces chiffres donnés sont absolument faux. La brique de 0,06 (0.065) d'épaisseur, n'a été qu'une exception régionale et temporaire, pour l'église de Saint-Etienne; jusqu'au dix-huitième siècle la brique toulousaine n'a jamais atteint plus de 0,045, et au dix-neuvième siècle 0,05. Les lits de mortier n'ont jamais eu plus de 0,036, et ont progressivement diminué d'épaisseur du douzième au dix-neuvième siècle. Les briques de l'époque romaine n'avaient que 0,03 à 0,035 d'épaisseur.

Digitized by Google

côté gauche, à sa place liturgique, la chapelle des fonds baptismaux.

Ce portail a été malheureusement complètement mutilé. Dans les quatorze niches au-dessus de l'ogive se trouvaient les statues de Saint-Saturnin, de Saint-Exupère et des douze apôtres qui ont disparu, probablement au moment de la Révolution, ou qui avaient déjà été détruites dans la nuit du 15 avril 1555, lorsque les huguenots renversèrent et jetèrent dans les puits, toutes les statues religieuses qui se trouvaient sur les façades des édifices. Le pilier gothique qui divise le portail en deux entrées a eu, sur le côté droit, ses sculptures tranchées vers 1830, pour livrer passage à un dais trop large.

En 1272, Bertrand de l'Isle, archevêque de Toulouse (1270-1286) entreprit la construction du chœur qu'il voulut ériger en pierres sur le modèle des églises du Nord et plus particulièrement de la cathédrale d'Amiens, mais lorsqu'il mourut, en 1286, il laissa son œuvre inachevée; les quinze chapelles des pourtours avaient bien été élevées jusqu'à la la hauteur du collatéral, mais ni le triforium, ni la grande voûte n'avaient eu un commencement d'exécution; on se contenta de couvrir l'édifice avec un plafond et une toiture en charpente.

Jean d'Orléans (1503-1533), fit relier la nef de Raymond-VI au chœur de Bertrand de l'Isle; il fit élever l'énorme pilier qui porte son nom « Pilier d'Orléans » et achever le clocher qui fut terminé avant 1515 (1).

En 1531, d'après Catel, la grosse cloche donnée, en 1387, par Jean Cardaillac, archevêque de Toulouse (1378-1390), et qui portait son nom, « *La Cardailhac* », fut refondue. En 1793, cette cloche fut descendue du clocher et livrée à

(1)Tous nos historiens, copiant Catel, ont dit que le clocher ne fut terminé qu'en 1531, cependant il est représenté complètement achevé sur la gravure de l'ouvrage de Bertrandy, imprimé en 1515.

Digitized by Google

la fonte, pour que l'on se servît du bronze; tous nos historiens de Toulouse disent cependant qu'elle fut précipitée du haut du clocher sur la place, ce qui ne concorde pas avec les documents de nos archives (1).

En 1613, on éleva, sur la plate-forme du clocher, la petite arcade aux assises de pierres et briques qui soutient la cloche qui sonne les heures.

Le 9 décembre 1609, un incendie considérable détruisit la toiture du chœur; le 5 janvier 1610, le Parlement fit injonction « de procéder à la réédification de l'église métropolitaine et paroissiale de Saint-Etienne de Toulouse, sous peine de saisie du temporel de l'évêque et du chapitre (2); et le cardinal de *Joyeuse*, ayant fait un don de 50.000 livres pour sa réédification, les travaux furent de suite entrepris et confiés à l'architecte orléanais, *Pierre Levesville* qui reprit la construction au niveau du triforium, termina les contreforts, jeta les arcs-boutants et couvrit la nef du chœur de la grande voûte qui fut commencée le 4 juin 1611, et terminée le 15 octobre de la même année.

C'est alors que l'on éleva le Jubé, construit entièrement aux frais du cardinal de Joyeuse. Ce jubé a été démoli en 1866, et tous les matériaux soigneusement numérotés pour une future réédification, et déposés dans la cour de la Maîtrise, ont disparu peu à peu. La porte, en ferronnerie, seule a été conservée et devait être placée, dans la nouvelle restauration de l'église, à l'entrée du collatéral gauche, mais, en 1924, changeant de destination, elle a été envoyée au Musée Saint-Raymond.

---

(1) A. M. — Culte, t. IV, p. 695 (15 avril 1793) : « *Reçu délivré au citayen Maire et officiers municipaux de la ville de Toulouse, d'un grand cordage neuf à pélanc, avec ses instruments qu'ils nous prêtent amiablement pour décendre la cloche de Cardaillac. Nous prometons de le rendre en bon état* » (sic) ; *15 avril 1793, l'an 2 de la République Française : Guet.*

(2) A. M. — A. A. 1, n° 216, 5 janvier 1610.

Digitized by Google

Le cadre restreint que nous nous sommes imposé ne nous permet pas de donner les détails intérieurs de cette église, chapelles, statues, inscriptions, etc..., on les trouvera dans l' « Histoire de l'Eglise Saint-Etienne » de J. de Lahondès (Toulouse, 1890). Nous mentionnerons cependant, le rétable du maître-autel, œuvre de *Pierre Mercier* (1660-1668); le groupe de la lapidation de Saint-Etienne, par *Gervais Drouet* (1667); les belles grilles du chœur du ferronnier *Ortet* (1767); les verrières des quinzième et seizième siècles et la chaire, inaugurée le 29 mai 1842, œuvre d'*Auguste Virebent*, d'après les dessins de *Salamon*, avec le moulage des deux cariatides de Puget, de l'Hôtel-de-Ville de Toulon.

La croix en ferronnerie qui est au pied du clocher fut érigée le 19 mai 1809, puis renfermée dans l'église, en 1830, et rétablie sur la place en 1853. Une première croix avait été dressée en 1505.

Sous la Révolution, l'église Saint-Etienne devenue, en 1793, le *Temple de la Raison*, fut rendue au Culte le 26 juillet 1795, puis devint, en 1796, le *Temple de la Liberté* et, en 1798, *Le Temple Décadaire;* c'est dans la grande nef que l'on célébra les fêtes nationales et du décadi.

Le sol de l'église. — Dès son origine, le sol de la grande nef de Raymond-VI fut établi en contre-bas du sol de la place Saint-Etienne qui était même plus élevé autrefois qu'aujourd'hui, comme le prouvent les basses sculptures du portail de 1450. Un document d'archives de 1514 corrobore le fait; c'était au moment du grand Jubilé, on fit nettoyer le sol de la place, et afin que la foule des fidèles pût plus aisément pénétrer dans l'église sans descendre les marches de l'entrée, on fit porter des terres dans l'église et sur les marches, pour que le sol de la place fût d'une seule venue avec celui de la nef. Ce document, note du trésorier de l'Hôtel-de-Ville dit : « *Per far nétégar la plassa Sant Estefe per lo jubilé et metre de terre dedins la gleize de Sant-Estefe als equalas de la portes que sosq totz de una veguda, 4 jour-*

Digitized by Google

nada (1). Le sol de l'église des Jacobins fut également établi en contre-bas du sol primitif environnant l'église.

Le Cloître. — Le cloître s'étendait entre le côté sud de la cathédrale et l'église Saint-Jacques (réédifiée sous le vocable de Sainte-Anne), sur l'espace occupé aujourd'hui par la cour Sainte-Anne. Sous la galerie de l'Est s'ouvrait selon la coutume la sacristie et la salle Capitulaire dont les sculptures de la porte sont au Musée. Les murs étaient couverts de fresques du quinzième siècle et d'inscriptions, et des dalles funéraires couvraient le sol.

Au milieu s'élevait une fontaine soutenue par des tronçons de colonnes de marbre noir. Cette fontaine recevait ses eaux des coteaux de Guilheméry.

Ce cloître fut construit probablement sous l'épiscopat de l'évêque Izarn (1071-1090): deux inscriptions tombales conservées au Musée, portent les dates 1117 et 1176.

Détruit en 1812, toutes les colonnes ont disparu, il n'en reste que quelques chapiteaux conservés au Musée.

La Restauration de Saint-Etienne. — En 1864, le cardinal Desprez organisa une grande loterie pour l'achèvement de la cathédrale; elle fut autorisée par arrêt du 6 février 1864 et le premier tirage eut lieu le 16 août 1865. Cette loterie produisit 465.000 francs, somme qui, jugée insuffisante, fut placée à intérêts et dont le produit capital et intérêts s'élevait, en 1914, à plus de 1.600.000 francs.

Comme commencement de travaux d'achèvement, le cardinal Desprez, fit détruire, en 1866, le Jubé élevé par le cardinal de Joyeuse, et, en juin 1910, la Commission nommée par le Ministre adopta les plans dits de Restauration, dressés par *Saint-Anne Louzier,* architecte des Monuments historiques. Enfin, en 1914, on commença les travaux qui sont en cours.

---

(1) A. M. — CC. 1121, pièces à l'appui des comptes n° 173.

Digitized by Google

366. — Le Cimetière Notre-Dame.
(Place Saint-Etienne.)

L'Eglise Saint-Etienne avait plusieurs cimetières : le cimetière de Notre-Dame, devant l'église; le cimetière Saint-Jacques, derrière le cloître et le cimetière Saint-Sauveur, sur l'emplacement de la Halle au blé actuelle. Le haut clergé avait ses sépultures dans le cloître Saint-Etienne, et les archevêques étaient inhumés sous les voûtes de la cathédrale.

Le cimetière Notre-Dame, s'étendait devant l'église, sur la place actuelle et sur le côté nord (rue des Cloches). Lorsqu'on a entrepris, en 1914, les travaux de restauration, nous avons retrouvé sur le côté nord, contre l'ancienne cathédrale de l'évêque Izarn, des sépultures romanes, sarcophages de pierre ou de briques avec couvercle de pierre, d'une époque postérieure à la construction de l'église d'Izarn et antérieure à l'édification de la nef de Raymond-VI.

Devant la façade de l'église, l'ancien emplacement du cimetière Notre-Dame était encore marqué à l'époque de Catel (dix-septième siècle) par l'absence de pavage sur une partie de la place et, en 1859, on en a retiré un beau sarcophage des premiers siècles et des croix tombales qui sont aujourd'hui au Musée.

Pendant des siècles et jusqu'à la Révolution, une vieille coutume a rappelé l'existence de ce vieux cimetière disparu. Tous les ans, le lendemain de la Toussaint, jour de la fête des Trépassés, le chapitre de Saint-Etienne venait sur la place, devant l'église, dire les prières des morts et donner l'absoute, comme dans les autres cimetières.

367. — Impasse de la Bibliothèque.

Cet impasse qui s'ouvre entre la cathédrale et la Préfecture, prit ce nom parce qu'il conduisait à la *Bibliothèque*

Digitized by Google

du Clergé, donnée par l'abbé d'Héliot et installée par l'archevêque de Brienne, dans les locaux occupés aujourd'hui par les Archives départementales. Là, se trouvaient aussi l'ancienne Maîtrise et les *Prisons de l'Ecarlate.*

Plus à l'Est, cet impasse donnait accès au Cloître de Saint-Etienne à l'église Saint-Jacques, remplacée en 1830 par la chapelle Sainte-Anne, et derrière le cloître et l'abside, à la *Prévôté,* aujourd'hui Hôtel Razous, complètement isolé des dépendances de l'archevêché par le percement du prolongement de la rue Sainte-Anne.

368. — La Préfecture.

(Ancien Archevêché.)

La Préfecture occupe l'ancien Palais archiépiscopal qui fut élevé par *Michel de Colbert,* archevêque de Toulouse (1687-1710), le fils du grand Colbert, ministre de France.

La démolition de l'ancien archevêché qui datait, au moins en partie, des quinzième et seizième siècles, et où se voyaient les armes de l'archevêque *Bernard du Rozier* (1451-1474) et du *Cardinal d'Orléans* (1503-1533), fut commencée en 1690. La nouvelle construction entreprise en 1693 sur les plans d'*Aviler,* architecte de la province de Languedoc, fut terminée seulement en 1713.

L'intérieur a été décoré à l'époque de Brienne, par l'architecte *Raymond.* Les corniches et les frises des appartements du rez-de-chaussée, seraient d'après Dumège, l'œuvre de *J.-M. Ritay,* garçon sculpteur dans l'atelier de Julia qui, sous le premier Empire, devint le *général baron Ritay.*

C'est au Palais archiépiscopal que logeaient les rois qui venaient à Toulouse, mais, antérieurement au seizième siècle, ils prenaient logis à la Trésorerie du Salin.

En 1800, l'administration départementale (aujourd'hui Préfecture), qui avait été installée en 1791 à l'Hôtel des Premier Présidents (aujourd'hui Chambre de commerce), fut transférée à l'Archevêché.

Digitized by Google

369. — L'Hôtel Catel.

(Place Saint-Etienne, n° 6.)

Cet hôtel ne présente sur la place qu'une banale construction du dix-huitième siècle, mais dans la cour, à droite, s'étale une belle façade gothique de briques rouge, assez habilement restaurée et reliée à une tour même style; malheureusement au siècle dernier, on a relié la tour à la façade par une déplorable tourelle en galandage, qui dépare complètement l'édifice. C'est là que *Jean Catel, « hoste de la Campane »*, hôtellerie où pendant l'enseigne de la cloche, avait son logis en 1478.

La tour de 20 mètres de hauteur, est hexagonale et son extrême simplicité n'est relevée que par son couronnement de machicoulis aveugles, très saillants, flanqués de gargouilles à chaque angle, et par la balustrade ajourée de sa terrasse aux élégantes lignes flamboyantes, restauration en céramique, bien exécutée.

La porte de la tour n'a ni ornementations, ni blasons, son linteau présente seulement la petite accolade gothique. L'ancienne vis d'escalier a disparu, elle a été remplacée par un banal escalier de bois en colimaçon, éclairé par quatre étages de fenêtres; au dernier palier, une porte conduit à un vieil escalier en charpente, logé dans les combles de la maison et qui remplace la traditionnelle tourelle latérale qui n'a jamais existé et dessert la chambre supérieure de la tour, sorte de salle basse éclairée par quatre petites ouvertures au niveau du plancher. L'ancienne terrasse disparue a été remplacée par un toit à une seule pente, en tuiles canal caché par la balustrade.

La façade de l'ancien logis, sur le côté ouest de la cour, a été conservé presque intacte, avec ses trois étages de fenêtres à croisillons ou à simples meneaux horizontaux du style gothique classique et son faîte couronné par une balustrade ajourée, semblable à celle de la tour; on a là,

Digitized by Google

un type franc de notre belle architecture toulousaine de la fin du quinzième siècle.

Les modillons du larmier de la double fenêtre du rez-de-chaussée présentent de petits génies qui soutiennent des écussons. Celui de droite contient les armoiries de Catel, « *D'Azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe* », et celui de gauche porte un blason : Parti de Catel et Parti de Gaillac : « *D'azur à l'escarboucle rayonnante d'or* ». Ces deux modestes petits blasons permettent de retrouver l'origine de la construction de cette partie de l'immeuble qui doit être attribuée au Capitoul *Jean Catel*, vers 1483, tandis que l'ensemble de l'immeuble de *Jean Catel* « hoste de la Campane » était déjà édifié avant 1478.

D'une part, le registre de pagellation du Capitoulat de Saint-Etienne de 1478 dit : « *Johan Catel hoste de la Campagna, a aqui un houstal am son abrador et portal de mur, que a de large devers la plassa 3 cannes 1/2* (6 mètres) *et per dedins grands estages et ort et bordes dernier, que sails à la carrière de Sicurana* (rue des Trois-Banquets) *et fa de obit à San Estephe* (Saint-Etienne) *VI francs et X d'oblias* », et pour désigner le moulon où se trouvait cet immeuble, le scribe précise : « *Molo out est l'hostalaria de la Campana* ».

D'autre part, Jean Catel, le Capitoul de 1483, 1484 et 1498 était marié à *D*^{lle} *Jeanne de Gaillac*, et nous retrouvons leur double blason sur l'un des modillons de la double fenêtre; modillons qui portent déjà l'empreinte du souffle de la Renaissance.

Mais Jean Catel, « l'hoste de la Campana », n'était pas et ne pouvait pas être le même individu que Jean Catel le capitoul; un aubergiste n'aurait pas été admis à une charge capitulaire; on y recevait bien des marchands, mais pas des gens de métier. De plus, Jean Catel, le capitoul, probablement fils de Jean Catel l'aubergiste, n'ayant acquis le droit de noblesse et d'armoirie que lui conférait son entrée au Capitoulat que le 13 décembre 1483, date de la prise en charge de sa fonction, ce n'est qu'après cette date qu'il

Digitized by Google

put faire sculpter ses armes sur les modillons de la double fenêtre de la façade de la cour, qu'il dut faire édifier alors, pour y étaler ses jeunes armoiries (1).

L'immeuble de la place Saint-Etienne resta dans la famille Catel pendant près de deux siècles et demi. En 1478 et depuis un temps indéterminé, il appartenait à Jean Catel « l'hoste de la Campane », qui possédait aussi deux immeubles à Saint-Cyprien, dans la « carrière Mage », aujourd'hui rue Saint-Nicolas. En 1483, on y trouve autre Jean Catel, le capitoul de 1483-1484 et 1498, marié à D^lle^ Jeanne de Gaillac.

Dans les premières années du XVI^e^ siècle, il passa (Cad. 1550) à Pierre Catel, conseiller aux Requêtes du Parlement de 1544 à 1553, fils de Jean le capitoul et de Jeanne de Gaillac, qui avait épousé *D^lle^ Anthoinette de Nupces* et testa le 17 octobre 1557; son portrait se trouve sur le manuscrit des Parlementaires au Donjon (f° 199).

Pierre Catel possédait aussi une ferme et un jardin « derrière le cimetière Saint-Sauveur, entre le chemin du Griffoul et le chemin tirant à la *Grande-Croix de la Campane* (Cad. 1550). Il est probable que c'est de cette propriété que vint le nom donné à l'hôtellerie et, plus tard, à la chapelle de l'église Saint-Jacques, « *Chapelle de la Campane* », où les Catel avaient leur sépulture.

Peu avant 1570, l'immeuble de la place Saint-Etienne passa, par héritage, au fils de Pierre et d'Anthoinette de Nupces, autre Jean Catel, conseiller au Parlement de 1553 à 1586, qui y joignit un grand jardin qui longeait la ruelle des Trois-Banquets, ce qui porta la superficie de l'immeu-

(1) Selon J. de Lahondès (Bul. Société Archéologique, 1894, p. 67), cette façade aurait été édifiée par Jean Catel, fils du capitoul de 1498, conseiller au Parlement, marié à Madeleine de Gaillac. Mais il y a là une double erreur. C'est le capitoul de 1483-1498 qui avait épousé D^lle^ Jeanne de Gaillac (et non Madeleine), et qui fit construire la façade, et son fils Pierre (et non Jean), conseiller au Parlement, épousa D^lle^ Antoinette de Nupces, et n'hérita de l'hôtel que vers 1550.

Digitized by Google

ble de 60 cannes 1/2 pans (208 mètres carrés) à 401 cannes 1/2 (1.300 mètres carrés). Après sa mort; sa veuve, *Jacquette de La Mamye*, hérita de tous ses biens.

En 1597, leur fils, autre Pierre de Catel, Président à la Chambre des Requêtes du Parlement de 1587 à 1598, qui avait épousé, en 1585, *D^lle Constance De Sol*, hérita de l'hôtel; son portrait, ainsi que celui de son père, se trouve dans le manuscrit des Parlementaires (f° 200 et 205).

Le frère de ce dernier, *Guillaume Catel*, notre grand historien, auteur des *Mémoires du Languedoc* et de l'*Histoire des Comtes de Toulouse*, conseiller au Parlement de 1588 à 1626, abandonna la maison paternelle et acquit un autre hôtel dans la rue Huc-Vidal (rue Baronie), qui avait issue dans la rue Peyras (rue du Musée, n° 3).

L'hôtel de la place Saint-Etienne resta dans la famille Catel jusqu'au commencement du XVIII^e siècle; en 1679, il appartenait à Messire *Pierre-Louis Catel*, chanoine de l'église Saint-Etienne et fut vendu par acte du 22 mai 1706 à Dame *Françoise de Paucy*, veuve de Messire *Jacques de Ferrand*, conseiller au Parlement de 1672 à 1699. Dans le milieu du siècle dernier, il appartenait à *M^re Christophe du Bourg;* il est aujourd'hui l'hôtel de M^me la comtesse de Saint-Roman.

370. — La Fontaine de la Place Saint-Etienne.

La fontaine de la place Saint-Etienne, la plus ancienne fontaine que nous ayons eu à Toulouse sur la rive droite, était connue autrefois sous le nom de *Griffoul de Saint-Etienne*. On désignait généralement toutes les fontaines sous le nom de Griffoul.

Cette fontaine était alimentée par une canalisation des eaux de Guillemery, probablement d'origine romaine, qui prenait source au quartier qui a conservé le nom de « *Quartier du Griffoulet* », et dans le parc de Cambon, aujourd'hui « Etablissements du Caousou ». Là, un réseau de canaux souterrains, dont nous avons retrouvé trois embranche-

Digitized by Google

ments, se réunissait devant l'entrée du Caousou, à la « *Porte-de-Fer* », petit monument qui existe encore à l'extrémité de la rue de l'Aqueduc. De la *Porte-de-Fer,* un aqueduc qui laissa son nom à cette rue, conduisait les eaux au Cloître de Saint-Etienne et, plus tard, à la fontaine du Griffoul (1).

Le plus ancien document que nous possédons sur cette canalisation est un acte du 2 janvier 1433, mentionné en 1720, au sujet de réparations à faire à la fontaine. Il est dit dans cet acte que le prévôt du Chapitre, *Bernard de Rosergio* (ou Du Rosier), qui fut plus tard archevêque de Toulouse (1451-1474) et *Jean Deltil,* firent réparer le griffoul de la place Saint-Etienne et nettoyer les aqueducs.

En 1523, à la suite d'un long procès entre la ville et le Chapitre de Saint-Etienne, plaidé le 15 mars 1512, la cour, par un arrêt du 29 août 1523, décida que : « *L'eau de la fontaine ou griffon tombant à présent dans les fossés de la ville lès l'église métropolitaine, sera conduite à la place publique, devant la porte principale de Saint-Etienne, en lieu propice, pour l'usage des chanoines et des habitants* » (2).

C'est à cette époque que les travaux pour l'établissement de la fontaine sur la place, furent entrepris; jusqu'alors, la canalisation ne devait déverser ses eaux que dans le cloître.

De 1545 à 1548, *Pierre de Naves* construisit des murailles et des voûtes pour l'aqueduc de la Porte-de-Fer; *Guiraud Mélot* (ou Mellot) construisit en bonne maçonnerie de

---

(1) Nous sommes, ici, obligé de réfuter Lamouzèle, qui dit dans *Les Heures perdues de P. Barthès* (1914), p. 334 : « Quant à la fontaine Saint-Etienne, c'est vers le treizième siècle que les eaux du plateau de Lardenne furent amenées à cet endroit ». — Or, les eaux du plateau de Lardenne n'ont jamais été amenées à Saint-Etienne, et ce n'est qu'au dix-neuvième siècle, après la construction du château-d'eau, dont la première pierre fut posée en 1823, que les eaux de la rive gauche (et non de Lardenne) sont arrivées à cette fontaine.

(2) A. M. — AA, 17, 2.

Digitized by Google

pierre de taille le réceptacle de la Porte-de-Fer, et *Guillaume Castel* et *Jean Fornel* continuèrent les aqueducs. Ces travaux furent expertisés le 13 novembre et les 7 et 10 décembre 1546, par *Nicolas Bachelier* et *Léon Clary* (1).

Sur la place Saint-Etienne on enleva 260 tombereaux de terre et l'on porta 167 tombereaux de sable et de cailloux pour le pavage.

Jean Rancy, dit Feuillette, construisit la fontaine avec la vasque de marbre provenant de la Prévôté, qui fut munie de quatre « gargolles » en forme de masques percés pour jeter l'eau, et soutenue par quatre colonnes de marbre; il disposa autour le bassin octogone, formé de huit pièces de marbre de Saint-Béat («parabandes »), et entouré du circuit de trois marches de pierre. Au dessus de la vasque il éleva une pierre de marbre avec six canons pour déverser l'eau. Ces travaux furent expertisés par *Nicolas Bachelier* et *Guiraud Mellot,* le 7 décembre 1548- (2).

Les Capitouls firent placer sur la fontaine l'inscription : « *Perdiderat laticum longaeva incuria cursus — Quos tibi nunc pleno cantharus ore vomit* » (3). (Une longue négligence avait fait perdre le cours des eaux que cette coupe verse maintenant à pleins bords).

En 1593, le monument fut modifié comme nous le voyons aujourd'hui; le bail à besogne fut confié à *Antoine Bachelier,* qui fit exécuter les parties en bronze par le maître fondeur *Chevenet.*

Au dessus de la vasque de marbre on éleva le piédestal creusé de quatre niches abritant des « populos » de bronze ou marmousets (petits enfants) tenant chacun un vase à la main, et sur le piédestal on plaça quatre boules de bronze pour soutenir la pyramide de marbre de 12 pans (2 m. 80) de hauteur. Le fondeur Chevenet coula également

(1) A. M. — CC. 1174, f°ˢ 74 et 371. — CC. 1366, f° 310.
(2) A. M. — CC. 1177, pas de f°.
(3) A. M. — Annales manuscrites, L. II, p. 79.

Digitized by Google

en bronze, huit écussons avec les armoiries dorées des huit capitouls de l'année (1); il est probable que ces écussons furent placés sur les huit pierres du bassin octogone inférieur.

En 1649, les bras et certaines parties des marmousets ayant été brisées, on en fit de nouveaux dont la maquette fut confiée au sculpteur *Pierre Affre;* la date de 1649 se voit encore gravée sur leur poitrine. *Pierre Affre* fit également les modèles en bois des armoiries des capitouls de l'année 1648-49, qui furent fondues en bronze puis dorées et décorées de leurs émaux par le peintre *Jacques Lapasse* (2). Cette même année, toutes les conduites d'eau furent réparées et le puits qui était à côté de la fontaine fut rasé (3).

Cette fontaine fut toujours une lourde charge pour la ville; sans cesse les aqueducs étaient obstrués, les tuyaux rompus ou volés et le griffoul sans eau.

En 1720, on y fit encore d'importantes réparations dont la vasque conserve l'inscription les rappelant MDCCXX — 1720 — FERRARY INGÉNIEUR; la pyramide de marbre qui était tombée fut relevée et la partie supérieure qui s'était rompue fut refaite en pierre.

En 1770, le socle de la pyramide fut recouvert de plaques de bronze (la date 1770 y est encore visible), et le fondeur *Mirepoix* répara les marmousets et en coula un quatrième qui avait disparu (4). Il est probable que c'est cette année là que les Capitouls firent sculpter sur les huit pièces du bassin octogone, leurs blasons qui sont aujourd'hui méconnaissables. Depuis quinze ans, la fontaine ne coulait plus, l'eau n'y fut rétablie qu'en 1772.

Dans la première moitié du siècle dernier, on a apporté

---

(1) A. M. — CC. 1310, 1er octobre et 11 décembre 1593.
(2) A. M. — CC. 930, nombreuses pièces, octobre 1649, pp. 66, 76, 78 et 104. Délibérations XXV, p. 218.
(3) A. M. — CC. 930, 24 février 1649, p. 77; 13 juillet, p. 55.
(4) A. M. — CC. 1075, f° 92.

Digitized by Google

une modification aux marmousets qui, auparavant, versaient l'eau naturellement, comme le « *manequin pisse* » de Bruxelles et les quatre populos de la fontaine de Lacaune; enfin, en 1923, un de ces marmousets a été encore dérobé pendant la nuit, et la pyramide qui depuis quelques années s'incline peu à peu, finira par tomber.

371. — Rue Boulbonne.

La rue Boulbonne (de Borbone, de Bolbone, de Bourbone ou Boulbonne, selon les scribes), a toujours porté ce nom, du moins entre la place Saint-Etienne et la rue Cantegril. Sur cette partie de son parcours, elle a été coupée, il y a une quarantaine d'années, par le percement de la rue de Metz.

De la rue Cantegril à la place Saint-Georges, c'était la *rue du Puits des quatre carres*, « *car. putei quatuor facierum* » (1372) des textes latins; *rue du Puits des quatre faces* (1457); rue *du Puits des quatre carres* (C. 1550). Le carrefour des rues Boulbonne, d'Astorg et Cantegril, portait le même nom, *place du Puits des quatres carres*, c'est-à-dire place du Puits des quatre rues.

Le nom de rue Bolbone ou Boulbonne lui venait de la maison Collégiale des Religieux de Bolbonne de l'Ordre de Cisteaux, qui avait son entrée au n° 21 actuel, en face le Grand-Hôtel-Tivollier, maison que ces religieux possédaient depuis 1204.

Sur le tableau du 6 floréal, An II, ce fut la *Rue Calas*.

Dès le seizième siècle et jusqu'à la Révolution, la population de cette rue fut composée presque exclusivement de parlementaires, d'avocats, d'hommes de loi et de capitouls. Presque tous les immeubles rappellent quelques noms illustres de notre histoire toulousaine, parmi lesquels plusieurs de grands sculpteurs ou architectes, entre autres : *Nicolas Bachelier*, en 1543, puis son fils *Dominique Bachelier*, en 1571, propriétaires des maisons n° 26 et 28, reconstrui-

Digitized by Google

tes au siècle dernier. Au n° 45, maison en corondage, à côté de l'ancien *Four de Cantegril*, vers 1670, *Gervais Drouet*, le célèbre sculpteur, auteur du groupe colossal de la « Lapidation de Saint-Etienne », dans le chœur de l'église Saint-Etienne, et de la statue de la Vierge foulant au pied l'hérésie, à l'angle de l'ancienne place du Pont (1), aujourd'hui au Musée des Augustins, œuvre attribuée à tort, par Dumège (2), Lahondès (3), et le catalogue Rachou (4), à Claude Pacot, et par la Bibliographie toulousaine et M. Lamouzèle (5) à Joseph Guépin.

Au n° 39, en 1550, *Jean Barbier*, qui fit, en 1525, les plans et dessins de la Tour des Archives (Donjon du Capitole), des nervures des voûtes et des sculptures des fenêtres; au n° 33, en 1539, *Guiraud Mélot*, sculpteur, qui fit, en 1552, la porte monumentale du Grand-Consistoire; au n° 9, en 1679, le sculpteur *Thibaud Maistries* et, en 1728, le peintre *Guillaume Chaillon*.

Au n° 31, se trouvait l'issue de la maison de la congrégation des *Dames d'Andouin*, qui avait façade dans la rue des Arts, n° 16.

La plupart des façades des maisons de la rue Boulbonne ont été reconstruites au dix-huitième siècle; on remarque des balcons en fer forgé aux n°s 1, 5, 7, 11, 13, 25, 27, 35 — 4, 8, 10, 12, 14, 16, et des impostes de ferronnerie aux n°s 12 et 14; au n° 12, la ferronnerie porte les lettres J. R. B. C. entrelacées.

Au n° 1, il y avait encore, il y a peu de temps, au fond du couloir, une belle porte en fer forgé qui a disparu; il reste, dans la cour, un puits avec sa ferronnerie et sa margelle en fer, mais d'une extrême simplicité.

---

(1) A. M. — CC. 1429, pièces à l'appui des comptes, 18 novembre 1662.
(2) Dumège : Catalogue du Musée de 1835.
(3) Lahondès : *Express du Midi*, 12 juillet 1908.
(4) Rachou : Catalogue du Musée, 1912, n° 867.
(5) Lamouzèle ; Edition P. Barthès, juin 1777, commentaire.

Digitized by Google

Au n° 10, dans la cour, se trouve un ancien puits, aujourd'hui fermé et sans margelle, qui était mitoyen avec le n° 12, et qui porte la date de sa construction 1557; la maison appartenait alors à *M^e Piloy*, avocat au Sénéchal.

Trois maisons en corondage, les n^os 42, 43 et 45, ont résisté pendant quatre siècles aux incendies et à la destruction; le n° 43 était la maison du Four de Cantegril, et le n° 45, la demeure du sculpteur *Gervais Drouet*.

Le percement de la rue de Metz a enlevé la maison n° 24 *bis*, du célèbre *Jehan de Boyssoné*, docteur régent de l'Université de Toulouse et conseiller au Parlement de Chambéry qui, ayant adopté la religion réformée, fut condamné, en 1531, à faire publiquement abjuration de son hérésie, sur un échafaud dressé devant la porte de l'église Saint-Etienne. C'est dans cette maison qu'habitait au siècle dernier *Armand Silvestre*.

Parmi les principaux propriétaires notables de cette rue on trouvait sur le côté ouest, en partant de la place Saint-Etienne :

Au n° 1 (1), en 1550, messire *Jean Marc*, docteur et avocat; en 1590, *Antoine Annat*, procureur à la Cour; en 1636, son fils, *Antoine Annat*, docteur et avocat, juge de Golignat-en-Rouergue; en 1754, sieur *Jean-Baptiste Pescayre*, négociant.

Au n° 3 (trois maisons réunies): 1^re en 1478, *Bernard Barralis*, notaire; en 1571, *Jehan Courtois*, banquier; en 1612, *Jehan Du Bousquet*, docteur et avocat. — 2^e en 1478, *Bertrand Peyranis*, notaire; en 1550, *Jehan Fargua*, notaire; en 1571, *Jehan Lavaur*, procureur au Sénéchal; en 1641, *Bertrand Dufour*, avocat; en 1660, messire *François de Parade*, conseiller magistrat présidial. — 3^e en 1478, messire *Miquel de Lucau*, notaire. Les trois maisons réunies, en 1679, messire *Pierre-Guillaume de Parade*, conseiller au Parlement en 1655, président à mortier en 1671, mort en 1686.

Au n° 5, en 1571, *Guillaume Négrety*, notaire à l'Official.

Au n° 7 (deux maisons réunies) : 1^re en 1571, *Mathieu Marcelin*, docteur; en 1654, *Pierre-Jean Faure*, écuyer; en 1679, *N. Fauré*, maître de danse. — 2^e en 1570, *Jean Lavaur*, procureur au Sénéchal; en 1671, *Jean-François de Tournier*, conseiller au Parlement de 1671 à 1705; en 1765, les deux maisons

(1) N° 1 à 39 : A. M. — Cad. Saint-Etienne; 18^e 1478; 24^e m. 1550; 25^e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

réunies, *Bernard Barié*, avocat au Parlement. La boiserie du portail de cette maison porte gravée la date 1751.

Au n° 9, en 1571, *Jacques Palot*, procureur au Parlement; en 1679, *Thibaud Maistres*, sculpteur; en 1721, le peintre *Guillaume Challion*.

Au n° 11, en 1478 (place de maison non bâtie), noble *De Bousquet*, seigneur de Verlhac; en 1550, *Jehan Petite*, notaire; en 1684, *Arnaud Dubourc*, procureur au Sénéchal.

Au n° 13, vers 1530, le docteur *Jacques Desclausa;* vers 1575, *Jean de Lagnes Junius*, conseiller aux Requêtes du Parlement de 1576 à 1610, marié à *D^lle Marie de Percin;* puis sa fille, *D^lle Jehanne-Françoise de Lagnes Junius*, mariée en 1602, à *Jehan de Laur*, docteur et avocat à la Cour; vers 1670, *Valentin de Junius*, conseiller au Parlement de 1644 à 1688.

Au n° 15 (maison disparue par le percement de la rue de Metz, reconstruite sous le n° 40 de la rue de Metz), en 1478, *Jacques de Grangia*, notaire en 1550, *Jehan de Boyssoné*, conseiller au Parlement de Chambéry; en 1679, *François Olivier*, conseiller au Parlement de 1627 à 1684; en 1729, *Hyacinthe-Gabriel Carre*, chevalier, président grand voyer, trésorier de France en la généralité de Toulouse; en 1781, *Jean-Baptiste Dejean*, trésorier du Chapitre de Saint-Etienne.

Au n° 17 (maison disparue par le percement de la rue de Metz); en 1478, *Andrieu Almeny*, notaire; en 1550, *Mathieu de Clausa*, recteur; en 1571, *Hugues Hébrard*, dit *Sainte-Jammes*, docteur et avocat; en 1646, noble *Etienne de Résséguier*, écuyer, sieur de Villier et Rieucraux; vers 1679, *Jean-Arnaud de Résséguier*, écuyer; en 1705, *Jean-François Lespiau*, marchand, capitoul en 1699-1700.

Au n° 19 (maison disparue par le percement de la rue de Metz), en 1478, *Adhémar de Noailles*, capitoul en 1459 et 1471; en 1550, *Vincens de Andréa*, licencié et référendaire; en 1670, *Jean Raynal*, procureur au Sénéchal, capitoul en 1481-82.

Au n° 23, en 1749, *Antoine Demurs*, procureur au Sénéchal; en 1767 *Jean-Baptiste de Chirat*, écuyer, capitoul en 1761.

Aux n^os 25 et 27, en 1679, *Pierre Pelut*, docteur et avocat, seigneur de Pompertuzat, capitoul en 1672-73 et 1688-89; vers 1710, noble *Jean de Mieullet*, écuyer.

Aux n^os 33 et 35, en 1550, *Durand de Sarta*, conseiller au Parlement en 1524, président en 1537, marié à *D^lle Péronne de Clausa*, et comme locataire le sculpteur *Guiraud Mélot;* en 1754, *Louis Pérès*, avocat au Parlement et agrégé de l'Université.

Au n° 39, en 1550, *Jean Barbier*, M^e maçon (architecte).

Au n° 45 (1), en 1655, le sculpteur *Gervais Drouet*, marié à *Françoise de Négrier;* en 1676, son fils, *Jean Drouet*, sculpteur.

---

(1) A. M. — Cad. Saint-Etienne; 23^e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

Sur le côté est, en partant de la place Saint-Etienne (1) :

Au n° 2, en 1739, *Adrien-François de Comère*, baron de Labastide, conseiller au Parlement en 1739; en 1742, *Jean-Antoine Dauriac*, marchand; en 1771, sa fille, *D^lle Bernarde Dauriac*, mariée à *Etienne Foulquier*, trésorier de France.

Au n° 4, en 1594, *Antoine Belloc*, avocat à l'auditoire du Sénéchal d'Armagnac;; vers 1640, son fils, noble *Antoine Belloc*, bourgeois capitoul en 1646-47 et 1666-67; en 1792, *Guillaume-Jean Mazars*, commissaire assesseur de la municipalité.

Au n° 8, en 1550, *M^e Bertrand de Saint-Loup ;* en 1778, *Dominique Tayac*, notaire.

Au n° 10, en 1550, *Simon Piloys*, avocat au Sénéchal; en 1688, *André Albine*, notaire royal; puis *Jean Albine*, docteur et avocat à la Cour, marié à *D^lle Catherine de Loussan*.

Au n° 12, en 1550, *Antoine Lanion*, notaire; en 1571, *Jehan Viales*, avocat au Sénéchal; en 1586, *Germain Rochefort*, docteur et avocat; en 1636, sire *Antoine Boisset*, bourgeois; en 1679, *Georges Jonquets*, notaire; en 1786, *M^e Corail*, conseiller du roi, notaire royal.

Au n° 14, en 1657, *Arnauld Meilhé*, procureur au Sénéchal; en 1678, *Guillaume Meilhé*, avocat; en 1786, *Jean-Louis Guittou*, procureur au Sénéchal et président.

Au n° 16, en 1596, *Jacques de Sénaux*, docteur et avocat; vers 1640, *Jacques-François Richard*, conseiller au Parlement de 1635 à 1651, puis sa veuve, dame *Elisabeth de Thomas*; en 1785, *Jean-Bernard Pratviel*, notaire royal; en 1839, la *Caisse d'Epargne*.

Au n° 18, en 1550, *Géraud de Percin*, docteur et avocat; en 1580, *Jean Catel*, docteur et avocat; en 1748, *Jean-Baptiste Maynard*, avocat au Parlement, docteur en médecine, capitoul en 1774.

Au n° 20, emporté par la rue de Metz; en 1550, *Jehan Tymbauld*, docteur et avocat; en 1571, *Ramond Bordes*, docteur et avocat, référendaire en la Chancellerie; vers 1650, noble *Antoine Tolosany de Lassesquière*, avocat, capitoul en 1656-57, marié à *D^lle Catherine de Boissière;* vers 1743, *Jacques Forest*, notaire, capitoul en 1743; en 1745, *Gabriel-Bonaventure Doujat*, conseiller au Parlement de 1709 à 1747, marié à *D^lle Claire Lecomte*, seigneuresse de Saiguède.

Au n° 22, emporté par la rue de Metz; en 1602, *Dominique Capmartin* (ou *Campmartin*), maître des œuvres royales de la sénéchaussée; en 1639, son fils, *Bernard Campmartin*, architecte; en 1703, *Jean Piquepé*, procureur, capitoul en 1698, marie

---

(1) N^os 2 à 40 : A. M. — Cad. Sant-Etienne ; 16^e m. 1478 ; 23^e m. 1550; 24^e m. 1571 et 1679.

Digitized by Google

à *Dlle de Campmartin;* en 1739, *Me Bernard Lespinasse;* en 1759, *Joseph-Marie-Gratia d'Anceau,* écuyer.

Au n° 24, emporté par la rue de Metz; en 1582, *Jehan Targuier de Montfort,* docteur et avocat; en 1599, *Jehan de Catel,* chanoine de l'église Saint-Etienne; vers 1630, *François d'Olivier,* conseiller au Parlement de 1627 à 1684, marié à *Dlle Anne de Parie.*

Au n° 24 *bis,* remplacé par le Grand Hôtel Tivollier; en 1550, *Jehan de Boysoné,* conseiller au Parlement de Chambéry; vers 1640, *Pierre d'Olivier,* conseiller au Parlement de 1641 à 1687; en 1729, *Hyacinthe-Gabriel Carre,* président grand voyer et trésorier de France.

Aux n°s 26 et 28, aujourd'hui Grand Hôtel Tivollier; en 1543, *Nicolas Bachelier,* notre grand artiste de la Renaissance; en 1571, son fils, *Dominique Bachelier;* en 1633, *Hélie Bachelier,* contrôleur général du taillon, fils de Dominique ; en 1679, *André Bergua,* avocat, banquier en cour de Rome; en 1747, noble *Jean-Pascal de Martin,* écuyer, co-seigneur d'Escalquens.

Au n° 30 (annexe du Grand Hôtel), en 1543, *Pierre-Bernard Cessales,* médecin; en 1571, *Guillaume Bernard,* avocat; en 1664, *Raymond de Jammes,* avocat; en 1679, *Dadin de Hautessert,* professeur en droit, dont le buste est à l'église de Nazareth.

Aux n°s 34 et 36, en 1679, *Pierre Jaybert,* avocat.

Au n° 38, en 1619, *Pierre Fournier,* maître peintre; en 1664, *Pierre Creisseil,* notaire royal; en 1770, *Jean Despeyres,* procureur au Sénéchal.

Au n° 40, en 1550, *Jean Raffin,* apothicaire; en 1571, son fils, *Barthélemy Raffin,* docteur.

Les maisons suivantes étaient des dépendances de l'hôtel Bertier, de la place Saint-Georges.

372. — Le Collège de Boulbonne.

En 1204, Raymond Mascaron légua par testament, à l'abbé de Bolbonne, de l'Ordre de Cisteaux, dans le comté de Foix, une maison sise dans Toulouse entre la rue des Arts et la rue qui prit le nom de cette abbaye (Borbonne, Bolbonne ou Bourbonne); maison qui avait son entrée au n° 21 actuel.

Dans cet immeuble, les religieux de Bolbonne installèrent une maison collégiale, pour y entretenir les jeunes religieux qui venaient faire leurs études à Toulouse et quand les calvinistes ruinèrent et démolirent l'abbaye Cis-

Digitized by Google

tercienne, les religieux vinrent se réfugier dans leur maison de Toulouse, mais le Collège fut supprimé en 1551, par l'Edit de Juillet de cette année (1), qui supprimait tous les collèges, sauf les huit grands et en fondait deux principaux, celui de l'Esquile et celui des Jésuites.

373. — Rue Riguepels.

La rue Riguepels apparaît au début, sous le nom de *rue Tirepel* (1433), puis *Darigne-Péan* (1503), *Darriguepel* ou *Derriguepel* (c. 1550), *de Tirepel* (1571), et enfin, au dix-huitième siècle, rue Riguepels (1770). Le tableau du 6 floréal, An II, la dénomma *Rue La Raison.*

Selon nos historiens de Toulouse, du siècle dernier, ce nom Darriguepels, lui serait venu d'une figure grimaçante, dans l'attitude de la douleur et qui s'arrachait les cheveux (derrigue pels), qui était placée à l'angle de la maison du célèbre chirurgien *La Cassaigne* (angle de la place Saint-Etienne).

Par le fait, cette rue n'existe plus, tous les immeubles du côté Sud, ont disparu pour la création d'un jardin qui s'étendra sur le côté Nord de la cathédrale. Sur ce côté, à son extrémité, presque à l'angle de la rue Saint-Anne, on construisit en 1882, l'*Hôtel de la Caisse d'Epargne,* abandonné en 1909, après son transfert, rue de Languedoc, et démoli depuis quelques années.

C'est sur l'emplacement du n° 15 actuel, que pendait au quinzième siècle l'enseigne de l'*Auberge del Cap del More,* qui avait issue dans la rue d'Astorg et dans la rue Malaret. Au Musée des Augustins on peut voir l'épitaphe de Simone Volpilhiga, hôtesse de cette auberge, qui mourut le 15 juin 1530 en faisant plusieurs legs.

Sur le coté nord, trois maisons en corondage, n°° 7, 9

(1) A. M. — Inventaire des Archives de 1776, p. 77 (case 4, n° 5).

Digitized by Google

et 11, du début du seizième siècle ont résisté aux incendies et sont encore debout.

Les principaux propriétaires notables de cette rue étaient :

Sur le côté nord (1) : au n° 1, en 1550, *Pierre Sanchay,* notaire; en 1571, *Robert Chauffery,* docteur; en 1646, dame *Marie de Daries,* veuve de *M^r Bernard Toussaint,* conseiller magistrat présidial; en 1672, *Hector de Fraust,* conseiller, secrétaire du roi; en 1679, son fils, *Pierre de Fraust,* secrétaire en la Chancellerie; en 1684, *Pierre Saporta,* bachelier en théologie, prébendier de l'église Saint-Etienne.

Au n° 3, en 1478, *Jehan Rossignoly,* bachelier en droit; vers 1500, son fils, même prénom, docteur; vers 1600, la fille de ec dernier, *D^lle Marie de Rossignoly,* mariée à *Pierre de Beaucru;* en 1632, *D^lle Marguerite de Beaucru,* femme de *Léonard de Campistron,* avocat à la Cour; en 1678, noble *Louis de Campistron,* avocat, capitoul en 1660-61, chef du Consistoire en 1668-69 et 1687, père du poète et auteur dramatique *Jean Galbert de Campistron.*

Au n° 7, en 1571, *Jean Dupont,* avocat, marié à *D^lle Françoise de Bart;* en 1614, messire *Pierre de Bordisson,* docteur et avocat, syndic général du Pays de Languedoc; en 1617, noble *Gabriel de Lavie;* en 1679, noble *Antoine Besson,* avocat à la Cour.

Au n° 15, en 1478, l'*Auberge del Cap del More;* en 1571, *Pierre Sabatier,* conseiller au Parlement de 1556-1559, président en 1591; puis son fils, *Jacques de Sabatier,* seigneur de Borguail; en 1679, *Jean-Joseph de Senaux,* conseiller au Parlement de 1674 à 1711.

Sur le côté sud (immeubles disparus) (2) : au n° 2, en 1550, *Gratien de La Cassaigne,* maître chirurgien; en 1687, *Pierre Bosc,* notaire.

Au n° 8, en 1550 *Jean Brucelles,* docteur et avocat; en 1589, *D^lle Catherine de Tranier,* veuve de *Jean de Malenfant;* puis *Etienne de Malenfant,* docteur et avocat à la Cour, marié à *D^lle Bourguine de Fourez;* en 1679, *Jean Géraud,* notaire; en 1706, son fils, *Bernard Géraud,* co-seigneur de Castanet, capitoul, assesseur en 1694, charge héréditaire (Edit d'octobre 1693).

Au n° 10, en 1729, *Simon Rivalz.*

Au n° 12, en 1678, *Jean de Costa,* avocat à la Cour, capitoul en 1654-55, marié à *D^lle Martres de Madron.*

Au n° 14, en 1595, *Jean Candolats,* docteur et avocat; en 1679, *M^e de Raynier,* avocat.

---

(1) A. M. — Cad. Saint-Etienne, 16^e m. 1478; 23^e m. 1550; 24^e m. 1571, 1679.

(2) A. M. — Cad. Saint-Etienne, 34^e m. 1550, 1571 et 1679.

Digitized by Google

374. — Rue Sainte-Anne.

La rue Sainte-Anne, ancienne rue de la Chanoinie, ne s'étendait autrefois que de la rue Saint-Jacques à l'impasse des Blandines près de la Chapelle Sainte-Anne; ce n'est qu'après le décret impérial du 7 octobre 1809 et la démolition de l'église Saint-Jacques, en 1812, que la rue fut continuée, en 1813, jusqu'à la Porte Saint-Etienne, en séparant le bâtiment de la Prévôté (aujourd'hui Hôtel Razous) des dépendances de la cathédrale.

Cette rue apparaît sur les anciens titres latins, sous la désignation de « *Car. Curie Sancti-Stephi* » (1226); *car. canonicum Sancti Stephani* (1480). En 1346, on trouve *rue de la Canonzie*, puis sur tous les cadastres, *rue de la Chanoynie*, et sur les anciens plans de Toulouse, *rue de la Chanoinerie* ou *de la Canongerite*. Ces diverses désignations lui venaient de la maison des chanoines de Saint-Etienne qui se trouvait dans les dépendances de l'archevêché. Au dix-huitième siècle, elle devint la *rue du Cloître Saint-Etienne*, changée sur le Tableau du 6 floréal en *Rue Palme*, et après la Révolution, *Rue Sainte-Anne*.

Sur le côté Est de cette rue s'étendait le rempart de la ville, contre lequel on a édifié depuis le premier Empire, les beaux hôtels particuliers qu'on y voit aujourd'hui. Sur le côté Ouest se trouvaient les dépendances de l'Archevêché, l'église Saint-Jacques, et le cloître Saint-Etienne.

375. — L'Eglise Saint-Jacques et la Chapelle Sainte-Anne.

L'église Saint-Jacques qui, à l'origine, partageait avec l'église Saint-Etienne, le titre de cathédrale, et qui est citée dans la charte de Charles le Chauve de 844, longeait le côté Sud de l'ancien cloître de Saint-Etienne, aujourd'hui cour Sainte-Anne; elle se composait d'une nef avec abside pentagonal à l'Est et de chapelles latérales comprises entre les

Digitized by Google

contreforts. C'est dans une de ces chapelles, la *Chapelle de la Campane*, que les Catel avaient leur sépulture.

Cette église a été démolie en 1812, pour l'ouverture du prolongement de la rue de la Chanoinie jusqu'à la Porte-Saint-Etienne; il reste encore dans une petite cour de la Préfecture, derrière la Salle des Archives départementales, une partie des assises inférieures de sa façade Ouest conservée dans la nouvlle construction de la chapelle Sainte-Anne; ce dernier vestige de l'ancienne église est très reconnaissable par ses matériaux de construction.

En 1910, en creusant le sol de cette cour, on a mis à découvert un sarcophage et un amoncellement considérable d'ossements provenant probablement de l'ancien cimetière de cette église.

C'est dans l'église Saint-Jacques qu'autrefois et jusqu'à la fin du seizième siècle, les docteurs prenaient leurs degrés.

Chapelle Sainte-Anne. — Après la démolition de l'église Saint-Jacques, on construisit sur son emplacement, la chapelle Sainte-Anne qui ne fut achevée qu'après 1830, et qui doit son nom à la confrérie de Sainte-Anne qui datait du douzième siècle et qui avait été abritée dans l'église disparue.

Le manque d'espace, après l'ouverture de la rue Sainte-Anne, obligea de construire cette nouvelle chapelle dans la direction Nord-Sud, contrairement aux prescriptions liturgiques, selon lesquelles le prêtre à l'autel de l'abside, doit officier face à l'Orient.

376. — Rue Bertrand de Lisle.

Après l'ouverture du prolongement de la rue Sainte-Anne et la construction de la chapelle Sainte-Anne (1830), on perça la rue Bertrand-de-Lisle, dont l'alignement fut arrêté par délibération du Conseil du 16 mars 1840.

Son nom lui fut donné en 1861, en mémoire de Bertrand de Lisle (Bertrand de l'Isle-en-Jourdain), archevêque de Toulouse (1270-1286) qui entreprit, en 1272, la construction du chœur de l'église Saint-Etienne.

Digitized by Google

377. — Rue Bida.

La rue Bida n'existe, en réalité, que depuis l'édification sur son côté Est, des beaux immeubles construits de 1894 à 1898, sur l'ancien *Foirail Saint-Etienne*, en bordure des allées Alphonse-Peyrat; jusqu'alors, il n'y avait que les immeubles du côté Ouest, adossés à l'ancienne muraille des fortifications de la ville.

En 1898 on donna, à la nouvelle rue, le nom de rue Bida, en mémoire du peintre toulousain *Alexandre Bida*, né à Toulouse vers 1820, qui venait de décéder à Paris et qui fut un dessinateur émérite et un des artistes les plus distingués de son siècle.

Le Foirail Saint-Etienne avait été établi sur l'ancien fossé des fortifications, et c'est entre l'extrémité Sud de ce foirail et les dépendances du Palais du Maréchal vers les allées Alphonse-Peyrat, en face de la place Montoulieu-Saint-Jacques, que se trouvait autrefois le *Pont de la Mouche*, établi sur le fossé de la ville.

L'ancienne muraille de la ville, contre laquelle sont adossés les immeubles du côté Ouest de cette rue, était flanquée de cinq tours de défense; on voit encore les murs circulaires de plusieurs de ces tours, aux n°s 1, 5 et 17, et dans la cour du n° 11, une partie intacte de l'ancienne muraille avec ses machicoulis qui sert de mur mitoyen entre cet immeuble et celui en arrière dans la rue Sainte-Anne.

378. — Rue de Metz (prolongée).

(Entre la rue Alsace et la rue Porte-Saint-Etienne.)

Après l'ouverture (en 1875) de la rue de Metz, entre la place du Pont et la place Esquirol (1), et la démolition du

(1) Voir *supra*, notice n° 195 : Rue de Metz.

Digitized by Google

Marché-Couvert (1892), la grande artère fut prolongée jusqu'à la rue Porte-Saint-Etienne, en coupant sur son parcours la rue des Arts et la rue Boulbonne.

Les nouvelles constructions sur le côté Sud, absorbèrent l'ancienne rue de la Colombe (1) qui s'étendait entre la rue des Tourneurs et la rue des Arts; en face, sur le côté Nord, on créa le Jardin du Musée, clôturé par la grande grille du ferronnier toulousain *Joseph Bosc,* qui servait autrefois de porte de la Ville à l'extrémité du Cours Dillon. On peut voir encore au bas de cette grille les traces des biscaïens envoyés par l'armée ennemie, pendant la bataille du 10 avril 1814.

379. — Rue Porte-Saint-Etienne.

L'ancienne rue Porte-Saint-Etienne n'arrivait pas autrefois jusque sur le boulevard, elle s'étendait seulement de la rue Malaret à la rue du Rempart-Saint-Etienne, tandis qu'aujourd'hui elle commence seulement à l'entrée de cette dernière rue et finit au boulevard.

Elle a toujours porté le nom de rue Porte-Saint-Etienne « *car. Portalis Sancti Stephani* » (1463). Sur son côté Nord entre les rues Malaret et Rempart-Saint-Etienne (aujourd'hui n°s 43 et 45 de la rue de Metz) se trouvait, au seizième siècle, l'*Hôtellerie où pendait l'enseigne de Saint-Michel,* et près de la porte, était l'*Hôpital des Donats,* « *Hospitale portae sancti Stephani* », dont il est fait mention dans un legs testamentaire de *Bertrand d'Agassol,* de 1463.

Vers le côté Sud de la porte, la muraille de la ville formait un redant autour de la Prévôté et du chevet de la cathédrale; dans ce redant se dressait une grande tour ronde, d'origine romaine, qui a été détruite au commencement du siècle dernier.

---

(1) Voir *supra,* notice n° 225 : Rue de la Colombe.

Digitized by Google

380. — La Porte Saint-Etienne.

La Porte Saint-Etienne « *Porte Sant-Estephe* » (C. 1478), qui a toujours porté ce nom, était aussi parfois désignée *Porte-Saint-Salvador*, parce qu'elle conduisait, hors ville, au quartier de Saint-Sauveur (place Dupuy), sur le tableau du 6 floréal, An II, elle fut baptisée *Porte Raison*.

Elle se dressait exactement entre la rue Rempart-Saint-Etienne et la rue Sainte-Anne; son emplacement a été marqué sur le sol de la rue par un pavage de pierres blanches.

Comme les autres portes de la ville, c'était une haute tour rectangulaire en briques, défendue par une ceinture de machicoulis et couronnée de créneaux; elle était percée d'une double porte ogivale, surmontée d'une élégante niche abritant une statue de vierge, et, entre les machicoulis et les créneaux, du côté hors ville, s'ouvrait une grande fenêtre carrée.

Au dehors, la porte était défendue par une solide herse et un pont levis jeté sur le fossé de la ville et protégé par une barbacane, « *Porta et barbacana de Sent-Esteve* » de la « *Canso dels Heretges d'Albetges* ».

En 1694, les Capitouls en exercice firent placer par le sculpteur *Jean Ayries*, leurs huit blasons et les armes du roi et de la ville sur la muraille joignant la porte.

Comme plusieurs autres portes de la ville, la Porte Saint-Etienne abritait une Recluse, « *Reclusa portae Sancti Stephani* » (Catel), vivant de la charité publique.

En 1574, le 19 septembre, la Porte Saint-Etienne fut murée par mesure de sûreté contre les Huguenots, mais elle fut ouverte de nouveau peu après.

En 1826, Porte et Barbacane furent démolies.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA SECONDE PARTIE

De l'Histoire des Rues de Toulouse [1]

IV. Capitoulat de la Pierre.

216. *Place Esquirol.*
217. Eglise Saint-Pierre - Saint-Géraud.
218. La Pierre.
219. Marché couvert, place Esquirol.
220. *Impasse Saint-Géraud.*
221. *Rue des Tourneurs.*
222. Maison du capitoul Pons-Imbert.
223. Maison du capitoul Ramondy.
224. L'Hôtel Desplats.
225. *Rue de la Colombe.*
226. *Rue du Musée.*
227. L'hôtel dit : Hôtel du Silence.
228. Oratoire des Pénitents Gris.
229. Couvent des Augustins.
230. Musée des Augustins.
231. *Rue des Changes.*
232. Maison de Colombe du Lys.
233. Maison du capitoul Bosredon.
234. Tour de Brucelles.
235. Hôtel de Géraud Comère.
236. Tour Delcros-Lancefoc.
237. Hôtel Jean Astorg et Saint-Germain.
238. Hôtel Delpech.
239. Maison du capitoul Labonne.
240. Maison des Prohenques.
241. *La voie du Pays Castrais.*
242. *Rue Temponières.*
243. Hôtel François Ricardy.
244. Tour des Vinhas.
245. Hôtel de la Belle-Paule.
246. *Rue Peyras.*
247. Hôtel Duclos de Bouillas.
248. Hôtel Druilhet.
249. *Quartier des Puits-Clos.*
250. *Rue du Puits-Vert.*
251. *Rue des Puits-Clos.*
252. *Petite rue Saint-Rome.*
253. Tour de Pierre Séguy.
254. *Rue Baronie.*
255. *Rue Fourbastard.*
256. *Rue des Arts.*
257. Maison des Duranti.
258. Hôtel Dupuy-Montaut.
259. La Croix-Baragnon.
260. *Rue Croix-Baragnon.*
261. Hôtel de la Chambre de commerce.
262. Hôtel Castellane.
263. La maison gothique.
264. Tour Bérenguier-Bonnefoy.
265. *Rue Tolosane.*
266. *Rue Bouquières.*
267. Hôtel de Puivert.
268. *Rue et place Mage.*
269. Hôtel d'Espie ou Mac-Carthy.
270. Hôtel d'Orbessan.
271. Hôtel Davasse et Tour des Reynier.
272. Monument de la place Mage.
273. *Place Perchepinte.*
274. *Rue Vélane.*
275. Hôtel Pénautier.
276. *Rue de la Trilhe.*

V. Capitoulat de la Daurade.

277. Le Rempart Romain.
278. Quai de la Daurade.
279. Eglise de la Daurade.
280. Monastère des Bénédictins.
281. La manufacture des Tabacs.

(1) Ces notices ont paru dans les volumes de l'*Académie des Sciences*, dans l'ordre suivant : n[os] 216 à 227, vol. 1920; — n[os] 228 à 240, vol. 1921; — n[os] 241 à 264, vol. 1922; — n[os] 265 à 280, vol. 1923; — n[os] 281 à 321, vol. 1924; — n[os] 322 à 354, vol. 1925; — n[os] 355 à 380, vol. 1926.

Digitized by Google

282. Ecole des Beaux-Arts.
283. Pont couvert de la Daurade.
284. *Place de la Daurade.*
285. Port de la Daurade.
286. Tour de Cabriolz.
287. La Foraine.
288. *Rue Viguerie.*
289. La Capelle Redonde.
290. Le Noviciat des Jésuites.
291. *Rue de la Daurade.*
292. *Rue Boyer-Fonfrède.*
293. Tour Jean de Gayssion.
294. *Rue Jean-Suau.*
295. *Rue Malbec.*
296. *Quai de Brienne.*
297. *Rue Etroite.*
298. *Rue des Blanchers.*
299. *Rue Larrey.*
300. Religieuses N.-D. du Sac.
301. *Rue Gambetta.*
302. Hôtel Bernuy.
303. Collège des Jésuites.
304. Hôtel Maleprade.
305. Le Logis des Balances.
306. Collège Sainte-Catherine.
307. *Rue Lakanal.*
308. Bibliothèque Municipale.
309. Les Jacobins.
310. *Rue Vidale.*
311. *Rue Mirepoix.*
312. Collège Mirepoix.
313. *Rue Sainte-Ursule.*
314. Le couvent des Ursulines.
315. Tour des Ursulines.
316. Ancien Hôtel des Postes.
317. Tour Monserat.
318. *Petite rue Sainte-Ursule.*
319. Prieuré Saint-Pierre, Saint-Martin.
320. Maison de Charité de la Daurade.
321. *Rue Tripière.*
322. *Rue Bédelières.*
323. *Rue du May.*
324. Hôtel Dumay.
325. *Rue des Gestes.*
326. *Rue Saint-Rome.*
327. Incendie de la rue Saint-Rome.
328. Tour de Serta.
329. Hôtel Comère.
330. Halle des Bancs-Majous.
331. Eglise Saint-Rome.
332. Tour Jean Roguier.
333. Maison d'Augier Ferrier.
334. *Rue de la Porterie.*
335. Eglise Saint-Quentin.

VI. Capitoulat Saint-Etienne.

336. L'enceinte du Moyen Age.
337. *Place Saintes-Scarbes.*
338. Hôtel dit de Muriel.
339. Hôtel Du Bourg.
340. *Rue Perchepinte.*
341. *Rue Neuve.*
342. *Rue Ninau.*
343. Hôtel Jean Ulmo.
344. Hôtel Castagné d'Auriac.
345. *Rue Saint-Jacques.*
346. Hôtel Marmiesse.
347. Hôtel de l'Académie.
348. *Rue Montoulieu-Vélane.*
349. *Rue Escoussières-Montgaillard.*
350. *Rue Jules-de-Rességuier.*
351. *Place Montoulieu.*
352. La Porte Montoulieu.
353. *Rue Montoulieu-Saint-Jacques.*
354. Le Palais du Maréchal.
355. *Rue Fermat.*
356. Pierre Fermat.
357. Hôtel Sevin-Mansencal.
358. *Rue Merlane.*
359. Hôtel Cassan.
360. *Rue des Trois-Banquets.*
361. *Rue Saint-Etienne.*
362. Hôtel Bonfontan.
363. Hôtel Thomas.
364. *Place Saint-Etienne.*
365. Eglise Saint-Etienne.
366. Le cimetière Notre-Dame.
367. Impasse de la Bibliothèque.
368. La Préfecture.
369. Hôtel Catel.
370. Fontaine de la place Saint-Etienne.
371. *Rue Boulbonne.*
372. Le college de Boulbonne.
373. *Rue Riguepels.*
374. *Rue Sainte-Anne.*
375. Eglise Saint-Jacques et chapelle Sainte-Anne.
376. *Rue Bertrand de Lisle.*
377. *Rue Bida.*
378. *Rue de Metz.*
379. *Rue Porte-Saint-Etienne.*
380. La Porte Saint-Etienne.

Digitized by Google

ÉLOGE DE M. GROS

PAR M. DE GÉLIS

MESSIEURS,

C'est avec une douloureuse surprise qu'à la fin des vacances de 1924, au moment où reprenait le cours habituel de nos travaux, nous apprîmes la mort subite de M. Gros, notre associé depuis 1910. Il venait de prendre sa retraite d'inspecteur primaire, après une vie consacrée, pour la plus grande part, à l'enseignement, mais embellie par des travaux personnels, qui font le plus grand honneur à sa science, à son amour de l'étude, à l'activité de son esprit.

Cette perte nous fut d'autant plus sensible que Gros était de ces collègues assidus et dévoués sur la collaboration desquels on est habitué à compter. Sûrs de les trouver à leur place au début d'une séance, on n'attend pas avec moins de confiance leurs avis, leurs conseils, leurs judicieuses observations.

La modestie était peinte sur son visage et le rendait sympathique. On ne trouvait en lui rien de cette mentalité qualifiée, injustement peut-être, de « primaire » que l'on rencontre chez certains éducateurs d'instruction insuffisante et d'esprit étroit.

M. Gros était né en 1859, dans l'Isère, aux environs de La Tour-du-Pin. Il appartenait à cette belle race dauphinoise qui a donné tant de preuves de dévouement à la France après avoir longtemps et courageusement lutté pour la défense de sa liberté. A vingt-deux ans, c'est-à-dire à peine à l'âge d'homme, il quittait son pays natal pour

Digitized by Google

entreprendre la très laborieuse, très honorable et très assujettissante carrière à laquelle il a consacré quarante-cinq ans de sa vie.

Il exerça les modestes fonctions d'instituteur juste assez de temps pour s'initier aux rudiments de sa profession; au bout d'un an, ses maîtres, reconnaissant en lui des aptitudes exceptionnelles, l'envoyèrent à l'école normale de Bourg et, bientôt après, à celle d'Avignon. A vingt-quatre ans, il avait conquis tous les certificats requis pour l'enseignement des lettres et, deux ans plus tard, il était appelé, en qualité de professeur à l'école normale d'instituteurs de Toulouse.

On était alors en 1885. Pendant neuf ans, M. Gros remplit les devoirs de sa charge avec une assiduité, un zèle, un dévouement auxquels tous ceux qui l'ont connu ont rendu justice. Quand on interroge ses anciens élèves, on les trouve pleins de reconnaissance pour l'homme qui les a instruits et l'on s'aperçoit que c'est du conseiller et de l'ami, bien plus encore que du professeur, qu'ils ont gardé le souvenir ému.

Le titre d'inspecteur ramena un moment M. Gros dans le Sud-Est : il débuta, en 1894, à Serres, dans les Hautes-Alpes, mais notre Midi le séduisait par son climat, ses ressources intellectuelles, l'intérêt de son histoire et de son passé; après quatre résidences successives à Lavaur, à Bagnères-de-Bigorre, à Villefranche-de-Lauraguais, à Foix, il atteignit enfin Toulouse, but de ses désirs et terme de ses étapes.

Cette ville, avec son université, son académie, ses écoles, ses archives, ses bibliothèques, ses sociétés et ses foyers intellectuels, offrait au nouvel arrivant de multiples avantages, compensés par quelques inconvénients. Il lui fallait asseoir son autorité sur un personnel nombreux, remuant, tiraillé en sens divers par les influences politiques. Grâce à son caractère égal, conciliant, mais ferme, il vint à bout de tout. Les plus indépendants se soumirent après avoir reconnu sa justice, sa compétence et sa bonté.

Digitized by Google

« Pendant douze ans, nous dit M. Cazelle, inspecteur d'académie, j'ai collaboré avec M. Gros. Nous avons établi ensemble la liste des promotions et celle des récompenses, ensemble nous avons préparé les mouvements d'instituteurs, ensemble nous avons examiné et résolu de notre mieux les difficultés créées par la guerre. J'ai toujours noté le soin scrupuleux avec lequel il étudiait le mérite de tous, son grand désir d'impartialité, ses hésitations devant les cas difficiles, car le choix n'est pas toujours aisé et les chances d'erreur sont nombreuses. J'ai noté l'ingéniosité de son esprit, son expérience des hommes et des choses, et j'ai toujours ressenti pour ce fonctionnaire avisé, pour cet inspecteur aimable, qui devenait soudain d'une intransigeance fougueuse quand sa probité et sa dignité étaient en jeu, en même temps qu'une affection profonde, un respect sincère pour son âge, pour sa grande culture et pour sa haute valeur morale. »

⁂

Après avoir parlé de M. Gros dans les fonctions publiques qu'il occupa si dignement, je voudrais le situer dans le milieu plus spécial, plus familial aussi, et plus hautement intellectuel de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse. Je ne saurais, à ce propos, mieux faire que de reproduire quelques passages du rapport que lui consacra M. Lécrivain, quand il fut question, en 1915, de le recevoir parmi nous :

« Nous n'avons guère eu de candidat, disait notre distingué collègue, dont l'Académie ait suivi la carrière, dont elle ait encouragé, récompensé l'activité scientifique avec plus d'intérêt, de sympathie et d'estime que celle de M. Gros. C'est qu'en effet, passionné pour les études historiques, servi par une grande force de travail, par son érudition pédagogique, par ce flair qui donne aux chercheurs les bonnes aubaines, M. Gros a su trouver au milieu de ses occupations si absorbantes, d'abord de professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, puis d'inspecteur primaire, les loi-

Digitized by Google

sirs nécessaires pour ces œuvres historiques qui exigent de longues et minutieuses recherches dans les dépôts d'archives, la découverte et la mise en œuvre de tant de matériaux.

« Il y a apporté, dès le début, ces remarquables qualités d'exactitude, de précision, d'impartialité, de sincérité scientifique que nos rapporteurs particuliers se sont plu à signaler et à louer. En 1893, l'Académie décernait le prix Gaussail à son travail sur le *Club des Jacobins à Toulouse*, une des meilleures monographies consacrées à ces sociétés qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la Révolution.

« En 1905, un intéressant mémoire sur l'*Application du Concordat dans la Haute-Garonne*, valait à M. Gros une fraction du prix Gaussail, ardemment disputé cette année-là.

« En 1909, M. Gros obtenait encore une fraction de ce même prix pour un travail sur *Lakanal et l'Instruction publique pendant la Révolution française*. »

La Révolution était, en effet, la période qu'il avait plus particulièrement étudiée et, dès 1893, il consacrait au *Comité de Salut public* un excellent ouvrage de vulgarisation.

Bien d'autres productions de valeur ont trouvé place dans les journaux pédagogiques, les périodiques de l'enseignement, les revues parisiennes ou locales et nos *Mémoires* particuliers. Parmi elles, je citerai : *Les Juifs de Toulouse sous la Révolution, les Conventionnels régicides de l'Ariège, le Préfet Richard, premier préfet de la Haute-Garonne, la Petite église de Toulouse, la Petite église de l'Ariège, l'Histoire de l'Inspection primaire en France, de 1835 à 1850.*

Quand l'Académie créa le groupe des *Correspondants locaux*, M. Gros fut des premiers inscrits sur sa liste. Il nous appartient à ce titre depuis 1910 et ses communications, à peu près annuelles, ont pour titre : *Un Journal pédagogique toulousain sous Louis-Philippe* (1913), *Un maire de*

Digitized by Google

Toulouse pendant la Révolution, Groussac (1914), *Claude-François-Marie Primat, premier archevêque concordataire de Toulouse* (1915), *Le philosophe Azaïs et le système des Compensations* (1916), *L'Education personnelle de Mme Roland* (1917), *Le Ravitaillement de Toulouse sous la Convention* (1918), *Un professeur d'autrefois, Roger Martin* (1919), *L'esprit public à Toulouse après la Terreur* (1920), *Un coin du pays de Foix au dix-huitième siècle* (1921), *La Crise financière sous la Révolution française* (1922), *Un maire de Toulouse sous la Restauration, M. de Villèle* (1923), *Le duc et la duchesse d'Angoulême dans le Midi* (1924).

Ce fut son chant du cygne. Mais il nous faut ajouter que, dès 1915, l'Académie, touchée par son assiduité aux séances, reconnaissante de son précieux concours, séduite par la variété de ses connaissances, l'avait nommé son associé ordinaire. Nous pûmes ainsi profiter, non seulement de ses communications écrites, mais d'une foule d'observations verbales où nous admirions la sûreté de sa critique et la justesse de ses appréciations.

Il aurait fallu suivre notre collègue jusqu'en son cabinet de travail pour l'apprécier à ses justes mérites. Mme Gros à qui nous adressons, à ce propos, l'hommage de notre respectueuse sympathie, me permettra d'emprunter à une lettre qu'elle écrivait à notre Secrétaire perpétuel, quelques lignes qui nous édifieront pleinement à ce sujet :

« Mon mari, dit-elle, aimait le travail pour lui-même et avec passion. Quand, au sein de la famille, nous émettions l'avis qu'il laissât, pour un temps, ses recherches historiques qui, selon nous, ajoutaient une fatigue à celle de son labeur professionnel, il nous répondait que ce labeur était pour lui un plaisir, donc un délassement. Un autre, disait-il, prendrait sa musique ou sa palette pour se distraire après la tâche quotidienne, moi je suis heureux dans ma bibliothèque, au milieu des manuscrits et des vieux livres. »

Lorsque, après ses funérailles, ses fils examinèrent ses papiers, ils furent étonnés de la quantité de notes, de documents recueillis par leur père, sur les sujets les plus divers,

Digitized by Google

et qui devaient être revus et publiés à l'époque de sa retraite. Ce rêve, hélas ! est resté à l'état de projet.

⁂

Qu'on étudie M. Gros dans le milieu familial ou scolaire, on arrive au même résultat, on n'éprouve pour lui qu'admiration et sympathie. Je faisais tout à l'heure appel au témoignage de ses anciens élèves, sûr qu'aucun d'eux ne me contredirait, mais jamais la *popularité* de leur maître ne fut plus évidente que dans cet après midi de mai 1923 où la croix de la Légion d'honneur fut épinglée sur sa poitrine. Les acclamations parties de tous les coins de la salle avaient cette spontanéité, cette chaleur, cet éclat qui ne s'accordent qu'au vrai mérite.

Mêmes manifestations sympathiques, mais voilées de tristesse, quand on apprit la mise à la retraite de M. Gros. Aucun des instituteurs ou institutrices placés sous ses ordres n'avait voulu le laisser partir sans lui apporter le témoignage personnel de ses regrets. Le 6 novembre 1924, tout le personnel de l'enseignement primaire de Toulouse et des environs se trouva, dans cette intention, groupé sur l'amphithéâtre de l'ancienne Faculté des lettres, rue de Rémusat. La municipalité, les principaux fonctionnaires, plusieurs membres des Sociétés savantes de Toulouse étaient accourus à cette fête de l'amitié et du souvenir, au cours de laquelle on entendit parler M. l'Inspecteur d'académie, le Directeur des écoles primaires du Nord et le remplaçant de M. Gros.

La réponse de celui-ci fut une leçon de devoir civique ajoutée à celles qu'il avait données au cours de sa carrière et de sa vie. Après avoir exprimé sa gratitude pour les hommages qui lui étaient rendus, il retraça, en quelques mots pleins d'expérience et de sagesse, le rôle de l'inspecteur primaire. « Sa mission, disait-il, est de diriger, bien plus encore que de réglementer. Il doit savoir utiliser au mieux les aptitudes de ses subordonnés, il doit faire jouer avec

Digitized by Google

douceur, patience et ménagement, les ressorts si compliqués de l'esprit humain. »

Cette méthode est celle qu'il avait pratiquée lui-même, celle qui convient essentiellement à notre race, et dont les fruits ne tarderaient pas à se montrer si on la substituait aux injonctions violentes, souvent contradictoires, dont on ne cesse d'accabler nos instituteurs français.

L'âge impitoyable de la retraite avait arraché notre collègue à ses fonctions actives, sans affaiblir en rien le ressort de ses facultés. Après que les *Pupilles de la Nation* furent créés, il mit au service de cette institution philanthropique toute son expérience, son intelligence, son dévouement et fut, à chaque renouvellement du Conseil d'administration, appelé par la confiance des électeurs à en faire partie.

Qui donc aurait pu croire que cet homme dont nous admirions l'activité physique et la vigueur intellectuelle, fût si près du tombeau ? Et cependant, cinq semaines après la touchante cérémonie dont je parlais tout à l'heure, la plume lui tombait des mains. Il allait vers l'au-delà laissant derrière lui quantité de travaux ébauchés et brusquement interrompus.

Ce fut une dernière journée de justice, d'hommage et de reconnaissance que celle où l'on vit les amis, les collègues, les élèves de cet homme de bien se presser en foule autour de son cercueil et prodiguer à sa mémoire des éloges que personne ne s'avisa de trouver exagérés. L'Académie des Sciences de Toulouse y joint aujourd'hui par ma bouche — et je suis touché de cette mission — l'expression très sincère de sa tristesse et de ses regrets.

Digitized by Google

Digitized by Google

EUGÈNE LAPIERRE

1834-1923

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Digitized by Google

Digitized by Google

ELOGE D'EUGÈNE LAPIERRE

PAR M. FR. GALABERT

Il y avait une fois à Toulouse (ceci se passait dans des temps très anciens), une municipalité soupçonneuse, qui craignant que je ne fisse des frasques avec les vieilles peaux parcheminées des archives, m'avait placé sous la surveillance directe et combien redoutable de M. Massip, le successeur de M. Lapierre à la Bibliothèque de la ville. Un jour que je l'abordais, ayant depuis longtemps épuisé à son égard toute la série des interpellations laudatives qu'un fonctionnaire respectueux se doit d'adresser à son supérieur, je m'avisai de lui donner du Môssieu l'Académicien. Et lui de répliquer : « C'est çà, Môssieu mon insubordonné, moquez vous de moi, une fois de plus. Académicien ! Académicien ! Je le suis si peu ! Je n'ai jamais le temps d'y aller. Je ferais mieux de donner ma démission pour faire place à d'autres. Enfin ! il faut bien que je reste ! Lapierre tient à ce que je fasse son éloge, et c'est peut être lui qui fera le mien. »

Vous savez par quelle ironie du sort ce fut en effet M. Lapierre qui, à 78 ans, dut prononcer l'éloge de celui qui l'avait remplacé à l'établissement de la rue Lakanal, et aujourd'hui c'est son troisième successeur qui vient à son tour lui rendre le même hommage.

C'est qu'en effet M. Lapierre a eu le rare privilège de voir après sa retraite défiler, à la place qu'il avait occupée, une longue théorie de bibliothécaires municipaux.

Une légende plus ou moins antique veut que la poussière des archives et des bibliothèques confère à ceux qui ont

Digitized by Google

l'ineffable bonheur de s'en imprégner tous les jours, une immunité particulière, qui leur permet de prolonger leur existence au delà des limites accordées au commun des mortels ou des immortels. Et c'est sans doute ce qui explique qu'archivistes et bibliothécaires remettent soigneusement à leurs lecteurs livres et documents couverts d'une plus ou moins noble poussière, afin qu'ils participent eux aussi à cette bienfaisante influence.

Que cette légende soit vraie, on ne saurait en douter en ce qui concerne les bibliothécaires : M. Lapierre, mort à 89 ans, en est un exemple. Et quant aux archivistes, tous ici nous en connaissons un qui court allègrement vers ses 80 ans, insouciant des misères que l'âge dispense d'ordinaire aux autres humains. Malheureusement, ces microbes bienfaisants, obéissant à la loi du progrès, qui veut que tout aille de mal en pis, se sont transformés en microbes malfaisants, et voilà pourquoi les bibliothèques consomment aujourd'hui, en si peu de temps, une si grande quantité de conservateurs.

M. Lapierre, lui, a vécu au temps des bons microbes. Il était né à Toulouse le 7 août 1834. Elève du Lycée, bachelier en 1852, licencié en droit en 1855, il devenait archiviste adjoint à la Préfecture le 11 août 1859, puis archiviste du Parlement de 1866 à 1882, enfin bibliothécaire de la ville du 5 juillet 1882 à juillet 1892. Il est mort le 28 décembre 1923.

Chacune des étapes de cette longue carrière est caractérisée par des travaux spéciaux, et de cet ensemble d'occupations diverses se dégage une physionomie particulièrement attachante. C'est la vie d'un grand travailleur et d'un grand honnête homme; c'est la vie d'un historien et d'un érudit de premier ordre que nous allons parcourir. Enfin, après avoir débuté dans sa jeunesse par la critique théâtrale, il revient sur la fin de sa vie au même sujet en se classant parmi les meilleurs Moliéristes.

Digitized by Google

I

Sa famille d'abord. Lui-même nous apprend que, par la branche paternelle, il se rattache au commerce (1) et, par la branche maternelle, au monde des procureurs et avoués à la Cour. Il se rattache aussi, quoique très indirectement, au peintre Rivals. « Des deux côtés, dit-il, le travail, seul titre, seul blason des miens que j'ai essayé d'imiter et de continuer de mon mieux » (2). Surtout il est fier d'être le neveu d'un académicien, Florentin Astre, qui a laissé d'excellents travaux et qui, ayant ramassé les matériaux d'une histoire du Parlement, lui a sans doute donné le goût du document en général, et en particulier des études relatives à cette institution.

Etudions surtout sa jeunesse, c'est lui-même qui le conseille. « La jeunesse, dit-il, est l'âge des illusions et des véritables enthousiasmes; elle est la source de toutes les idées nobles et généreuses..., de toutes les aspirations de l'intelligence... Et voilà pourquoi, alors que l'on raconte la vie d'un homme, il importe d'écouter les premiers battements de son cœur, de rechercher les premières lueurs de son intelligence. » C'est en pleine jeunesse qu'il s'exprime ainsi dans l'*Eloge de Philippe Féral,* qu'il prononça en 1858, à la conférence du stage. Il a, en effet, prêté serment d'avocat en février 1856, mais c'est à peine s'il plaide une seule cause pour la commune de Fenouillet.

Comme son ami Saint-Charles, en effet, il hésite, cherche sa voie. « Comme la plupart d'entre nous,dit-il, une fois les diplômes conquis, Saint-Charles ne se sentit aucune vocation déterminée. Il s'abandonnait à cet état flottant, indécis, irrésolu qui caractérise le plus souvent la jeunesse, insouciante du présent parce qu'elle a l'avenir en réserve. »

---

(1) Nous trouvons un de ses ancêtres officier municipal de Castelsarrasin en vendémiaire an V.

(2) Notice académique.

Digitized by Google

En 1857, il écrit un éloge d'Augustin Thierry, mort l'année précédente, éloge qui obtient une mention à l'Académie des Jeux Floraux (1858) et qu'il publie en 1865. Certes, c'est une œuvre de jeunesse, un peu trop débordante d'enthousiasme. Mais on sent à chaque ligne le goût du futur historien que sera Lapierre pour l'histoire documentaire qu'Aug. Thierry a substituée aux généralisations ou aux développements de l'imagination. Aug. Thierry, dit-il, a compris « la nécessité de recourir aux sources originales », documents, chartes, chroniques, il a créé une méthode historique vraie et rationnelle.

Ainsi, à 23 ans, sans aucune préparation spéciale, Lapierre s'est rendu compte du besoin d'une histoire fondée sur les sources. Le document, ce sera la passion de sa vie.

Toutefois, il néglige encore l'histoire, et c'est d'abord dans le journalisme qu'il se lance, mais un journalisme tout particulier, ainsi que le montrent ses articles du *Journal de Toulouse,* du *Messager de Toulouse,* du *Progrès libéral, du Midi artistique,* de la *Publicité,* de l'*Indépendance dramatique à Paris.*

A la même époque, une autre physionomie originale, un futur historien comme Lapierre et qui, comme lui, sans passer par l'Ecole des Chartes, en appliquera les meilleures méthodes, Roschach, le futur archiviste municipal, cherchait aussi sa voie. Tandis que Lapierre collaborait au *Journal de Toulouse,* Roschach écrivait au *Progrès libéral.* Mais, tandis que Roschach se lançait en pleine action politique d'opposition à l'Empire, rédigeant les premiers articles non signés du journal, Lapierre, qui toute sa vie laissera la politique de côté, se contentait de s'occuper de théâtre.

Rien n'est plus curieux que de parcourir la série de ses articles publiés tous les quinze jours, de mai 1858 à 1860, dans le *Journal de Toulouse* sous forme de « bulletins dramatiques » signés le plus souvent de son nom, parfois, pourtant, de quelques noms d'emprunt (Stone, Gygès) dont plusieurs notes manuscrites nous ont permis de percer l'anonymat.

Digitized by Google

Ils nous font d'abord vivre dans la mentalité d'une époque qui date déjà de trois quarts de siècle; nous y voyons les goûts du public toulousain sous l'Empire. Et nous y voyons, enfin, la tournure d'esprit de Lapierre jeune. Artiste, musicien, littérateur, moraliste, idéaliste, tel il se révèle dans ces articles, et surtout d'un franc parler que rien n'arrête. « La vérité, dit-il, doit toujours présider aux jugements de la critique », sans oublier d'ailleurs, ajoute-t-il, que la tâche de l'écrivain ou de l'artiste comporte de sérieuses difficultés et mérite, dès lors, l'indulgence (1). Il dira donc la vérité sans ambages, sans se préoccuper des pensées du public : « Nous n'avons pas la prétention de plaire à tout le monde... Mais en ne disant que ce qui est, notre conscience sera en repos. Advienne que pourra ! » (2).

Voici quelques exemples de sa manière : « L'exécution a laissé beaucoup à désirer..., les chœurs ont continuellement chanté faux..., en un mot la pièce a été mal rendue d'un bout à l'autre » (3). — « Le jeu de cet auteur est des plus insignifiants » (4). — « Cet artiste est raide dans son maintien, embarrassé dans sa tenue, son débit est monotone, et s'il a des qualités, nous ne les avons pas encore aperçues » (5).

On pourrait multiplier ces citations à l'infini, mais il ne faut pas croire que Lapierre soit le critique envers et contre tous. A côté de ces rudes vérités, il reconnaît loyalement le mérite quand il le rencontre. Tel baryton est « excellent, belle voix, chant très correct ». Telle artiste a été « superbe dans son rôle de mère révoltée », tel autre a été « admirable de finesse et de bon goût » (6).

Au point de vue de la tournure de son esprit, ce qui res-

---

(1) *Journal de Toulouse*, 4 novembre 1858.
(2) *Id.*, 18 novembre 1858.
(3) *Id.*, 28 mai 1858.
(4) *Id.*, 4 novembre 1858.
(5) *Id.*, 16 octobre 1858.
(6) *Id.*, 28 mai, 9 octobre, 4 novembre 1858.

Digitized by Google

sort de ces bulletins, c'est d'abord l'enthousiasme pour tout ce qui est beau et noble. Voyez, par exemple, ce qu'il dit du *Roman d'un jeune homme pauvre :* il convient que la pièce, excellente, ne réussira pas auprès d'une partie du public, mais la meilleure se laissera émouvoir; la pièce « est invraisemblable, je le veux bien, mais elle m'intéresse et je la crois vraie, parce que si le marquis n'a jamais existé, il pourrait exister..., parce que toutes les fois que l'on dépeint le devoir, la délicatesse, la dignité humaine, les nobles passions, les affections du cœur, il est impossible de n'y pas croire » (1). Lapierre est là tout entier.

On constate encore dans ces articles son goût de la mesure, du bon ton, son aversion pour tout ce qui est trivial, pour les mauvais vaudevilles, ces « productions à la mode où sont prodigués les mots à double sens, les situations risquées, les plaisanteries grossières »; non qu'il veuille proscrire la gaieté, mais il demande qu'elle s'accompagne toujours de « ce goût, cet esprit, ce charme », qui caractérisent les bons ouvrages (2).

Et c'est également son peu d'estime pour les théâtres de province qu'il faut noter ici. Dans ses *Menus propos de théâtre,* qui se retrouvent en partie dans le *Midi artiste* de 1880, sous la signature « Le vieux Monsieur de l'orchestre », on assiste, à propos de la question du théâtre du Capitole, à une charge à fond de train contre le public, contre les directeurs de théâtre et surtout contre les chanteurs.

« Les directeurs de province devraient former une ligue contre l'envahissement de ces chanteurs... Si ces gosiers, affamés d'or, trouvaient les portes des théâtres fermées à leur gloutonnerie, ils rabattraient de leurs ridicules exigences.

« De son côté, le public n'est-il pas bien coupable de réserver ses faveurs et ses ovations aux cris et aux beuglements qui rappellent les bruits discordants de l'abattoir...

---

(1) *Journal de Toulouse,* 4 avril 1859.
(2) *Id.,* 13 décembre 1858.

Digitized by Google

« Nous voyons nos chanteurs ordinaires corriger le maître, substituer leur goût douteux aux inspirations du génie... et, à la faveur d'une note éclatante, enlever les bravos du public et les écus du directeur... L'étude, les principes, le goût..., qu'est-ce que tout cela, bon Dieu ! à côté du *si bémol* et de l'*ut dièze* poussés avec accompagnement de gestes épileptiques ou menaçants. »

« L'honnête et utile instrumentiste de l'orchestre végète..., le choriste pâtit..., tandis que le ténor, beuglant et triomphant, est couvert d'or » (1).

En revanche, quelle satisfaction, lorsque la Comédie française, en 1869, envoie deux de ses pensionnaires à Toulouse.

Il ne tarit pas d'éloges sur la distinction, l'élégance, l'art de bien dire et de se mouvoir des artistes « du premier théâtre du monde ». Et il s'extasie sur la Muse de la Nuit d'octobre, « dont la voix est un chant harmonieux, divin, qui nous emporte bien loin de notre misérable planète ».

« Nos comédiens ordinaires de province, dit-il, si bons qu'ils soient, ne parviendront jamais au degré de perfection des hôtes inimitables de la maison de Molière », et il se désole sur le goût de ses compatriotes qui ont fait à ces artistes « un accueil un peu froid. » « En province, on s'habitue à la médiocrité; la perfection surprend et étonne..., on aime mieux critiquer cette perfection que la reconnaître aveuglément » (2).

Ainsi entendue, la critique dramatique est œuvre d'apostolat, et c'est œuvre d'apôtre, de vulgarisateur qu'a fait Lapierre, une véritable propagande pour le bon goût, le naturel, la vérité au théâtre, comme il la réclamera dans l'histoire.

---

(1) Suit une judicieuse critique de l'usage des débuts, et un amusant historique du théâtre du Capitole, dans lequel Lapierre insiste sur les dangers d'incendie que le théâtre fait courir à la mairie et aux archives et que l'on a signalés dès 1785 et 1801.

(2) *Cf.* Bibliographie, n° 8.

Digitized by Google

Le goût des choses du théâtre n'est pas à ce moment le seul côté du caractère de Lapierre. Il a aussi le goût de l'horticulture, il l'aura toute sa vie dans son merveilleux jardin de la rue des Fleurs, notamment pour les chrysanthèmes. Voyez dans la *Revue de Toulouse* de 1861 (1) son compte rendu d'une exposition d'été au Jardin Royal par la Société d'horticulture : « L'amour des fleurs, dit-il, est universellement répandu, car partout on aime ce qui est éternellement jeune et beau », et il s'extasie sur le parc délicieux et féerique que constitue le jardin, le soir, avec la blanche clarté du gaz sous un beau ciel étoilé. Que n'aurait-il pas dit si le gaz, dès cette époque, avait été remplacé par l'électricité.

C'est un enthousiaste de la beauté sous toutes ses formes. Il le montre encore dans le compte rendu de la *Science du beau* (2), ouvrage de son ancien professeur de philosophie au Lycée, compte rendu où il analyse avec pénétration le sentiment de la beauté et ses effets sur l'âme, sur l'intelligence.

Il le montre aussi dans ses impressions de voyage. Combien intéressantes, à ce point de vue, ses *Lettres de Paris*, publiées en octobre 1867 dans le *Journal de Toulouse*, et surtout les notes manuscrites qui, dans son carnet, accompagnent les extraits du journal. Il s'extasie sur Notre-Dame, « impression très vive; éblouissement à l'extérieur; émotion et vrai sentiment de la grandeur à l'intérieur ». Au sommet des tours, il philosophe : « Et tout en bas voyez grouiller ces mirmidons orgueilleux qui s'appellent des hommes. » Au Louvre, la « Vénus de Milo, un marbre vivant, un rêve de poète, un éblouissement de tous les sens, des formes belles et ondoyantes qu'on ne se lasse pas de regarder, expression sublime de la Beauté ».

Mais son esprit critique ne l'abandonne pas. La tour et

---

(1) T. XIII, pp. 460-462.
(2) T. XIV, 1861.

Digitized by Google

la mairie gothique à côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, « c'est de l'épicerie au premier chef »; Corot, « un maître — du parti pris — mais enfin un maître en parti pris ».

A la bibliothèque Sainte-Geneviève, le futur bibliothécaire admire la conception pratique de l'installation et un peu moins « la dignité bête du gardien et montreur de la bibliothèque; complaisance et bêtise = 50 centimes ».

L'escalier de l'Opéra « est une merveille », mais c'est « l'occasion d'un chantage inouï. On exploite le provincial sur la plus grande échelle. Quelle chance a ce directeur avec son escalier et son foyer ! Mais il en abuse ». La Comédie française offre un « ensemble admirable », où « les traditions classiques sont religieusement conservées ». Mais les féeries du Châtelet, de la Porte-Saint-Martin, de la Gaieté l'exaspèrent; ces trois théâtres rivalisent « à qui étalera les décors les plus splendides et les femmes les plus décolletées ». « M^lle^ X... mime son rôle d'une façon très canaille; c'est paraît-il le *nec plus ultra* du bon goût et du talent ». C'est ainsi qu'il s'exprime dans le journal, mais sur son carnet il est encore plus cru : elle ouvre la bouche, dit-il, et ce ne sont pas précisément des perles qui en sortent. Cendrillon, « la bêtise la plus plate enjolivée de feux et de lumières électriques. On y va, mais on n'y revient pas ».

Enfin, l'Exposition universelle excite chez lui une vive curiosité par son côté instructif. Il décrit longuement les pavillons de cette « colossale exhibition..., remplaçant un tour du monde », et il s'indigne contre « un gros bonhomme » qui sort en disant : « Ce n'est que cela ! Il ne valait pas la peine de se déranger. » Après tout, observe-t-il, « l'humanité veut des contrastes », et il faut bien des « idiots » « pour mettre en relief les hommes de goût ainsi que les belles choses ». Et il conclut : « Axiome : l'esprit n'est qu'en raison de l'existence de la bêtise humaine. Donc vivent les imbéciles, puisqu'ils sont indispensables. »

Retenons pourtant cette note manuscrite qu'il a mise plus tard en tête du recueil de ces articles : « L'inexpé-

Digitized by Google

rience de l'auteur explique certains jugements faux ou exagérés. » — « Bien des pauvretés excusées par l'inexperience. » En admettant qu'ultérieurement il ait modifié ces jugements, ils n'en sont pas moins caractéristiques d'une époque de sa vie, ils font le plus grand honneur à sa sincérité, et s'il a changé plus tard, c'est donc qu'il n'était pas un imbécile, puisqu'il n'y a, dit-on, que les imbéciles qui ne changent jamais.

Il n'a pas en tout cas changé dans son sentiment du beau, et lorsqu'avec Mazzoli, en 1883, il entreprendra un voyage dans le Languedoc et la Provence (1), puis plus tard à Barcelone (2), ce seront les mêmes émotions artistiques, s'exprimant peut-être avec moins de fougue juvénile, qu'il ressentira devant les monuments romains ou médiévaux; ce sera aussi le même esprit critique, et tout en admirant la Loge de Perpignan, il ajoutera : « En bas un café ! Horrible mutilation. »

II

La critique dramatique qui semblait devoir l'occuper en entier ne suffisait bientôt plus à son activité intellectuelle.

Le 11 août 1859, il était entré aux archives départementales comme archiviste adjoint, et, dès lors, sa voie est trouvée. A côté du poète, de l'artiste, va se développer maintenant l'érudit et l'historien.

Un archiviste adjoint c'est, comme son nom l'indique, un adjoint à l'archiviste. En principe, il ne s'occupe que des documents modernes que Mossieu le chartiste, archiviste « en chef », considère comme au dessous de sa dignité, du moins à cette époque (les choses ont bien changé depuis). Mais chez un grand seigneur comme le département de la Haute-Garonne qui peut se payer le luxe de

(1) *Mémoires de la Soc. arch.*, t. XIII.
(2) Notes privées.

Digitized by Google

prendre ses archivistes adjoints parmi les licenciés en droit, rien n'interdit à l'archiviste adjoint d'aider l'archiviste, auquel il est adjoint, dans le dépouillement et le classement des documents anciens, et Lapierre trouve là ample matière à satisfaire son esprit curieux et précis.

Cette curiosité, cette précision, elles se révèlent dès le début. Nous l'avons vu déjà, à propos d'Aug. Thierry, exprimer les meilleures idées sur l'histoire scientifique. On peut dire que Lapierre a été, à Toulouse, avec Roschach, un des premiers propagateurs de la nouvelle doctrine en matière d'érudition.

Il publie un premier document dans le *Journal de Toulouse* en 1860, sous le titre : *La question des embellissements de Toulouse il y a cent ans.* C'est la reproduction du projet lu par Mondran à l'Académie de peinture, sculpture et architecture. Il l'a découpé et collé pour en faire une petite brochure dont les marges sont remplies de réflexions personnelles des plus curieuses. En décembre, un autre article signé « Stone », fait suite au précédent : *Toulouse autrefois, administration, commerce, industrie, agriculture, travaux, embellissements, d'après les tableaux de l'administration capitulaire à la fin du XVIII^e^ siècle.* En 1881, il reprendra le même travail dans le même journal (janvier-février) sous le pseudonyme suffisamment transparent de E. Lapis, et sous le titre : *Variétés rétrospectives et contemporaines. Les embellissements de Toulouse;* il y montre les réalisations partielles du plan de Mondran dans cet intervalle de vingt ans.

C'est la *Revue de Toulouse* qui, de 1860 à 1869, reçoit ses articles historiques. Sous la direction de Lacointa, cette revue, ouverte à toutes les nouvelles universitaires, accueillait des travaux littéraires ou historiques dans lesquels on peut encore aujourd'hui trouver d'excellents éléments. « La province, disaient les éditeurs, en 1867, très éprise de ses gloires un peu légendaires » est « fort médiocrement associée, quoiqu'on dise, au mouvement de recherches et d'étude qui anime d'autres contrées ». En

Digitized by Google

histoire, « que de fausses notions à détruire, que de vérités à remettre en jour, que d'obscurités nuageuses à pénétrer ». Les documents que Lapierre y publie répondaient bien au but de la Revue.

C'est d'abord un travail relatif à une *Bulle du pape Honorius III* confirmant l'établissement de l'ordre des Dominicains à Toulouse et de l'Inquisition, travail auquel notre Académie décerna une médaille d'argent (1860), puis en 1862 des *Notes pour servir à l'histoire de l'administration de la ville de Toulouse pendant la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle,* où il attire l'attention sur des documents aujourd'hui bien connus, mais alors tout nouveaux, qui jettent un jour curieux sur la mauvaise administration de la ville à cette époque, gaspillage des deniers municipaux, rues mal éclairées, mal pavées, égouts engorgés, etc... (1); un *Tableau de l'administration de la ville de Toulouse* en 1785 (on se plaint que les chiens se sont « multipliés à l'excès dans la bonne ville de Toulouse » et ne cessent « d'aboyer dans les jambes des passants »); des *Lettres inédites de Charles IX et de Catherine de Médicis, aux capitouls de Toulouse;* la liste des jours fériés de l'Université et du Parlement, la consécration de l'église de la Dalbade en 1548, etc... (2).

En 1866, c'est un travail plus important sur l'*Ancienne place royale* (place du Capitole), où l'on retrouve pour la première fois (le sujet a été souvent repris depuis), avec une grande abondance de documents, l'histoire de la façade de Cammas, « peintre médiocre et mauvais architecte », écrit le subdélégué à l'intendant, et l'histoire du conflit entre les Capitouls, partisans de la grande place (place de La Blottière), et le Parlement, qui par jalousie et s'appuyant sur les habitants expropriés, ne veut accorder que la petite

---

(1) Lapierre a saisi dès ce moment l'importance de la grande réforme de 1778 que Roschach (Histoire du Languedoc) et M. Dutil (*Annales du Midi,* 1907), reprendront plus tard.

(2) Voir plus loin, dans la Bibliographie, liste complète.

Digitized by Google

place (place de Clapies); ce sont les Capitouls qui l'emportent, quoique « tout le monde crie... que dans une année aussi disetteuse on pense à de pareilles dépenses «.

En 1867, il nous donne un tableau des *cortèges* qui se déroulent dans la ville à l'occasion de la mort de Louis XIII, en 1643, et de l'exaltation des reliques de saint Edmond en 1644, processions interminables de religieux, de parlementaires, capitouls, corporations qui défilent dans les rues non sans de fréquents conflits au sujet de l'ordre de marche, apothicaires et chirurgiens se querellant pour passer les premiers, chanoines et capitouls en venant aux coups pour s'emparer du drap de velours noir placé sous la chapelle ardente.

En 1868, c'est une *Simple note sur l'ancien bureau académique d'écriture à Toulouse*, à propos d'une requête des maîtres écrivains de Toulouse qui, en 1786, demandent une réglementation et des statuts. Et le libéral Lapierre de s'insurger contre cette « étrange requête où un corps tout entier réclamait des lisières pour marcher et des bornes à une absolue liberté ».

La même année il présentait à notre Académie, qui lui décernait une médaille d'argent, un mémoire sur l'*Université de Toulouse au XVII^e siècle* (à propos d'une enquête de 1668) (1).

Enfin, en 1868 encore, sous la signature Gygès, la *Photographie appliquée aux chartes* (2), il fait une nouvelle profession de foi sur l'utilité du document. « L'histoire basée sur les documents originaux est la seule digne de foi... Sans sortir de chez nous, combien de fausses notions sur notre vieille Toulouse ! Combien de légendes accréditées, d'in-

---

(1) *Cf. Mémoires Acad.*, 6^e série, t. VI, rapport de Vaïsse Cibiel. Le document en question n'était malheureusement pas inédit.

(2) Ce sont les premières tentatives du photographe Delon (charte de Charles le Chauve, condamnation de Vanini), qui sont couronnées par notre Académie (concours de 1867).

Digitized by Google

ventions absurdes ont fait leur chemin sur les trop solides ailes d'une tradition fidèlement conservée par de prétendus narrateurs, se copiant les uns les autres. L'histoire de Toulouse est donc à refaire, et on la trouvera dans nos archives, sous une fine poussière qui cache des trésors, et dans les vieux parchemins où se lit tout notre passé. »

Cette même Revue contient aussi des documents du XVIII[e] siècle, relatifs au théâtre, le sujet favori de Lapierre.

En 1864, sous la signature de « Stone », et sous le titre *Le Théâtre à Toulouse au siècle dernier, le privilège et la liberté,* il reproduit divers documents des archives départementales, montrant l'intervention administrative dans les affaires de théâtre pour empêcher la formation d'une société d'amateurs qui risquerait de porter préjudice au théâtre officiel, lequel est indispensable, « surtout pour une jeunesse nombreuse, qui sans cette ressource emploierait probablement le temps du spectacle d'une manière pernicieuse à ses mœurs et contraire à la tranquillité publique ». Et Stone-Lapierre se réjouit de vivre dans un temps meilleur que le prétendu bon vieux temps, puisqu'on peut s'amuser à son gré. « Plus de roi despote, autour duquel tous venaient pivoter, et à qui chacun devait payer le droit de vivre. Il y a désormais une place au soleil pour tous les théâtres et tous les divertissements... L'avenir de la liberté des théâtres nous réserve, sans doute, des chefs-d'œuvre..., des artistes excellents... Puisse la bonne fée Liberté réaliser tous ces beaux souhaits ! »

L'année suivante (en 1865), dans *Comédiens et Comédiennes à Toulouse au XVIII[e] siècle,* il revient sur le même sujet. « Citer et louer le passé pour le seul plaisir de ne pas être de son temps est un petit ridicule gratuit et inutile... Il faut consulter le passé dans les événements petits ou grands : on compare, on juge, on pèse le bien et le mal, et tout compte fait, on voit que, si l'un et l'autre sont de tous les temps, le nôtre n'est pas le plus mauvais. »

Et il nous montre une chanteuse faisant « subir à la Direction », en 1741, toutes sortes d' « avanies », « notam-

Digitized by Google

ment feignant d'être indisposée pour se dispenser de chanter » ; mais le duc de Richelieu se charge de la faire chanter en la menaçant de prison. Puis ce sont les étudiants qui se plaignent, en 1744, d'une offense que leur ont faite les comédiens. Quelle était cette offense, nous l'ignorons; mais « les illustres personnages qui forment le corps des étudiants » (ce sont eux-mêmes qui se désignent ainsi), déclarent qu'ils ne paraîtront plus à la comédie jusqu'à ce que l'affront soit effacé. Les capitouls leur défendent de s'attrouper et de porter l'épée sous peine de la vie ou des galères : les étudiants, « en leur conseil nocturne », cassent l'arrêt des capitouls, ordonnent « à tous les étudiants... de porter l'épée, d'être toujours armés de deux pistolets chargés à trois balles, de brûler la cervelle à toutes sortes de soldats qui oseront les insulter », et si les comédiens ne viennent pas dans les Universités faire des excuses, qu' « on tombe sur eux et qu'on les poignarde, même dans la salle de l'Opéra ». Et puis c'est la grève redoutable : « Que pas un étudiant n'entrera dans les Universités pour continuer les exercices, qu'on n'aye fait droit auparavant au corps des étudiants. » Et Lapierre d'ajouter ironiquement : « Voyez encore la différence des temps : aujourd'hui un bon sifflet aurait eu raison de l'impertinent comédien. Tout dégénère décidément ! » (1).

Ainsi le passage de Lapierre aux archives départementales (section de la Préfecture) a été largement utilisé par lui pour les études historiques. Documents pittoresques sur le théâtre, documents importants sur l'administration de

---

(1) Dans le même volume, Lapierre nous donne une série de détails pittoresques sur les *Usages, règlements et police intérieure des théâtres de Toulouse au siècle dernier :* défense « d'entrer au spectacle en manteau; l'entrée en bottes... permise au parterre, paradis et secondes loges »; défense « de se donner des poussées, de proférer aucune parole sale ou scandaleuse »; défense « aux femmes et filles entretenues, si par malheur il en est aucunes en cette ville », d'entrer aux premières loges et aux balcons.

Digitized by Google

la ville ont été par lui trouvés, publiés et commentés, et ont révélé un historien capable d'utiliser les fonds d'archives pour le plus grand profit de la science historique. Il allait mettre en œuvre ces qualités d'érudition aux Archives du Parlement.

III

En 1866, en effet, il avait été, toujours en qualité d'archiviste adjoint, chargé de la section des archives départementales qui se trouve au Palais de Justice et comprend les Archives de l'ancien Parlement de Toulouse. C'est là qu'il devait donner toute sa mesure et se révéler non seulement historien excellent, mais organisateur de premier ordre.

Aujourd'hui que les inventaires et catalogues se sont multipliés pour faciliter aux érudits leurs investigations dans les dépôts publics, on s'imagine mal ce qu'était, vers 1860, un dépôt d'archives. Sans doute le mouvement était déjà commencé, la collection des inventaires était amorcée, mais que de fonds d'archives totalement inconnus ! C'était notamment le cas des archives du Parlement de Toulouse.

Comment en aurait-il été autrement ? Elles étaient entassées sans ordre, au Palais, dans un local étroit, obscur, donnant sur la cour des prisons; une autre partie était dans les combles ou dans les sous-sols. Il fallait d'abord les installer et, pour obtenir les concours indispensables, attirer l'attention sur elles.

« J'ai besoin de votre aide, dit-il, à la Société archéologique (1), et de la publicité dont vous disposez, pour stimuler le zèle des travailleurs, provoquer leur curiosité et surtout pour apprendre à un trop grand nombre d'indifférents quelles sont la valeur, l'importance et la nécessité

(1) *Mémoires*, t. X.

Digitized by Google

de nos dépôts d'archives..., qui renferment la seule histoire véritable de nos grandes provinces du Midi. »

C'est le but de toute une série de notes qu'il publie dès 1868 dans la *Revue de Toulouse :*

Simple note sur le fonds judiciaire des archives départementales;

Le Parlement de Toulouse, son ressort, ses attributions et ses archives (développement de la note précédente, 1869);

Dix lettres royales à la cour du Parlement, de 1561 à 1679;

Enfin *Notice historique sur le Parlement,* qu'il présente au concours de l'Académie de législation, où elle obtient une médaille d'or (1), qu'il publie dans une Revue de Paris, qu'il publie de nouveau à Toulouse sous forme de brochure, et qui figurera en tête de l'Inventaire officiel des Archives.

Dans les journaux également, il multiplie ses interventions, soit par des articles qu'il rédige lui-même, soit par les éléments qu'il fournit à d'autres rédacteurs (2).

Aussi, dès la rédaction de la notice, en 1872, le but est atteint. Le public, l'administration départementale comprennent l'importance de ce dépôt judiciaire, un des plus riches de France, et Lapierre peut enfin réaliser son rêve et installer ses documents dans un local digne d'eux.

Il a raconté lui-même, dans les *Mémoires de la Société archéologique* (tome X), comment, avec l'aide de l'architecte Aug. Delort, qu'il sut intéresser à son œuvre, il procéda à la nouvelle installation.

Aux innombrables Toulousains qui ignorent ce local, je conseillerai la lecture de cette brochure, dont la description précise leur évitera une ascension au dernier étage du Palais.

---

(1) *Rec. Acad. législation,* t. XXI, 1872; rapport Burguerieu.
(2) *Journal de Toulouse,* 20 mars et 17 juin 1873; *Messager de Toulouse,* 14 et 15 juillet 1873; 14 avril 1874.

Digitized by Google

Il nous décrit d'abord la première salle, à la fois cabinet de l'archiviste et salle de travail, sur les murs de laquelle il a fait peindre une très utile carte du ressort du Parlement, qui montre bien l'immense étendue de ce ressort et de ses subdivisions judiciaires; puis la seconde salle, où il a reconstitué en peinture le plafond de la grande salle du Parlement, d'après la description du registre de l'audience, et où diverses inscriptions renseignent sur les dates principales et la composition de la cour; enfin le dédale des salles suivantes, dans l'une desquelles sont amoncelés les fameux sacs de procédure que les *Plaideurs* de Racine ont rendu célèbres et qui étaient auparavant abandonnés dans les greniers. « L'imagination se perd, dit-il, la vue se trouble en face de cette accumulation de papiers qui ont pris toutes les formes, jusqu'à celle d'une tour crénelée du vieux château narbonnais. »

Que contient cette prodigieuse quantité de documents ? Quelle histoire racontent ces 4.000 registres, ces 900 liasses, ces 80.000 sacs de procès ? C'est la notice de Lapierre qui nous fixe à cet égard, notice sommaire, rédigée conformément aux prescriptions réglementaires, mais pleine de faits.

C'est d'abord la séance d'installation du Parlement du 4 juin 1444 et les origines étudiées avec un parfait esprit critique (1). Ce sont les fuites précipitées de MM. les Parlementaires devant les épidémies de peste, c'est la grande séance de 1533 en présence de François I^er^, enfin l'acharnement avec lequel le Parlement lutte contre la Réforme, tantôt retenu, tantôt excité par l'autorité royale. C'est l'assassinat de Duranti, en 1589, par « une populace ivre et abrutie..., dirigée par des fanatiques, dont la race n'est pas éteinte ». C'est la Ligue, les trois Parlements de Toulouse, Béziers et Castelsarrasin s'excommuniant mutuelle-

(1) Voir notamment ses réflexions sur la fameuse chronique de Guillaume Bardin.

Digitized by Google

ment jusqu'à ce qu'Henri IV les contraigne à une sorte d'union sacrée où s'oublient les querelles passées.

Puis c'est le rôle effacé du dix-septième siècle sous l'absolutisme de Louis XIV, la nouvelle reprise de vie intense à la fin du dix-huitième, le conflit avec le duc de Fitz James, en 1763, l'histoire du Parlement Maupeou (1), enfin la disparition du Parlement dans la grande réforme administrative de 1790.

Et la notice se termine par des renseignements précieux sur les attributions de la cour, sa composition, et par la liste des juridictions secondaires qui en dépendent.

Désormais Lapierre aurait pu se reposer. Ce n'était pas dans sa nature. Le dépôt connu et organisé, il ne se contente pas de poursuivre l'Inventaire officiel (2), il reprend ses études documentaires.

Dans les *Chroniques du Languedoc,* revue qui paraît à Montpellier, il publie, en 1875, d'importants extraits du journal de Malenfant, greffier du dix-septième siècle, plein de détails pittoresques; des documents sur l'affaire Fitz James, l'orviétan à Toulouse, la liste succincte des premiers présidents. A l'Académie de législation, il identifie une histoire manuscrite du Parlement due à un jésuite, le P. Lombard (3); à la Société archéologique, il résume le *Traité de l'audience* où le greffier Lacombe (ces greffiers sont décidément d'une indiscrétion bien utile pour les historiens) nous renseigne sur quantité de petits détails de la vie parlementaire, sur le droit du président de « faire

---

(1) « Réforme contenant en germe une foule d'idées pratiques excellentes, réalisées plus tard ». Lapierre, un des premiers, a bien vu que l'on ne saurait écrire une histoire du Parlement Maupeou uniquement avec des documents émanant de ses adversaires.

(2) Il a rédigé dans les tomes I et II tous les articles de 1629 à 1639 (*Messager de Toulouse,* 14 avril 1874; et note manuscrite dans ses papiers : fin du premier volume, 23 premiers feuillets du second).

(3) Il en a fait faire une copie en 3 vol., gr. in-4°, aux frais de la Cour d'appel.

Digitized by Google

avancer et reculer l'horloge » selon que l'audience est plus ou moins chargée (moyen facile pour ne pas s'apercevoir de la fuite du temps), sur la visite des prisons, où pour ménager la délicatesse des narines de Messieurs du Parlement « on jette des herbes de bonne senteur pour ôter celle des prisons qui n'est guère bonne ».

Enfin, il nous raconte un épisode de cette vie du Parlement dans son article sur l'*Office de concierge buvetier au Parlement de Toulouse* (1).

Quelqu'un aurait-il jamais cru qu'un Parlementaire d'un buvetier eût à faire ? J'entends sous l'ancien régime. La Roche-Flavin, auteur d'une Histoire des Parlements au début du dix-septième siècle, nous donne l'explication par l'intermédiaire de Lapierre. Il nous apprend, en effet, que les Parlementaires âgés avaient parfois besoin de « remédier aux faiblesses et débilitations qui arrivent assez souvent aux vieux sénateurs »; mais « plusieurs, au lieu de prendre un peu de pain et de vin, déjeunaient dans le palais et épargnaient autant dans leur maison ». Etonnez-vous, après de telles confidences, que l'ouvrage de La Roche Flavin ait eu l'honneur d'être rompu et lacéré par ordre du Parlement ? Toute vérité n'est pas bonne à dire, même ou surtout à des Parlementaires; on le lui fit bien voir ! Afin donc que cette buvette fût suffisamment approvisionnée, le garde du Palais avait le droit de faire ses achats avant tous autres dans les halles et marchés. Outre ses gages, il jouissait de divers privilèges, sans compter, sans doute, d'autres bénéfices.

Aussi sa fonction était-elle enviée, et en 1707, après mise aux enchères, celui qui obtint l'office, ce fut M. le Premier Président lui-même. N'allez pas croire que M. le Premier soit allé se mettre derrière le zinc pour servir lui-même ses collègues affamés ou assoiffés. Il se contenta de nommer

(1) Paru en 1876, dans l'Académie de législation, puis repris et complété, en 1904, dans nos Mémoires (voir Bibliographie).

Digitized by Google

un titulaire, mais on devine que l'opération ne dut pas aller sans de légitimes profits pour M. le Premier.

Telle est l'œuvre de Lapierre au Parlement. Elle est considérable. Organisateur du local et des collections, il a compris immédiatement l'importance de ces collections pour l'histoire de nos institutions; il a su les mettre en valeur dans un cadre digne d'elles. Et si aujourd'hui tant de travailleurs peuvent se livrer à leurs recherches dans un local spacieux et clair, si des travaux importants, des thèses qui renouvelleront l'histoire de notre Parlement, l'histoire des guerres de religion, des travaux qui nous renseignent sur l'état social au dix-septième siècle, se préparent dans le calme de ces grandes salles, c'est grâce à Lapierre, qui a débrouillé tous ces fonds, les a disposés avec un art parfait et commencé leur inventaire après avoir su intéresser les Pouvoirs publics à son œuvre pour obtenir les crédits nécessaires. Ses travaux, les notices si précises qu'il a rédigées, resteront la base de toutes les recherches futures (1).

IV

Ce rôle de Lapierre au Parlement le classait désormais au rang des meilleurs historiens, et les Sociétés savantes lui ouvraient immédiatement leurs portes. En 1873, il entrait à la Société archéologique, en 1874 à l'Académie de législation, mais c'est seulement en 1886 que, sur les instances de ses amis Baudouin et Roschach, il consentait à poser sa candidature à notre Académie qui le recevait aussitôt et c'est désormais dans les différents recueils de ces sociétés qu'il faut chercher ses travaux, car, dit-il lui-

(1) Le Congrès archéologique de France dans sa session tenue à Toulouse, en 1874, décerna à Lapierre une médaille d'argent pour cette œuvre d'organisation.

Digitized by Google

même, il cesse toute excursion dans les journaux à partir de 1882 (1).

C'est qu'en juillet 1882 une nouvelle étape de sa carrière commence. Son rôle d'organisateur aux Archives du Palais a suffisamment attiré l'attention sur lui, et lorsque le vieux bibliothécaire de la ville, Pont, disparaît, c'est à lui qu'on fait appel pour le remplacer.

Ici aussi une besogne formidable l'attendait. Local, catalogues, service du public tout était à reprendre. Il n'était pas installé depuis un mois qu'une inondation produite par le mauvais état d'une toiture l'obligeait à déménager précipitamment les séries les plus précieuses, manuscrits, incunables, réserve, réunies alors dans la galerie supérieure, et il dut déployer toute sa fermeté, toute sa diplomatie pour obtenir les réparations nécessaires et pour se faire attribuer, en 1889, les locaux de la Faculté des sciences qui venait de changer de local et où, non sans peine, il put enfin classer méthodiquement, manuscrits, incunables, fonds toulousain et régional et exposer dans des vitrines les principales richesses de la bibliothèque. La disposition actuelle est encore son œuvre.

C'est lui, qui reprenant l'idée qu'avait eue son prédécesseur d'un fonds toulousain, la développe et la met au point (2). C'est lui qui a commencé et terminé le premier catalogue alphabétique d'auteurs, car il n'existait, à son arrivée qu'un vieux catalogue méthodique (3). C'est lui enfin qui supprimant la séance unique de 10 heures à 3 heures, faite pour écarter les lecteurs, l'a remplacée par

---

(1) Il avait rédigé les procès-verbaux des séances de la Chambre de commerce de mai 1877 à juillet 1882, les rapports annuels de 1878, 1880 (note manuscrite); il avait également procédé au classement des archives.

(2) Il publie un catalogue sommaire du fond pyrénéen (1887 et 1890).

(3) Le travail sur fiches terminé, il l'a fait transcrire sur les registres qui, jusqu'au début de notre siècle, ont été pour les lecteurs le seul guide à travers le dépôt.

Digitized by Google

les deux séances du matin et du soir, qui amenèrent immédiatement un nombre considérable de travailleurs (1).

Ce sont là besognes ingrates, qui ne laissent aucune trace du mal qu'elles ont donné à ceux qui les firent. Et c'est un hommage à rendre à Lapierre (et combien son successeur, qui, pendant deux ans, avait été son adjoint, aurait pu le dire avec plus d'autorité) qu'il s'est dépensé sans compter, et non parfois sans de rudes discussions avec les autorités administratives, pour organiser cet immense dépôt avec l'ordre qui convenait.

Comme au Parlement, il fallait non seulement organiser, mais faire œuvre de propagande.

Déjà, alors qu'il était encore au Parlement, il avait à plusieurs reprises attiré l'attention sur les travaux du bibliothécaire et sur l'insuffisance du local (2).

En 1884, il défend vigoureusement son œuvre dans une lettre au directeur du *Bulletin du Bibliophile*, montrant qu'il s'est « trouvé dans l'obligation de tout recommencer ».

En 1887, il résume l'histoire de la bibliothèque, ainsi que celle des archives départementales et de l'Université, dans le volume de l'Association française pour l'avancement des sciences avec une liste des ouvrages pyrénéens, liste qu'il reprend, avec additions, dans la Revue des Pyrénées, en 1890.

Enfin, en 1889, 1890, 1891 il publie dans nos Mémoires trois articles, *La bibliothèque de Toulouse en 1790 et le bibliothécaire Castilhon;*

---

(1) Il a également inscrit sur les volumes des manuscrits et incunables les numéros des catalogues de Molinier et Desbarreaux-Bernard, travail minutieux sans lequel les catalogues étaient inutilisables.

(2) Voir son compte rendu du Catalogue des incunables de Desbarreaux-Bernard à l'Académie de législation (1878-79), t. XXVII, pp. 330-332); il propose « d'émettre le vœu d'une installation prochaine et monumentale de notre grande bibliothèque publique ».

Digitized by Google

Les anciennes bibliothèques de Toulouse;
Formation et organisation de la bibliothèque publique de la ville de Toulouse;

où reprenant et mettant à jour les études de Pont sur l'histoire de la bibliothèque, il en retrace les origines, la fondation en 1786 et la formation définitive par la réunion au dix-neuvième siècle de la Bibliothèque du clergé (fonds Hélyot et de Brienne) et de la Bibliothèque du collège (Jésuites, Ecole centrale, anciens couvents). Ces trois articles sont encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus précis sur l'histoire de la Bibliothèque « si riche par les trésors qu'elle renferme, disait-il en 1861, et si pauvrement logée ».

De ces trois articles il en est un sur lequel il faut insister, c'est celui qui a trait au bibliothécaire Castilhon.

C'est une bien curieuse physionomie que celle de ce bibliothécaire de 1790, telle qu'elle apparaît dans le Mémoire qu'il a rédigé et que publie Lapierre. Il possédait à fond sa bibliothèque, il en appréciait les merveilles, éditions rares, miniatures, et il avait un sens très exact de l'œuvre à accomplir et aussi des qualités que doit offrir le bibliothécaire : probité absolue, grand fond de littérature pour pouvoir guider les lecteurs « dans cette immense quantité de livres imprimés et qui s'impriment journellement » (en 1790); connaissance de la bibliographie « qui ne s'acquiert que par un long usage » dit-il, et sans laquelle « il formera une collection nombreuse, mais mal choisie, une grande, mais non une belle bibliothèque »; l'amour enfin de ses fonctions qui lui fasse trouver un plaisir à faire son devoir, de telle sorte que la bibliothèque soit « une école de mœurs et une source de lumières et d'urbanité ». Et il conclut que « cet emploi délicat et pénible de bibliothécaire ne convient pas à toute sorte de gens de lettres ».

En traçant son propre portrait, Castilhon traçait aussi sans s'en douter celui de Lapierre. Inutile de dire que cette race de bibliothécaires, dont ils furent tous deux de parfaits exemples, a depuis longtemps disparu. Aux qualités

Digitized by Google

qu'on exigeait d'un bibliothécaire, quelles vertus ne devaient pas avoir les lecteurs, et comme ils ne les ont plus, cela dispense les bibliothécaires actuels d'avoir ces qualités.

En tout cas Lapierre les possédait au premier chef. Le goût, la méthode, la culture générale, il les avait largement, nous l'avons vu, et l'amour des livres était bien chez lui celui d'un vrai bibliophile. Comment en douter quand on lit ce qu'il écrivait en 1861 :

« Un livre est une si bonne et si douce chose... Bien loin des terrestres réalités et des soucis humains, il est un monde accessible à tous, où... l'on respire une atmosphère légère et bienfaisante, qui... dépouille complètement le vieil homme pour lui faire une existence parfumée et fleurie. Ce monde s'appelle l'imagination. Vivre par l'imagination avec les meilleurs esprits de tous les âges, courir avec eux aux rives lointaines, être de moitié dans leurs jouissances et dans leurs pensées, en un mot être seul avec un bon livre, n'est-ce pas le bonheur le plus délicat et le plus complet » (1).

Ces fonctions arides et absorbantes de la bibliothèque ne pouvaient lui laisser beaucoup de loisirs pour des travaux importants, et dans cette période on ne trouve guère que des comptes rendus et des éloges à l'intention des Sociétés savantes dont il fait partie.

Ses éloges, substantiels et précis sans sécheresse, mettent admirablement en relief les qualités du personnage. à la Société archéologique, éloge de Florentin Ducos, de Mazzoli, dont il décrit si bien les qualités artistiques, la nature expansive et généreuse, et les mérites de tout premier ordre du *Vieux Toulouse disparu*, auquel Lapierre a lui-même apporté une importante contribution (2). A

(1) Compte rendu de l'ouvrage de Lévêque, la science du Beau (*Revue de Toulouse*, t. XIV, p. 298).

(2) Rédaction des notices sur le Château narbonnais, la place du Capitole. Son rôle très important à la Société archéologique sera retracé prochainement dans le Bulletin de cette Société.

Digitized by Google

notre Académie, éloge de Saint-Charles, dont il raconte avec une émotion intense la fin tragique dans l'incendie de l'Opéra-Comique, à son premier voyage à Paris, le lendemain même de son arrivée, dont il admire le labeur prodigieux en des termes qui font songer à Lapierre lui-même : « en toute occasion on le trouve prêt au dur travail, au dévouement désintéressé, aux missions qui réclament un esprit droit et sûr » ; — éloge de Clausade, président de la Société archéologique, collectionneur merveilleux : « du savoir sans ostentation, de l'érudition toujours à propos et sans pédanterie » ; — éloge enfin de Massip, où l'on sent la tristesse causée par la disparition prématurée de son successeur dont il nous brosse un portrait admirable, soit qu'il le montre, au physique, souriant, riant, sautillant, malade imaginaire gai, soit qu'il fasse ressortir ses brillantes qualités littéraires, son savoir encyclopédique, son esprit primesautier, mordant, sarcastique, soit qu'il le suive à la bibliothèque prodiguant à tout venant les renseignements les plus précieux, dispersant son intelligence sur les sujets les plus divers.

Nombreux aussi sont ses comptes rendus d'ouvrages, parus dans la Revue des Pyrénées, les Annales du Midi, les recueils de la Société archéologique, de l'Académie de législation; ils sont excellemment conçus, résumant le livre avec exactitude et surtout relevant avec la franchise que nous avons vue les défauts et aussi les qualités de l'auteur, critiquant sans merci ceux qui s'éloignent de la méthode scientifique, approuvant sans réserve les historiens consciencieux, et se montrant toujours un fervent du document.

Parle-t-il de l'ouvrage de Lagrèze-Fossat sur Moissac, il nous fait déjà toute la théorie de l'histoire économique :

« Au lieu de savoir combien de morts jonchaient la terre après telle ou telle bataille, nous apprenons maintenant, grâce aux découvertes et au travail opiniâtre de quelques hommes érudits, par quelles vicissitudes passaient les anciennes communes, quels étaient leurs privilèges et leur

Digitized by Google

régime municipal, leurs conditions d'existence, le prix des objets de consommation, quelles étaient enfin les sources de leurs richesses et aussi de leurs maux. »

S'agit-il au contraire du travail d'AMILHAU, sur les *Premiers Présidents* ? il blâme « des rapprochements qui troublent la sérénité que doit avoir un ouvrage d'érudition ». Et à propos de la *Fin du Parlement* de DUBOUL : « son livre trouble parfois notre esprit et l'entraîne en dehors des paisibles et calmes horizons de l'histoire sincère et vraie. Nous rencontrons des pages trop indignées, trop militantes... Le temps a tout apaisé, tout nivelé, presque tout effacé. Le fait seul est resté, pour l'historien impartial. »

Au contraire, il louera sans réserve l'*histoire de Saint-Orens de Gameville,* de LAFFON, « excellent petit livre », dit-il, le travail de ROSSIGNOL, sur les *Etats d'Albigeois,* « travail d'érudit et de chercheur patient », la monographie d'*Aulon* par le frère IRÉNÉE (« encore des documents et toujours des documents, aujourd'hui toute l'histoire est là »), ou l'*histoire de Saverdun* « un des meilleurs livres sur la région », dit-il, « qui classe » son auteur, M. BARRIÈRE-FLAVY « au nombre des travailleurs les plus méritants de notre Midi ».

Ici encore il aura eu une influence excellente pour le progrès des études historiques, et il a pu voir lui-même les bons résultats de cette œuvre qui a poussé tous les travailleurs aux recherches précises dans les archives.

V

En juillet 1892, Lapierre quittait la Bibliothèque et prenait sa retraite, après 33 ans de services à la Préfecture et à la Ville. Et ce fut alors comme une nouvelle vie.

Ses trois sœurs étaient mortes et, le 8 juillet 1895, il se mariait avec M^lle^ Eléonore Gay; un peu tard sans doute. Vous savez que sur ce point, comme sur bien d'autres, la sagesse des nations s'exprime en termes contradictoires.

Digitized by Google

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, disent les uns. On fait des bêtises à tout âge, affirment les autres.

Je ne saurais vous dire en ce qui me concerne si, dans l'avenir (l'avenir est-il à moi ? ou l'avenir n'est-il à personne ?) je prouverai qu'on fait des bêtises à tout âge. M. Lapierre, lui, se chargea de montrer qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Sa vie qui, jusque-là, avait été plutôt celle d'un bénédictin que d'un mondain (d'un bénédictin fort civil, car il fut toujours d'un accueil exquis), sa vie changea complètement. Il ouvre maintenant dans son logis de la rue des Fleurs un salon académique, qui est un peu l'histoire de l'Académie.

Quel contraste avec les idées plutôt pessimistes du Lapierre de l'Empire. Nous l'avons vu à cette époque ne ménageant pas ses compatriotes à propos de leurs goûts dramatiques. Même humeur maussade à leur égard dans les *Tablettes de mon ami Tiberge* qu'il publie dans la *Revue de Toulouse*, en 1869, sous la signature Gygès.

Je cite toujours, quel meilleur hommage puis-je lui rendre, lui qui aima le document précis et pratiqua largement les citations, que de retracer son portrait en le laissant parler lui-même.

« Une large rue ne constitue pas la grande ville, car chaque village a sa grande rue... La grande ville, c'est l'esprit large, ouvert à tous les progrès, l'élégance native en toutes choses, le goût des arts sans ostentation puérile..., le mépris des mesquineries, des petites idées, des petits propos et des petites choses... Toutes ces qualités les avons-nous ? qui oserait l'affirmer ?.....

« En province, il n'y a pas de débouché pour les œuvres de l'esprit, pas de publicité, pas de réclame; il en est de même pour les œuvres d'art, on ne les achète pas, et tel artiste admirablement doué devient par nécessité peintre d'enseignes ou gâcheur de plâtre.....

« Parfois, nous nous prenons à rêver... et... nous imaginons une foule d'esprits ouverts, indépendants, accueillant

Digitized by Google

toute supériorité sous quelque forme qu'elle se présente, aimant et encourageant les arts comme choses utiles....., allant au-devant de toutes les idées généreuses, de toutes les utopies même, si elles renferment une parcelle de cet idéal qui nous arrache à nos réalités terrestres. »

Et voilà que son rêve devient une réalité. Il y a bien à Toulouse des esprits ouverts, cultivés, capables de parler de littérature, d'art, de goûter la musique, puisqu'à ces réunions littéraires, musicales, de la rue des Fleurs assiste toujours une nombreuse société.

Il y a donc bien eu progrès entre 1869 et 1895 et certainement Lapierre, à 60 ans, n'écrirait plus ce qu'il écrivait à 35 ans.

Ce que fut ce salon, dernier salon dix-huitième siècle, il suffit, pour s'en rendre compte, de causer avec ceux qui l'ont fréquenté et qui en ont gardé un souvenir ému. Il est resté dans leur esprit comme l'expression la plus parfaite du milieu littéraire et artistique le plus exquis.

M. Lapierre apportait son savoir encyclopédique, ses connaissances en matière de théâtre, de littérature et d'histoire, ses goûts avertis de bibliophile, son expérience, déjà longue, puisqu'elle remontait à l'Empire, des hommes et des choses.

M^me^ Lapierre était une musicienne de grand talent, dont la voix était remarquable.

Sa sœur enfin, M^lle^ Elisa Gay, était une femme de lettres distinguée. Elle avait publié, vers 1876, plusieurs romans, le *Roman d'une fille pauvre*, le *Marquis de Savone*, les *Fiancés de Saint-Cyprien*, des nouvelles ayant toutes pour cadre la région pyrénéenne (1) et enfin sous le nom de Maurice Gay, des études très fouillées sur un poète béarnais du dix-huitième siècle, Cyprien d'Espourrin, et sur le grand poète catalan Jacinto Verdaguer, tout cela écrit dans

(1) Voir *Revue des Pyrénées :* La Poudouèro (1902), L'émigrant (1904), La Cagote (1906), Primavera (1909).

Digitized by Google

un style très simple et très ému, d'un intérêt très attachant, et qui lui avait valu l'approbation de Mistral (1), qui la qualifiait de « très distinguée suivante et zélatrice de Clémence Isaure » (2). Et Verdaguer lui écrivait, en 1889, à propos de l'envoi d'une poésie : « Dans votre ode l'inspiration plane et s'élève comme l'aigle vers le ciel ! Quelles images grandioses vous avez su trouver, quelle élévation de pensées et quelle pureté de sentiments ! »

On était donc sûr de trouver, dans la rue des Fleurs, un milieu où le culte des lettres et des arts remplaçait avantageusement celui de la médisance ou de la banalité, qui, dit-on, triomphent parfois dans d'autres salons. Aussi la maison de Lapierre devint-elle vite le rendez-vous de tout ce que Toulouse comptait d'hommes de goût, de causeurs, de lettrés, tous mis à l'aise par le libéralisme qui y régnait. Séances musicales, séances littéraires alternaient avec les simples conversations, ou avec les distributions d'un buffet fort bien servi. Car je n'affirmerai pas que les purs esprits qui se donnaient rendez-vous chez Lapierre n'eussent pas parfois des préoccupations plus terre à terre. Quand dans un endroit quelconque on trouve à la fois musique, littérature et pâtisserie, sait-on jamais laquelle des trois attractions amène les invités ?

Mais si l'attraction gastronomique jouait un rôle, il devait être bien accessoire, car, en somme, on peut satisfaire de tels appétits à tous les coins de rue, tandis qu'on ne trouve pas partout ni toujours des programmes comme ceux que le *Messager de Toulouse*, sous de discrètes initiales, nous a conservés. Ainsi, le 12 juillet 1900, un ténor de La Haye chante, avec M^me^ Lapierre, des scènes de Lohengrin et de Werther, M^me^ Lapierre joue du Gounod, Haendel, etc. Saint-Charles déclame les stances du Cid et de Polyeucte; avec Armand P... il joue une scène de Ruy Blas.

---

(1) Lettre du 14 novembre 1902.
(2) Lettre à M. et M^me^ Lapierre après sa mort.

Digitized by Google

et avec Edouard P... « amateur de grand talent » la scène des enfants... d'Edouard... naturellement ! Eh bien non ! Ce qui est naturel n'est pas toujours vrai. Et Lapierre, toujours exact, et qui tient minutieusement note de tous les événements, rectifie en marge : C'est Edouard qui a joué la scène de Ruy Blas, et c'est Armand qui a joué la scène des enfants d'Edouard.

Le 25 juin 1905 c'est une conférence sur la Tétralogie par Ernest Montagné, premier chef d'orchestre du théâtre de Bordeaux, et c'est une audition de la Walkyrie par des amateurs, une véritable « première privée » dit le journal.

Ces deux programmes, pris au hasard, suffiront à donner une idée du milieu dans lequel Lapierre a vécu. C'était une véritable Académie et combien supérieure à la nôtre, car hélas ! vous le voyez, nos séances n'offrent pas d'intermèdes musicaux, et pas davantage des distributions de gâteaux, de glaces ou de champagne. Il n'a manqué à cette Académie que l'estampille officielle qui assure seule notre supériorité avec notre éternité, tandis que l'Académie rivale a disparu avec les membres qui la composaient.

Cette rivalité se manifesta dans une circonstance amusante dont le souvenir mérite d'être conservé, car on n'en trouve que quelques traces très discrètes dans nos procès-verbaux (1).

Il s'agissait de nommer le président de l'Académie pour l'année suivante, et dans cette élection les conversations, les suggestions du secrétaire perpétuel ont de tout temps constitué une tradition scrupuleusement respectée pour le plus grand profit de l'Académie, où elles suppriment toute intrigue; car si l'Académie nomme un secrétaire à perpétuité, c'est sans doute, qu'elle lui accorde son entière confiance pour défendre ses intérêts.

Or il advint que Lapierre, se trompant d'Académie, fit

---

(1) Séances des 20, 27 juin, 21 novembre 1912.

Digitized by Google

à l'insu du secrétaire perpétuel des propositions à l'Académie de la rue des Fleurs pour constituer le Bureau de celle de l'Hôtel d'Assézat. Et ces propositions furent discutées dans le salon avec une telle assurance que l'Académie officieuse les transforma en réalités et prévint les intéressés que l'Académie officielle allait leur donner force de loi.

Notre secrétaire perpétuel, modèle de patience, de tact et de diplomatie, ne pouvait pourtant pas se laisser ainsi supplanter et laisser transporter ailleurs le siège de notre association. Il s'émut sérieusement, donna sa démission, et Lapierre tomba du haut de son étonnement en présence de cette décision. Il avait si bien cru incarner l'Académie qu'il n'avait pas un seul instant douté que l'Académie n'approuvât tout ce qu'il avait fait.

L'affaire d'ailleurs se termina tout à l'honneur des deux Académies. Le secrétaire perpétuel reprit ses fonctions, Lapierre s'inclina devant les traditions, le faux président voulut bien attendre quelques années pour recevoir l'investiture officielle, et rien ne subsista entre les deux rivaux momentanés, trop délicats tous les deux pour se fâcher de ce malentendu. Lapierre continua à se dévouer aux intérêts de l'Académie, chaque fois qu'on s'adressait à lui, sans jamais vouloir accepter l'honneur de la présidence ou d'une fonction dans le Bureau.

VI

C'est, en effet, pendant cette période de retraite active et de vie intellectuelle intense qu'il ramasse les matériaux et écrit l'histoire de notre Académie.

Dès 1887, un an après sa nomination au titre d'associé ordinaire, il attirait l'attention de notre Académie sur le manuscrit de la bibliothèque de la ville où se trouve toute l'histoire des Lanternistes et publiait quelques-unes des poésies envoyées aux concours de bouts rimés que cette réunion de lettrés avait inaugurés.

L'année suivante sous le titre *Quelques notes relatives*

Digitized by Google

à l'Académie, c'était déjà tout un résumé de notre histoire de 1729 à 1842.

Mais ses fonctions de bibliothécaire municipal ne lui laissaient pas à ce moment le loisir de développer ses premiers essais. En 1889, 1890, 1891, ce sont ses études sur la Bibliothèque qu'il donne à notre recueil, de 1896 à 1903, c'est Molière qui l'occupe. C'est seulement le 5 janvier 1905 qu'il propose, dans une de nos séances, de faire une histoire complète de notre institution.

Il nous en donne communication par fragments de 1905 à 1908, et ses articles publiés dans notre recueil sont réunis en un volume de 179 pages en 1908.

Un ouvrage de ce genre ne peut se résumer. C'est le résultat d'un labeur sagace, patient et d'une utilité incontestable pour notre Académie. On y retrouve les qualités de précision et de méthode que nous avons si souvent relevées dans ses travaux précédents. Après avoir débrouillé les origines, réunions des Lanternistes à partir de 1640, Société des sciences en 1729, enfin Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres en vertu des lettres patentes de 1746, il analyse les procès-verbaux année par année, montrant combien était active au dix-huitième siècle la vie intellectuelle de notre compagnie, et aussi les grands services qu'elle a rendus à la ville par la création du premier observatoire, du premier Jardin des Plantes, et la formation du médaillier de Saint-Amand, aujourd'hui au Musée Saint-Raymond, enfin par la publication à partir de 1781 de la série, toujours en cours, de nos Mémoires. C'est une œuvre, qui avec ses travaux sur le Parlement, lui fera le plus grand honneur. L'Académie lui décerna la médaille de vermeil qui n'est d'ordinaire offerte que pour les quarantenaires académiques, et Lapierre fut particulièrement sensible à cette attention.

Ce n'est pas le seul service qu'il ait rendu à notre Académie. Si, à partir de 1909, date où il passe dans la classe des membres libres, il ne publie plus rien dans nos Mémoires, il prend néanmoins une part active à nos séances, rap-

Digitized by Google

ports particuliers sur les ouvrages envoyés aux concours, rapports sur des candidatures, propositions diverses. Et lorsqu'en 1917 l'Académie réclame le rétablissement d'une subvention municipale qui se lie étroitement à l'affaire de la cession du médaillier, malgré son âge (83 ans), il fournit à notre trésorier notes et documents qu'il relève dans les archives de la Révolution et du dix-neuvième siècle. Malheureusement il n'avait pas sous la main le document essentiel qui devait entraîner la décision de l'administration, mais son effort est une nouvelle preuve du dévouement qu'il a toujours apporté à notre compagnie.

VII

C'est encore pendant les années heureuses de cette verte vieillesse que, sauf une rapide incursion dans la musique pyrénéenne (1), il se consacre à un autre sujet non moins important que l'histoire de l'Académie, ses études sur Molière, et c'est dans notre Recueil de 1896 à 1903 qu'il en publie la plus grande partie.

Non certes qu'il eût attendu l'heure de la retraite pour s'intéresser à Molière.

Dès 1860, il le juge comme le « premier auteur français, l'observateur par excellence de la sottise humaine (2). Molière, dit-il, vivra éternellement, sa gloire n'a jamais été éclipsée; son œuvre est l'expression même du bon sens et de la perfection » (3).

Ne nous étonnons pas dès lors si peu à peu, avec une

---

(1) Très curieux article dans la *Revue des Pyrénées* de 1899, sur *Alfred Roland et les Chanteurs montagnards*, dont le pèlerinage musical à travers l'Europe a ressuscité son enthousiasme des années de jeunesse.

(2) *Revue de Toulouse*, 1863, p. 386.

(3) *Journal de Toulouse*, 22 janvier 1860.

Digitized by Google

patience admirable, il a réuni tout ce qui touchait à son auteur favori, éditions, gravures, articles de journaux, de revues, patiemment recueillis et classés. Et ainsi s'est formée lentement cette collection d'éditions, d'estampes, de portraits et d'ouvrages relatifs à Molière, que les Toulousains ont pu admirer dans les salles du Capitole lors du Tricentenaire de Molière. Certes sa collection d'éditions est loin d'être complète. Il y manque les éditions originales de chaque pièce, dont les prix dépassent aujourd'hui toutes les prévisions de l'imagination. Mais les éditions les plus importantes du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, les éditions les plus minimes du dix-neuvième y figurent, et rarement on vit réuni un tel ensemble.

Mais Lapierre n'est pas le simple collectionneur par amour-propre. Sa collection est pour lui matière à travaux utiles qui, peu à peu, le font considérer comme un Moliériste des plus compétents. « Je croyais avoir fait faire un pas à la question, lui écrira Monval (1), le bibliothécaire de la Comédie Française, et je vois que je me suis trompé. C'est décourageant, car si un spécialiste tel que vous n'a pas été frappé par mes arguments, de quel poids seront-ils auprès du *vulgum pecus* ? »

Il étudie la valeur des diverses éditions, et il reconnaît ainsi que l'édition de Toulouse de 1697, 1699, est une des plus mauvaises, et toujours amoureux de la vérité quelle qu'elle soit, il proteste et me prie de protester lorsqu'en 1922 certains journaux toulousains disent le contraire.

Mais ce sont surtout les illustrations qui ont été l'objet de ses recherches. De 1887 à 1889, la Revue de Monval, le *Moliériste*, est remplie d'articles de Lapierre intitulés : *Les illustrations des comédies de Molière* (2). Il les suit depuis la première gravure de 1661 (Ecole des maris) jus-

(1) Lettre du 1er *mars* [1900].
(2) Voir un excellent résumé dans le *Bull. de la Soc. archéologique*, 21 mai 1889.

Digitized by Google

qu'à nos jours, montrant les déformations successives qui nous éloignent de la mise en scène primitive, jusqu'à ce que, sous Louis-Philippe, une nouvelle série de graveurs revienne à la fois au naturel et à la vérité historique.

Puis lorsque la retraite lui rend enfin la possibilité de travailler, il s'attache « à découvrir le vrai portrait de Molière ». Il pose la question, en 1894, dans une de nos séances (1), et c'est alors dans notre Recueil, de 1897 à 1903, toute la série des articles essentiels, sur la gravure Nolin, le portrait type Audran, le Molière couronné de Mignard, le Molière de Coypel, Mignard et Bourdon, le buste de Houdon, la collection Soleirol, enfin le vrai portrait de Molière.

Sur toutes ces études je ne puis insister. Il serait difficile de résumer, sans le secours des reproductions, la discussion technique de Lapierre. Ecartant les attributions manifestement inexactes (2), groupant toutes les reproductions connues (et pas une ne lui a échappé) sous le type dont elles dérivent, il montre qu'en somme tous ces portraits ont pour origine des portraits de Mignard, le grand ami de Molière, la plupart perdus.

Mais sa conclusion que le Molière couronné de lauriers de Mignard, à la Comédie Française, et le Molière de Mignard du Musée de Chantilly nous donnent la vraie figure de Molière n'est peut être pas aussi certaine qu'il l'affirme. De bons techniciens constatent qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux, compte tenu de l'âge. Contrairement à son habitude, il s'est laissé, semble-t-il, entraîner par les séductions de l'œuvre artistique : l'œuvre est superbe et digne de représenter le plus grand génie de tous les temps, et cela suffit pour que ce soit lui. Ici son esprit critique est en défaut, et il oublie que lui-même a fait ressortir toutes les difficultés, hypothèses, contradictions qui conduisent « à l'obscurité et à la négation », et il oublie enfin que

---

(1) *Cf. Bulletin*, pp. 513-517.

(2) Collection Soleirol, portraits de Montauban et de Montpellier, portraits fantaisistes du dix-neuvième siècle.

Digitized by Google

l'identification du portrait de Chantilly est peut-être sujette à critique.

Si la conclusion est discutable, il n'en reste pas moins que Lapierre a étudié la question avec la minutie et la précision qui le caractérisaient, qu'il a connu toutes les gravures concernant son héros, qu'il les indique avec une exactitude rigoureuse, qu'il en a réuni lui-même un nombre considérable (1), et quelles que soient les critiques que l'on pourra faire sur ces études, elles demeureront, en raison de cette accumulation de faits et de constatations, la base indispensable à tout travail sérieux.

VIII

Cette collection Molière fut la passion des dernières années de sa vie.

Depuis longtemps déjà, les heures tristes avaient sonné. La mort de M^lle^ Gay, le 22 novembre 1913, enfin la guerre, avaient mis un terme aux réunions de la rue des Fleurs et dispersé leurs habitués. Puis les infirmités obligeaient bientôt Lapierre lui-même à garder la chambre. Le 14 février 1921, M^me^ Lapierre disparaissait à son tour, et Lapierre, anéanti devant cette séparation qui dévastait définitivement son foyer, n'avait même pas la consolation d'accompagner au cimetière celle qui avait embelli ses longues années de retraite.

C'est alors qu'il songea à laisser à la Bibliothèque de la Ville la collection qu'il avait formée. Cette générosité était dans sa nature. A la Société archéologique, à l'Académie, il avait donné livres et manuscrits divers (2), au Musée

(1) Sans compter les exemplaires entassés dans des portefeuilles, il en avait fait encadrer un certain nombre qui formaient chez lui un curieux « Salon Molière ».

(2) En 1888, 315 volumes reliés; en 1914, plusieurs manuscrits de son oncle Astre.

Digitized by Google

Saint-Raymond un manuscrit et une bombonnière dix-huitième siècle, aux Toulousains de Toulouse des tableaux de Soulié, un plan aquarellé de Mazzoli.

Ce don et l'exposition qui eut lieu un an après au Capitole à l'occasion du Tricentenaire de Molière furent ses dernières joies. Son état de santé de plus en plus précaire, sa vue à peu près disparue ne lui permirent pas de voir directement vitrines et panneaux installés dans la salle Henri Martin. Mais les descriptions que ses proches lui en firent avec photographies à l'appui, la lecture des journaux qui célébrèrent à l'envi tout ce que cette réunion de pièces rares, livres et estampes, offrait d'intéressant, l'émurent au plus haut degré. Il avait la sensation que ses travaux n'avaient pas été vains, il sentait que tout ce qu'il avait réuni, conservé désormais dans la Bibliothèque où il avait passé une partie de sa vie, était pour toujours à l'abri de toute vicissitude. Et lorsque le jour de la signature de la donation, le Maire, lui transmettant, au nom de la Ville, les remerciements de ses compatriotes, lui donna une fraternelle accolade, l'émotion pour lui fut intense, et il fondit en larmes.

Il s'était réservé la jouissance de la collection. L'exposition terminée, il renonça même à cette réserve si légitime, voulant de son vivant avoir la joie de penser que livres, tableaux et gravures étaient bien là où il les voulait.

On avait espéré que le Gouvernement reconnaîtrait ce désintéressement, et qu'un bout de ruban, s'ajoutant à la rosette d'officier de l'Instruction publique qu'il avait depuis 1892, viendrait rougir sa boutonnière. Mais la barque qui portait la promotion Molière, sur laquelle il devait figurer, échoua au port, vous le savez, sous le poids trop lourd de tous les successeurs plus ou moins authentiques de Molière, qui, voulant profiter du bateau pour toucher à la terre promise, s'y embarquèrent en trop grand nombre et le firent couler.

Qu'importe ! Lapierre n'a pas eu le ruban, mais il a eu la pleine conscience de sa bonne action, et il pouvait an

Digitized by Google

déclin de la vie répéter ce qu'il avait dit soixante ans auparavant, alors que l'avenir s'ouvrait devant lui : « Advienne que pourra, pourvu que notre conscience soit en repos. » Il avait été, dans sa longue existence, scrupuleusement fidèle à sa devise.

Dans le courant de 1923, malgré les soins attentifs et dévoués dont il était l'objet de la part de ses proches, il s'affaiblit peu à peu, et le 28 décembre il s'éteignait sans souffrance.

⁂

Existence certes bien remplie. Son œuvre aux Archives du Parlement, qu'on ne saurait trop admirer, aurait suffi à sa gloire. Il y a encore ajouté ses recherches sur l'histoire de l'Académie, sur l'iconographie de Molière, sur les origines et la formation de la Bibliothèque de la Ville. Archiviste, académicien, archéologue, bibliothécaire, partout où il est passé, il a fait œuvre utile et durable.

Sa pensée planera longtemps dans le salon de la rue des Changes où ses héritiers ont réuni avec un ordre parfait, tel qu'il eût pu le rêver lui-même, ses livres et papiers qu'un jeune bibliophile conserve avec un soin pieux et particulièrement éclairé, et où j'ai trouvé tant de renseignements précieux pour cette notice biographique. Son souvenir restera après qu'auront disparu ceux qui l'ont connu. Il restera au Parlement, où tous les murs racontent son labeur si fécond. Il restera à la Bibliothèque, où sa collection Molière, réunie dans un meuble spécial, rappellera à tous ses successeurs le goût et la passion qui animèrent sa vie de bibliophile, sa générosité et son dévouement à l'établissement. Il restera à la Société archéologique, où nul ne peut consulter la collection des Mémoires, sans recourir aux Tables qu'il en a dressées.

Et nous, Académiciens, dont il démêla les origines lointaines et dont il retraça les péripéties historiques à travers deux siècles, nous n'oublierons pas de sitôt la vie toute de travail, de droiture et de bonté de notre historien.

Digitized by Google

Et je ne saurais mieux terminer cet éloge, où j'aurais voulu faire ressortir avec plus de talent cette curieuse figure, que par une dernière citation; ce sont les propres paroles par lesquelles il terminait lui-même l'éloge d'un de ses confrères :

« Sa vie, entièrement consacrée à l'étude et au travail, a été celle d'un honnête homme » et j'ajouterai d'un grand caractère; « elle est pour nous tous un enseignement, et nous devons la proposer pour modèle à ceux qui ont encore le culte des choses de l'esprit ».

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Des Œuvres de LAPIERRE (1).

1° *Débuts : théâtre et divers.*

« Littérature, théâtres dans les journaux suivants : *Journal de Toulouse, Messager, Progrès Libéral, Midi Artistique, Publicité, Indépendance dramatique à Paris.* De 1856 à 1882 » (2).

1. Faculté de droit de Toulouse. Thèse pour la licence... soutenue par M. Lapierre (Marie-Philippe-Eugène), né à Toulouse. — Toulouse, typographie Troyes, ouvriers réunis, 1855, in-4° de 41 pages.
2. Philippe Féral. Discours prononcé le 26 décembre 1858 à la rentrée solennelle des conférences des avocats, par Eug. Lapierre, avocat stagiaire. — Toulouse, typogr. Bonnal et Gibrac, 1859, in-8° de 27 pages.
3. Société d'horticulture, exposition d'été. — *Revue de Toulouse,* 1861, t. XIII, pp. 460-462.
4. Chronique théâtrale tous les quinze jours dans le *Journal de Toulouse,* 1858, 1859 et 1860 (signé parfois Stone, Gygès).
5. Lettres de Paris, 13, 25 octobre 1867. — *Journal de Toulouse* (Signé : pour extrait, A. Pujol [directeur du journal]).

---

(1) Je dois adresser des remerciements tout particuliers à M. Henry Laurent, ancien juge au Tribunal de commerce de Toulouse et à son fils André, qui ont considérablement facilité l'élaboration de ce travail et de l'éloge qui précède par l'empressement avec lequel ils ont mis à ma disposition tous les papiers personnels de Lapierre.

(2) Note du carnet Lapierre et notice académique. Quoique Lapierre, outre sa notice académique, ait tenu chez lui une note exacte de tous ses travaux, il n'a pas toujours été facile de retrouver les numéros des journaux dans lesquels ses premiers articles ont paru. S'il les a soigneusement conservés en recueils factices, il n'a pas en effet toujours indiqué le journal où ils ont été publiés et la date du numéro.

Digitized by Google

6. Notes toulousaines. Les tablettes de mon ami Tiberge. — *Revue de Toulouse*, 1869, t. XXIX, pp. 282-286, 450-453 (Signé Gygès et Tiberge).
7. Le Théâtre. — *Id.*, 1869, t. XXIX, pp. 390-392.
8. La Comédie française à Toulouse. — *Id.* 1869, t. XXX, pp. 136-140.
9. Menus propos de théâtre. — S. l. n. d., imp. Chauvin, in-8° de 15 pages (relié à la suite d'un recueil factice constitué par Lapierre sous le titre : *Simples notes historiques*, 1869).
10. Articles sur le théâtre des Variétés. — *Journal de Toulouse*, 1877 (1).
11. Le nouveau théâtre jugé par un vieux monsieur de l'orchestre. — *Midi Artiste*, 24-31 octobre 1880.
12. Nos théâtres actuels, décadence et restauration. — *Id.*, 31 octobre-6 novembre 1880.
13. Les scènes lyriques. Jadis !... Aujourd'hui. — *Id.*, 5-12 décembre 1880.

2° *Débuts : histoire.*

14. La question des embellissements de Toulouse il y a cent ans. — *Journal de Toulouse*, 1860.
15. Toulouse autrefois, administration, commerce, industrie, agriculture, travaux, embellissements, d'après les tableaux de l'administration capitulaire à la fin du dix-huitième siècle. — *Id.*, décembre 1860 (Signé : Philippe Stone).
16. Variétés rétrospectives et contemporaines. Les embellissements de Toulouse. — *Id.*, 6, 13, 20, 27 janvier, 10 février 1881 (Signé : E. Lapis).
17. Bulle du pape Honorius III confirmant l'établissement de l'ordre des Dominicains, suivie d'observations sur l'origine et la fondation du couvent des Dominicains à Toulouse. — Toulouse, imp. Chauvin, 1860, in-8° de 23 pages (*Revue de Toulouse*, 1860, t. XII, pp. 284-307).
18. Notes pour servir à l'histoire de l'administration de la ville de Toulouse pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, d'après les documents inédits et originaux de l'époque. — Toulouse, imp. Chauvin, in-8° de 27 pages (*R. Toulouse*, 1862, t. XVI, pp. 256-282).
19. Tableau de l'administration de la ville de Toulouse (année 1785). — *Revue de Toulouse*, 1863, t. XVII, pp. 93-110.
20. Lettres inédites de Charles IX et de Catherine de Médicis aux Capitouls de Toulouse. — *Id.*, 1863, t. XVIII, pp. 190-193.

---

(1) Note du carnet Lapierre.

Digitized by Google

21. Calendrier des jours fériés auxquels il n'y a leçon aux estudes de l'Université de Tolose (1680). — *Id.*, 1864, t. XIX, pp. 446-451.
22. Description des jours que la souveraine Cour de Parlement de Tolose n'entre point pour vacquer à l'expédition des procès qu'on appelle les jours férials. — *Id.*, 1864, t. XX. pp. 199-205 (1).
23. Le théâtre à Toulouse au siècle dernier. Le privilège et la liberté. — *Id.*, 1864, t. XX, pp. 365-370(Signé : Stone).
24. Archives historiques. Consécration de l'église de la Dalbade (5 mai 1548). Certificat de bonne vie délivré aux religieux Augustins par les Capitouls de Toulouse (28 février 1669). — *Id.*, 1865, t. XXI, pp. 270-272 (2).
25. Archives historiques. Procès-verbal rédigé chez M. de Niquet, premier président du Parlement de Toulouse, au sujet d'une conspiration contre Louis XV et le Parlement, en 1771. — *Id.*, 1865, t. XXI, pp. 371-377 (3).
26. Archives historiques. Comédiens et comédiennes à Toulouse au dix-huitième siècle. — *Id.*, 1865, t. XXII, pp. 291-296.
27. Mémoire du peintre Rivals en 1761 [entretien du théâtre]. Projet de troupe permanente en 1765. — *Id.*, 1865, t. XXII, pp. 383-388.
28. Usages, règlements et police intérieure des théâtres de Toulouse au siècle dernier. — *Id.* 1865, t. XXII, pp. 466-471.
29. Mémoire sur l'administration vicieuse du corps de ville de Toulouse présenté au roi en 1775. — *Id.*, 1865, t. XXII, pp. 401-418.
30. Augustin Thierry, sa vie et ses ouvrages. — Toulouse, imp. Chauvin, 1865, in-12 de 36 pages.
31. Archives historiques. L'ancienne place Royale (place du Capitole). — In-8° de 23 pages (*Revue de Toulouse*, 1866, t. XXIV, pp. 247-269).
32. Archives historiques. Un cortège officiel au dix-septième siècle, d'après un procès-verbal du temps. — *Revue de Toulouse*, 1867, t. XXV, pp. 367-371.
33. Exaltation et translation des reliques de Saint-Edmond, roi d'Angleterre, conservées en l'église Saint-Sernin de Toulouse, d'après le procès-verbal du temps (4). — *Id.*, 1867, t. XXVI, p. 120-127.
34. Archives historiques. Etat de la dépense faite par ordre du Parlement pour les honneurs funèbres rendus au roi Louis XIII. — *Id.*, 1867, t. XXVI, pp. 128-129.

(1, 2, 3, 4) Articles non signés, mais indiqués comme étant de Lapierre dans son carnet.

Digitized by Google

35. Histoire locale. Simple note sur l'ancien bureau académique d'écriture à Toulouse. — *Id.*, 1868, t. XXVIII, pp. 214-216.
36. La photographie appliquée aux chartes et aux documents originaux. — *Id.*, 1868, t. XXVIII, pp. 382-384 (Signé : Gygès).

3° *Histoire du Parlement.*

37. Simple note sur le fonds judiciaire des archives départementales, série B, Parlement de Toulouse. — Toulouse, typogr. de Bonnal et Gibrac, 1868, in-8° de 19 pages.
38. Le Parlement de Toulouse, son ressort, ses attributions et ses archives. — Toulouse, imp. de Bonnal et Gibrac, 1869; in-8° de 19 pages (*Revue de Toulouse*, 1868, t. XXVIII, pp. 446-452; 1869, t. XXIX, pp. 21-31,81-93).
39. Dix lettres royales originales adressées à la Cour du Parlement de Toulouse. — Toulouse, typogr. de Bonnal et Gibrac; in-8° de 10 pages (*Revue de Toulouse*, 1869, t. XXIX, pp. 405-414).
40. Le fonds judiciaire des archives départementales de la Haute-Garonne. — Toulouse, Chauvin, 1874 ; in-4° de 16 pages (*Mémoires de la Soc. archéologique*, 1872-1873, t. X, pp. 317-332).
41. Le Parlement de Toulouse. — Paris, Thorin, 1875; in-8° de 75 pages (*Revue de législation française et étrangère*).
42. Manuscrit 990 de la Bibliothèque de la ville de Toulouse (Minute du travail précédent).
43. Notice historique sur le Parlement. — Inventaire des archives de la Haute-Garonne, série B, t. II (ancien t. I, 1888), pp. III-XXXVIII (1).
44. Le journal de Malenfant. — *Chroniques de Languedoc* (*Revue du Midi*), 1875, tomes I à III.
45. L'affaire Fitz-James à Toulouse. — *Id.* 1877, t. IV, p. 17.
46. L'orviétan à Toulouse. — *Id.* p. 104.
47. Les premiers présidents du Parlement de Toulouse. — *Id.*, t. V, pp. 247-250.
48. L'office de concierge-buvetier au Parlement de Toulouse. — *Académie de législation de Toulouse*, 1876, t. XXV, pp. 105-109, et *Mémoires Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 1904, 10e série, t. IV, pp. 25-32.

---

(1) Voir également les articles déjà cités du *Journal de Toulouse* et du *Messager de Toulouse*, 1873 et 1874.

Digitized by Google

49. Simple note sur une histoire manuscrite du Parlement de Toulouse. — *Académie de législation de Toulouse*, 1877-1878, t. XXVI, pp. 85-89.
50. Traité de l'audience du Parlement de Tolose de 1654. — *Bull. Soc. archéologique du Midi de la France*, 6-13 mars 1877, pp. 12-14.

4° *Histoire de la Bibliothèque.*

51. Note sur les bibliothèques publiques de la ville de Toulouse. — *Revue de Toulouse*, 1856, t. II, pp. 521-524 (1).
52. Note sur le catalogue des incunables de la Bibliothèque de Toulouse. — *Académie de législation*, 1878-1879, t. XXVII, pp. 330-332.
53. Lettre au Directeur du Bibliophile, 28 octobre 1884. — *Bulletin du Bibliophile*, 1884, pp. 553-555.
54. Bibliothèque publique de la ville de Toulouse (suivi d'une bibliographie pyrénéenne). — *Toulouse, histoire, archéologie* (ouvrage publié à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Toulouse, Privat, 1887), pp. 623-634.
55. Bibliographie pyrénéenne. Nomenclature des ouvrages sur les Pyrénées qui se trouvent dans la Bibliothèque publique de la ville. — *Revue des Pyrénées*, 1890, t. II, pp. 842-845; 1891, t. III, pp. 112-123.
56. La Bibliothèque publique de Toulouse en 1790 et le bibliothécaire Castilhon. — *Mémoires Académie des Sciences de Toulouse*, 1889, 9e série, t. I, pp. 213-224.
57. Les anciennes bibliothèques de Toulouse. — *Id.* 1890, 9e série, t. II, pp. 200-212.
58. Formation et organisation de la Bibliothèque publique de la ville de Toulouse. — *Id.* 1891, 9e série, t. III, pp. 108-116 (2).

5° *Histoire de l'Académie.*

59. Les bouts rimés des lanternistes. — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 1887, 8e série, t. IX, pp. 269-286 (Tir. à part de 20 p.).
60. Quelques notes relatives à l'Académie. — *Id.*, 1888, 8e série, t. X, pp. 548-551 (Tir. à part de 4 p.).

---

(1) Article non signé, mais présentant de grandes analogies avec une des brochures suivantes.

(2) Ces trois articles ont paru en tirage à part, la couverture servant de titre.

Digitized by Google

61. Histoire de l'Académie. Les Lanternistes. — *Id.*, 1905, 10e série, t. V, pp. 51-81, 382, 392, 396; 1906, t. VI, pp. 1-26, 370.
62. Histoire de l'Académie, 1746-1767. — *Id.*, 1907, t. VII, pp. 4-47, 421.
63. Histoire de l'Académie, 1768-1793. — *Id.*, 1908, t. VIII, pp. 1-64, 326.
64. Histoire de l'Académie (1640-1793). — Toulouse, imp. Douladoure-Privat, 1908; in-8° de 179 pages (Réunion des articles précédents).
65. Rétablissement de l'Académie en 1809. — *Mémoires de l'Académie*, 1912, 10e série, t. XII, pp. 252-253 (1).

6° *Travaux sur Molière.*

66. Anniversaire de la naissance de Molière. — *Journal de Toulouse*, 22 janvier 1860.
67. Deux programmes-annonces de la troupe royale de Chambord. Le malade imaginaire, le festin de Pierre (2). — Le *Moliériste* (avril 1886), t. VIII, pp. 3-16.
68. Les trois éditions de Toulouse. — *Id.* (octobre 1886), t. VIII, pp. 213-217.
69. Molière illustré (3). — *Id.*, t. IX (avril 1887-mars 1888), pp. 17-23, 52-60, 78-90, 116-123, 144-148, 169-181, 211-218, 237-248, 268-275, 304-307, 339-343, 361-367; t. X (avril-décembre 1888), pp. 19-23, 50-56, 77-83, 113-120, 141-151, 182-189, 205-213, 242-248, 275-281.
70. Les illustrations des comédies de Molière (Réunion en un volume des articles précédents).
71. Les illustrations des comédies de Molière (Résumé des articles précédents). — *Mémoires Académie Toulouse*, 1889, 9e série, t. I, pp. 627-629; *Bulletin Soc. archéologique*, 21 mai 1889, pp. 71-73.

---

(1) A signaler des additions manuscrites de Lapierre à l' « Etat des membres de l'Académie » (1640-1876), publié par le Dr Armieux dans les *Mémoires de l'Académie*, 7e série, t. VIII, pp. 255-329. Ces additions, qui vont jusqu'à 1891, se trouvent sur l'exemplaire de la brochure (tirage à part) conservé à la Bibliothèque de la ville.

(2) Article rédigé par G. Monval, d'après des documents de la Bibliothèque de Toulouse, communiqués par Lapierre et dont le texte est publié.

(3) Série d'articles mensuels, consacrés chacun aux illustrations d'une pièce.

Digitized by Google

72. Les portraits gravés de Molière. — *Mémoires de l'Académie*, 1894, 9e série, t. VI, pp. 513-517.
73. Le premier grand portrait de Molière. — *Id.*, 1896, t. VIII, pp. 183-192 (Tirage à part de 12 p.).
74. Les portraits gravés de Molière, type Audran. — *Id.*, 1897, t. IX, pp. 155-163 (Tirage à part de 11 p.).
75. Portrait de Molière couronné de lauriers dont l'original est peint par Mignard. — *Bulletin de l'Académie*, 1897-1898, t. I, pp. 66-74 (Tir. à part de 11 p. sous le titre de : Le Molière couronné de Mignard).
76. Le Molière Coypel. — *Id.*, 1898-1899, t.II, pp. 41-49 (Tir. à part de 11 p. remanié).
77. Les peintres contemporains de Molière. Mignard et Sébastien Bourdon. — *Id.*, 1899-1900, t. III, pp. 94-104 (1) (Tir. à part de 13 p. remanié sous le titre de : Bourdon et Mignard contemporains de Molière).
78. Le buste de Houdon. — *Mémoires de l'Académie*, 1901, 10e série, t. I, pp. 1-8 (Tir. à part de 10 p.).
79. Les portraits de Molière de la collection Soleirol. — *Id.*, 1901, t. I, pp. 148-153 (Tir. à part de 8 p.).
80. Les portraits gravés de Molière. — *Id.*, 1902, t. II, pp. 82-95 (Tir. à part de 16 p. sous le titre : Les portraits de Molière, types divers et non classés dans un groupe).
81. Le vrai portrait de Molière. — *Id.*, 1903, t. III, pp. 138-149, 467 (Tir. à part de 14 p.).
82. Les portraits gravés de Molière. — Toulouse, Privat, 1901 (Réunion en un recueil factice des tirages à part des articles précédents, avec la même pagination (2).

7° *Travaux divers* (3).

83. Tables générales des *Mémoires de la Société archéologique*, 1831-1871. — Toulouse, imp. Chauvin, 1875; in-4° de 69 pages.

---

(1) Omis dans la table du volume.

(2) Ces tirages à part ont paru avec une simple couverture formant titre s. l. n. d.

(3) Pour les principales interventions dans les séances de l'Académie (rapports, propositions, etc.), voir 1887, pp. 674, 677; 1888, p. 540; 1889, pp. 630, 639; 1890, p. 569; 1892, p. 541; 1894, p. 509; 1909, p. 336; 1910, p. 426, 447; 1911, pp. 365, 375, 378; 1912, p. 242. Pour la Société archéologique, voir la notice nécrologique dans le Bulletin de la Société (1926).

Digitized by Google

84. Le Midi romain et du Moyen âge. — Toulouse, imp. Chauvin, 1883; in-4° de 33 pages (*Mémoires de la Soc. archéologique*, t. XIII, 1883-1885, pp. 1-25).
85. Mazzoli. Le vieux Toulouse disparu, 1885 (Rédaction des notices sur la place du Capitole avant les arcades et sur le Château narbonnais).
86. Archives départementales et hospitalières. — Dans le vol. intitulé : *Toulouse, histoire, archéologie...* (1), publié en 1887 par la ville de Toulouse à l'occasion de la 16e session de l'Association française pour l'avancement des sciences, pp. 463-466, 469.
87. Musée de Toulouse. Liste des principaux tableaux d'après le *Guide dans Toulouse*, de Leblanc du Vernet. — *Id.*, pp. 614-618.
88. Musée de Toulouse. Bibliographie des catalogues. — *Id.*, pp. 618-620.
89. Ancienne Université de Toulouse. — *Id.*, pp. 727-730.
90. Exposition des Sociétés scientifiques et littéraires. — *Id.*, pp. 896.
91. Ancienne bourse des Marchands. Juridiction consulaire. Chambre de commerce. — *Id.*, pp. 1000-1007.
92. Alfred Roland et les chanteurs montagnards. — *Revue des Pyrénées*, 1899, t. XI, pp. 666-682.

8° *Eloges académiques.*

93. M. Florentin Ducos. — *Mémoires de la Soc. archéologique*, 1874-1879, t. XI, pp. 45-49 (Tir. à part de 4 p.).
94. Eloge de M. L. Saint-Charles. — *Mémoires de l'Académie*, 1888, 8e série, t. X, pp.475-491 (Tir. à part de 19 p.).
95. Notice nécrologique de M. Gustave de Clausade. — *Id.*, 1889, 9e série, t. I, pp. 588-594 (Tir. à part de 7 p.).
96. Eloge de M. A.-F. Mazzoli. — *Mémoires de la Société archéologique*, 1894-1896, t. XV, pp. 99-102.
97. Notice nécrologique de Maurice Massip, ancien bibliothécaire de la ville. — *Mémoires de l'Académie*, 1914, 11e série, t. II, pp. 19-36 (Tir. à part de 20 p.).

9° *Comptes rendus* (2).

98. Lévêque. La science du beau. — *Revue de Toulouse*, 1861, t. XIV, pp. 281-298.

---

(1) C'est Lapierre qui a rédigé la préface de ce volume.
(2) Groupés par revues et dans l'ordre chronologique.

Digitized by Google

99. Dussieux. L'histoire de France racontée par les contemporains. — *Id.*, 1862, t. XV, pp. 166-170.
100. Lévêque. Le rire dans l'esprit et dans l'art. — *Id.*, 1863, t. XVIII, pp. 384-387.
101. Audibert. Le dernier président des Etats de Languedoc. Mgr Dillon, archevêque de Narbonne. — *Id.*, 1868, t. XXVII, pp. 472-474 (Signé : Gygès).
102. Académie de législation. Fête de Cujas. — *Id.*, 1869, t. XXIX, pp. 384-385.

103. Lagrèze-Fossat. Etudes historiques sur Moissac, t. III. — *Académie de législation de Toulouse*, 1874, t. XXIII, pp. 371-376.
104. Collection des documents inédits de l'histoire de France. — *Id.*, 1874, t. XXIII, pp. 377-381.
105. Rossignol. Les petits Etats d'Albigeois. — *Id.*, 1876, t. XXV, pp. 100-104.

106. Elisa Gay. Les fiancés de Saint-Cyprien. — *Gazette du Languedoc*, 9 mars 1876 (Signé : Eugène G.).
107. Elisa Gay. Le roman d'une jeune fille pauvre. — *Id.*, 9 mai 1876.

108. Amilhau. Nos premiers présidents. — *Bulletin de la Soc. archéologique*, 17 décembre 1881, pp. 6.
109. Moulenq. Documents sur le Tarn-et-Garonne. — *Id.*, 24 janvier 1882, p. 9.
110. Parfouru. Etude sur les voûtes de la cathédrale d'Auch. — *Id.*, 9 mai 1882, p. 18.
111. Dufor. Monographie d'Huos et de Clarac. — *Id.*, 4 juin 1889, p. 78.
112. Picot. Documents relatifs aux Etats Généraux sous Philippe le Bel. — *Id.*, 17 juin 1902, p. 161.
113. Fr. Irénée. Aulon, monographie communale. — *Id.*, 9 février 1904, p. 77.

114. Fontanié. Monographie de l'abbaye de Belleperche. — *Annales du Midi*, 1889, t. I, p. 241.
115. Forestié. La Société littéraire et l'ancienne Académie de Montauban. — *Id.*, 1889, t. I, p. 241.
116. Rossignol. Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution. — *Id.*, 1890, t. II, p. 432.
117. Massip. Le collège de Tournon. — *Id.*, 1891, t. III, pp. 88-91.
118. Barrière-Flavy. Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun. — *Id.*, 1891, t. III, pp. 142, 259-260 (*Cf.* ci-dessous, n° 124).
119. Roschach. Archives municipales de Toulouse. Histoire du dépôt et de l'édifice. — *Id.*, 1892, t. IV, pp. 91-102.

Digitized by Google

120. Duboul. Le tribunal révolutionnaire. — *Id.* 1894, t. VI, pp. 499-500 (*Cf.* ci-dessous, n° 127).

121. Duboul. La fin du Parlement de Toulouse. — *Revue des Pyrénées*, 1890, t. II, p. 901-903.
122. Abbé Douais. Vie de Saint-Germier, évêque de Toulouse au sixième siècle. — *Id.*, 1890, t. II, pp. 665-667.
123. Forestié. Livre de compte des frères Bonis. — *Id.*, 1890, t.II, pp. 667-669.
124. Barrière-Flavy. Histoire de Saverdun. — *Id.*, 1891, t. III, pp. 229-231 (*Cf.* ci-dessus, n° 118).
125. Bourdette. Le Labédan, récits. — *Id.*, 1891, t. III, pp. 234-235.
126. Laffon. Histoire de Saint-Orens de Gameville. — *Id.*, 1891, t. III, pp. 235-236.
127. Duboul. Le tribunal révolutionnaire. — *Id.*, 1894, t. VI, pp. 323-324 (*Cf.* ci-dessus, n° 120).

10° *Notices sur Lapierre.*

Duméril. Discours aux obsèques. — *Mémoires de l'Académie*, 1924, 12e série, t. II, pp. 441-442.
Mouret. Note sur Lapierre. — *Recueil de l'Académie de législation*, 1924, 4e série, t. IV, pp. 220-221 (Rapport sur les travaux de l'Académie).
Galabert. Notice nécrologique. — *Annales du Midi*, 1926, t. XXXVIII, p. 368 et *Bulletin de la Soc. archéologique*, n° 47, pp. 288-291.

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

POUR LES ANNÉES 1927 ET 1928

PRIX GAUSSAIL

Pour se conformer aux intentions de M^me^ veuve A. GAUSSAIL, l'Académie décerne tous les ans, sous la dénomination de *Prix Gaussail*, une récompense *à l'auteur dont le travail manuscrit paraît le plus digne de cette distinction.*

Les travaux de l'ordre littéraire concourront seuls pour ce prix en 1927; ceux de l'ordre scientifique, en 1928.

Ce prix est de 665 francs. Il n'est imposé aucun sujet particulier aux concurrents, lesquels sont libres de choisir parmi les matières variées qui font l'objet des études de l'Académie (1).

PRIX OZENNE

Depuis l'année 1905, et pour se conformer aux volontés du fondateur, l'Académie décerne chaque année, et alternativement pour les Sciences et pour les Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 300 francs, qui porte le nom de *Prix Ozenne*, à l'auteur de la découverte ou du travail qui, par son importance, *entre les communications faites à l'Académie*, paraît mériter le mieux cette distinction.

(1) Ces termes excluent les œuvres traitant de questions politiques ou religieuses actuelles, celles où l'imagination domine : poèmes, romans, drames, etc..., et les travaux juridiques d'un caractère purement pratique.

Digitized by Google

Les travaux *imprimés* sont admis à concourir pour ce prix, pourvu que la publication n'en remonte pas au delà de trois années.

Les travaux de l'ordre littéraire concourront seuls pour ce prix en 1927; ceux de l'ordre scientifique, en 1928.

PRIX D. CLOS

Le prix fondé en mémoire de M. Dominique Clos, professeur honoraire à la Faculté des Sciences, correspondant de l'Institut et ancien Président de l'Académie, est destiné à récompenser un travail portant sur un point du règne végétal.

Le montant en est de 300 francs; il est décerné tous les cinq ans à une œuvre *inédite*.

Pourront obtenir ce prix les mémoires ayant trait à la flore de la Haute-Garonne, des départements limitrophes, ou de la région sous-pyrénéenne française en général, et ceux qui, traitant une question de botanique générale, seront présentés par des auteurs nés ou résidant dans la Haute-Garonne ou un département limitrophe.

Le prix ne sera pas partagé. S'il n'est déposé aucun mémoire, ou si les mémoires présentés sont jugés insuffisants, l'Académie pourra décerner un prix Clos extraordinaire l'année suivante.

Le prix Clos sera décerné en 1930.

PRIX MAURY

Conformément aux conditions formulées dans le testament de M. Pierre Maury, l'Académie décerne chaque année, sous le nom de *Prix Maury*, un prix de 1.000 francs au meilleur travail manuscrit ou imprimé sur une question industrielle ou scientifique qui lui sera présenté à cet effet et dont l'auteur sera natif de Toulouse.

Ce travail, s'il est imprimé, devra avoir été publié depuis la clôture du précédent concours.

Les concurrents devront déposer, en même temps que leurs mémoires, leur bulletin de naissance.

Si aucun travail n'est jugé digne de ce prix, le montant en sera réservé et pourra être alloué en tout ou en partie l'année suivante.

PRIX EDOUARD MAUREL

Conformément aux dispositions prises dans son testament par M. le Dr Edouard Maurel, professeur honoraire à la Faculté

Digitized by Google

de Médecine, ancien Président et Trésorier perpétuel de l'Académie, celle-ci décerne tous les cinq ans un prix au meilleur travail qui lui est présenté, manuscrit ou imprimé, composé depuis le dernier concours, sur une question d'hygiène publique ou privée.

Ce prix, qui est de 1.000 francs, sera décerné en 1928.

Si aucun travail n'était jugé digne du prix à cette date, le prix réservé ne se confondrait pas avec le prix quinquennal suivant; le concours resterait ouvert les années suivantes, tant pour les travaux composés pendant les cinq années précédentes et non encore présentés que pour ceux qui auraient été ultérieurement composés.

MÉDAILLES

L'Académie décerne aussi, dans sa séance publique annuelle, des prix d'encouragement :

1° Aux personnes qui lui signalent et lui adressent des objets d'antiquité (*monnaies, médailles, sculptures, vases, armes,* etc...) et de géologie (*échantillons de roches et de minéraux, fossiles d'animaux, de végétaux,* etc...), ou qui lui en transmettent des descriptions détaillées accompagnées de figures;

2° Aux auteurs qui lui adressent quelque dissertation, ou observation, ou mémoire, importants et *inédits,* sur un des sujets scientifiques ou littéraires qui font l'objet des travaux de l'Académie;

3° Aux inventeurs qui soumettent à son examen des machines ou des procédés nouveaux introduits dans l'industrie et particulièrement dans l'industrie méridionale.

Ces encouragements consistent en médailles de bronze, d'argent ou de vermeil, selon l'importance des communications. Dans tous les cas, les objets soumis à l'examen de l'Académie sont rendus aux auteurs ou inventeurs, s'ils en manifestent le désir. (Les manuscrits ne sont pas compris dans cette disposition.)

Le nombre de ces médailles est illimité.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I. Les Mémoires et communications concourant pour les prix et les médailles d'encouragement devront être déposés, au plus tard, le 1er avril de chaque année où le concours a lieu.

II. Tous les envois seront adressés, *franco,* au Secrétariat de l'Académie, Hôtel d'Assézat et Clémence-Isaure.

Digitized by Google

III. Les Mémoires seront écrits en français ou en latin, et d'une *écriture bien lisible.*

IV. Les auteurs des Mémoires pour les prix *Gaussail* et *Clos* écriront sur la première page une sentence ou devise; la même sentence sera répétée sur un billet séparé et cacheté, renfermant leur nom, leurs qualités et leur demeure; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura obtenu une distinction. Dans le cas où le Mémoire obtiendrait une récompense autre que celle pour laquelle il concourt, le nom de l'auteur ne sera publié que s'il en manifeste le désir.

V. Les Mémoires concourant pour les prix *Gaussail* et *Clos* dont les auteurs se seront fait connaître avant le jugement de l'Académie ne pourront être admis au concours.

VI. Ne pourra être admis aux Concours de l'Académie aucun ouvrage ayant déjà reçu une récompense d'une Société savante ou d'un Etablissement d'enseignement supérieur.

VII. Les noms des lauréats seront proclamés en séance publique au mois de décembre.

VIII. Si les lauréats ne se présentent pas eux-mêmes, ils pourront faire retirer leurs prix, à l'Hôtel d'Assézat, par des personnes munies d'un reçu de leur part.

IX. L'Académie, qui ne proscrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

Digitized by Google

BULLETIN DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1925-1926

Séance du 19 novembre 1925. — M. GIRAN, qui prend la présidence de l'Académie, rend hommage à son prédécesseur M. de Gélis.

Il rappelle avec émotion les décès, survenus pendant les vacances, de MM. Hérisson-Laparre et Saint-Blancat, associés ordinaires.

Ouvrages reçus : *La Nutrition des Plantes Alpines* par M. Albert Javrin, *La Magie des Nombres*, par M. Edouard Barbette.

Séance du 26 novembre 1925. — M. DE SANTI fait hommage à l'Académie du manuscrit de son étude inédite sur : *La Gaule Narbonnaise et le Pro Fonteio.*

Communication est donnée de deux des discours qui seront prononcés à la séance publique. *Eloge de M. Gros*, par M. de Gélis (Imprimé p. 185), *Rapport sur les concours de 1925*, par M. le Chanoine Auriol.

Séance du 3 décembre 1925. — Ouvrages offerts : *Description de l'organisation et du fonctionnement du Centre régional anticancéreux de Toulouse. — Quelques exemples de traitements par le radium*, par M. le Dr Marïe; *Les bisons d'argile*, par M. Max Begouën.

M. JUPPONT fait une communication intitulée : *Pour secourir le Franc. Atténuation de la crise financière par la création du billet foncier amortissable.* (Imprimée p. 69.)

Séance du 3 décembre 1925. — M. le Dr MARIE fait une communication sur *Les difficultés du traitement efficace du cancer en voie de généralisation.* (Imprimée p. 39.)

Digitized by Google

M. GALABERT communique l'*Eloge de M. Lapierre*, qui doit être lu à la séance publique (Imprimé p. 193).

M. BARRIÈRE-FLAVY lit une étude intitulée : *Drames de famille en Gascogne au XVII^e siècle : Les Durfort de Castelbajac et de Sabarros. Les de Mun et d'Orbessan.*

Séance publique du 13 décembre 1925. — M. DE GÉLIS, Président, remet à M. le Doyen Paul Sabatier la médaille de vermeil, commémorant son quarantenaire académique. Une semblable médaille sera offerte à M. Abadie-Dutemps, qui a été empêché par son état de santé de venir recevoir ce souvenir de son jubilé.

M. DE GÉLIS prononce l'*Eloge de M. Gros.* (Imprimé p. 185) et M. GALABERT l'*Eloge de M. Lapierre* (Imprimé p. 193).

M. LAMOTTE, Secrétaire adjoint, donne lecture du Rapport de M. le Chanoine Auriol, sur les Concours de 1925.

Les récompenses suivantes sont distribuées :

PRIX GAUSSAIL. — *Récompense de 250 francs.* — **M. Norbert Casteret**, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). — Mémoire inédit intitulé : *Découverte d'un vaste oppidum gaulois et d'une cité gallo-romaine disparue à Saint-Martory (Haute-Garonne). Est-ce Calagurgis ?*

Récompense de 250 francs. — **M. le Dr Georges-René Doré**, chef de clinique médicale à l'Ecole d'application des Médecins de la Marine, à Cherbourg. — Mémoire inédit sur : *La colonie corcyréenne de 1810 à 1814.*

Récompense de 250 francs. — **M. Pierre Dupont**, ancien directeur d'Ecole, à Toulouse. — Mémoire inédit sur : *L'enseignement primaire à Toulouse et dans le département de la Haute-Garonne sous l'Empire (1850 à 1870).*

Récompense de 250 francs. — **M. Victor Malrieu**, à Montauban (Tarn-et-Garonne). — Mémoires inédits intitulés : *Enquête historique sur les biens communaux de la commune de Bourret (Canton de Verdun, Tarn-et-Garonne)* et *L'invasion et les Cent Jours dans le Tarn-et-Garonne.*

PRIX OZENNE. — *Récompense de 100 francs.* — **M. l'abbé Gentil Cormary**, professeur au Petit Séminaire de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). — Mémoire inédit sur : *Jean de Pins, évêque de Rieux (Essai biographique).*

PRIX CLOS. — *Prix de 300 francs.* — **M. Georges Souville**, professeur agrégé au Lycée de Caen. — Mémoire inédit sur : *La sexualité chez la mercuriale annuelle.*

PRIX MAURY. — *Récompense de 800 francs.* — **M. Marcel Castéras**, professeur agrégé au Lycée de Pau. — Ouvrage imprimé intitulé : *Considérations tectoniques sur la région frontale des Pyrénées entre l'Ariège et le Salat.*

Récompense de 200 francs. — **M. le Dr H. Colombiès**, chef de Clinique médicale à la Faculté de médecine, à Toulouse. — Ouvrage imprimé intitulé : *Recherches expérimentales et cliniques sur la cholestérine et son métabolisme.*

Digitized by Google

MÉDAILLES. — *Médaille de vermeil.* — **Mme Imbert**, agrégée de l'Université, à Alger. — Mémoire inédit sur : *Un écrivain oublié de l'ère victorienne : Julia Kavanagh.*

Médaille d'argent. — **M. l'abbé Lafforgue**, vicaire d'Antist, par Montgaillard (Hautes-Pyrénées). — Notices imprimées sur : *L'instruction primaire en Bigorre sous l'ancien régime et pendant la Révolution* et *Les anciens pèlerinages de la Bigorre.*

Séance du 17 décembre 1925. — M. LÉCAILLON fait une communication intitulée : *Polydactylie et hérédité chez l'homme et chez les animaux.*

Séance du 7 janvier 1926. — M. CHALANDE, continuant son « *Histoire des Rues de Toulouse* », lit la partie de ce travail consacrée au « *Quartier Saint-Etienne* ». (Imprimée p. 137.)

M. WILLEMIN fait une communication sur *Les progrès réalisés en matière hydro-électrique.* »

Séance du 14 janvier 1926. — Les félicitations de l'Académie sont exprimées à M. Privat, Président du Tribunal de Commerce, correspondant de l'Académie, qui vient d'être promu Officier de la Légion d'honneur.

M. SIGNOREL lit la première partie de sa communication sur *L'élite intellectuelle en France. Son état actuel et son avenir.*

Séance du 21 janvier 1926. — L'Académie prie son Secrétaire perpétuel de transmettre ses compliments à M. Henri Mérimée, correspondant, Directeur de l'Institut français d'Espagne, nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. DUMÉRIL fait une communication sur *Lord Macaulay et les Académies.* (Imprimée p. 13.)

Séance du 28 janvier 1926. — L'Académie exprime la satisfaction avec laquelle elle apprend que M. Declareuil, Président du Conseil d'administration de l'Hôtel d'Assézat et Clémence-Isaure, a été récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. BARRIÈRE-FLAVY fait une communication intitulée *En Gévaudan au XVIIe siècle.*

Séance du 4 février 1926 — M. JUPPONT fait une communication sous ce titre : *Esquisse d'un schème du savoir.*

Digitized by Google

Séance du 11 février 1926 — M. Dop communique la première partie « *Les réactions chimiques* » de son étude sur « *Le mécanisme de la photosynthèse chlorophyllienne* (Imprimé p. 49.)

M. Jacoubet est élu associé ordinaire dans la classe des Inscriptions et Belles-Lettres.

Séance du 18 février 1926. — Des félicitations sont exprimées à M. Henri Martin, correspondant, promu Officier de l'Instruction publique.

M. Dop lit la seconde partie : « *Le mécanisme physique* » de son étude sur « *Le mécanisme de la photosynthèse chlorophyllienne.* » (Imprimée p. 49.)

Séance du 25 février 1926. — M. Jacoubet offre à l'Académie ceux de ses ouvrages dont les titres suivent : *Les trois centuries de Maistre Jehan de Boyssoné, Docteur-régent à Tholoze.* — *Le Comte de Tressan et les origines du genre troubadour.* — *Note sémantique :* Ἀμολγός. — *Note critique sur un passage des « Mémorables ». (I-IV. 10-11).* — *Les dix années d'amitié de Dolet et Boyssoné.*

M. Lespinasse fait une communication intitulée : *Gloses provinciales.*

Séance du 4 mars 1926. — M. Barrière-Flavy offre à l'Académie, de la part de M. le Marquis de Baye, dix-huit brochures (Archéologie-Histoire-Voyages), de cet auteur.

Il fait ensuite une communication intitulée : *Au pays des Soviets. Tribulations d'un savant archéologue français : Le Marquis de Baye* ».

« M. le Marquis de Baye, plusieurs fois chargé par le Ministère de l'Instruction publique de missions scientifiques en Russie, en Crimée, au Caucase, etc., se trouvait à Pétrograd lorsque la guerre éclata (juillet 1914). Il venait d'offrir à M. Poincaré, Président de la République, alors en Russie, comme on sait, un magnifique exemplaire du catalogue du Musée historique de Moscou, où, grâce à ses hautes relations, il avait obtenu la fondation d'une section française.

Dans l'impossibilité de rentrer en France, M. de Baye fut l'hôte du Comte Chérémeteff, un des plus grands seigneurs de la

Digitized by Google

Cour, tantôt dans son palais de Pétrograd, puis dans celui de Moscou, lorsque la première révolution l'eut contraint à abandonner la capitale. Il assista à la prise de Moscou par l'armée rouge et trouva un refuge momentané chez une parente de son hôte où il fut un matin arrêté par les gendarmes rouges et emprisonné au Ministère de l'Intérieur dans une salle où s'entassaient de malheureux et inoffensifs suspects de toute nationalité et de tout âge. Mis en liberté, au bout de trois jours, grâce à l'intervention des membres du Comité du Musée historique auprès de Mme Trotsky, Ministre de l'Instruction publique, il dût bientôt, atteint d'un mal cruel, être transporté dans un hôpital, d'où il fut d'ailleurs expulsé plusieurs semaines après, pour céder la place aux hommes de l'armée rouge, malades ou blessés.

Mais durant son séjour à l'hôpital, la famille du Comte Chérémeteff avait été dispersée : le chef, mort d'une douloureuse maladie incurable, les fils et les gendres proscrits ou fusillés par les bolchewiki, les femmes exilées séparément dans le plus complet dénuement.

M. de Baye fut alors recueilli par le Directeur du Musée, ex-prince Sherbatoff, qui lui céda une salle de bain contiguë à sa chambre, où il couchait sur un grabat, par une température des plus basses. La nourriture était d'ailleurs rare et détestable. M. de Baye, déjà considérablement affaibli, en proie à une fièvre constante, se voyait contraint de sortir en se traînant péniblement sur les perspectives, vendait aux passants des cartes postales illustrées par lui, moyennant quelques copecks destinés à l'achat de choucroute aigre, dont le Directeur et lui s'alimentaient, car la disette était affreuse sous l'administration des Soviets. Bientôt, il dût, pour vivre, vendre successivement sa montre, sa chaîne, ses bagues et quelques parties de son vestiaire déjà fort réduit. Mais la fièvre s'accroissait avec la maladie qui lui faisait endurer des souffrances atroces et bientôt, ne pouvant plus quitter son grabat, il perdait à peu près conscience des événements qui se déroulaient autour de lui.

Un matin encore (à 4 heures), plusieurs commissaires vinrent l'arrêter pour le conduire à la Chéka (c'était l'exécution à bref délai), mais ils dûrent y renoncer en présence du lamentable état dans lequel se trouvait notre compatriote.

Comment M. de Baye ne succomba-t-il pas à ces violentes émotions, au froid, à la faim, à la fièvre et à tous ces maux qui

Digitized by Google

se prolongèrent jusqu'en 1920, où l'heure de la délivrance sonna enfin ?

M. de Baye fut rapatrié dans un des derniers convois de prisonniers français, et, après un voyage extrêmement pénible de 45 jours, porté sur une civière, arriva en octobre 1920 à Paris, où il recevait la croix de la Légion d'honneur.

M. Barrière-Flavy accompagne son récit de nombreuses anecdotes du plus poignant intérêt. Il termine sa communication en relatant la conduite tout à fait admirable de M^lle^ de Baye, fille du Marquis de Baye, surintendante de plusieurs ambulances sur le front, notamment à Dugny, plusieurs fois blessée, citée à l'ordre de l'armée et décorée de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.

M. CHALANDE lit la suite de son étude sur *Le quartier Saint-Etienne*, fragment de son *Histoire des rues de Toulouse*, (Imprimée p. 137.)

Séance du 11 mars 1926. — M. CHALANDE fait hommage à l'Académie de la seconde partie de son *Histoire monumentale de l'Hôtel de Ville de Toulouse; Les monuments existants.*

L'Académie, déférant au désir exprimé par M. Crouzel, associé ordinaire, l'élit associé libre, en exprimant l'espoir qu'il voudra bien, sous ce nouveau titre, continuer à prêter à la Compagnie sa dévouée collaboration dont l'Académie lui est profondément reconnaissante.

M. SIGNOREL continue sa communication sur *L'élite intellectuelle en France. Son état actuel. Son avenir.*

Séance du 18 mars 1926. — M. SIGNOREL termine la communication précitée.

Séance du 25 mars 1926. — M. le PRÉSIDENT adresse des paroles de bienvenue à M. Baillaud, Directeur de l'Observatoire de Paris, membre de l'Institut, associé honoraire de l'Académie, qui assiste à cette séance.

M. JACOUBET remet à l'Académie un exemplaire de chacun de ses ouvrages énumérés ci-après : *Lettres de Paris. — Voltaire et l'innocence de Calas : Essai d'une explication nouvelle. — Un petit problème d'histoire littéraire : Délie et Glaucie. — A propos*

Digitized by Google

d'un passage de la première préface de Britannicus. — Alceste serait-il Montausier ? — De Langson à Canton par la rivière de l'Ouest. — De Moukden au Japon par la Corée. — Notes d'un passant : Villes et gens du Levant; le Japon.

M. DE SANTI fait une communication sur *Une insulte du port d'Alger, en avril 1604.* (Imprimée p. 1.)

M. LAMOTTE lit son étude sur *Le travail manuel dans l'éducation.*

Séance du 15 avril 1926. — Ouvrage offert : *Pour la réhabilitation de Maynard*, par M. Jacoubet.

M. BARDIER fait une communication sur : *La réanimation du cœur par l'adrénaline.*

Séance du 22 avril 1926. — Ouvrage offert : *Au secours du franc, contre l'or, à l'aide du billet foncier amortissable*, par M. Juppont.

M. DIDE fait une communication intitulée : *Lésions organiques dans les psychoses*, accompagnée de la présentation de photographies microscopiques. (Imprimée p. 65.)

M. le Marquis de BAYE est élu correspondant dans la Classe des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. SIGNOREL, Trésorier perpétuel, présente le compte de 1925 et le budget de 1926, qui sont approuvés.

Séance du 29 avril 1926. — L'Académie exprime ses félicitations à M. Duméril, Secrétaire perpétuel, auquel l'Académie des Jeux Floraux, dont il fait partie depuis vingt-cinq ans, vient de remettre le jeton de vermeil commémorant ce jubilé.

Lecture est donnée d'une communication sur *Une affaire criminelle devant le Parlement de Toulouse*, envoyée par M. Saint-Raymond.

M. le Dr Vallois, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, est élu correspondant de l'Académie, dans la classe des Sciences.

Séance du 6 mai 1926. — Ouvrage recu : *Les tombeaux des Goths en Crimée*, par M. le Marquis de Baye.

Digitized by Google

M. DE GÉLIS fait une communication sur : *Quelques poètes des Jeux Floraux aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.* (Imprimée p. 25.)

Séance du 20 mai 1926. — M. VERSEPUY fait une communication sur *L'épuisement du combustible.* (Imprimée p. 95.)

L'Académie, après avoir entendu le Rapport de la Commission spéciale qu'elle a désignée pour examiner sa situation financière, décide de ramener de 20 à 16 le nombre des pages d'impression accordé gratuitement à chaque associé, dans le volume annuel, et de 10 à 8 celui concédé aux correspondants. Un membre qui aura fait plusieurs communications au cours de la même année ne pourra jamais dépasser 48 pages.

Séance du 27 mai 1926. — M. le PRÉSIDENT fait part à l'Académie du décès de M. Saint-Raymond, associé ordinaire. La séance est levée en signe de deuil.

Lorsqu'elle est reprise, M. le Président communique une lettre du Président du Conseil d'administration de l'Hôtel d'Assézat et Clémence-Isaure, informant que M. le Maire de Toulouse est disposé à accueillir dans le *Bulletin municipal* les travaux que les membres des Académies et Sociétés savantes voudront bien y insérer.

M. le D^r^ ABELOUS fait une communication sur *L'inactivation de l'adrénaline.*

28 mai 1926. — Obsèques de M. Saint-Raymond. — M. DUMÉRIL, Secrétaire perpétuel, a prononcé, aux obsèques de ce regretté confrère, auxquelles les membres de l'Académie assistaient nombreux, les paroles suivantes :

« C'est seulement en 1910, à un âge déjà avancé, qu'Edmond Saint-Raymond est devenu membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Il fut sollicité d'y entrer plutôt qu'il ne sollicita d'y être admis. La qualification de modeste, que nous rencontrons fréquemment dans les Eloges académiques, même si elle est employée à propos, a au moins deux sens; elle s'applique tantôt à des personnages effacés, relégués par leur nature même au second ou au troisième plan, tantôt à des hommes qui s'effacent volontairement, ennemis nés de bruit, dédaigneux de la réclame. Saint-Raymond était de ces derniers; jamais peut-être l'épithète, à peine moins prodiguée,

Digitized by Google

de « bénédictin laïque », ne fut mieux méritée. Quand il s'assit parmi nous, le nombre des travaux par lui publiés depuis qu'il avait conquis le diplôme de docteur en droit était considérable : ses articles, épars dans la *Revue des Pyrénées*, dans le bulletin de la Société archéologique du Midi, dont il fut secrétaire général, etc., l'avaient fait connaître de tous les érudits de la région; son enseignement des Antiquités grecques et romaines à l'Institut catholique avait également contribué à asseoir solidement sa réputation de savant. Chercheur consciencieux, remontant scrupuleusement aux sources, pourvu d'une culture générale étendue et approfondie, jurisconsulte, historien, archéologue, amateur et critique d'art, et — ne l'oublions pas — artiste lui-même, ayant travaillé avec Bonnat, il était de la race de ces hommes qui, dans le dernier demi-siècle, ont le plus honoré les compagnies littéraires de Toulouse et Toulouse elle-même, comme les Roschach et les Lapierre, pour ne citer que des confrères disparus. Aussitôt qu'il fut des nôtres, ce fut l'académicien modèle : modèle d'assiduité — qualité presque passive, assez précieuse cependant pour être signalée — tel qui aime à être écouté, écoute moins volontiers les autres; modèle aussi de régularité dans ses communications. Le confrère et l'ami qui se chargera de retracer tout au long pour notre Recueil sa vie et ses œuvres, énumérera celles-ci et les appréciera en détail. Je ne veux parler ici que des mémoires où il a raconté, avec autant de compétence que d'exactitude, l'histoire de notre Académie royale de peinture, sculpture et architecture au XVIII[e] siècle, Académie qui manque aujourd'hui à notre Institut toulousain. Nous assistons à la formation de cette société, à laquelle Rivalz et M. de Mondran prirent une si grande part; nous étudions son organisation, ses rapports parfois difficiles avec les Capitouls, son fonctionnement dans le cours de son utile existence; nous reconnaissons tout ce que lui doit l'enseignement des Beaux-Arts au sein d'une cité justement fière d'être une capitale artistique. Cette histoire, commencée à Dupuy-du-Grez, premier initiateur d'un enseignement public du dessin, Saint-Raymond l'a poursuivie en nous entretenant de l'Ecole des Beaux-Arts après la révolution et au XIX[e] siècle même. Quand un fâcheux accident lui interdit de venir à nos séances, il ne cessa pas de s'intéresser à nous; le 29 avril dernier, nous entendions la lecture, par un obligeant confrère, d'un manuscrit qu'il nous avait envoyé, relatant un curieux procès criminel du temps

Digitized by Google

jadis, donnant une idée des excès commis par les gens de guerre chez les paisibles habitants des bourgades par où les mouvements de troupes les amenaient à passer.

« Quel supplice n'a pas dû être pour lui la réclusion forcée des derniers jours ! Lui qui trouvait sa principale récréation dans de longs séjours chez les libraires ! Là, il se plongeait dans la lecture de quelque bouquin sur lequel il avait mis la main par hasard; il oubliait la fuite des heures et ne s'interrompait que pour échanger quelques mots, accompagnés d'un sourire toujours cordial, avec les habitués de ces milieux attirants et captivants. C'est dans une librairie où il s'était assis, qu'en un jour néfaste, il n'avait plus pu se lever, une de ses jambes s'étant cassée sans qu'il s'en aperçût, dans une chute faite quelques minutes avant qu'il entrât. Les soins attentifs et affectueux dont il était l'objet ne mettaient pas son esprit complètement en repos ; ayant toujours vécu indépendant, n'ayant jamais compté que sur lui-même, il ne se rendait pas un compte suffisant de la nécessité pénible, il est vrai, pour le vieillard, d'obéir, de se laisser faire, de supporter d'être surveillé; néanmoins son fonds de bonne humeur et de pieuse philosophie était inépuisable.

« Ceux qui, encore aujourd'hui, portent dignement son nom, un nom depuis longtemps inscrit dans les annales de Toulouse, me permettront, en m'associant à leurs regrets, d'évoquer un souvenir personnel. Il y a déjà bien des années, un ami commun, avec lequel je parlais familièrement de lui, s'écria : « M. Saint-Raymond, c'est un saint, un véritable saint ! » Je veux finir sur cette parole; même ici, est-il des adieux éternels ? »

Séance du 3 juin 1926. — L'Académie entend les rapports particuliers qui lui sont soumis sur les ouvrages présentés aux Concours de 1926 et prend connaissance des propositions de récompenses établies par les Commissions des Concours. M. Dop est désigné comme Rapporteur général.

Ouvrage offert : *Andrew Carnegie, l'homme et l'œuvre*, par M. Georges Lechartier, envoi du Centre européen de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale.

M. le comte Begouen fait une communication sur *Les Souvenirs de la Comtesse Auguste de Caffarelli, née d'Hervilly* (1785-1847).

La Comtesse Auguste de Caffarelli, née Julienne d'Hervilly, a laissé d'intéressants souvenirs inédits sur la Révolution et l'Em-

Digitized by Google

pire. Le manuscrit original écrit par elle sur un *cahier vert*, ainsi que l'attestent des traditions de famille, est malheureusement perdu, mais M. le Comte Begouën a retrouvé chez un de ses cousins une copie faite il y a une cinquantaine d'années sur l'original prêté par la Comtesse Paul Begouën, fille de la Comtesse de Caffarelli.

Parlant de son enfance et de sa jeunesse, passées presque entièrement au château de Balleroy, en Normandie, chez ses grands-parents maternels, l'auteur raconte comment sa mère fut sauvée deux fois de la guillotine, d'abord par les habitants même de Balleroy qui allèrent à Bayeux l'arracher de sa prison, et ensuite par le dévouement de deux zélés patriotes.

C'était d'ailleurs une femme tout à fait supérieure. Elle sut remettre de l'ordre dans ses affaires, compromises non seulement par les événements politiques, mais par les dépenses et les *folies* des siens. Résidant sur ses terres, elle avait de son rôle *social* une conception élevée, qui lui valut une longue notice laudative dans la *Morale en action* (1843). Elle était restée abandonnée d'abord, puis veuve fort jeune avec trois filles. Son mari, le Comte d'Hervilly, après avoir commandé la Garde constitionnelle de Louis XVI, avait émigré après le 10 août. Chef de l'expédition de Quiberon, il y fut blessé et mourut en Angleterre des suites de ses blessures.

Quoique élevée dans ce milieu royaliste et aristocratique, la jeune d'Hervilly manifesta, dès son jeune âge, des idées républicaines et démocratiques, qu'elle n'abandonna pas, même lorsque, par suite de son mariage avec le Général Auguste Caffarelli, née au Falga (Haute-Garonne) en 1766, Aide de camp de Napoléon, elle fit partie de l'entourage de l'Empereur. D'un esprit très indépendant, elle refusa de faire partie de la maison impériale, et ne se gênait pas pour contrecarrer Napoléon lorsqu'elle désapprouvait sa conduite. Mais celui-ci l'estimait beaucoup, avait un petit faible pour elle, selon ses propres expressions. Il semble même que les sentiments de l'Empereur à son égard aient eu parfois un caractère un peu plus vif, à en juger par une certaine scène qu'elle racontait avec sincérité et dans laquelle Murat nous apparaît dans le rôle un peu inattendu de protecteur de la vertu.

Mme de Caffarelli avait un cœur généreux et se révoltait contre les procès politiques. Elle blâme ouvertement l'exécution du Duc d'Enghien et en représailles fait évader, dans une voiture

Digitized by Google

de la Cour, un des complices de Georges. D'accord avec le roi Jérôme, elle sauva également de la mort Charles de Villers que le Maréchal Davoust voulait faire exécuter sommairement. Elle se montra d'ailleurs très sévère pour la conduite de ce dernier à Hambourg. L'Empereur ayant donné à son mari un majorat aux environs de cette ville, elle y alla pour en prendre possession et entra en conflit très vif avec le Maréchal, qui dut céder. Elle passa ensuite une semaine à Gottingue avec de Villers et Benjamin Constant, ce qui lui permit de montrer tout à la fois l'indépendance de son caractère et sa largeur de vues. Ses appréciations sur le sacre (qui rappellent un peu celle d'Augereau), sur Pie VII (« c'était un homme des plus respectables, il était d'une religion sage et éclairée ») sur les horreurs de la guerre, la justice internationale, etc..., sont des plus intéressantes, ainsi d'ailleurs que ce qu'elle dit de la Cour du Prince Eugène, à Milan.

M. le Comte Begouën a terminé sa communication par quelques détails biographiques. Sous la Restauration, M^me^ de Caffarelli fut en relations amicales et suivies avec le groupe Ballanche, Victor Cousin, Récamier, Chateaubriand. La correspondance qu'eut avec elle M^me^ de Chateaubriand a été publiée par le Chanoine Pailhès. Son goût pour les proscrits politiques l'amena à donner asile au D^r^ Trélat, accusé de complot républicain, au Prince de La Cisterne, exilé d'Italie comme carbonaro. C'est chez elle que se réfugia l'Archevêque de Paris, Mgr de Quelen, après le sac de l'Archevêché. Elle mourut en 1854.

Séance du 10 juin 1926. — Il est procédé aux élections annuelles. Sont réélus :

Président.	M. GIRAN.
Directeur.	M. BARRIÈRE-FLAVY.
Secrétaire-adjoint. . .	M. LAMOTTE.

MM. WILLEMIN, BARDIER et GALABERT sont élus pour remplacer les membres sortants du Comité de librairie et d'impression; et MM. BUHL, BAYLAC et JACOUBET, pour remplacer les membres sortants du Comité économique.

M. le PRÉSIDENT désigne M. VERSEPUY pour remplir les fonctions d'Econome.

Digitized by Google

M. GIRAN fait une communication sur *Le jaugeage des débits des cours d'eau par la méthode chimique.*

Séance du 17 juin 1926. — M. le comte BEGOUEN offre son étude sur *Quelques nouvelles figurations humaines préhistoriques dans les grottes de l'Ariège.*

M. JUPPONT fait une communication intitulée: *De la mécanique classique à la relativité naturelle.* (Imprimée p. 113.)

Séance du 17 juin 1926. — L'Académie décide d'exprimer ses félicitations à M. le général Guillaumat, associé honoraire, qui vient d'être nommé ministre de la guerre.

Communication est donnée de la copie d'une lettre de remerciements adressée, le 23 juillet 1778, au Président de l'Académie par Ignace de Born, élu le 16 juin 1778, associé étranger de notre Compagnie. Ce document a été signalé par M. Gerber, professeur à la Faculté de Médecine.

M. CHALANDE, continuant son *Histoire des Rues de Toulouse,* fait une communication sur *Le quartier Saint-Georges.* (Imprimée p. 137.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bienfaiteurs de l'Académie	VI
Etat des membres de l'Académie	VII
Nécrologe	XVI
Une insulte du port d'Alger (avril 1604), par M. L. DE SANTI	1
Lord Macaulay et les Académies, par M. Henri DUMÉRIL	13
Quelques poètes des Jeux Floraux aux XVI[e] et XVII[e] siècles (cinquième série), par M. DE GÉLIS	25
Sur les facilités du traitement efficace du cancer localisé et ses difficultés lorsqu'il est en voie de généralisation, par M. le D[r] MARIE	39
Le mécanisme de la photographie chlorophyllienne, par M. Paul DOP	49
Les lésions sympathiques dans les psychoses, par M. le D[r] Maurice DIDE	65
Au secours du franc contre l'or, par M. JUPPONT	69
L'épuisement des combustibles, par M. VERSEPUY	95
De la mécanique classique à la relativité naturelle, par M. JUPPONT	113
Histoire des rues de Toulouse (suite), par M. Jules CHALANDE	137
Eloge de M. Gros, par M. DE GÉLIS	185
Eloge d'Eugène Lapierre, par M. Fr. GALABERT	193
Programme des prix pour les années 1927 et 1928	243

Digitized by Google

Bulletin des travaux de l'Académie pendant l'année académique 1925-1926 247

Au pays des Soviets. Tribulations d'un savant archéologue français : le marquis de Baye, par M. BARRIÈRE-FLAVY. 250

Obsèques de M. Saint-Raymond. Discours de M. Henri DUMÉRIL, secrétaire perpétuel 254

Les souvenirs de la comtesse Auguste de Caffarelli, née d'Hervilly (1785 - 1847), par M. le comte BÉGOUEN. 256

THE LIBRARY OF THE
SEP 27 1927
UNIVERSITY OF ILLINOIS

TOULOUSE. — IMPRIMERIE J. BONNET, RUE ROMIGUIÈRES, 2

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

DOUZIÈME SÉRIE. — TOME IV

TOULOUSE
IMPRIMERIE J. BONNET
2, Rue Romiguières, 2
—
1926

THE LIBRARY OF THE
SEP 27 1927
UNIVERSITY OF ILLINOIS
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

De l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-lettres de Toulouse

Depuis sa fondation, en 1746, jusqu'à nos jours.

Ces publications forment 99 volumes, divisés en 12 séries, comme suit :

1re Série,	4 volumes	in-4°,	1782-1790.
2e Série,	6	— in-8°,	1827-1843.
3e Série,	6	— —	1844-1850.
4e Série,	6	— —	1851-1856.
5e Série,	6	— —	1857-1862.
6e Série,	6	— —	1863-1868.
7e Série,	10	— —	1869-1878.

La 8e série comprend :

1° Quatorze volumes correspondant chacun à un semestre des années 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885;

2° Les huitième, neuvième et dixième volumes, en un seul fascicule, correspondant aux années 1886, 1887 et 1888.

La 9e série comprend neuf volumes qui correspondent aux années 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896 et 1897.

En 1898, 1899 et 1900, l'Académie a publié trois volumes de Bulletins.

Elle a repris en 1901 la publication des volumes de ses Mémoires par le tome I de la 10e série. — La 10e série comprend douze volumes; la 11e série, dix volumes.

La 12e série en est au tome IV.

Outre la table des matières qui accompagne chaque volume, il y a quatre tables générales, savoir :

1° Table des trois premières séries, publiée en 1854.
2° Table des 4e et 5e séries, publiée en 1864.
3° Table de la 6e série, publiée en 1868.
4° Table de la 7e série, publiée en 1880.

Les tables 1re, 2e et 4e ont été publiées à part. — La 3e table (6e série) ne se trouve qu'à la fin du volume de l'année 1868.

De 1846 à 1886, l'Académie a publié régulièrement un annuaire in-18.

La collection forme 41 brochures petit in-18 (1846-1886).

Une table des matières contenues dans les Annuaires de l'Académie est insérée dans l'Annuaire de 1880.

Cet Annuaire a été provisoirement supprimé à partir de 1886-87.

Des renseignements historiques et bibliographiques sur l'Académie sont insérés dans les volumes de ses Mémoires, années 1847, 1877, 1888, 1905, 1906, 1907, 1908, 1912 et 1919.

Les demandes de volumes doivent être adressées à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, Hôtel d'Assézat et de Clémence-Isaure, ou à la librairie PRIVAT, rue des Arts, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 110990303

Digitized by Google